

★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9417 — 48 PAGES — SAMEDI 26 AVRIL 1975



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 31

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

AU VIETNAM DU SUD

Le général Minh serait nommé chef de l'État

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 2

BULLETIN DU JOUR

L'automobile britannique et le contrôle de l'État

La décision prise par le gouvernement britannique de prendre une participation majoritaire dans le capital du premier constructeur automobile anglais, British Leyland, cent soixante-dix mille salariés, risque de faire rebondir en France la polémique qui, à la fin de l'année dernière, avait opposé partisans et adversaires de la nationalisation de Citroën. La firme du quai de Javel avait alors reçu un prêt considérable de l'Etat. Aussi est-il tentant d'opposer la politique de M. Wilson à celle de M. Giscard d'Estaing : l'intervention de la puissance publique pour aider une firme automobile en péril n'est pas la même des deux côtés du Channel.

Les conditions politiques, économiques et industrielles des deux opérations sont, il est vrai, différentes. L'électorat de M. Wilson, qui s'appuie sur les puissants syndicats anglais favorables à une prise de participation dans British Leyland, est distinct de celui de M. Giscard d'Estaing. Au demeurant, on ne saurait dire que les travaillistes ont, dans cette affaire, mené une action « volontariste » ; la nationalisation du premier constructeur britannique ne figurait pas dans leur programme électoral. Ils n'ont fait que pallier les défaillances du capitalisme. La prise de contrôle de British Leyland, souhaitée pour des raisons idéologiques par le ministre de l'industrie, est avant tout une opération de sauvetage.

Il n'est pas douteux que la place occupée par la firme sur le marché anglais — elle assure 50 % de la production nationale — a facilité la tâche de M. Wilson. En France, la nationalisation de Citroën, s'ajoutant à celle de Renault, eût conduit à un groupe d'Etat assez puissant pour contraindre peut-être Peugeot à chercher des appuis étrangers.

Autre différence : la répartition du capital, très dispersé dans le cas de la British Leyland, concentré au contraire dans celui de Citroën, qui était contrôlé par un actionnaire majoritaire : Michelin. Enfin, on ne saurait comparer l'ampleur de l'aide apportée par le gouvernement de M. Wilson — 7,45 milliards de francs en trois ans, dont 5 milliards de prêts à long terme — à celle qui a été consentie par l'Etat français : 1 milliard.

Pour autres qu'elles soient dans les formes, les interventions du gouvernement français et du gouvernement britannique dans l'automobile sont cependant significatives de l'extrême intérêt porté par l'Etat à ce secteur. L'industrie automobile a été le fer de lance récent de la croissance de la plupart des pays industrialisés. Les effectifs qu'elle emploie, les devises qu'elle rapporte, en font une branche privilégiée qui conduit les pouvoirs publics à se substituer aux circuits financiers traditionnels quand ceux-ci apparaissent impuissants à assurer sa survie.

Trois des quatre premiers constructeurs automobiles européens (Volkswagen, British Leyland et Renault) sont maintenant sous contrôle étatique ou nationalisés. Quant au dernier, Fiat, il échappe à toute classification.

Cette présence de la puissance publique facilitera-t-elle la reconversion et la remise en ordre de ce secteur très durement frappé par la hausse du coût de l'énergie ? Les décisions arrêtées récemment par Volkswagen et les propos tenus par M. Wilson aux syndicalistes britanniques (voir page 44) semblent bien l'indiquer.

Reste à savoir la place que doit tenir cette branche dans l'avenir industriel des pays développés. Les Etats européens, prompts à intervenir en cas de danger, n'ont pas encore manifesté d'intentions bien claires sur les perspectives de ce secteur le jour où la civilisation européenne prisera moins qu'aujourd'hui la « priorité automobile ».

PREMIÈRES ÉLECTIONS LIBRES DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE

Le général Costa Gomes invite les Portugais à rejeter les extrémismes

Six millions deux cent mille Portugais élisent, ce vendredi 25 avril, les deux cent cinquante députés de la nouvelle Assemblée constituante à l'issue d'une campagne électorale dans l'ensemble très calme.

Le général Costa Gomes, chef de l'Etat, s'est adressé, jeudi, à ses compatriotes pour leur demander de rejeter les extrémistes de droite et de gauche. Il s'est prononcé en faveur du « socialisme » et du « pluralisme des partis ».

Des milliers d'habitants de Lisbonne sont spontanément descendus dans les rues, jeudi soir, pour fêter le premier anniversaire du soulèvement du 25 avril.

Le socialisme non aligné du M.F.A.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Pour la première fois depuis près d'un demi-siècle, les Portugais votent librement. C'est un événement considérable pour le Portugal, bien entendu, mais aussi pour l'Europe, pour le nouvel équilibre en Méditerranée et les relations Est-Ouest.

On objectera que les élections du 25 avril ont quelque peu perdu de leur importance. Le M.F.A. se considère comme le « moteur » du processus révolutionnaire engagé il y a juste un an. Il entend que les élections, celles d'avril comme celles d'octobre pour la nouvelle Assemblée législative, ne remettent pas fondamentalement en question les principes de base qui inspirent son action : socialisme, nationalisme, non-alignement. Les députés installés à Sao-Bento n'auront donc pas le champ totalement libre. Le projet constitutionnel du M.F.A., qualifié de plate-forme d'entente et adopté par les partis de la coalition gouvernementale, fixe déjà *a priori* le cadre général des relations entre le pouvoir militaire et le pouvoir civil pendant une période transitoire qui reste encore à définir, de trois à cinq ans.

Cet argument est cependant secondaire par rapport à l'importance psychologique du scrutin du 25 avril. Les hommes du M.F.A., qui ont repoussé la tentation de différer la date de la consultation pour des raisons en grande partie valables, l'admettent implicitement en tenant compte, déjà, des nouveaux rapports de forces établis entre les partis pendant la campagne électorale.

Les partis engagés dans la compétition se réfèrent tous au programme du Mouvement des forces armées, pour l'approuver sans réserves, le critiquer ou même, dans le cas de plusieurs formations marxistes-léninistes, le combattre. Le M.F.A., même invisible, est le principal partenaire, autour de qui tout s'articule en définitive. Mais cette interdépendance, cette étroite symbiose entre les militaires et les formations politiques débouche sur une autre évidence : l'évolution du rapport des forces au sein du Conseil de la révolution et de l'assemblée du M.F.A., d'avril à octobre, sera en grande partie conditionnée par les résultats du scrutin de vendredi.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 3.)

AVANT D'ÊTRE REÇU PAR M. BREJNEV

M. Mitterrand s'entretient avec M. Souslov dans une atmosphère de « franchise » et de « camaraderie »

Avant d'avoir une quatrième et dernière seance de conversation avec les representants du parti communiste soviétique, la délégation du P.S. a eté reçue à déjeuner, vendredi 25 avril, au Kremlin : puis MM. Brejnev et Mitterrand devaient avoir un entretien en tête à tête.

Après des échanges de vues portant principalement sur les affaires europeennes et sur les relations entre les communistes et les sociaux-democrates, le premier secrétaire du parti socialiste et ses compagnons de route devaient quitter Moscou dans la nuit a destination de Léningrad.

De notre envoyé spécial

Moscou. — C'est au théâtre Obraztsov, que les onze membres de la délégation du parti socialiste (M. Alain Savary n'a pas rejoint Moscou) ont terminé la première journée « utile » de leur voyage en Union soviétique. Ils y ont eu droit à deux heures de relaxation bien plaisante : une douzaine de tableaux parfaitement réglés, souvent amusants et sarcastiques, au fil desquels les Soviétiques, tantôt se moquaient d'eux-mêmes, tantôt égratignaient l'Occident. Au détriment, par exemple, de Juliette Gréco qui s'était tout récemment produite sur plusieurs scènes de Moscou, et aussi à l'encontre des amateurs de musique concrète pris à partie de manière un peu lourde mais amusante.

Cette détente n'était pas de trop au terme d'une journée qui n'avait pas compté moins de six heures de conversation (en fait trois heures, compte tenu des délais de traduction) : le matin, exposés généraux de M. François Mitterrand, puis de M. Michel Souslov, secrétaire du comité central du P.C.U.S. et membre du Politburo, qui termina en posant certaines questions précises au premier secrétaire du parti socialiste français ; l'après-midi, réponse du chef de la délégation du P.S. à ces questions, puis intervention relativement brève, mais plutôt « musclée » de M. Ponomarev chargé des rapports avec les partis communistes non au pouvoir.

Recevant brièvement la presse après la seconde de ces deux conversations, deux secrétaires du P.S., MM. Mauroy et Estier ainsi que M. Zagladine, sous-chef du service international du comité central du parti soviétique, tombaient entièrement d'accord pour souligner que les échanges de vues avaient été empreints de chaleur, de cordialité, d'amitié, voire d'amicale ironie de temps à autre et n'avaient sacrifié ni aux exigences ni aux traditions de la « diplomatie », dans la mesure où l'on n'avait cherché, ni d'un côté ni de l'autre, à masquer l'existence de divergences. M. Mauroy ajouta qu'il s'était agi d'un « *vrai dialogue* » entre des gens qui employaient les uns à l'égard des autres le « *langage de l'estime* ».

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 2.)

Vivement critiqué par les avocats

L'« ÉCLATEMENT » DE LA COUR ET DU TRIBUNAL DE PARIS S'ACCOMPAGNERAIT DE RÉFORMES DE PROCÉDURE PÉNALE.

(Lire page 15 l'article de Philippe BOUCHER.)

Echec de la prise d'otages de Stockholm

Bonn a refusé de céder aux exigences des terroristes

Trois morts une trentaine de blessés

L'attaque, le jeudi 24 avril, par le « commando Holger Meins » de l'ambassade de la République fédérale à Stockholm, afin d'obtenir la libération de vingt-six membres de la « bande Baader-Meinhof », en instance de jugement en R.F.A., a trouvé un dénouement plus rapide qu'on ne le redoutait généralement.

Bonn ayant adopté une attitude de fermeté et refusé tout échange, six des sept assaillants étaient arrêtés par la police suédoise, alors qu'ils tentaient de s'enfuir après avoir fait sauter l'ambassade. Un premier bilan fait état de trois morts : l'attaché militaire, tué par le commando, l'un des terroristes qui s'est suicidé et une personne non encore identifiée. Certains des blessés, au nombre d'une trentaine, sont grièvement atteints.

Le premier ministre suédois, M. Palme, a déclaré que « le drame a eu une fin relativement bonne ».

De notre correspondant

Bonn. — La fermeté du gouvernement allemand était prévisible. La déclaration publiée le 3 mars dernier : « *La priorité donnée à la vie de Peter Lorenz ne doit pas être considérée comme un sauf-conduit pour tous les terroristes. La décision ne doit pas être mal comprise des ravisseurs.* » était, en effet, sans équivoque. La libération de cinq détenus du groupe Baader-Meinhof en échange du président de la démocratie chrétienne berlinoise ne devait pas servir de précédent dans l'affaire des otages de Stockholm.

Comme en février, le chancelier, les ministres, les présidents des trois partis représentés au Bundestag et les chefs des groupes parlementaires, ainsi que les ministres-présidents de plusieurs Laender, se sont constitués en « *état-major de crise* ».

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Arbitres et entraîneurs

Voilà donc le peuple portugais engagé dans le jeu complexe et dur d'une partie électorale. On sait à quel point un entraînement est nécessaire pour affronter les risques d'un sport après une longue période d'inactivité.

La démocratie électorale n'est certes pas un sport, mais c'est un exercice qui a les mêmes exigences et surtout des dangers beaucoup plus graves encore.

Sans doute le Mouvement des forces armées est-il décidé à jouer le rôle d'arbitre. Mais ce n'est ni en distribuant des blâmes et des avertissements ni en expulsant les joueurs du terrain qu'on empêche le jeu de dégénérer.

Des arbitres, on en trouve toujours. Ce qui est plus rare, ce sont des entraîneurs compétents, patients et raisonnables.

ROBERT ESCARPIT.

La force nucléaire française et la « doctrine Schlesinger »

par MICHEL TATU

La politique gouvernementale en matière de dissuasion semble avoir été définie une fois pour toutes, depuis que M. Giscard d'Estaing a passé son « brevet de gaullisme », le 25 mars dernier : la France croit toujours en sa force nucléaire et continuera de la développer. Pourtant, les exposés présidentiels, comme les interventions des experts, restent extraordinairement sommaires sur ses conditions d'emploi éventuel, sa « crédibilité » et les moyens de la préserver, à l'heure précisément où les nouvelles doctrines, émises outre-Atlantique, notamment, invitent à une réflexion approfondie sur ces sujets.

Sans doute, chaque pays a-t-il la philosophie de ses moyens, la « sophistication » de la première suivant la prolifération des seconds et la justifiant *a posteriori*. La France, elle, est condamnée pour longtemps encore à se contenter de la « doctrine du pauvre ». Mais cela ne signifie pas qu'elle n'ait aucune leçon à tirer des innovations introduites par M. Schlesinger. De même que les thèses de M. McNamara dans les années 60, la doctrine énoncée par l'actuel secrétaire américain à la défense est, en effet, appelée à dominer la pensée stratégique aux Etats-Unis et dans d'autres pays au cours de la présente décennie. Et tout n'y est pas sans profit, même pour les « petits ».

On connait l'idée de base qui a conduit le secrétaire américain à la défense à décider un « changement de pointage » (*retargeting*) de ses missiles : en cas de crise internationale grave, le président des Etats-Unis doit avoir à sa dispositoin l'éventail le plus large possible d'options, n'être pas acculé à choisir entre une capitulation honteuse et la destruction massive des villes de l'adversaire — et par conséquent des siennes propres. Cela ne veut pas dire que, passant à l'extrême inverse, on ne visera plus que les moyens nucléaires de l'ennemi. M. Schlesinger a découvert qu'il y a pas mal d'objectifs possibles entre les villes et les silos à missiles, que ces objectifs soient militaires (chantiers de constructions navales, usines d'armements, casernes), logistiques (nœuds de communication) ou civils : par exemple, des concentrations industrielles situées hors des grandes cités.

(Lire la suite page 6.)

« PAROLE D'HOMME », de Roger Garaudy

Une profession de foi chrétienne

Attachant comme la plupart des ouvrages de Roger Garaudy, car jailli d'une nécessité intérieure et empreint d'autant de sincérité que de noblesse, *Parole d'homme* présente deux aspects originaux : d'une part, il récapitule la pensée et les activités de l'auteur, d'autre part, il explicite une profession de foi chrétienne jusqu'ici inchoative:

Arrivé au temps des vendanges, Roger Garaudy embrasse d'un coup d'œil la courbe de son existence, nous introduisant même parfois dans sa vie privée, tandis qu'il nous donne de nouvelles précisions sur sa vie politique.

A dix-huit ans, élève au lycée Henri IV, agacé par le *cogito* de Descartes, il ambitionne de lui substituer la « philosophie de l'*amamus* ». Non plus « je pense » mais « nous aimons ». « *Finalement*, commente-t-il aujourd'hui, *ce n'était pas si bête !* »

Exclu du parti communiste le 6 février 1970, à l'issue d'une séance glaciale durant laquelle aucun de ses camarades n'a fait quoi que ce soit pour lui venir en aide (« *On s'écarte de moi comme devant un lépreux* »), Roger Garaudy sort, prend sa voiture et démarre, hébété, ayant pour la première fois de sa vie, écrit-il, la tentation du suicide. Il ne sait guère où se diriger, sinon pour fuir les journalistes, puis en fin de compte choisit instinctivement le domicile de sa première femme, épousée en 1937 — alors qu'elle se préparait à entrer au Carmel — et quittée en 1945 à son retour de déportation. Contre toute vraisemblance, celle-ci, renseignée par la radio, l'attendait et avait mis son couvert. Ce geste d'amour rendit le goût de vivre à Roger Garaudy.

HENRI FESQUET.

(Lire la suite page 9.)

Nicolas Vichney n'est plus

Nicolas Vichney est décédé jeudi matin 24 avril au centre médical d'Evecquemont, près de Meulan, où il avait été transporté il y a quelques semaines à la suite d'un infarctus.

Doué d'une inlassable curiosité — qualité première du journaliste, — il avait « fait ses classes » pour le compte de notre journal, il y a une vingtaine d'années, à travers les arcanes de la Bourse, sous l'œil paternel d'Etienne Aussillous, chef du service financier. Déjà, il aimait mieux démonter les mécanismes des « affaires » que de suivre le thermomètre du palais Brongniart. Après un entracte à *l'Information*, il revenait vers notre journal, se souvenant cette fois qu'il avait non seulement en poche son diplôme de Sciences-Po, mais une licence de sciences. C'est vers cette discipline qu'il axe alors sa carrière pour devenir, en 1958, chef de la rubrique scientifique du *Monde*. Nos lecteurs ont pu suivre ses travaux dans nos colonnes, avec les « temps forts » des aventures spatiales, de la conquête de la Lune, et ses grandes enquêtes qui l'amèneront à parcourir le monde. Il y a un mois, notre journal publiait sa dernière série d'articles sur la migration des cerveaux, sous le titre : « Avec leur tête pour seul bagage ».

Sensible comme un « cheval sauvage », Nicolas Vichney aimait la vie, il adorait se battre pour ce que nous appelons dans notre jargon le « scoop », la primeur de la nouvelle, mais il ne mesurait pas sa peine non plus pour expliquer au profane telle ou telle découverte, retrouvant alors le talent du professeur qu'il fut au début de sa vie professionnelle.

Le Monde, profondément éprouvé, lui adresse un dernier adieu et exprime à sa mère ses sincères sentiments de condoléances. *(Lire la biographie de Nicolas Vichney page 48.)*

ASIE

Vietnam du Sud

Alors que les activités militaires marquent le pas

Le général Minh deviendrait chef de l'État samedi

Le calme règne sur le front militaire au Vietnam du Sud, à l'exception de quelques tirs de harcèlement. Il n'est pas dû à l'essoufflement des troupes communistes, mais à l'attente d'un *règlement politique à Saigon*, qui permettrait une transition pacifique entre l'ancien et le futur régime.

Le Père Tran Huu Thanh, l'un des membres influents de l'opposition, a déclaré, vendredi 25 avril à Saigon, que le général Minh deviendra chef de l'État samedi et que M. Nguyen Van Huyen, qui est catholique, formera le nouveau gouvernement. Certains articles de la Constitution seront suspendus. Le général Minh a rencontré vendredi M. Huyen et le sénateur Vu Van Mau, qui est bouddhiste.

Le président Huong a reçu, vendredi matin 25 avril, pendant quatre-vingt minutes, M. Mérillon, ambassadeur de France, qui avait déjà rencontré mercredi par deux fois le successeur du président Thieu. Il a aussi conféré avec M. Martin, ambassadeur des Etats-Unis.

Les milieux politiques locaux estiment que les deux diplomates ont tenté de convaincre M. Huong qu'il est urgent de mettre sur pied une formule qui favoriserait l'ouverture de négociations avec le G.R.P. Cette formule implique la mise à l'écart de la Constitution de 1967, le départ de M. Huong et l'installation d'une *équipe acceptable par le G.R.P.*

Les Américains profitent de l'actuel répit pour accélérer l'évacuation de leurs ressortissants et de Vietnamiens « amis ». Quelque 5 000 Vietnamiens quittent chaque jour leur pays par avion en direction de Guam. Sur 130 000 personnes qui pourraient être admises aux Etats-Unis, 50 000 — familles comprises — appartiennent à la catégorie de celles qui pourraient encourir des *« risques élevés »* : il s'agit d'hommes politiques, de fonctionnaires, de policiers et d'indicateurs ayant participé aux opérations de répression. Si la situation s'aggravait rapidement, un plan d'urgence serait déclenché : quelque soixante-dix hélicoptères embarqués à bord de la quarantaine de bâtiments américains croisant au large du Vietnam entreraient en action et pourraient évacuer, sous la protection de 6 000 marines, *16 000 personnes en une journée.*

● A VIENTIANE, le gouvernement laotien a décidé de reconnaître le G.R.P. Le premier ministre fixera la date à laquelle cette décision prendra effet.

● A PEKIN, les dirigeants chinois ont marqué le cinquième anniversaire de la conférence « au sommet » des peuples indochinois (tenue à Canton) par l'envoi d'un message signé par le maréchal Chu Teh, président du Parlement, et M. Chou En-lai, premier ministre. Il est adressé, au nom du président Mao, aux dirigeants *laotiens, cambodgiens, nord-vietnamiens* et sud-vietnamiens.

« Tout pour le Sud ! »

De notre envoyé spécial

Hanoï. — *« Tout pour le Sud ! »* : c'est le nouveau slogan au Vietnam du Nord. Jusqu'à *présent, il s'agissait de « libérer le Sud et de consolider le Nord »*. La formule est dépassée. Les habitants de la Répu*blique démocratique le savent : la fin* de la guerre ne va pas signifier l'abondance, l'insouciance, le laisser-aller. Bien au contraire : il va falloir *travailler durement, plus qu'auparavant* si possible, pour développer le Nord et aider à asseoir au Sud le nouveau pouvoir révolutionnaire.

Il y a quelques jours, il y avait foule sur la grande place située devant la Banque nationale. La « sono » marchait bien, et les *Hanoïens étaient venus par milliers* écouter des chanteurs et des chanteuses accompagnés à l'accordéon et au violon. *« Des amateurs », commente un Vietnamien. Il ajoute : « Et pour cause... toutes les troupes professionnelles sont parties vers le Sud. »* Hanoï se vide : de fonctionnaires, de professeurs, de médecins, de cadres divers. Des billets de banque libellés en dong — monnaie du Nord — sont envoyés au-delà du *17ᵉ parallèle pour remplacer la piastre* saigonnaise, ou ce qu'il en reste : elle a été dévaluée une douzaine de fois en deux ans.

La modestie des moyens étant évidente, il serait exagéré de parler d'un pont aérien entre Hanoï, Da-Nang et d'autres cités sudistes, mais le trafic est relativement intense et des transports maritimes relient Haïphong et *« les provinces nouvellement libérées »*.

Est-ce à dire qu'après avoir envoyé ses armées, le Nord, grâce à ses cadres et son assistance matérielle, *« conquiert le Sud » ? L'argument* que l'on croyait usé, après tant d'affirmations américaines et saigonnaises, est à nouveau utilisé. Mais, *affirment les Nord-Vietnamiens, il ne* correspond pas à la réalité. Selon eux, la division du Vietnam ne passe pas — n'a jamais passé — par le *17ᵉ parallèle, mais* par l'attitude politique et culturelle des Vietnamiens, d'où qu'ils soient. Les « sudistes », ajoutent-ils, n'ont jamais d'abord été des *« sudistes », mais les partisans* d'une cause considérée comme libératrice, partagée, soutenue par Hanoï.

Il est aussi évident, pour qui *accède aux régions administrées par* le G.R.P., que les soldats de Hanoï y sont nombreux, mais qu'ils ne sont pas considérés comme « nordistes » *par les révolutionnaires locaux. L'ar*mée de la R.D.V. est d'ailleurs intervenue massivement lorsque les Américains ont dépêché au Vietnam leur *corps expéditionnaire ; il* a aussi fallu combler les gigantesques vides créés dans les troupes et les réseaux politiques du Front de libération par les campagnes de « pacification » au cours desquelles des dizaines de milliers de militants ont été tués.

La libre circulation entre le Nord et le Sud permet aussi aujourd'hui les retrouvailles entre membres de mêmes familles. De très nombreux *Sudistes étaient partis en R.D.V. en* 1954, en application de l'accord de Genève. Aujourd'hui des milliers de Saigonnais ont des parents à Hanoï, et dans la capitale du Nord vivent des Vietnamiens originaires du Centre, qui vont maintenant aller à la recherche des leurs — une recherche souvent hypothétique. *« Je pars demain pour Da-Nang,* nous dit un fonctionnaire. *Ma mère vit à Saigon, je n'ai aucune nouvelle. Mon village était situé à 20 kilomètres de Da-Nang ; je sais qu'il a été rasé. Y retrouverai-je l'arbre que j'avais autrefois planté ? »* Un autre, un vieux de la vieille, parle de Hoi-An, dont nous revenons ; il nous envie ; il en parle comme s'il venait de quitter la petite bourgade. *« La rue des Cantonais, est-elle toujours la même ? »*

« Tout pour le Sud » signifie ici : *« Tout pour le Vietnam. »*

JACQUES DECORNOY.

Cambodge

LES KHMERS ROUGES AFFIRMENT QUE LE PAYS EST « TOTALEMENT LIBÉRÉ »

Une semaine après la prise du *pouvoir par les Khmers rouges* à Phnom-Penh, les communications entre la capitale cambodgienne et le monde extérieur demeurent interrompues. Les révolutionnaires n'ont pas donné de précision sur la manière dont ils remettent en route l'administration du pays. La radio des Khmers rouges à Phnom-Penh a seulement déclaré, jeudi 24 avril, que celui-ci était *« totalement libéré »*, invitant, d'autre part les Cambodgiens à s'atteler à *« toutes sortes de tâches révolutionnaires et à accélérer le grand mouvement pour l'augmentation de la production et l'élévation du niveau de vie du peuple »*. La radio a répété que la *« révolution cambodgienne »* aurait une politique étrangère neutre et non alignée.

Trois journées de festivités se déroulent au Cambodge, du 24 au 26 avril, pour célébrer la victoire. Le 17 avril, jour de la prise de la capitale, sera retenu, d'autre part, comme date de la fête nationale.

La discrétion des révolutionnaires installés à Phnom-Penh encourage les spéculations. Elle peut être interprétée comme le signe que les nouveaux dirigeants mettent en place les structures d'un Etat à caractère révolutionnaire. Le correspondant de l'A.F.P. à Pékin estime que le silence de Phnom-Penh n'est pas seulement *dû à des raisons techniques, mais* qu'il résulte également d'une décision politique.

Les journalistes étrangers en poste dans la capitale chinoise en ont eu la preuve, indique l'agence, en recevant, vendredi matin 25 avril, le texte — censuré par le cabinet de Norodom Sihanouk — d'un rapport sur la situation actuelle au Cambodge, adressé au prince par le *chef des Khmers rouges*, M. Khieu Samphan.

A Paris, le gouvernement français espérait, jeudi, selon les milieux *autorisés, que l'aéroport de Pochentong* serait *« prochainement ouvert à la circulation »*. Un avion de l'armée de l'air française, transportant du ravitaillement pour les quelque six cents personnes — étrangers mais aussi Cambodgiens — bloqués à l'ambassade de France à Phnom-Penh, attend depuis plusieurs jours, à Vientiane, l'autorisation d'atterrir au Cambodge.

La France désigne un représentant auprès du G.R.P.

Le gouvernement français a décidé de se faire représenter auprès du G.R.P., apprend-on de bonne source. M. Michel Huriet aurait déjà été désigné à cet effet et n'attendrait que son visa de transit par Hanoï pour rejoindre son poste. Jusqu'ici, les relations *entre Paris et le G.R.P.* n'étaient assurées que par la mission permanente du G.R.P. en France, mise en place en 1973 après la signature des accords de Paris.

Consul général à Venise depuis 1970, M. Huriet, âgé de quarante-huit ans, diplômé de chinois et de japonais, a été quatre fois en poste au Japon ainsi qu'à Lisbonne et à Londres, et représentant de la France auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) à Rome.

Parlant jeudi 24 avril devant la commission des affaires étrangères du Sénat, M. Sauvagnargues a indiqué que la France faisait tout en son pouvoir pour soulager les souffrances du peuple vietnamien. C'est dans cet esprit que le président de la République, en plus d'une aide humanitaire, préconise l'application des accords de Paris.

Le ministre des affaires étrangères a exprimé l'espoir *« que toutes les parties en présence accepteront une ultime conciliation afin d'éviter aux populations civiles des épreuves dramatiques dans une dernière bataille pour Saigon. L'action de la France,* a-t-il dit, *est totalement désintéressée et n'est dictée que par l'espoir qu'une solution politique négociée, bien que difficile, est encore possible »*.

Le gouvernement français espère également qu'une solution politique permettrait de conserver une *« certaine personnalité »* au Vietnam du Sud.

Malaisie

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE

M. Abdul Razak et M. Giscard d'Estaing se sont entretenus du développement de la coopération

« La Malaisie soutient de tout cœur les efforts de la France pour mettre fin au conflit du Vietnam », a déclaré le premier ministre de *Malaisie, M. Abdul Razak, après l'entretien en tête à tête,* suivi d'un déjeuner, qu'il a eu jeudi 24 avril avec le président de la République.

« Nous avons la même opinion, a-t-il ajouté, que le peuple vietnamien s'efforce de mettre fin au conflit et de mettre sur pied un gouvernement qui jouira de la confiance du peuple. Les souffrances des Vietnamiens devraient prendre fin de façon qu'ils puissent se consacrer au développement. La France fait tout ce qui peut faire aboutir à ce résultat. »

L'entretien a également porté sur le développement de la coopération industrielle et des échanges commerciaux. Jeudi après-midi, M. Abdul Razak a signé avec M. Sauvagnargues un accord sur la garantie des investissements et un accord fiscal.

Un pari : réduire les antagonismes raciaux par la croissance économique

Si la lointaine Malaisie ne comptait pas quatre millions de Chinois pour onze millions et demi d'habitants, il n'y aurait pas de problèmes raciaux ! Mais si la Malaisie ne comptait pas quatre millions de Chinois, il n'y aurait pas de développement économique. Tel est le dilemme des Malais : comment coexister avec les Chinois souvent détestés et pourtant indispensables ?

Pour sortir de cette contradiction, M. Abdul Razak a choisi la croissance économique. C'est en produisant plus, en exportant à l'étranger, qu'on enrichira le *pays. Les retombées de la croissance* profiteront aux trois communautés, chinoise, malaise et indo-pakistanaise. De la sorte, il ne sera pas nécessaire de retirer aux uns ce qu'on donnera aux autres. Et l'Etat est là pour empêcher que les surplus ne profitent qu'aux plus entreprenants, *c'est-à-dire aux Chinois* : des organismes publics ou mixtes comme le Mara ou le Pernas interviennent pour mettre d'autorité les Malais dans la course aux affaires. L'objectif est qu'en 1990, les Bumiputra, c'est-à-dire les Malais *« fils de la terre »*, tiennent 30 % de l'économie du pays : 30 % du capital mais également des emplois. Telle est la vision officielle.

Celle-ci est-elle réaliste ? Le pays a certainement les moyens de la croissance : premier producteur mondial d'étain, de caoutchouc, d'huile de palme, disposant d'énormes ressources forestières, les matières premières ne lui manquent pas. C'est un atout considérable, on s'en aperçoit pétrole qui ne coule à Sarawak et à Sabah dans la partie malaisienne de l'île de Bornéo. Un gisement important a été découvert, plus récemment, en mer, au large de la côte est de la Malaisie occidentale. Les quantités produites suffisent déjà largement aux besoins du pays.

Les villes et la forêt

Reste le problème du décollage économique dans ce pays, certes, déjà bien équipé en routes, téléphones, aérodromes et hôtels, mais couvert de forêts, peu peuplé, où l'instruction et la formation professionnelle sont encore très largement insuffisantes et coexistent — ce n'est pas un hasard — avec une très grande pauvreté. Car si le revenu par tête est en *Malaisie* le plus élevé de l'Asie du Sud-Est après Hongkong et Singapour, on ne doit pas se faire trop d'illusions sur les 400 dollars cités par les statistiques de l'ONU. Hormis les communautés chinoises et les classes privilégiées malaises, la majeure partie du pays en est encore au stade d'une économie complètement agraire.

Aussi, M. Abdul Razak a-t-il encouragé les étrangers à apporter les investissements et le « know how » indispensables. Le gouvernement accorde à certaines industries, vitales pour le pays ou dont les productions sont destinées à l'exportation, le statut « pionnier » dont la caractéristique est d'exempter totalement d'impôts les bénéfices pendant au moins deux ans et, dans certains cas, jusqu'à huit ans. De même les pouvoirs *publics malais* laissent-ils aux étrangers une liberté à peu près totale pour rapatrier les capitaux gagnés sur place.

Les industriels *français profitent-ils* de tant de bienveillance ? Il faut bien dire que non. Ils ne représentent que 1 % du total des investissements étrangers dans ce pays lointain. La seule grosse affaire récente a été la livraison de cinq méthaniers, pour une valeur de 3,4 milliards de francs. Nous *cherchons à vendre mais refusons* de nous installer sur place. Une promesse : la liquéfaction du gaz, qui devait d'abord être confiée aux Japonais, nous est finalement revenue.

La France a fait un autre pari : celui d'assister étroitement la toute nouvelle compagnie nationale pour l'énergie, Petronas. Plusieurs experts de l'Institut français du pétrole doivent se rendre en Malaisie pour aider à faire *fonctionner cette société* naissante.

Elf-Aquitaine, Alsthom, Sofrelail, Thomson-C.S.F., Spie-Batignolles négocient actuellement des contrats. Mais, dans certains cas, les pourparlers n'avancent guère. Toujours est-il que les Français auraient intérêt à venir en Malaisie, même si les risques politiques (problèmes raciaux notamment) ne sont pas négligeables. L'évolution politico-économique des pays du Sud-Est asiatique, au cours des dernières années, prouve en effet que nos exportations ne pourront pas se développer vraiment si nos entreprises et nos techniciens n'occupent pas la place. C'est une leçon que le Japon a compris depuis longtemps.

ALAIN VERNHOLES.

EUROPE

Union soviétique

M. Mitterrand s'entretient avec M. Souslov

(Suite de la première page.)

Telle était bien l'impression collective de la délégation française, impression complétée par quelques notations supplémentaires provenant des uns ou des autres.

Ainsi, par exemple, MM. Defferre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale et Pontil*lon, secrétaire chargé des affaires* internationales, les deux seuls membres de la délégation qui avaient déjà fait le voyage d'U.R.S.S. aux côtés de M. Guy Mollet, en octobre-novembre 1963, ont-ils cru comprendre que le P.S. de 1975 était « ressenti » par ses interlocuteurs comme capable d'accéder au pouvoir et crédible, ce qui n'était pas le cas de la S.F.I.O. Quelque douze ans plus tôt.

Aussi bien a-t-on longuement débattu jeudi des affaires générales et non seulement des relations entre les deux partis. Dans leur ensemble, les compagnons de M. Mitterrand ont certes relevé que celui-ci parlait librement sur un simple canevas, tandis que MM. Souslov et Ponomarev lisaient des discours. Ils n'en ont pas moins été sensibles au fait que la rigueur de ton et la monotonie qu'impose la récitation *n'excluaient chez leurs partenaires* ni l'acceptation d'un certain humour ni d'un parti pris d'amabilité.

Ainsi *M. Souslov* accueillit-il de bon cœur une anecdote de M. Defferre lui rappelant qu'il s'était mal accommodé d'une bouillabaise, lors d'un passage à Marseille, parce qu'il n'avait pas su choisir le vin qui convenait. Ainsi M. Mitterrand s'attira-t-il un sourire du même interlocuteur lorsque celui-ci, lui ayant fait remarquer que le printemps de l'U.R.S.S. était un peu en avance sur celui de la France (on vend déjà du muguet à *Moscou*), s'entendit répondre : *« Vous n'êtes pas en avance sur nous dans tous les domaines. »*

Il ne s'agissait que de quelques brefs intermèdes destinés à mieux faire supporter une conversation longue et sérieuse. Celle-ci confir*ma, comme on pouvait s'y attendre*, que l'affaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) continue de préoccuper les Soviétiques jusqu'à l'obsession. Obsession qui motiva les demandes d'explication de M. Souslov : comment le parti socialiste de France peut-*il envisager de construire une* Europe conforme à ses aspirations dans un environnement hostile et réactionnaire .?

Reprenant l'essentiel des faits qu'il avait exposés en décembre 1973 devant un congrès extraordinaire de son parti, M. Mitterrand ne manqua pas de rappeler que, dès 1965, il avait inscrit à son programme de candidat à la présidence de la République la liquidation simultanée des deux blocs militaires. Avec ou sans le Marché commun, la gauche française venant au pouvoir aurait, en tout état de cause, à compter avec un environnement capitaliste peu favorable. Si, d'autre part, les socialistes ne sont pas hostiles à l'intégration européenne, ils savent bien que l'on ne peut faire aucune prévision à moyen terme sur ce point. En outre, quel res*ponsable d'un pays de cinquante* millions d'habitants pourrait renoncer de gaieté de cœur à un système de défense sans que rien soit mis à la place ?

Les membres de la délégation socialiste étaient fortement enclins à penser que les facultés d'analyse de leur porte-parole, la fermeté et la cohérence de ses propos avaient fait impression sur M. Souslov.

Il leur est également apparu que le chef de la délégation soviétique n'était certes pas en contradiction, dans ses commentaires, avec le P.C.F. (qui pour*rait l'imaginer ?), mais que le ton* rigide sur lequel il parlait des sociaux-démocrates n'était pas empreint de l'agressivité que M. Kanapa avait manifestée à l'encontre de ceux-ci, lors de la session du comité central du P.C.F. des 14 et 15 avril. Ils avaient le sentiment apaisant d'être moins mal traités et mieux considérés à Moscou qu'ils ne l'avaient été six mois durant à Paris par le parti communiste français.

Ceux qui entouraient M. Mitterrand ont eu, d'autre part, l'impression flatteuse et réconfortante que leurs interlocuteurs sont loin de tenir pour quantité négligeable l'Internationale socialiste, même s'ils nourrissent à son égard une certaine suspicion, plus accentuée chez M. Ponomarev, a-t-il semblé, que chez M. Souslov. Ainsi en est-il allé à propos de la situation au Portugal et au Proche-Orient. Brièvement évoqués, ces sujets fort délicats devaient être remis sur le tapis au cours des deux séances de vendredi.

Dans un bref communiqué repris par la *Pravda* du 25 avril, l'agence Tass rend compte de la première journée d'entretiens et précise qu'ils se déroulent *« dans un climat de franchise et de camaraderie »*.

RAYMOND BARRILLON.

Finlande

A LA DEMANDE DES SOCIAUX-DÉMOCRATES

Le président Kekkonen se représentera aux élections de 1978

De notre correspondant

Helsinki. — Le président de la République, M. Urho Kekkonen, a accepté, à la demande des sociaux-démocrates, et en dépit de son âge — il est né en 1900, — de présenter sa candidature aux élections présidentielles de 1978. *Lancée le jeudi 24 avril*, la nouvelle a fait l'effet d'une bombe.

Reconnaissant le caractère décisif que jouera la question présidentielle à son prochain congrès, en juin, le communiqué du parti déclare : *« Comme le président, outre sa position centrale en politique intérieure, dirige la politique étrangère, il faut parvenir, dans le choix de la personne du candidat, à une solution qui rende possibles la réforme intérieure de la société et la poursuite de notre fructueuse politique extérieure. »* C'est pour ces raisons que le parti *« propose pour candidat l'actuel président de la République »*.

Elu pour la première fois en 1956, à une voix de majorité, contre le candidat social-démocrate, M. Fagerholm ; réélu en 1962 après le sabordage de la ligue d'opposition conduite par M. Honka ; puis désigné une troisième fois, en 1968, à une très *large majorité*, le président avait refusé de faire campagne en 1974 et son mandat avait été reconduit pour quatre ans par une loi exceptionnelle votée en 1972.

Les sociaux-démocrates ont voulu se déterminer avec près de trois ans d'avance. Ils ne disposaient pas d'un candidat incontesté. Le parti est traversé par des courants contradictoires que seules, jusqu'à présent, la fermeté et *la diplomatie de son président*, M. Paasio, parvenaient à contrôler. La question de sa succession est le problème numéro un pour le parti. Y ajouter la recherche d'un candidat à la présidence compliquait encore la tâche du congrès.

D'autres motifs ont pu conduire à prendre cette décision. La candidature officielle de M. Karjalainen, du parti du centre, ministre des affaires étrangères, souvent qualifié de *« dauphin du président Kekkonen »*, ne recueille pas l'assentiment général. Devant l'impossibilité de voir se dégager un *« après Kekkonen »* satisfaisant pour l'échiquier politique, il était tentant de reconduire le président.

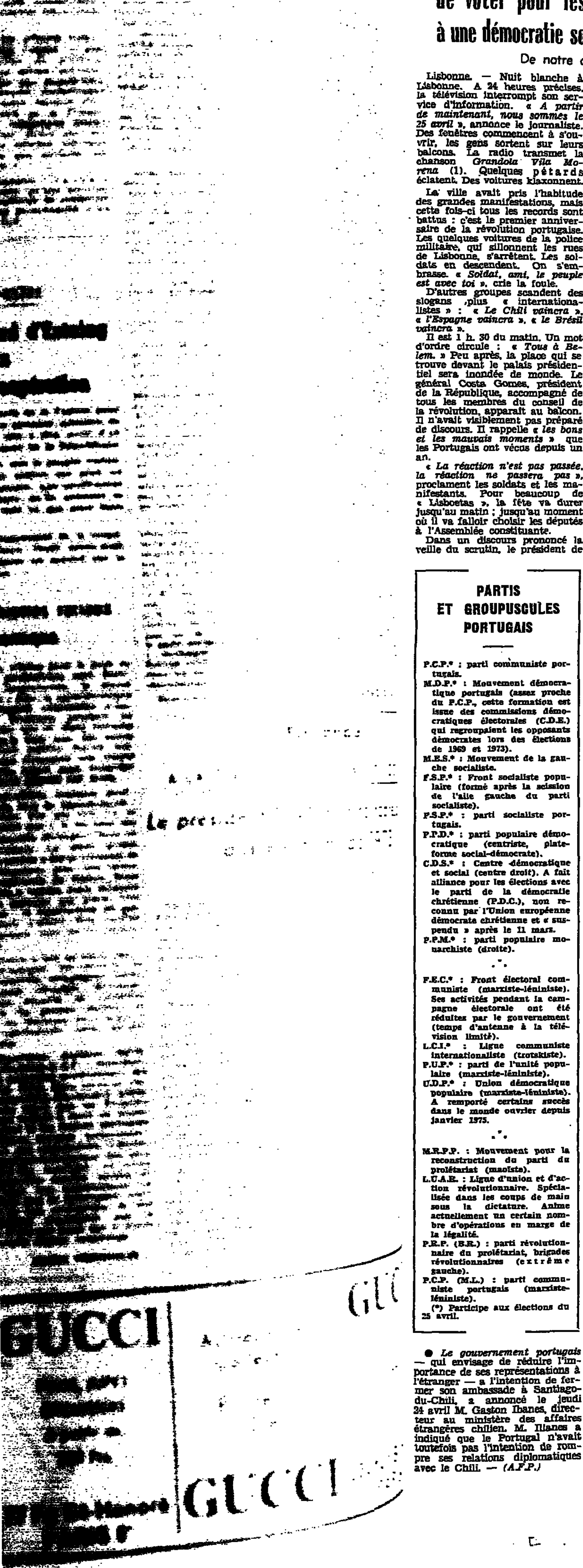
GILLES GERMAIN.











Le président Costa Gomes a demandé aux électeurs de voter pour les partis favorables à une démocratie socialiste et pluraliste

De notre correspondant

Lisbonne. — Nuit blanche à Lisbonne. A 24 heures précises, la télévision interrompt son service d'information. « *A partir de maintenant, nous sommes le 25 avril* », annonce le journaliste. Des fenêtres commencent à s'ouvrir, les gens sortent sur leurs balcons. La radio transmet la chanson *Grandola Vila Morena* (1). Quelques pétards éclatent. Des voitures klaxonnent.

La ville avait pris l'habitude des grandes manifestations, mais cette fois-ci tous les records sont battus : c'est le premier anniversaire de la révolution portugaise. Les quelques voitures de la police militaire, qui sillonnent les rues de Lisbonne, s'arrêtent. Les soldats en descendent. On s'embrasse. « *Soldat, ami, le peuple est avec toi* », crie la foule.

D'autres groupes scandent des slogans plus « internationalistes » : « *Le Chili vaincra* », « *l'Espagne vaincra* », « *le Brésil vaincra* ».

Il est 1 h. 30 du matin. Un mot d'ordre circule : « *Tous à Belem.* » Peu après, la place qui se trouve devant le palais présidentiel sera inondée de monde. Le général Costa Gomes, président de la République, accompagné de tous les membres du conseil de la révolution, apparaît au balcon. Il n'avait visiblement pas préparé de discours. Il rappelle « *les bons et les mauvais moments* » que les Portugais ont vécus depuis un an.

« *La réaction n'est pas passée, la réaction ne passera pas* », proclament les soldats et les manifestants. Pour beaucoup de « Lisboetas », la fête va durer jusqu'au matin ; jusqu'au moment où il va falloir choisir les députés à l'Assemblée constituante.

Dans un discours prononcé la veille du scrutin, le président de la République avait voulu une nouvelle fois préciser quel était, pour son gouvernement, le sens de ce scrutin, qui doit exprimer la « *volonté populaire qui est la véritable source du pouvoir politique* ». Après avoir dénoncé les « *réactionnaires d'extrêmes opposés* », le général Costa Gomes a manifesté son désir de voir les Portugais voter pour les partis « authentiques », ceux qui, poursuivant une voie socialiste, « *nous promettent le pluralisme, essentiel à l'exercice de la liberté* ». « *Voter en conscience est un devoir national* », a-t-il affirmé.

Mais cette « *conscience* » fait, elle aussi, l'objet de diverses interprétations. Ainsi, dans un document intitulé « *Comment ne pas faire le jeu de la réaction et voter pour la révolution* », la « commission de dynamisation » du M.F.A. appelle les électeurs à distinguer deux types de partis : ceux qui prétendent construire « *une démocratie bourgeoise du type occidental* » et ceux qui « *défendent effectivement les classes exploitées* ». Les jeunes militaires de cette commission se prononcent contre les forces politiques qui « *essaient de récupérer la révolution du 25 avril, utilisant des formes beaucoup plus subtiles d'exploitation des classes travailleuses* ».

JOSE REBELO.

(1) Cette chanson, diffusée au petit matin par la station Radio-Club, fut le signal qui déclencha

PARTIS ET GROUPUSCULES PORTUGAIS

P.C.P.* : parti communiste portugais.

M.D.P.* : Mouvement démocratique portugais (assez proche du P.C.P., cette formation est issue des commissions démocratiques électorales (C.D.E.) qui regroupaient les opposants démocrates lors des élections de 1969 et 1973).

M.E.S.* : Mouvement de la gauche socialiste.

F.S.P.* : Front socialiste populaire (formé après la scission de l'aile gauche du parti socialiste).

P.S.P.* : parti socialiste portugais.

P.P.D.* : parti populaire démocratique (centriste, plateforme social-démocrate).

C.D.S.* : Centre démocratique et social (centre droit). A fait alliance pour les élections avec le parti de la démocratie chrétienne (P.D.C.), non reconnu par l'Union européenne démocrate chrétienne et « suspendu » après le 11 mars.

P.P.M.* : parti populaire monarchiste (droite).

F.E.C.* : Front électoral communiste (marxiste-léniniste). Ses activités pendant la campagne électorale ont été réduites par le gouvernement (temps d'antenne à la télévision limité).

L.C.I.* : Ligue communiste internationaliste (trotskiste).

P.U.P.* : parti de l'unité populaire (marxiste-léniniste).

U.D.P.* : Union démocratique populaire (marxiste-léniniste). A remporté certains succès dans le monde ouvrier depuis janvier 1975.

M.R.P.P. : Mouvement pour la reconstruction du parti du prolétariat (maoïste).

L.U.A.R. : Ligue d'union et d'action révolutionnaire. Spécialisée dans les coups de main sous la dictature. Anime actuellement un certain nombre d'opérations en marge de la légalité.

P.R.P. (B.R.) : parti révolutionnaire du prolétariat, brigades révolutionnaires (extrême gauche).

P.C.P. (M.L.) : parti communiste portugais (marxiste-léniniste).

(*) Participe aux élections du 25 avril.

● *Le gouvernement portugais* — qui envisage de réduire l'importance de ses représentations à l'étranger — a l'intention de fermer son ambassade à Santiago-du-Chili, a annoncé le jeudi 24 avril M. Gaston Ibanes, directeur au ministère des affaires étrangères chilien. M. Illanes a indiqué que le Portugal n'avait toutefois pas l'intention de rompre ses relations diplomatiques avec le Chili. — *(A.F.P.)*

LES MODALITÉS DU SCRUTIN

Le scrutin du 25 avril permettra de choisir, parmi deux mille six cents candidats les deux cents cinquante membres de l'Assemblée constituante. Les quelque six millions d'électeurs voteront dans un scrutin de liste à la proportionnelle dont les résultats officiels ne seront connus qu'au début du mois de mai.

Sur les bulletins de vote figurent les noms des partis politiques qui présentent des candidats dans la circonscription et également les symboles de ces partis pour les électeurs illettrés (environ 30 % de la population). L'électeur devra tracer une croix dans une case correspondant au parti qu'il a choisi. S'il dépose son bulletin sans avoir coché aucune case, son vote sera considéré comme blanc.

Les Portugais de l'extérieur peuvent eux aussi élire des députés : un député pour l'Angola, un pour le Mozambique et un député pour l'ensemble des émigrés d'Europe, du Brésil et du Canada.

SYMBOLES DES QUATRE PRINCIPALES FORMATIONS









En raison du grand nombre d'électeurs illettrés, les bulletins des partis se distinguent les uns des autres par un symbole. Nous reproduisons ceux des quatre principales formations : parti socialiste, parti communiste, parti populaire démocratique, Centre démocratique et social.

Les élections portugaises

Le socialisme non aligné du M.F.A.

(Suite de la première page.)

Il n'était pas fatal, au lendemain de la chute du gouvernement Caetano, que l'armée s'oriente vers le socialisme et le neutralisme. Le M.F.A., vainqueur par entraînement et persuasion, n'était encore qu'une modeste avant-garde politisée et d'orientation résolument démocratique. Sa détermination mais aussi les erreurs de calcul des officiers, traditionalistes ou conservateurs, l'ont progressivement entraîné au premier rang. 9 juillet, 28 septembre, 11 mars : les crises, les tentatives de règlements de comptes, les complots lui ont permis, surtout, de reprendre et de relancer le « premier » programme, celui qui avait été rédgié *dans les popotes africaines* et avait dû être édulcoré, à la veille du 25 avril 1974, pour obtenir la caution, alors jugée indispensable, d'un officier de haut rang en la personne du général Spinola.

Le rôle des « miliciens »

On s'interroge pourtant. Comment même une modeste partie d'une armée coloniale au service d'une dictature peut-elle renverser cette dictature, et choisir ensuite de combattre pour la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme ?

Les raisons sont multiples. Mauvaise conscience de soldats mal aimés et engagés dans une « sale guerre » coloniale ; démocratisation de l'accès à l'académie militaire qui provoque, à partir de 1958, un premier brassage dans le corps des officiers de carrière ; enrôlement massif dès 1961 de jeunes universitaires promus sous-lieutenants après trois mois de préparation militaire. Ces « milicianos » doivent, dans l'esprit des dirigeants, renforcer les cadres permanents insuffisants pour affronter la guerre africaine. Mais ces miliciens sont, en grande majorité, frottés de marxisme ou libéraux. Or le rapport actuel dans l'armée portugaise est de dix miliciens pour un officier du cadre permanent.

Une hiérarchie militaire, qui n'était pas coupée du peuple et dont la majorité des membres étaient issus des classes moyennes, a été rapidement politisée par des bataillons de lieutenants et de capitaines dont les sympathies allaient aux partis de gauche interdits par le salazarisme.

Le M.F.A. n'est pas toute l'armée. Pas encore. Il a beaucoup grossi depuis un an en raison de ralliements sincères ou de circonstance. Mais la proportion d'officiers tentés par un retour au « professionnalisme » n'est pas négligeable. Ce courant d'opinion est même représenté au sein du Conseil de la révolution. Minoritaires, en repli, contraints de suivre le mouvement, ces officiers-là peuvent encore jouer un rôle. En outre, la décolonisation, le repli sur la métropole vont accélérer la démobilisation des miliciens. Dans moins de deux ans, le rapport devrait être de un à six. Mais dans l'immédiat c'est l'aile marchante qui donne le ton.

Les relations entre cette aile marchante et les principaux partis politiques depuis un an ont été souvent ambiguës. On s'est, là aussi, beaucoup interrogé.

L'attitude du P.C.P.

Le M.F.A. n'est-il pas le prisonnier, volontaire ou inconscient, d'un parti communiste bien organisé, très lié à l'U.R.S.S., et qui a surgi avec détermination de la longue nuit du salazarisme ? Il apparaît clairement aujourd'hui, et de plus en plus, que c'est le parti communiste qui a suivi le M.F.A. et non pas l'inverse. Le P.C.P. depuis un an a « collé » le plus étroitement possible à l'avant-garde révolutionnaire du *Mouvement* des forces armées, bien plus à gauche que lui. Cette attitude parfois difficile lui a valu la reconnaissance de militaires qui ont apprécié son sens de la discipline, de l'efficacité et son sérieux. Elle lui a permis en contre-partie de s'organiser, de se placer dans l'appareil de l'Etat, de prendre des gages et des assurances dans la perspective, toujours redoutée par les amis d'Alvaro Cunhal, d'un retour de flamme anticommuniste.

La nécessité de « suivre » le M.F.A., de plus en plus à gauche, et la surenchère gauchiste, efficace dans le monde ouvrier, surtout chez les jeunes, expliquent en grande partie une certaine « fuite en avant » du P.C.P. Modifiant ses propres positions modérées et pragmatiques dans le domaine économique et social, il s'est aligné sur les décisions que le M.F.A. a lui-même prises, surtout depuis le 11 mars, sous la pression « spontanée » de bases inorganisées ou échappant en tout cas au contrôle des formations de la coalition gouvernementale.

Alvaro Cunhal bénéficie d'un grand prestige auprès des principaux dirigeants du M.F.A., en raison de son dévouement total à sa cause. Mais le P.C.P. n'échappe pas non plus aux critiques, de plus en plus nettes, suscitées chez les militaires par le tour aigu des querelles entre partis représentés au sein du même gouvernement.

Nationalistes pointilleux, les hommes du M.F.A., qu'ils se sentent plus proches du parti communiste ou que leurs sympathies allient au parti socialiste, ont été agacés par les répercussions à l'étranger des accrochages verbaux entre dirigeants du P.C.P. et du P.S. Ils condamnent ce qu'ils considèrent comme des déclarations « irresponsables » de certains dirigeants politiques contribuant à donner du Portugal une image dramatique et fausse. Mais les accusations répétées, directes ou indirectes, lancées contre le parti communiste, soupçonné de « vouloir prendre le pouvoir », ont fini aussi par produire des effets. Pour répondre à cette offensive, les officiers du conseil de la révolution ont multiplié, ces dernières semaines, les professions de foi neutralistes. L'amiral Rosa Coutinho, à qui le général Costa Gomes, chef de l'Etat, a délégué une partie de ses pouvoirs, a carrément mis en cause d'un même élan « *les deux impérialismes, le soviétique et l'américain* ».

Les débats au sein du groupe dirigeant du M.F.A. sont parfois violents. L'analyse, par le conseil, dans la nuit du 11 au 12 mars, du putsch manqué des amis du général Spinola, a provoqué quelques algarades. En fait, les rapports de force dans les organismes supérieurs du Mouvement des forces armées changent constamment.

On distingue trois groupes principaux : le premier, qui fait d'abord fond sur le parti communiste, comprendrait le général Vasco Gonçalves, premier ministre, travailleur infatigable, nationaliste passionné, fonceur et intransigeant. Le second groupe est plus proche du parti socialiste, encore que certains de ses membres critiquent le comportement et la tactique du comité directeur du P.S. Le troisième groupe, emmené par l'amiral Rosa Coutinho, avocat ardent d'un socialisme à la portugaise — formule également employée par le général Otelo de Carvalho et le major Melo Antunes, a manifestement le vent en poupe.



(Dessin de CHENEZ.)

Les forces armées tiennent les clés de toute évolution. Mais derrière le sigle M.F.A. se cachent des tensions, des luttes de clans et de personnes, des complots. Le glissement à gauche de plus en plus marqué a favorisé de nouvelles prises de conscience : un courant, qui se qualifie de « démocratique » et hostile en fait à la « ligne » actuelle, compterait sur certaines sympathies dans l'armée. Des tracts, dont l'authenticité est difficile à établir, ont circulé dans les casernes, et le Conseil de la révolution ne néglige pas cette éventuelle menace intérieure.

Au sein même du Conseil, c'est la « *révolution permanente* ». Les majorités et les minorités se cherchent, se défont selon les problèmes abordés. Des officiers comme l'amiral Rosa Coutinho, dont l'influence était très modeste il y a un an, sont aujourd'hui au pinacle et préconisent un regroupement politique qui pourrait être le « bras civil » du M.F.A. D'autres, comme le commandant Vitor Alves, l'un des principaux organisateurs du soulèvement du 25 avril, ont failli être écartés du Conseil après le 11 mars.

Le M.F.A. veut bâtir un socialisme portugais non aligné. Il condamne le « *socialisme d'Etat de l'Europe de l'Est, forme monolithique qui ne convient pas au Portugal* », comme il rejette le socialisme « *scandinave, chinois ou cubain* ». Une assemblée plénière d'officiers de marine, de sous-officiers et de marins a défini, la semaine dernière, la « *voie portugaise au socialisme* » par la « *pluralité des partis politiques* » et la « *garantie des libertés démocratiques* ». C'est une formule que ne renie pas Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste, qui a très habilement exploité le « flottement » du conseil de la révolution en affirmant que le « *projet politique du P.S. est le même que celui du M.F.A.* ».

Le « socialisme portugais » préconisé par l'amiral Rosa Coutinho et le major Melo Antunes, nouveau ministre des affaires étrangères, exclut le parti unique. L'amiral a même une formule : il parle d'un « *socialisme arc-en-ciel* ». Mais le M.F.A. ne peut pas, pendant longtemps, aller seul dans cette direction. En parlant de « M.F.A. en civil », l'amiral Rosa Coutinho songeait à un éventuel regroupement de toutes les forces de la gauche socialiste dont l'influence sur l'avant-garde des forces armées portugaises est bien plus grande depuis un an que celle des partis communiste et socialiste. Le scrutin du 25 avril montrera peut-être comment et à quelles conditions ce reclassement pourrait s'opérer.

MARCEL NIEDERGANG.

L'évolution de la situation a provoqué un débat très animé au Conseil de l'Europe

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — « *Nous nous réjouissons de voir arriver le jour où ce pays remplira les conditions nécessaires pour devenir membre de plein droit du Conseil de l'Europe.* » Cette déclaration de M. Karl Czernetz (socialiste autrichien), nouveau président de l'assemblée parlementaire des Dix-Huit, résume les vœux émis par la plupart des orateurs au cours du débat très animé du jeudi 24 avril sur la situation au Portugal. Les discussions ont surtout montré, selon M. Czernetz, « *un esprit d'encouragement et de solidarité à l'égard des Portugais libérés de quarante-huit ans d'oppression (...) Nous sommes convaincus*, a ajouté le président, *qu'ils poursuivront leur lutte pour la démocratie et les droits de l'homme, et s'opposeront à toute mesure qui pourrait conduire au remplacement de l'ancienne dictature par une nouvelle* ».

Démocratie et droits de l'homme, tels ont été les thèmes majeurs du débat dans lequel sont intervenus une trentaine d'orateurs, car ces concepts, le deuxième surtout, conditionnent une éventuelle admission du Portugal à l'organisation des Dix-Huit.

Les orateurs ont évidemment apprécié de façon très différente la situation dans ce pays. Inquiétude, rappel de principes, condamnation nuancée, ont été exprimés par les chrétiens-démocrates, les libéraux ou les conservateurs. Encouragement et compréhension pour les difficultés furent le thème de la plupart des interventions socialistes, tandis que le porte-parole communiste reprochait à l'assemblée son « *ingérence dans les affaires intérieures du Portugal* ».

M. Aubert (social-démocrate suisse), avait résumé l'opinion de la commission politique dont il était le rapporteur : angoisse et appréhension à propos d'une évolution vraiment démocratique dans ce pays depuis l'institutionnalisation du M.F.A. M. Aubert a vivement dénoncé la mesure d'interdiction frappant le parti démocrate-chrétien au Portugal.

Selon le rapporteur, il faut tout de même tenir largement compte des aspects positifs : décolonisation rapide, absence d'effusion de sang, existence de très larges libertés personnelles. Le rôle du Conseil de l'Europe, a-t-il affirmé, est de maintenir le dialogue. « *Plus que jamais le Portugal a besoin de la compréhension et de la patience de l'Europe ainsi que d'une aide matérielle. Le Conseil de l'Europe doit garder les bras ouverts et espérer la présence prochaine du Portugal* », a conclu l'orateur.

J.-C. HAHN.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● CINQ PERSONNES ONT ETE TUEES PAR LA POLICE de Cordoba le 22 avril. Il s'agit, selon les autorités, de membres de l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) qui s'étaient embusqués sur les toits d'édifices proches de la prison San-Martin, afin de couvrir une évasion collective de guérilleros. Plusieurs autres civils ont été blessés ; une cinquantaine d'arrestations ont été opérées. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Grande-Bretagne

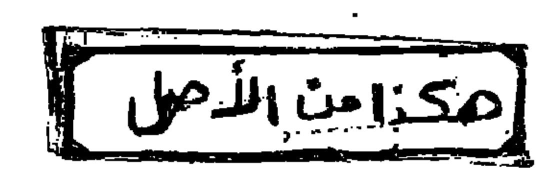
● EN GRANDE-BRETAGNE, les prix de détail ont augmenté de 2 % en mars. La hausse des produits alimentaires — 3,9 % — a été la plus forte qui a été enregistrée depuis vingt ans. En mars, par rapport à mars 1974, les prix ont augmenté de 21,2 %, dépassant pour la première fois le seuil des 20 %. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● DEUX CENTS INSURGES THAILANDAIS ont attaqué, dans la nuit du mercredi 23 au jeudi 24 avril, un poste de police à Don-Yanang (province de Nong-Khai), dans le nord-est de la Thaïlande. Douze policiers — dont un colonel et un commandant — ont été tués.

Turquie

● DE NOUVEAUX AFFRONTEMENTS à l'université d'Istanbul ont fait, le jeudi 24 avril, un mort et des dizaines de blessés, dont quatre sont gravement atteints. Plus de trois cents étudiants sont placés en garde à vue. Tel est le bilan des sanglantes échauffourées entre étudiants de gauche et de droite, au cours desquelles la police anti-émeutes s'est particulièrement distinguée par sa brutalité envers les premiers. — *(Corresp.)*



EUROPE

L'ÉCHEC DE LA PRISE D'OTAGES

Bonn a refusé de céder aux terroristes

(Suite de la première page.)

Mais les délibérations ont été beaucoup moins longues qu'il y a deux mois. Après quatre heures de réunion et un conseil des ministres extraordinaire, la décision de ne pas céder aux exigences des terroristes était prise. En arrivant à la chancellerie, au milieu de l'après-midi de jeudi, M. Willy Brandt, président du S.P.D., avait déclaré : « *Il s'agit maintenant de redoubler d'efforts pour maintenir la sécurité intérieure.* » Cette phrase donne le ton des réflexions des dirigeants allemands, bien qu'un silence total ait été gardé sur les positions de chacun.

L'opposition a été étroitement associée aux décisions, bien que cette fois la vie d'un de ses dirigeants ne fût pas en danger. Il était politiquement nécessaire pour le gouvernement de faire partager à tous les partis une position de fermeté lourde de conséquences politiques. Le porte-parole du gouvernement comme celui de la démocratie chrétienne ont souligné que la décision avait été prise à l'unanimité. M. Schmidt devait expliquer les raisons qui ont dicté la conduite des responsables, ce vendredi matin dans une déclaration au Bundestag. Une de ces raisons est d'ores et déjà claire : l'Etat ne peut pas céder partout et toujours, se pliant à un chantage perpétuel dont l'enjeu serait toujours plus élevé.

Il semble, cependant, que les autorités de Bonn aient été surprises par la rapidité du dénouement. Jeudi à 22 heures, M. Boelling, secrétaire d'Etat à l'information, tout en se refusant à toute déclaration sur le fond, avait dit : « *Le délai fixé par l'ultimatum ne peut être tenu. La suite des négociations se trouve entre les mains du gouvernement suédois.* » On s'attendait ici à de longs pourparlers pour éviter le pire. Des divergences sur la stratégie à adopter étaient, d'autre part, apparues entre le chancelier Schmidt et M. Palme, premier ministre suédois. Celui-ci aurait plaidé pour plus de souplesse.

L'enlèvement de M. Lorenz apparaît aujourd'hui comme la répétition générale d'une opération de plus grande envergure, qui aurait pour but la libération de tous les détenus du groupe « Baader-Meinhof », y compris les « plus durs », Andreas Baader, Ulrike Meinhof, Gudrun Esslin et Jan-Carl Raspe.

Les terroristes de Stockholm sont-ils aussi les ravisseurs de M. Lorenz ? Il y a peu, la police de Berlin pensait que les ravisseurs n'avaient pas pu quitter la ville, mais au début du mois de mars, la police suédoise avait trouvé une piste dans le sud du pays.

Le « commando Holger Meins » avait déjà fait parler de lui le 16 novembre, en mettant le feu au consulat allemand de Florence. Le 8 février, une brigade « Holger Meins » jetait des cocktails Molotov contre la représentation de Mercedes à Paris. Les mêmes groupes adoptent des noms différents et leur composition varie selon les circonstances. Cela ne facilite évidemment pas le travail de la police.

DANIEL VERNET.

Le film des événements

Jeudi 24 avril

12 h. (heure de Paris) : un coup de téléphone du consulat d'Allemagne fédérale à Stockholm prévient la police qu'une personne a été tuée et plusieurs autres prises en otages à l'ambassade.

13 h. : une dizaine de personnes parviennent à quitter les locaux de phone à l'Agence France-Presse en chées.

13 h. 10 : l'un des agresseurs téléphone à l'agence France-Presse en précisant que le « commando Holger Meins » a engagé cette opération pour obtenir la libération des membres du groupe Baader-Meinhof emprisonnés en Allemagne fédérale.

13 h. 50 : l'agence suédoise de presse annonce que l'ambassadeur de R.F.A., M. Dietrich Stoecker, se trouve parmi les otages ainsi que l'attaché militaire, le lieutenant-colonel Andreas von Mirbach. Les agresseurs ont menacé d'exécuter ce dernier si les locaux de l'ambassade ne sont pas immédiatement évacués.

14 h. : A Bonn, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, forme un état-major de crise.

16 h. 30 : l'attaché militaire allemand, blessé, est transféré dans un hôpital après accord entre le commando et la police.

16 h. 35 : entretien téléphonique entre le premier ministre suédois, M. Olof Palme et M. Genscher.

16 h. 33 : l'attaché militaire meurt de ses blessures.

18 h. : le gouvernement suédois tient une réunion extraordinaire.

18 h. 5 : les exigences des terroristes sont communiquées par téléphone : libération des vingt-six détenus du groupe Baader-Meinhof ; mise à la disposition de ces derniers d'un Boeing-707 de la Lufthansa sur l'aéroport de Francfort, qu'ils devront quitter avant minuit, munis chacun d'une somme de 20 000 dollars.

19 h. : réunion extraordinaire du cabinet allemand, sous la présidence du chancelier Schmidt.

20 h. 20 : les membres du commando refusent de discuter avec la police et déclarent qu'ils prendront contact, quand cela sera nécessaire, avec les « interlocuteurs de leur choix ».

21 h. 20 : dix spécialistes de la police fédérale allemande et du ministère des affaires étrangères arrivent à Stockholm à bord d'un avion militaire.

22 h. : on apprend à Stockholm que Bonn refuserait de relâcher les membres du groupe Baader-Meinhof.

22 h. 5 : les membres du commando annoncent qu'ils exécuteront un otage toutes les heures, à partir de 23 h., tant que leurs exigences ne seront pas satisfaites.

22 h. 20 : des rafales de mitraillette sont tirées à l'intérieur de l'ambassade.

22 h. 50 : le gouvernement suédois décide d'entamer des négociations avec le commando.

22 h. 55 : retour à Bonn du président de la République fédérale, M. Walter Scheel, qui a écourté sa visite officielle en France.

23 h. 50 : de violentes explosions se produisent à l'intérieur de l'ambassade. La moitié des bâtiments sont en flammes. Cinq terroristes sont arrêtés dans le parc proche de l'ambassade.

Vendredi 25 avril

0 h. 30 : rafales de mitraillette à l'intérieur de l'ambassade. Un sixième membre du commando est arrêté. La police et les pompiers pénètrent dans les locaux.

1 h. 30 : la télévision suédoise annonce qu'un septième terroriste, grièvement blessé, a été arrêté et transporté à l'hôpital. Les terroristes étaient au nombre de sept : six ont été arrêtés, le septième s'est suicidé, révèle le premier ministre suédois, M. Olof Palme.

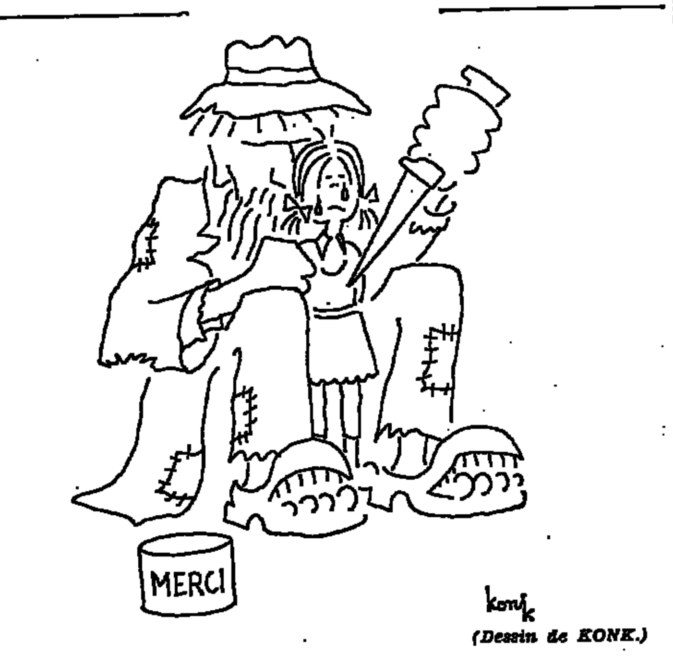
7 h. : le corps d'une troisième victime est découvert dans l'ambassade. Environ trente blessés ont été transportés dans les hôpitaux de Stockholm. Plusieurs d'entre eux seraient dans un état grave.

Espagne

● *Une fusillade* entre des policiers et des membres de l'organisation basque ETA a fait un mort et un blessé, le jeudi 24 avril, à Saint-Sébastien. Le blessé, M. Jose Miguel Golburu Mendizabal, 25 ans, a été arrêté. Il figurait sur la liste des suspects dressée par la police espagnole après l'attentat qui a coûté la vie à l'ancien premier ministre, l'amiral Carrero Blanco. Le militant qui a été tué, Miguel Gardoki, résidait habituellement à Saint-Jean-de-Luz. — *(A.F.P., Reuter.)*

Tchécoslovaquie

● *Le comité central du parti communiste*, réuni jeudi 24 avril, a décidé de libérer M. Jan Simek de ses fonctions de secrétaire général du comité du parti pour la région de la Bohême occidentale et de le remplacer par M. Josef Mevald. — *(A.F.P.)*



(Dessin de KONK.)





EUROPE

DE STOCKHOLM

Des membres du commando auraient été mêlés à l'enlèvement de M. Lorenz à Berlin

De notre correspondant

Stockholm. — Pendant toute la journée de jeudi, le premier ministre suédois, M. Olof Palme, a été en contact régulier avec le chancelier Schmidt, en se gardant, semble-t-il, d'exercer la moindre pression. Après le refus définitif des autorités de Bonn de satisfaire aux exigences du commando, la conduite de l'affaire revenait entièrement à la police et au gouvernement suédois. C'est le ministre de la justice, M. Geijer, qui mena personnellement les pourparlers avec les terroristes. Il leur proposa un sauf-conduit pour une destination de leur choix, en échange de la libération des otages, mais ces négociations devaient se solder par un échec.

Le bruit avait couru, il y a quelques semaines, que les ravisseurs du chef de la C.D.U. de Berlin-Ouest, M. Peter Lorenz, se trouvaient en Scanie et il n'est pas impossible, selon la police, que certains d'entre eux soient les auteurs de l'opération de Stockholm.

« *Ces événements, œuvre d'une petite secte sans scrupule, nous rappellent tragiquement la présence et la réalité de la violence* », a déclaré le premier ministre, au cours d'une conférence de presse tenue au milieu de la nuit, peu après le dénouement du drame. « *Il est extrêmement difficile*, a-t-il ajouté, *pour une société démocratique qui reconnaît la libre circulation des hommes de se protéger contre des actes de ce genre. Une telle société ouverte a ses faiblesses, car elle ne veut et ne peut pas employer les mêmes méthodes que les terroristes. Mais elle vient aussi de montrer sa force, car nous avons pu, dans la mesure du possible, sauver des vies humaines.* »

Le gouvernement n'a pas encore pris position sur l'éventuelle extradition des terroristes. Il semble vouloir d'abord attendre les résultats des interrogatoires et de l'enquête. — A.D.

La « bande »

Regroupant des extrémistes de gauche partisans de l'action armée et souvent qualifiés de « Tupamaros allemands », *la* « bande Baader-Meinhof » *défraye la chronique depuis plusieurs années en République fédérale. Outre les militants qui lui ont donné son nom, Andreas Baader et Ulrike Meinhof, une trentaine de membres présumés de ce groupe sont actuellement en prison en R.F.A. Les terroristes de la* « Fraction de l'armée rouge » *ont à répondre d'un nombre impressionnant de chefs d'accusation énumérés dans un dossier de plus de cinq cents pages : six attentats à la bombe ayant coûté la vie à quatre personnes, cinquante-quatre tentatives de meurtre, des attaques de banques et des cambriolages de mairies pour se procurer des faux papiers. Le procès doit s'ouvrir à Stuttgart le 21 mai. La police recherche, en outre, deux cent cinquante-deux suspects et fait état de contacts dans quatorze pays.*

Après l'assassinat, à Berlin-Ouest, du juge von Drenkmann, le 10 novembre 1973, puis l'enlèvement, dans la même ville, du dirigeant chrétien-démocrate Peter Lorenz, le 27 février dernier, par un commando dont les membres ont obtenu la libération de cinq détenus et n'ont pas été retrouvés, il est apparu que la « bande » *disposait encore de moyens importants. Les terroristes, actuellement détenus, avaient engagé une grève de la faim le 13 septembre 1974 et y avaient mis un terme le 7 février dernier. Le 9 novembre, l'un d'entre eux, Holger Meins, était mort et l'assassinat du magistrat berlinois, le lendemain, était destiné à le* « venger ».

PROCHE-ORIENT

M. JEAN SAUVAGNARGUES : LA FRANCE SERAIT DISPOSÉE A PARTICIPER A LA CONFÉRENCE DE GENÈVE.

L'audition de M. Sauvagnargues jeudi 24 avril par la commission des affaires étrangères du Sénat a porté, outre l'Indochine (voir page 9), notammen tsur le Proche-Orient.

M. Sauvagnargues a regretté que la négociation « à petits pas » de M. Kissinger ait échoué, même si notre pays n'était pas partisan de cette méthode. « *Si nous estimons que seule une solution globale doit intervenir, finalement, tout progrès, même partiel, servirait la cause de la détente dans cette région* », a-t-il dit.

Le ministre estime que la « solution globale » devrait comporter des « *garanties effectives et concrètes par la communauté internationale, et en particulier par les grandes puissances* », à négocier à la conférence de Genève. La France serait disposée à participer à cette conférence si on le lui demande, a dit le ministre. Rien n'empêche d'ailleurs, a-t-il suggéré, de combiner la méthode des « petits pas » avec la conférence de Genève et de ménager des « étapes » dans l'application d'une solution globale.

Après le Yémen du Nord

LE GÉNÉRAL NEMEIRY INVITE LES JUIFS QUI ONT ÉMIGRÉ EN ISRAEL A RENTRER AU SOUDAN.

Après le gouvernement de la République arabe du Yémen (du Nord) (*le Monde* du 22 avril), le chef de l'Etat soudanais, le général Nemeiry, vient d'inviter tous les juifs qui ont émigré du Soudan en Israël à regagner leur pays et à y « *bénéficier de tous leurs droits de citoyens* ».

Dans une déclaration publiée par le quotidien jordanien *Al Sabah*, le président soudanais a indiqué que certains d'entre eux — sans donner d'autres précisions — étaient déjà retournés au Soudan.

« *Notre appel aux juifs qui ont émigré en Israël*, a poursuivi le président Nemeiry, *prouve que nous ne sommes pas contre le judaïsme en tant que religion, mais contre le sionisme, conviction politique basée sur l'expansionnisme et le refus d'accorder au peuple palestinien le droit de décider de son sort et de rentrer chez lui.* » — (A.F.P.)

● *L'association Amitiés Afrique-Israël* (B.P. 216 R/5, 67005 Strasbourg-Cedex) tiendra son premier colloque dimanche 27 avril au Centre communautaire israélite, 19, boulevard Poissonnière, 75009 Paris, à 14 h. 30. Il sera présidé par M. Daniel Mayer, président de la Ligue des droits de l'homme (à qui doit succéder, le 1er mai, M. Henri Noguères).

OCÉAN INDIEN

Aux Comores

Le président de la Chambre des députés donne sa démission

M. Mouzaoir Abdallah a démissionné, le samedi 19 avril, de son poste de président de la Chambre des députés de l'archipel des Comores. Une semaine auparavant, il avait envoyé à l'Elysée, au secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, et à la commission des lois du Palais-Bourbon des télégrammes pour demander que le Parlement français confie le plus rapidement possible à une conférence constitutionnelle comorienne le soin d'élaborer un projet de constitution. Le président de la Chambre considère, en effet, que l'archipel « *se trouve dans une situation de vide juridique* » à la suite de la déclaration radiodiffusée du président du conseil de gouvernement de l'archipel, le 11 avril dernier. Ce dernier avait affirmé à cette occasion que la Chambre des députés ne pouvait pas être assemblée constituante car cela outrepasserait le cadre des accords conclus entre la France et les Comores.

Selon l'agence France-Presse, vingt-cinq des trente-neuf députés que compte la Chambre des députés de Moroni désapprouveraient la position prise par le président de l'Assemblée.

Le problème de Mayotte

Le 22 décembre 1974, la majorité de la population de l'archipel des Comores s'est prononcée en faveur de l'indépendance au cours d'un référendum. Seuls les habitants de l'île de Mayotte se sont prononcés en sens inverse par plus de 63 % des suffrages. Il appartient maintenant au Parlement français de tirer les conséquences de ce scrutin.

Il n'est pas certain que la Chambre, compte tenu de son ordre du jour, puisse se prononcer et le débat pourrait être renvoyé à la session prochaine. Etant donnée la position prise par les habitants de Mayotte, les autorités françaises souhaitent que soit organisée une large décentralisation afin que soient respectés tout à la fois le souci d'unité qui anime la plupart des responsables politiques et la revendication d'une certaine autonomie pour chaque île.

Le président du conseil de gouvernement, M. Ahmed Abdallah ne paraît pas partisan d'une telle solution. Depuis la mi-février, une « table ronde » qui réunit tous les partis de l'archipel a pour tâche de jeter les bases d'un texte constitutionnel. Paralysée par des querelles de procédure, elle sert en fait d'alibi et n'a pas permis de progresser alors que M. Ahmed Abdallah a fait préparer par des experts au moins deux projets de textes dont il a seulement dit aux journalistes qu' « *ils surprendraient tout le monde* ».

C'est contre cette façon de procéder que M. Mouzaoir Abdallah, le président de la Chambre des députés entend protester. Dans une lettre qu'il nous a adressée, il nous précise qu' « *un avant-projet de constitution a déjà été préparé à la Chambre et qu'il vient d'être soumis à de nombreux responsables politiques de diverses tendances* ». Il poursuit : « *Très bien accueilli, cet avant-projet qui organise une très large décentralisation ne convient certainement pas au président du gouvernement. Ce dernier souhaite d'ailleurs sans doute préparer et faire adopter par un référendum plébiscitaire après l'indépendance une constitution où le contrôle de l'exécutif serait des plus réduits.* » M. Mouzaoir Abdallah ajoute enfin : « *On peut réellement craindre une déclaration unilatérale de l'indépendance au mois de juillet si le Parlement français négligeait la question des Comores. Cette déclaration serait catastrophique et ouvrirait la voie à la dictature.* »

Une délégation des partis d'opposition se trouve par ailleurs actuellement à Paris et a pris contact avec des parlementaires. — D. J.

AFRIQUE

Tchad

Un nouveau dirigeant se félicite du rôle de certains Français dans le coup d'État

De notre envoyé spécial

N'Djamena. — Prenant la parole le dimanche 20 avril, à N'Djaména, une semaine jour pour jour après le coup d'Etat, le chef d'escadron de gendarmerie Kamoungé, l'un des hommes forts du nouveau régime a paru impliquer certains militaires français dans le putsch. « *L'ancien président Tombalbaye*, a-t-il dit devant quinze mille personnes massées place de l'Indépendance et devant les micros de Radio-Tchad, *était un grand naïf. Il payait des mercenaires pour nous surveiller, mais en fait c'est nous que ces gens-là renseignaient.* »

La plupart des observateurs ont vu dans ces propos une allusion au rôle joué par le commandant Camille Gourvenec et son équipe. Il est vrai que cet officier et ses hommes ne servaient officiellement l'ancien président qu'à titre individuel et étaient tous, en principe, démissionnaires de l'armée française. Toutefois, ce Français, qui commandait la garde nationale et nomade et dirigeait le Centre de coordination et d'exploitation du renseignement (C.C.E.R. — services de renseignements tchadiens), a été aussitôt confirmé dans ses fonctions par les nouveaux maîtres du pays, puis désigné comme membre de la commission militaire, la plus importante des quatre commissions d'études et d'enquêtes créées ces jours-ci. Dans les heures qui suivirent le putsch, les bruits les plus extravagants avaient couru à N'Djaména sur sa « *disparition tragique* », tant il était considéré, jusque-là, comme un élément de l'ancien régime.

Ce retournement spectaculaire n'est-il lié qu'à la personnalité de son auteur ? En tout cas, le commandant Gourvenec était admirablement placé pour choisir d'informer tel ou tel et pour assurer ou non certaines liaisons. Il suffisait, en l'occurrence, que les militaires tchadiens aient reçu l'assurance que les forces françaises, stationnées à N'Djaména, n'interviendraient pas en faveur de Tombalbaye pour qu'ils décident de risquer l'aventure. Il n'était pas possible, en raison de l'importance de son assistance technique à l'armée tchadienne, que la France ignorât ce qui se tramait. C'est en toute connaissance de cause que le président menacé n'aurait pas été mis en garde.

Qu'elle ait ou non participé à l'affaire, il apparaît clairement, d'autre part, que la France avait intérêt à la chute du régime de Tombalbaye, particulièrement si le bénéfice devait en revenir, comme c'est pour l'instant le cas, à une équipe d'officiers supérieurs formés dans les écoles et souvent dans les rangs de l'armée française. Paris peut, en effet, escompter entretenir désormais de bien meilleures relations avec les dirigeants tchadiens.

Malgré une politique de réduction des effectifs consécutive à la fin officielle de l'intervention contre les rebelles en 1972, la présence militaire française est encore importante. Deux mille hommes environ servent toujours au Tchad, auxquels s'ajoutent au moins deux cents assistants techniques servant sous l'uniforme de l'armée tchadienne (certains observateurs citent des chiffres beaucoup plus importants) et, d'autre part, les quelques dizaines de mercenaires de la garde nationale et nomade.

Cependant, alors que cette présence valait à Paris les critiques de plus en plus sévères de larges secteurs de l'opinion tchadienne et internationale, le président Tombalbaye s'était, en fait, engagé, pour des raisons personnelles, dans une politique qui menaçait gravement, à terme, l'influence française dans le pays. Etranger aux problèmes des provinces du Nord, où il s'était toujours senti, comme la plupart de ses compatriotes saras, en milieu hostile, il s'était résigné, depuis la fin de l'intervention militaire française contre les rebelles, à ne plus contrôler que le « Tchad fertile », c'est-à-dire les provinces du sud, d'où il était originaire, et celles du Centre, où se trouve la capitale. Il abandonna peu ou prou le Nord désertique, pourtant riche, semble-t-il, en uranium et autres minéraux rares non exploités.

Le renforcement de son contrôle sur le pays non islamisé exigeait une reprise en main des élites, dont la « révolution culturelle » devint l'instrument privilégié. La remise en honneur du « youdo », ensemble de rites initiatiques, toucha les hauts fonctionnaires et plus seulement les adolescents. La police, renforcée par une assistance technique marocaine, était spécialement chargée de neutraliser les éléments les plus récalcitrants.

Par ailleurs, une relance spectaculaire de la culture du coton avait pour objet de procurer des moyens financiers suffisants à l'Etat, dans l'attente des revenus du pétrole que les Amércains — était-ce une coïncidence ? — étaient en train de découvrir et peut-être à la veille de mettre en exploitation dans le Sud, dans la région de Doba, proche de la République Centrafricaine (1).

Quant au Nord, il semble bien que Tombalbaye avait pris le parti d'en brader une partie à la Libye en échange de sa tranquillité. Il est à peu près certain, en effet, que Tripoli avait obtenu comme prix de la cessation de son aide au FROLINAT (Front national de libération) en 1972, la reconnaissance, par l'ancien président, du tracé frontalier établi avant guerre par les accords Mussolini-Laval, contestés par la France après le déclenchement des hostilités contre l'Italie fasciste. Cette ligne, comme on peut le constater sur toutes les cartes libyennes officielles, passe à 200 kilomètres au sud de la frontière tchadienne fixée par la France à l'époque coloniale. Or, c'est à la fin de 1972 que les Libyens ont établi une base militaire à Aozou, seule localité de cette zone désertique de 200 kilomètres de large. Des pilotes français nous ont laissé entendre que cette base a été dotée de missiles sol-air.

La frontière ainsi fermée au nord, comme elle l'avait été un peu plus tôt à l'est, à la suite d'un accord avec Khartoum, les rebelles du FROLINAT se retrouvaient sans grands moyens. Seules, les bandes Toubous d'Issène Habre, concentrées dans la région de Bardaï, maintiennent leur dissidence. Ailleurs, l'insécurité étant relative et épisodique, les accrochages se faisaient de plus en plus rares

De ce fait, l'armée tchadienne perdait de son utilité. Tombalbaye entreprit de l'affaiblir, et ses chefs se sentirent menacés. Du même coup, la présence de l'armée française risquait de devenir moins nécessaire aux yeux du chef de l'État, la protection de son régime pouvant être assurée grâce au développement des forces de police, notamment des fameuses Compagnies tchadiennes de sécurité (C.T.S.).

Or, Paris, voyant déjà de fructueuses possibilités pétrolières au Sud et minières au Nord risquer de lui échapper, souhaitait conserver au moins pour un temps la base aérienne de N'Djamena, centre du dispositif militaire subsistant en Afrique centrale et, nous a-t-on assuré, base aérienne importante pour ses forces de Djibouti.

PIERRE BIARNES.

(1) Il s'agit de la CONOCO (Continental Oil Company) à laquelle, au Tchad, s'est associée la Shell

Cameroun

● *Selon un texte parvenu à Genève* et signé par M. Woungly-Massaga, responsable du parti clandestin de l'Union des populations camerounaises (U.P.C.) depuis l'exécution d'Ernest Ouandié en 1971, Mme Marthe Moumié, veuve de Félix Moumié, ancien chef de l'U.P.C., assassiné à Genève le 3 novembre 1960, aurait été extradée de Guinée-Equatoriale et serait détenue sans jugement depuis cinq ans à Yaoundé. Le texte de l'U.P.C. conclut : « *Marthe Moumié partage le sort des trente mille détenus politiques qui meurent à petit feu dans les prisons de M. Ahidjo.* »

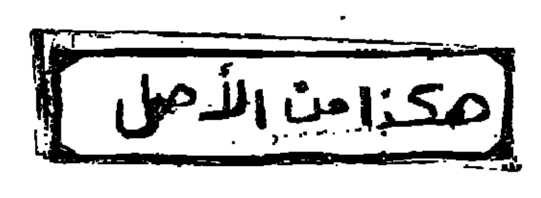












DIPLOMATIE

LA FORCE NUCLÉAIRE FRANÇAISE ET LA « DOCTRINE SCHLESINGER »

par MICHEL TATU

(Suite de la première page.)

Une graduation est ainsi introduite dans la guerre nucléaire, de façon à retarder au maximum le carnage général. Il *faut préciser aussi que ce retargeting* n'est pas fait une fois pour toutes, mais qu'il peut et doit être modifié en permanence, en fonction des nécessités et du type de crise à laquelle les dirigeants doivent faire face. Les moyens techniques nécessaires à cette fin ont été prévus (1).

Une telle doctrine ne peut évidemment convenir qu'à un pays disposant de plusieurs milliers d'ogives nucléaires, comme les États-Unis (c'est d'ailleurs en grande partie parce qu'il fallait trouver un emploi à cet arsenal démesuré qu'elle a été énoncée). La France ne peut s'offrir ce luxe. Disposant de moins de cent vecteurs stratégiques, elle ne peut qu'aller droit aux cibles les plus « payantes » en matière de dissuasion : les grandes villes de l'ennemi. La disproportion des deux forces est moins ridicule qu'il y paraît puisque ces cent vecteurs, même partiellement utilisés, pourraient causer d'effroyables ravages (2). C'est là ce que l'on appelle le « pouvoir égalisateur de l'atome ». Mais il en découle deux différences importantes :

1) Un président français devrait prendre, *en cas d'« échec de la* dissuasion », c'est-à-dire face à une agression de nature à entraîner l'emploi de l'arme nucléaire, une décision plus grave que son homologue américain. Non pas que les États-Unis ne courraient pas les mêmes risques s'ils faisaient le même choix. Il faudrait simplement plus de moyens pour détruire leurs villes que pour anéantir la France, et les Soviétiques n'en *manquent* pas. Mis, précisément, en vertu de la doctrine Schlesinger, M. Ford aurait la possibilité de montrer sa détermination sans pour *autant tuer en masse* la population ennemie et, par conséquent, s'attirer le même sort. Il faut donc, de la part du « petit », plus de volonté ou plus de propension au suicide que *chez le* « grand » ; il lui faut surtout en convaincre son adversaire pour que celui-ci n'éprouve pas la tentation de tester cette volonté. Le général de Gaulle avait réussi à imposer cette « perception » de lui-même : on le savait capable d'appuyer sur le bouton. On ne peut dire que M. Giscard d'Estaing soit aussi « crédible » sur ce point.

Une décision plus grave en un temps plus court

2) Cette décision plus grave devra, en outre, être prise dans un *délai beaucoup plus bref*. Un président américain sait que, même après une attaque massive contre ses moyens nucléaires, il lui en restera toujours assez pour infliger une riposte dévastatrice. Il peut se donner le temps de la réflexion et d'une meilleure information avant de riposter. Un président français devra songer, en cas de crise, qu'il n'a que deux sous-marins en patrouille et que l'ennemi est en train de les rechercher avec la fébrilité que *l'on devine. Toute minute perdue* le rapproche du moment où il risque de se trouver désarmé. En outre, un délai minimum de deux minutes environ est nécessaire entre chaque lancement de missiles par un même sous-marin, alors qu'un seul tir suffit à le faire repérer. Il est donc rien moins que sûr de pouvoir aller jusqu'au bout de sa mission... Cette servitude, il est vrai, est commune aux autres forces, mais elle est évidemment plus contraignante *pour une puissance aux* moyens limités.

Pourtant, il est une notion introduite par M. Schlesinger qui doit s'imposer à toutes les puissances nucléaires, petites et *grandes. Le mérite du chef actuel* du Pentagone est, en effet, d'avoir introduit un calcul rationnel dans un domaine qui en manquait curieusement jusqu'ici, celui de « l'après-dissuasion ». *Pendant* trop longtemps, on a considéré que le passage à l'échange nucléaire était un peu la fin de l'histoire et de la civilisation, que la guerre serait conduite sans autre but que la destruction totale de l'ennemi. M. Schlesinger estime au contraire que le franchissement du seuil nucléaire ne marque pas l'arrêt de l'escalade, ni donc de la dissuasion. Un tir nucléaire n'a de sens que si, en même temps qu'il inflige à l'ennemi *un dommage plus ou moins* catastrophique, il lui transmet en même temps un « message » annonçant d'autres tirs plus graves s'il n'y a pas recul de sa part, arrêt de l'agression ou négociation. A défaut, la décision d'emploi est irrationnelle, donc *a priori* non crédible et l'agresseur éventuel ne se sentira pas véritablement dissuadé.

Il en va de même pour la France : comment le maréchal Gretchko, par exemple, croira-t-il à un *éventuel emploi* par la France de sa force nucléaire si elle ne doit servir qu'à « mourir en beauté », si ses dirigeants n'ont rien à lui demander ? Et comment pourraient-ils lui demander quelque chose si, dessaisis une fois pour toutes de leurs atouts, ils n'ont rien à offrir en échange d'éventuelles concessions ?

Des moyens fractionnés

Il faut donc que la dissuasion *continue de jouer au-delà du* franchissement du seuil, et, pour cela, que toute force nucléaire puisse être *fractionnée*. La France ne peut aller, bien entendu, jusqu'au raffinement de M. Schlesinger, *qui pousse* le fractionnement à l'infini, tout en gardant en réserve, jusqu'au bout, de quoi détruire la totalité des villes soviétiques. Mais elle doit, même *si elle s'en prend tout de suite* à des villes, garder ce qu'il faut pour en attaquer d'autres, de manière à amener l'adversaire à composition par la menace de dommages supérieurs. Ce sera aussi le seul moyen d'éviter une riposte totale de celui-ci, alors que le « spasme » déclenché en une fois avec l'ensemble des moyens nucléaires — ce que Hermann Kahn appelait par un vilain jeu de mots le « wargasm » — entraînerait quasi automatiquement la destruction *complète de notre* pays.

Compte tenu de la faiblesse des moyens français et de leur vulnérabilité, *cet impératif* pose de redoutables problèmes. Le bien-fondé d'une force nucléaire n'est pas en cause pour autant, puisqu'aucun agresseur éventuel ne peut écarter d'un cœur léger le risque de perdre une seule de ses villes, et qu'il restera toujours dans son esprit une incertitude salutaire. Mais, pour passer à un bon niveau de crédibilité, de sérieux efforts sont encore nécessaires : il y faudrait non pas six sous-marins, comme le prévoit le programme *actuel*, mais une bonne dizaine, de manière que cinq au moins d'entre eux soient en patrouille à tout moment. Il faudra aussi, fort probablement, des missiles à ogives multiples, et surtout des engins de plus longue portée que ceux d'aujourd'hui : plus cette portée est courte, plus *la zone de stationnement que doi*vent occuper les submersibles dans l'océan pour se trouver à portée de leurs cibles est réduite, plus leur détection est, par conséquent, facile et grande leur vulnérabilité.

L'importance de la « triade »

En même temps, l'accent mis à bon droit sur les sous-marins lance-engins ne doit pas conduire à négliger complètement les deux autres volets de la triade : missiles terrestres et bombardiers à long rayon d'action. Il ne s'agit *pas seulement de se donner* la souplesse d'emploi que permettent des techniques différentes, mais plus encore de renforcer cette capacité de survie sur laquelle tout repose en fin de compte.

C'est dans ce but que les Américains tiennent plus que jamais à conserver leur triade, alors pourtant que la destruction complète par surprise d'un de ses éléments dans son entier — de tous leurs 1 054 missiles terrestres ou de leurs 41 sous-marins ou de leurs 500 bombardiers — est pratiquement inconcevable. Mais ce qui est aux États-Unis luxe de précautions ou inertie bureaucratique est beaucoup plus justifié dans le cas français : si en effet un agresseur potentiel peut espérer neutraliser sans problème majeur chacun des trois éléments de la triade, il lui est déjà plus difficile de parvenir à ces trois résultats à coup sûr et au même *moment*.

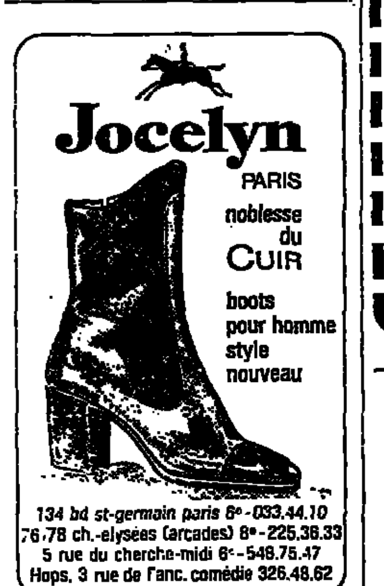
En outre, la vulnérabilité des divers vecteurs n'est pas de même nature : les Mirage IV consti*tuent au sol une cible « molle »*, mais rien ne garantira jamais qu'une partie d'entre eux ne pourra prendre l'air et « voir venir ». Les sous-marins sont beaucoup plus difficiles à repérer mais, une fois cette tâche accomplie, ils peuvent être détruits « en douceur » et même anonymement, comme s'il s'agissait d'un accident. Or, quel chef d'État « appuiera sur le bouton » simplement parce qu'on lui aura signalé que ses deux sous-marins en plongée ne répondent plus ? En revanche, si les missiles du plateau d'Albion sont parfaitement identifiés et repérés par tous, il faudra, pour détruire les silos qui les abritent, employer « la bombe ». C'est d'ailleurs un peu leur mission que de servir d'appât, si l'on peut dire, amenant de surcroît l'agresseur à « signer » son acte. En ce sens, mais en ce sens seulement, M. Giscard d'Estaing a raison d'affirmer que la possession de l'arme atomique par la France « *oblige un éventuel agresseur à prendre le risque de la guerre nucléaire* » : ce n'est pas l'existence de cette force mais sa composition qui produit ce résultat.

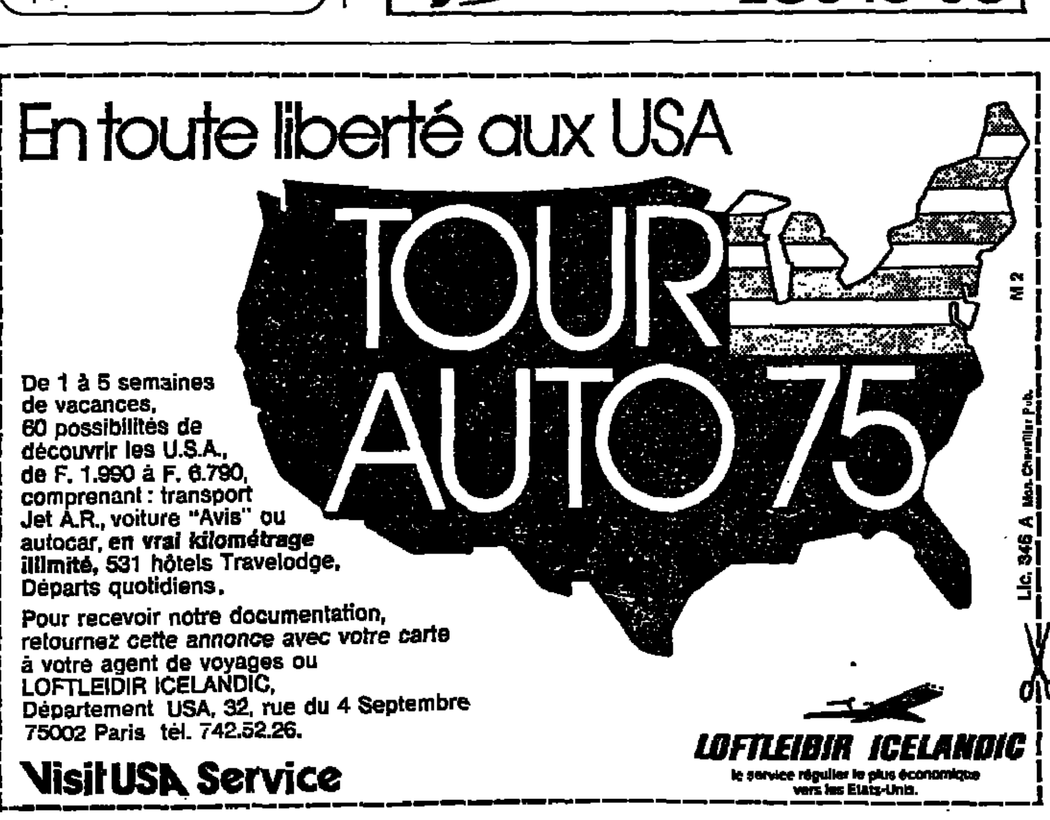
Cette diversité est donc un atout pour la France, notamment par rapport aux forces nucléaires britannique (composée essentiellement de sous-marins) et chinoise (faite de missiles terrestres et d'avions), mais elle ne marque pas le bout de la route. Si M. Giscard d'Estaing ne peut prendre à son compte toutes les conclusions auxquelles conduit la doctrine Schlesinger, il ne peut éviter certaines d'entre elles. A défaut, peut-être même en dépit d'une solution « européenne », il sera très probablement conduit à poursuivre sur sa lancée, en matière de *sous-marins notamment*, au-delà du programme actuel.

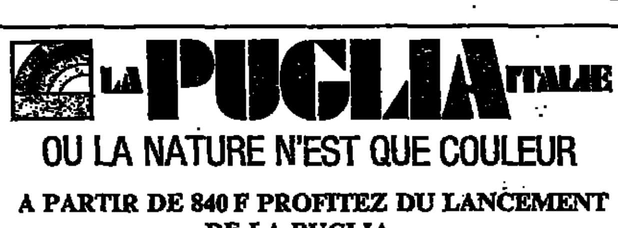
---

(1) Jusqu'à récemment, il fallait de seize à vingt-quatre heures pour modifier l'objectif assigné à un missile. Grâce au « Command Data Buffer System » qui vient d'être mis en place, ce changement d'objectif est effectué en trente-six minutes à partir d'un poste de commandement unique qui peut être situé à n'importe quelle distance.

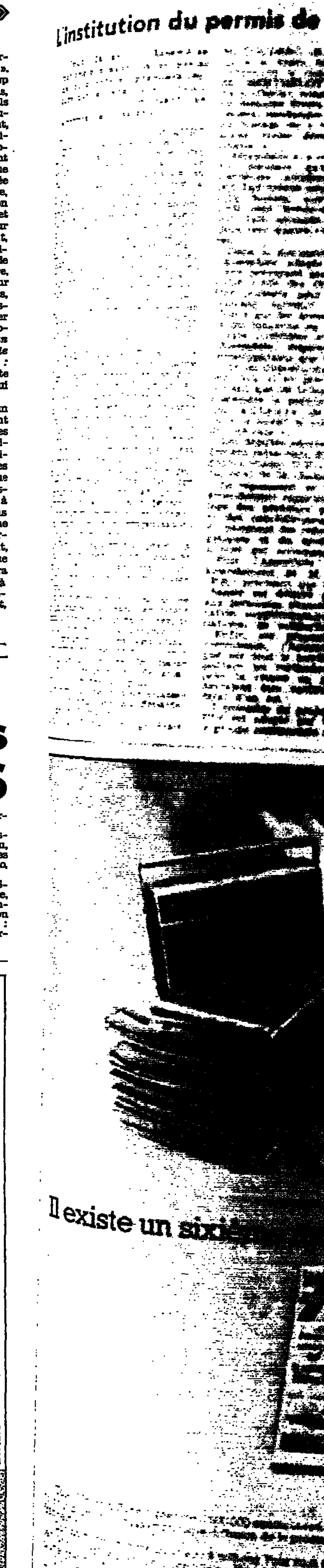
(2) Selon une récente étude de *l'Institut international des études* stratégiques de Londres, la destruction des dix principales villes soviétiques éliminerait 25 % de la capacité industrielle de l'U.R.S.S. et de sa population urbaine. La destruction des cinquante premières villes porterait ces chiffres à 40 et 55 % (Adelphi Papers, Nuclear Forces for Medium Powers, automne 1974).



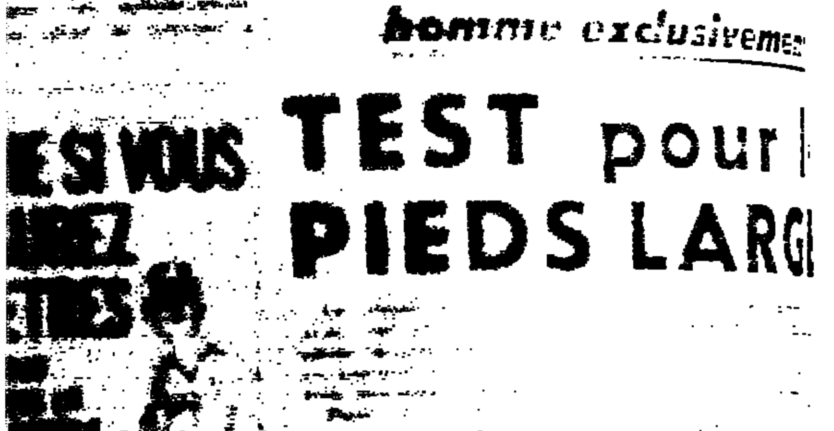










A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'institution du permis de chasser

Jeudi 24 avril, l'Assemblée nationale a examiné un projet de loi, adopté en première lecture par le Sénat (« le Monde » du 18 avril), instituant un « permis de chasser ».

Pour M. DE POULPIQUET (U.D.R.), rapporteur de la commission de la production et des échanges, ce texte, qui améliore les conditions de délivrance et de visa du permis, et renforce la répression des infractions et du braconnage, constitue le second volet de la grande et indispensable réforme de la chasse entreprise depuis la création du ministère de l'environnement. Rappelant que la France comptait en 1974 plus de deux millions deux cent mille chasseurs, soulignant la raréfaction du gibier, *« qui devient maintenant alarmante »*, il estime que ce projet constitue *« un progrès indéniable dans la voie de la rénovation de la chasse en France »*.

M. ANDRE JARROT, ministre de la qualité de la vie, s'attache pour sa part à présenter les dispositions essentielles du projet en précisant les amendements votés par le Sénat. Le permis de chasser sera délivré par le préfet ; le visa annuel délivré par le maire ou le préfet. Le demandeur devra déclarer sur l'honneur qu'il est indemne des affections ou infirmités dont la liste sera fixée par décret en Conseil d'Etat. Le juge d'instance pourra retirer provisoirement le permis aux personnes qui auront commis des infractions graves et aux responsables d'accidents corporels

Le Sénat a également prévu la suspension du permis de conduire aux auteurs d'infractions commises avec l'aide de véhicules automobiles.

Les chasseurs devront souscrire une assurance couvrant, en toute circonstance, les risques inhérents à la chasse et à la destruction des animaux nuisibles. Les chasseurs étrangers pourront obtenir une ou deux licences de chasse par an, au maximum, de quarante-huit heures au plus.

Le régime du permis de chasser ne s'appliquera pas au département de la Guyane.

Dans la discussion générale, M. COUDERC (R.I., Lozère) souhaite le dépôt rapide du projet réformant le code de la chasse. M. BERTHELOT (P.C., Seine-Saint-Denis), constatant que dans ce domaine divers projets se succèdent, condamne cette tentative de blocage de *« toute possibilité d'une réelle démocratie de la chasse »*.

Répondant aux orateurs, M. Jarrot constate qu'en 1960, cent trente-six accidents de chasse ont fait trente-neuf tués et cent cinq blessés, alors qu'en 1974 trois cent trente-deux accidents ont fait soixante-neuf tués et deux cent quatre-vingt-deux blessés.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement prévoyant que la responsabilité civile des chasseurs devra être couverte pour les accidents pouvant survenir du fait des chiens qui les accompagnent. En ce qui concerne les infractions de chasse commises en automobile, l'Assemblée, inspirée des mêmes préoccupations que le Sénat, renforce les dispositions déjà prévues par celui-ci en précisant expressément que les tribunaux peuvent suspendre le permis de conduire des auteurs de l'infraction, qu'*« ils soient ou non conducteurs du véhicule »*.

Les députés adoptent un amendement rattachant directement les gardes-chasse fédéraux à l'Office national de la chasse.

Ils repoussent, en revanche, un amendement supprimant le privilège des pêcheurs professionnels et des conchiliculteurs, dispensés du paiement des redevances cynégétiques et du droit de timbre annuel qui accompagne le visa.

Puis l'Assemblée adopte un amendement de M. LAVIELLE (P.S.) précisant que le permis de chasser est délivré gratuitement aux personnes titulaires de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité.

Enfin, sur proposition de la commission, l'Assemblée estime que sur tout le territoire métropolitain les méthodes autorisées pour la chasse au gibier d'eau devraient être unifiées dans un délai d'un an.

L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté par l'Assemblée, le groupe communiste s'abstenant.

Le projet de modification de la procédure pénale suscite de nombreuses réserves

Jeudi, l'Assemblée examine également le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de procédure pénale (*le Monde* du 21 décembre 1974).

M. GERBET (R.I.), rapporteur de la commission des lois, indique que les dispositions du texte n'ont guère de lien entre elles, certaines limitant la durée de la détention provisoire, la plupart répondant plutôt à un souci d'efficacité en vue de parvenir à une justice plus rapide et meilleure.

Relevant que les auteurs du projet ont voulu apporter une limite impérative (six mois) à la durée de la détention provisoire en matière correctionnelle, il précise qu'au 30 septembre 1974 mille sept cent vingt-trois prévenus étaient incarcérés depuis plus de huit mois, puis il déclare : *« Bien qu'inspirée par une préoccupation libérale, la mesure proposée n'est pas très satisfaisante et complique le régime en vigueur. Cette disposition répond cependant à une préoccupation d'ordre psychologique : supprimer chez les prévenus le sentiment d'être incarcérés pour une durée indéterminée. Dans cette mesure elle est acceptable. »*

La commission a toutefois modifié son champ d'application et l'a adoucie.

M. Gerbet annonce ensuite qu'il n'est pas favorable à la généralisation de la pratique du juge unique en matière pénale (qui rencontre d'ailleurs l'hostilité de nombreux praticiens), estimant que la collégialité garantit mieux les droits de l'inculpé. Il évoque le renforcement de la répression de la délinquance économique, et se demande si le texte ne soulève pas plus de problèmes qu'il n'en résout. *« Une telle réforme*, dit-il, *ne va pas dans le sens d'un rapprochement de la justice et du justiciable. Elle pose le problème du mode de recrutement et de la formation des magistrats spécialisés ; elle pose aussi celui des moyens matériels et humains mis à la disposition des juridictions. En bref, ce texte, lourd de dangers pour les libertés et l'égalité des citoyens devant la justice, n'apportera pas de vrai remède, car l'obstacle ne résiderait pas en fait, dans les structures, mais dans les hommes. »*

M. LECANUET : la justice pénale a un urgent besoin de modernisation

« D'un côté on réclame une justice plus prompte, plus rigoureuse, plus dissuasive, remarque M. JEAN LECANUET, ministre de la justice, au début de son intervention, *de l'autre, on critique les mesures proposées par le gouvernement. Il faudra pourtant choisir. »*

Le garde des sceaux indique que la délinquance augmente en moyenne de 10 % par an, c'est-à-dire qu'elle double tous les dix ans.

A propos du renforcement des garanties accordées à l'inculpé et du régime de la détention provisoire, il reconnaît que la loi du 17 juillet 1970 n'a eu que des résultats limités en raison de l'encombrement des juridictions répressives, mais surtout de l'augmentation de la délinquance. Rappelant que la durée de la détention provisoire sera fixée à six mois, en matière correctionnelle (sauf pour les inculpés qui encourront une peine d'emprisonnement supérieure à cinq ans et ceux qui auront été inculpés de plusieurs délits), il justifie ainsi ces deux exceptions : *« Notre intention a été d'améliorer le sort de certaines catégories de délinquants, non de désarmer la justice pénale. »*

Il annonce qu'en ce qui concerne la proposition de la commission d'exclure les récidivistes du bénéfice de cette limitation, il s'en reportera à l'appréciation de l'Assemblée. Il refuse, en revanche, toutes les possibilités de prorogation.

Il traite ensuite du renforcement de l'efficacité de la justice pénale, et évoque la généralisation de la pratique du juge unique en matière correctionnelle : l'expérience menée jusqu'à ce jour a donné, selon lui, des résultats *« très satisfaisants »*. Il voit dans ce succès la justification de l'extension du système à *tous les* délits, sauf en matière de presse, où la collégialité est maintenue : *« Quoi qu'il en soit*, ajoute le ministre, *le principe de la collégialité n'est pas abandonné pour autant, le président du tribunal pouvant renvoyer l'affaire à la formation collégiale. »*

Après avoir indiqué que la délinquance économique et financière a augmenté de plus de 200 % entre 1963 et 1973, le garde des sceaux affirme à ce sujet : *« Jusqu'à présent, les armes étaient inégalement réparties entre, d'une part, des délinquants éclairés et conseillés et, d'autre part, des magistrats sans formation suffisante. »* D'où la spécialisation de certains tribunaux du premier degré dans la poursuite, l'instruction et le jugement des infractions économiques et financières.

M. Lecanuet souligne cependant que le texte étudié ne crée pas une nouvelle juridiction d'exception mais prévoit la spécialisation de magistrats, en dérogeant le moins possible au droit commun. La juridiction saisie demandera elle-même son propre dessaisissement, précise le ministre de la justice.

Il évoque ensuite les dispositions du projet relatives au régime des nullités de procédure, *« sujet délicat et difficile »*. Le gouvernement, explique le ministre, s'est efforcé *« de faire échec aux manœuvres de certains plaideurs qui abusent des ressources de la procédure au détriment du bon fonctionnement de la justice et des autres parties au procès. »*

Dans la discussion générale, M. HOUTEER (P.S., Haute-Garonne), explique les abus enregistrés en matière de détention provisoire par la faiblesse des moyens matériels et humains *dont dispose la justice.*

En ce qui concerne la création de juridictions spécialisées, il estime que le projet du gouvernement fait peser *« de nouvelles menaces d'arbitraire »* et annonce que son groupe votera contre ce texte.

Pour M. KALINSKY (P.C., Val-de-Marne), *« on retrouve dans le projet les conceptions, propres à ce régime, d'une justice autoritaire, de plus en plus étrangère à la notion de service public »*. Favorable à la réduction de la détention provisoire pour tous les inculpés et à l'augmentation du nombre des magistrats instructeurs et des moyens mis à leur disposition, il dénonce la mise en cause de la présomption d'innocence et l'extension *« inacceptable »* du contrôle judiciaire.

En ce qui concerne la poursuite des infractions économiques et financières, il estime préférable de laisser aux tribunaux de grande instance leurs compétences générales.

Enfin, il juge la procédure du flagrant délit *« attentatoire à la liberté individuelle »*. *« Elle ne doit donc pas être aménagée mais abrogée »*, déclare-t-il.

Jeudi soir, la séance présidée par M. EDOUARD SCHLOESING (réf., Lot-et-Garonne), vice-président, séance qui devait être ouverte à 21 h. 30, est suspendue à 21 h. 55 pour permettre à la commission des lois de poursuivre l'examen des amendements. Ouverte à 22 h. 5, la séance reprend par la discussion des articles.

La discussion des amendements

Le premier amendement, mis en discussion et défendu par M. RAYMOND FORNI (P.S., Belfort), tend à insérer un article nouveau au code de procédure pénale, prévoyant notamment que *« dans tous les cas, même lors de la première comparution où le juge d'instruction envisage le placement en détention provisoire, l'inculpé doit obligatoirement être assisté d'un avocat qui peut prendre communication du dossier et communiquer librement avec l'inculpé »*.

Cet article stipule également que *« la décision concernant la mise en détention est prise par le juge d'instruction en audience publique après réquisitions du procureur de la République et observations de l'inculpé et de son conseil »*.

M. CLAUDE GERBET (R.I., Eure-et-Loir), rapporteur de la commission des lois, puis le ministre de la justice, émettant un avis défavorable, estimant que le code prévoit déjà de telles dispositions.

L'amendement, mis aux voix, est adopté à main levée.

En revanche, le vote d'un second amendement prévoyant que l'inculpé mis en détention *« continue de communiquer librement avec son conseil »* n'est pas adopté, les voix s'étant partagées en nombre égal, M. LECANUET demande alors une suspension de séance pour *« permettre au gouvernement d'examiner des amendements »*.

La séance reprend à 22 h. 40. Les députés adoptent un amendement présenté par M. Gerbet au nom de la commission des lois et qui précise les cas où la détention pourrait être prolongée de deux mois. Le texte du gouvernement prévoyait cette prolongation unique et de deux mois quand *« l'inculpation vise plusieurs faits dont deux au moins sont punis d'une peine d'emprisonnement »* de deux ans ou plus, et quand l'inculpé encourt *« une peine d'emprisonnement supérieure à cinq ans »*. Si les députés ont approuvé cette dernière précision, en revanche ils ont préféré, en adoptant l'amendement de la comission, assimiler à cette règle les inculpés ayant été condamnés à une peine criminelle ou à une peine d'emprisonnement supérieure à trois mois.

Un second amendement défendu par M. Gerbet, au nom de la commission des lois, aux termes duquel pour *« des motifs d'une gravité exceptionnelle »*, la chambre d'accusation saisie par le juge d'instruction pourrait prolonger la détention pour une durée de deux mois non renouvelables, et soutenu par M. EUGENE CLAUDIUS-PETIT (réf., Paris), est repoussé après que le gouvernement se fut montré hostile à son adoption. Le premier article du projet est alors adopté.

L'article 2, qui permet à l'inculpé détenu pour crime ou délit de saisir directement la chambre d'accusation lorsqu'il n'a pas été entendu depuis plus de quatre mois, est adopté, bien que les députés communistes, socialistes et radicaux de gauche aient souhaité raccourcir à deux mois ce délai. L'article 3, conséquence du premier, est adopté.

Le garde des sceaux se prononce ensuite contre un amendement défendu par M. Forni et approuvé par la commission des lois, qui prévoyait que les débats de la chambre d'accusation portant *sur une demande de mise* en liberté soient publics. M. Lecanuet souhaite, en effet, que l'Assemblée ne se prononce pas sur les travaux qu'elle aura à connaître, lorsque seront rendues publiques les conclusions de la commission chargée d'étudier les possibilités de concilier *« les exigences de l'enquête, le respect de la vie privée des inculpés »* et *« l'information de l'opinion publique »*.

L'article 4, qui vise, d'une part, à déduire la durée de la détention provisoire de la durée totale de la peine — après confusion, le cas échéant — et, d'autre part, à appliquer cette disposition en cas d'arrestation à l'étranger et d'extradition à l'incarcération subie hors de France est adopté.

L'article 5, permettant la généralisation de la pratique du juge unique en matière correctionnelle, ce à quoi les députés de gauche se déclarent hostiles, est adopté après avoir été modifié par un amendement présenté par le gouvernement qui permet à chacune des parties au procès pénal, et non plus seulement au magistrat saisi du dossier, de demander au président du tribunal le renvoi de l'affaire à la formation collégiale. L'amendement prévoit également que la demande soit formulée au moins cinq jours avant l'audience, lorsqu'elle émanera de la partie civile ou du prévenu.

La séance est levée à 23 h. 45.

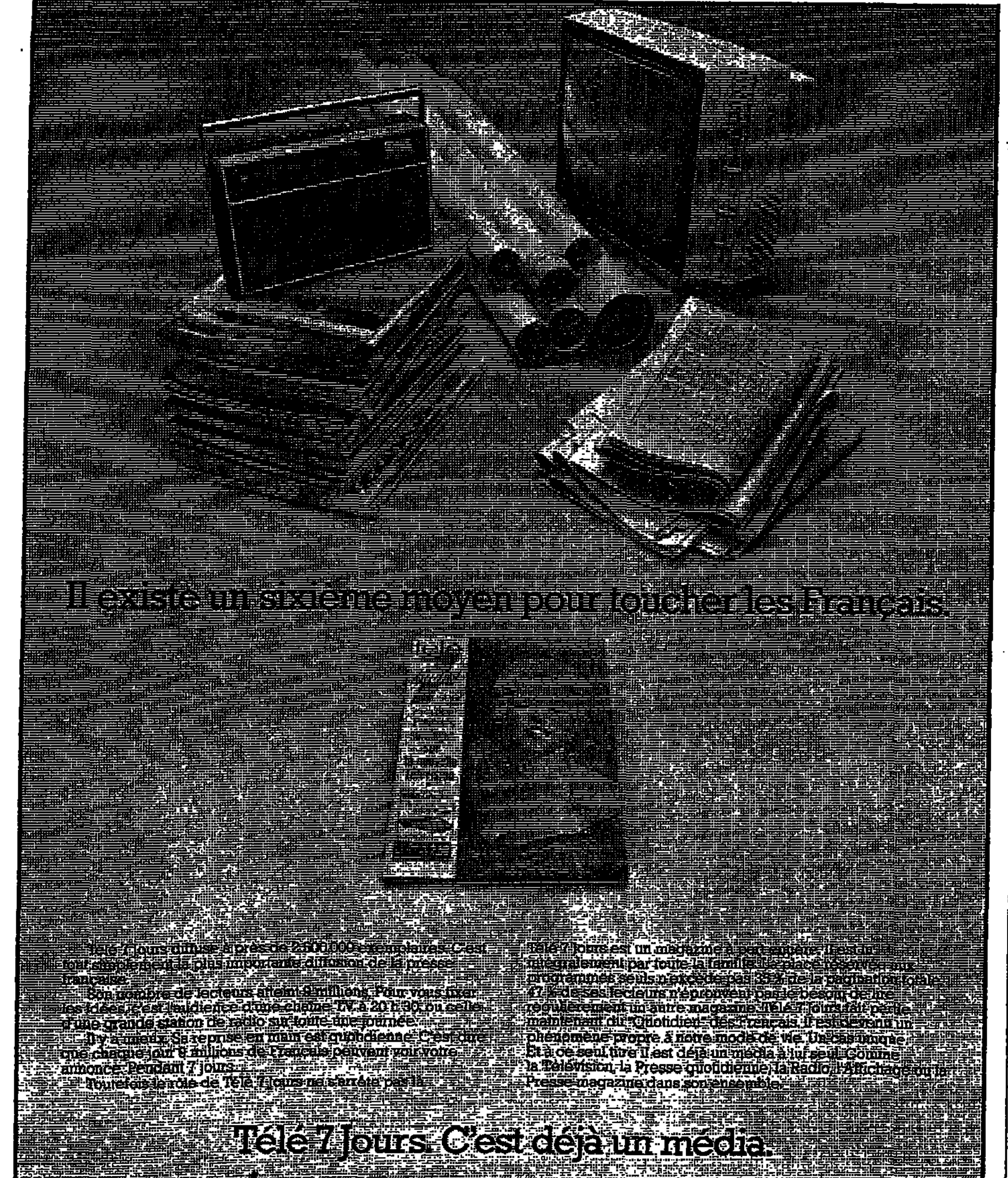
P. Fr. et A. Ch.

QUATRE COMMISSIONS D'ENQUÊTE REFUSÉES

La commission des lois, réunie jeudi 24 avril à l'Assemblée nationale, a repoussé quatre propositions de résolution tendant à la création de commissions d'enquête parlementaires. La première, déposée par MM. Jacques-Antoine Gau (P.S., Isère) et Pierre Juquin (P.C., Essonne) concernait l'industrie pharmaceutique. La seconde de M. Jacques Chambaz (P.C., Paris) touchait aux conditions d'implantation des centrales nucléaires. La troisième présentée par M. Louis Mexandeau (P.S., Calvados) s'appliquait à la pollution dans la Manche et particulièrement en baie de Seine. La dernière, la seule à émaner d'un député de la majorité, M. Pierre Weber (R.I., Meurthe-et-Moselle) se rapportait à l'examen des conditions dans lesquelles un permis de construire, place Thiers, à Nancy a été obtenu en violation de la réglementation en la matière.

● *M. Georges Donnez*, député réformateur du Nord, a été désigné, jeudi matin 24 avril, rapporteur du projet de loi portant réforme du divorce, au cours de la réunion de commission des lois à l'Assemblée nationale.

● *La commission des affaires culturelles, familiales et sociales*, à l'Assemblée nationale, a adopté à l'unanimité le projet de loi tendant à la généralisation de la Sécurité sociale



POLITIQUE

PREMIER COLLOQUE DE LA GRANDE LOGE FÉMININE DE FRANCE

La Grande Loge féminine de France organise samedi 26 avril à Paris, 16, rue Cadet (9 h. 15 et 14 h. 30), un colloque sur la femme, l'émergence d'une conscience *féministe et les perspectives* sociologiques de l'évolution des femmes. Recevant la presse, la veille de cette manifestation, Mme Edwige Prud'homme, grande maîtresse de la G.L.F.F., a souligné les progrès de la franc-maçonnerie féminine en France. Son obédience, créée en 1945, compte aujourd'hui soixante loges et trois mille membres dont l'âge moyen est trente-cinq ans. En majorité, ce sont des enseignantes, des membres des professions médicales et para-médicales, des employées. C'est dans nos loges, a précisé Mme Prud'homme, que furent prises il y a une quinzaine d'années, les premières initiatives qui aboutirent à la législation sur la contraception, le planning familial et l'avortement. Ce colloque est le premier, sur le plan national, organisé par la G.L.F.F.

★ 71 bis, rue de La Condamine, Paris-17e.

● *M. Alain Poher*, président du Sénat, a reçu jeudi 24 avril le diplôme de docteur *honoris causa* de l'université de Tel-Aviv dans les salons de l'ambassade d'Israël à Paris. La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Asher Ben-Natan, ambassadeur d'Israël, et de nombreuses personnalités.

● *Le tribunal administratif de Nice*, réuni en « bureau électoral » à la demande du préfet de la Corse, n'a pu proclamer les résultats de l'élection cantonale du Haut-Nebbio (Corse) qui avait eu lieu le 20 avril (*le Monde* du 23 avril). Le bureau a constaté que les résultats de l'une des dix communes du canton manquaient dans le dossier et qu'il se trouvait en possession de deux proclamations contradictoires, déclarant élus les deux candidats en présence.

Le Sénat fait préciser les responsabilités des organisateurs de voyages

Le Sénat a voté, le 24 avril, le projet de loi sur la réglementation des agences de voyages et des associations de tourisme. Ce texte, qui n'a pas encore été examiné par l'Assemblée nationale, avait été adopté le 29 janvier par le conseil des ministres, sur proposition de M. Gérard Ducray, secrétaire d'État au tourisme. Il tend à doter ce secteur d'activité d'un véritable statut en vue d'assurer une meilleure protection des usagers, et précise la distinction entre les agences et les associations sans but lucratif. Les organisateurs de voyages et de séjours devront désormais se conformer à des règles beaucoup plus strictes, et, en cas d'infraction, encourront des sanctions plus graves d'ordre administratif et même pénal.

« *Les agences de voyages*, a indiqué le rapporteur, M. JEAN COLIN (Union centr.), *réalisent un chiffre d'affaires d'environ 8,8 milliards de francs (dont 1 milliard de francs par les seuls organisateurs de voyages à forfait) et emploient onze mille salariés. Les services du tourisme recensent 484 agences et 877 bureaux de voyages titulaires d'une licence, qui disposent de plus de 2 000 points de vente. Les agences interviennent comme intermédiaires pour 25 % du trafic des grandes lignes voyageurs de la S.N.C.F., 80 % du chiffre d'affaires du transport maritime de passagers et 66 % des ventes de billets des compagnies aériennes. La clientèle des agences de voyages est évaluée à un million deux cent quarante mille personnes. Soixante-quinze associations de tourisme, associations et organismes à but non lucratif s'efforcent de développer le tourisme populaire et de permettre à certaines catégories sociales de partir en vacances.* »

Le projet en *discussion* porte sur la qualification professionnelle pour obtenir la licence d'agent de voyages, sur les garanties financières données à la clientèle (caution, assurance, responsabilité civile de l'agent) et sur l'agrément obligatoire des agences. Il soumet les associations sans but lucratif à des obligations comparables.

Le Sénat, sur l'initiative du rapporteur, a adopté plusieurs amendements qui tendent à renforcer encore les garanties données aux usagers. Il a accepté le *principe selon lequel les associa*tions de tourisme sans but lucratif doivent réserver à leurs membres leurs activités de voyages et de séjours, mais a néanmoins, *contrairement* au texte initial, admis que ces associations puissent faire une publicité « sommaire » pour des voyages et des séjours déterminés.

*Un article nouveau, dû à l'ini*tiative de la commission des affaires économiques et corrigé par le gouvernement, tente d'éliminer certaines ambiguïtés du projet. L'organisateur de voyages voit ses responsabilités précisées. Sa responsabilité sera engagée s'il manque à l'une de ses obligations, *sauf s'il prouve qu'il s'est comporté en organisateur de voyages diligent.*

Avant le vote du projet de loi, on a entendu MM. CHATELAIN (P.C.), VERILLON (P.S.) et PALMERO (Union centr.).

Au début de la séance, les sénateurs avaient approuvé plusieurs conventions internationales :

— Convention fiscale franco-yougoslave pour éviter les doubles impositions (rapporteur M. HEON, Gauche dém.) ;

— Accords judiciaire et de coopération militaire franco-camerounais (rapporteur M. PINTON, Gauche dém.) ;

— Convention consulaire avec le Cameroun (M. PINTON) ;

— Accord de coopération technique avec le Cameroun (M. PINTON) ;

— Convention de coopération judiciaire franco-congolaise (M. CARON, Union centriste) ;

— Accords franco-congolais sur le concours en personnel et sur la marine marchande (M. CARON) ;

— Convention créant un Centre européen pour les prévisions météorologiques (rapporteur M. KAUFFMANN, Union centriste) ;

— Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO le 16 novembre 1972 (M. PALMERO).

Avant la ratification de cette convention, M. PIERRE GIRAUD (P.S.) a protesté contre l'attitude de l'UNESCO envers Israël. — A.G.

● *M. André Bord, secrétaire d'État aux anciens combattants*, a remis, jeudi 24 avril après-midi, aux anciens d'Afrique du Nord de la région parisienne leurs premières cartes du combattant. Cette cérémonie a eu lieu dans la salle d'honneur du Musée de l'armée, en présence du général Marcel Bigeard, secrétaire d'État auprès du ministre de la défense.

« *Les premières cartes du combattant*, a dit M. Bord, *si elles sont un témoignage, si elles sont aussi la reconnaissance d'un droit, ont en même temps pour leur titulaire quelque chose d'une responsabilité et d'un devoir.* »

« *Il faut aller au-devant de la jeunesse et lui expliquer, non pas ce qu'est l'ancien combattant, mais ce qu'est le combattant* », a ajouté M. Bord.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Étude de Me BARBANÇON, notaire à ATHIS (51), tél. (26) 58-64-62. Étude de Mes LETULLE et ALLEZ, not. associés à PARIS, tél. 266-03-40. Adjudication amiable, mardi 6 mai 1975, 15 h., Salle des Fêtes de CHALONS-SUR-MARNE

CHATEAU DE VILLERS
(7 km de Châlons-sur-Marne)
Construction XVIe-XVIIe - Dépendances - Parc 19 ha. 10 a. 33 ca.
Mise à prix : 500.000 francs.

Vente sur saisie immob. au Palais de Justice Corbeil-Essonnes (Essonne) place Salvandy, le mardi 6 mai 1975, à 14 heures

PARCELLE DE TERRE A CHAMPCUEIL (91)
Lieudit « LA LONGUE RAIE » - Superficie : 13 ha 98 a 98 ca
Mise à prix : 100.000 francs.
Consignation indispensable pour enchérir. Renseignements Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à CORBEIL-ESSONNES (91), tél. 496-30-26 496-14-18, de 14 heures à 16 heures.

Adj. Chambre Interdépart. Notaires Paris, le mardi 6 mai 1975, à 14 h. 30

APPARTEM. LIBRE, PARIS (5e)
82, rue Montagne-Sainte-Geneviève, 3e ét., compr. ent., cuis., salle d'eau, s. de séj., chamb., débarras, placards.
MISE A PRIX : 40.000 FRANCS
Rens. Me DEJEAN DE LA BAYIE, not., Paris, 10 bis, bd Bonne-Nouvelle, tél. 523-35-35 et Mes COUTOT et ROEHRIG, généalogistes associés, 21, bd Saint-Germain, tél. 033-69-13.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 14 mai à 14 h. 15. Fds **INSTALLATIONS** Électriques, Chauffage automatique, Plomberie, Sanit., vente d'appareils **A CHATENAY**-MALABRY (92), 82, r. Jean-Longuet.
M. à p. (p. ét. b.) 10.000 F. C. 7.000 F. S'ad. Mes DURAND et JOUVION, not. associés, 10, rue Danielle-Casanova ; Me LAMOUSSE, synd., 130, r. Rivoli.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice CORBEIL-ESSONNES (91), place Salvandy, le mardi 13 mai 1975, à 14 heures

UN PAVILLON JUMELÉ
situé à
SAVIGNY-SUR-ORGE (91)
8, rue Pierre-Ronsard
MISE A PRIX : 20.000 FRANCS
Consignation préalable indispensable pour enchérir. Renseignements à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats assoc., Corbeil-Essonnes (91), 51, rue Champlouis, tél. 496-30-26, 496-14-18, de 14 heures à 16 heures.

Étude de Me Maurice PELLE, notaire, 2, r. St-Denis, 49000 Angers. A vendre

Grande ville OUEST
TRÈS BEL IMMEUBLE Plein Centre
Conv. groupe médic., bancaire, assur., habitat. et profess., poss. copropriété, LIBRE A LA VENTE.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice CORBEIL-ESSONNES (91), place Salvandy, le mardi 6 mai 1975, à 14 heures

MAISON D'HABITATION
située à
VALENTON (94)
5, rue Pierre-Sémard
Cadast. Sect. AD n° 95 pr 0 a. 31 ca.
MISE A PRIX : 10.000 FRANCS
Consignation préalable indispensable pour enchérir. Renseignements à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats assoc., Corbeil-Essonnes (91), 51, rue Champlouis, tél. 496-30-26, 496-14-18, de 14 heures à 16 heures.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice CORBEIL-ESSONNES (91), place Salvandy, le mardi 13 mai 1975, à 14 heures

UN APPARTEMENT F 4
avec cave et parking, sis à
RIS-ORANGIS (91)
16, rue de Picardie
MISE A PRIX : 40.000 FRANCS
Consignation préalable indispensable pour enchérir. Renseignements à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats assoc., Corbeil-Essonnes (91), 51, rue Champlouis, tél. 496-30-26, 496-14-18, de 14 heures à 16 heures.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 6 mai à 14 h. 15 Fonds **ACHAT FABRICAT.** Vente ts matériaux et plus spécialem.
PRODUITS MÉTALLURGIQUES
AV. BAIL des LOCAUX COMMERC.
5, R. D'ALSACE, PARIS (10e)
M. à p. (p. ét. b.) 20.000 F. C. 10.000 F. S'ad. Me Popelin, n., 164, Fg-St-Honoré, Me Gourdain, s., 174, bd St-Germain.



Pour une fois les en…

LA NORMANDIE S…

Pour en savoir plus: télép…

LE CHEF DE L'ÉTAT SOUHAITERAIT POUVOIR S'ADRESSER DIRECTEMENT AU PARLEMENT.

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu, jeudi matin 24 avril, les membres du bureau de l'Assemblée nationale, renouvelé le 2 avril, y compris des parlementaires socialistes et communistes. L'entretien, qui traditionnellement ne dure que quelques minutes, s'est prolongé plus d'une demi-heure.

A leur retour du Palais-Bourbon, les interlocuteurs du président de la République ont déclaré qu'ils avaient « *apprécié le style inhabituel, détendu et décontracté de l'entretien* ». Ils ont exprimé leur satisfaction après avoir entendu M. Giscard d'Estaing leur dire qu'il s'intéressait au Parlement non seulement en tant qu'organe législatif mais comme « *organisme politique et de contrôle du législatif sur l'exécutif* ». Le président de la République a, selon les parlementaires, déclaré qu' « *il serait souhaitable que la branche exécutive puisse avoir d'autres contacts avec la branche législative* » que ceux que la Constitution lui impose.

Il a souhaité qu'une réforme constitutionnelle lui permette de prendre la parole devant les parlementaires, « *c'est-à-dire les autres élus du suffrage universel direct* », « *même si ses propos devaient provoquer des mouvements divers* ». En effet, en vertu de l'article 18 de la Constitution, « *le président de la République communique avec les deux Assemblées du Parlement par des messages qu'il fait lire et qui ne donnent lieu à aucun débat* ».

M. Giscard d'Estaing ayant demandé aux membres du bureau de l'Assemblée si les députés souhaitaient un grand débat de politique étrangère, M. Edgar Faure a répondu, approuvé en cela par les députés communistes, qu'ils le désiraient.

« LA LETTRE DE LA NATION » : une confusion des genres

La Lettre de la Nation n'est pas favorable à une révision de la Constitution qui tendrait à permettre au chef de l'Etat de l'Etat de s'exprimer directement devant le Parlement, comme l'a envisagé M. Giscard d'Estaing, jeudi matin 24 avril, en recevant le bureau de l'Assemblée nationale. Le bulletin que dirige M. Pierre Charpy note, vendredi 25 avril, que « *si cette idée, qui suppose une réforme constitutionnelle, présente un côté séduisant, à certains égards elle se heurte à un problème de fond touchant à l'essence même de nos institutions : c'est le premier ministre et non le président de la République qui est seul responsable devant le Parlement ; on risquerait d'aboutir à une confusion des genres qui n'est pas souhaitable* ».

Après l'allocution télévisée de M. Giscard d'Estaing

LES RÉACTIONS DES MILIEUX POLITIQUES

● M. JEAN-MARIE LE PEN, président du Front national :

« *Le discours du président fut insignifiant. Le contraste entre l'académisme des propos tenus au coin d'un âtre sans feu et la brûlante tragédie des populations naguère françaises, livrées à l'agresseur communiste et condamnées à la déportation, était accablant. Il soulignait l'impuissance de M. Giscard d'Estaing à proposer, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, des solutions conformes à la dignité de la France. La crise de l'emploi et le chômage des jeunes, frustrés du métier auquel ils ont droit, n'ont pas plus entamé l'optimisme officiel que la tragédie indochinoise.* »

● M. PIERRE PUJO, directeur d'*Aspects de la France*, organe de la Restauration nationale (royaliste) :

« *Le président de la République a noté que, à l'image de toutes les jeunesses du monde, la jeunesse algérienne était nationaliste. On ne peut malheureusement en dire autant aujourd'hui de la jeunesse française, qui est invitée par des propagandes subversives puissantes à renier la nation et à lui refuser les moyens de se défendre. C'est pourquoi il importe plus que jamais que le gouvernement mette fin par tous les moyens appropriés aux campagnes contre l'armée et entreprenne de revigorer dans l'enseignement le sens de la patrie et de la nation.* »

● L'ACTION REPUBLICAINE ET LIBERALE « *ne croit pas à la coopération franco-algérienne, celle-ci se faisant le plus souvent dans le seul intérêt de cette ancienne colonie. Devant la gravité du chômage, l'ARIL ne peut s'interdire de penser que l'un des remèdes au problème de l'emploi réside peut-être aujourd'hui dans la limitation de la main-d'œuvre étrangère en France.* »

● LE CENTRE DEMOCRATIE ET PROGRES : « *Ce plan n'est pas un leurre et il est sélectif, le gouvernement ayant choisi de muscler l'économie plutôt que de la doper. (...)*

» *Abandonnant le langage des chiffres, le président de la République a choisi, pour parler aux « pieds-noirs », celui du cœur. Nos compatriotes, nés en Algérie, l'auront apprécié, mais on ne saurait oublier qu'ils attendent avec impatience que se manifeste pleinement la solidarité nationale promise.* »

● M. PIERRE MESSMER a, au cours d'une conférence sur les perspectives de l'économie française devant le cercle français de Genève, jugé « sages » les mesures prises par le gouvernement car — a-t-il ajouté — elles ont « *l'avantage considérable de permettre une relance avec le minimum de risques d'inflation* ».

● M. MAX LEJEUNE, président du groupe réformateur de l'Assemblée nationale : « *Les sacrifices qui ont été demandés au pays permettent maintenant un effort massif d'équipements productifs qui devrait être complété par le soutien à apporter aux petites et moyennes entreprises et à l'activité du bâtiment. Les députés réformateurs se réjouissent que la revalorisation du travail manuel qu'ils ont toujours préconisée soit désormais une préoccupation essentielle du gouvernement. Ils suivront par ailleurs avec vigilance les nouvelles mesures qui rendront justice aux rapatriés d'Algérie.* »

● LE MOUVEMENT POUR LE SOCIALISME PAR LA PARTICIPATION (gaullistes de gauche) :

« *Les mesures annoncées par le président de la République, quoique conjoncturelles et inspirées par le pragmatisme du chef de l'Etat, ne peuvent que recueillir l'approbation du M.S.P.* »

● LUTTE OUVRIERE (trotskiste) :

« *Alors que le pays compte un million de chômeurs totaux et des centaines de milliers de chômeurs partiels, c'est aux patrons et aux capitalistes que vont les faveurs du gouvernement. Indépendamment du résultat économique réel des mesures annoncées, dont on peut douter qu'elles soient vraiment capables de relancer l'économie française au milieu d'une récession qui touche tous les grands pays capitalistes, cette simple comparaison montre quelle catégorie sociale Giscard d'Estaing représente vraiment.* »

● LE FRONT PROGRESSISTE (gaullistes d'opposition ralliés à l'union de la gauche) :

« *Les propos du président Giscard d'Estaing n'auront guère apporté d'apaisement aux inquiétudes des Français. Les mesures techniques proposées ne sont guère convaincantes, d'autant que les faits ont toujours infirmé l'optimisme de M. Giscard d'Estaing. Les Français auraient souhaité moins de virtuosité dans le langage et plus de clarté.* »

Dans les milieux socio-professionnels

● LE BUREAU DE LA CONFÉDÉRATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, tout en constatant que « *le chef de l'Etat a pris conscience des conséquences du plan de refroidissement et de ses méfaits sur les entreprises P.M.E. comme sur les travailleurs qu'elles emploient (six millions de salariés)* », se demande si « *la relance proposée au niveau des investissements provoquera la confiance des chefs d'entreprise P.M.E.* ».

● L'UNAF (Union nationale des associations familiales) attire l'attention des pouvoirs publics sur le fait que l'action du gouvernement « *n'aura pas de conséquences immédiates sur la diminution du chômage qui touche un nombre non négligeable de familles* ». En outre, « *sous le couvert de la lutte prioritaire contre l'inflation, aucune mesure n'est prise pour éviter que le pouvoir d'achat des familles continue à se détériorer* ».

● LES RAPATRIES FRANÇAIS DE CONFESSION ISLAMIQUE « s'estiment, une fois encore, lésés et bafoués. Cette indifférence, ajoutent-ils, nous amène à penser que le chef de l'Etat ne s'est pas encore imprégné du problème tenace qui est le nôtre.

● *M. Giscard d'Estaing* a reçu vendredi matin 25 avril une délégation du bureau fédéral des anciens des F.F.A. (Forces françaises d'Allemagne et d'Autriche) et a donné audience en fin de matinée à M. Olivier Wormser, ambassadeur de France à Bonn. Dans l'après-midi il devait recevoir successivement M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères ; Yves Milhoud, président du Conseil de Paris ; Aimé Paquet, médiateur, et René Haby, ministre de l'éducation.

● *M. Giscard d'Estaing* a offert un goûter, jeudi après-midi 24 avril, à cinquante jeunes élèves — filles et garçons — du C.E.S Teilhard-de-Chardin de Chamalières, commune dont le chef de l'Etat fut maire et dont il demeure conseiller municipal. « *J'espère que l'un de vous fera le même chemin que moi de Chamalières à l'Elysée* », a déclaré M. Giscard d'Estaing à ses jeunes invités, qui ont ensuite visité le palais.

Une profession de foi chrétienne

(Suite de la première page.)

« *La seule preuve de l'existence de Dieu,* écrit-il, *est l'amour* », et d'ajouter : « *Une révolution socialiste ne sera pas le triomphe de la science, mais de l'amour.* »

Cet ouvrage est sans doute le plus mystique de tous ceux qu'il a écrits. A chaque page ou presque affleurent des références religieuses : l'Evangile, Angèle de Foligno, Maurice Blondel, Karl Barth, Kierkegaard, Helder Camara, Chenu, etc., ou artistiques : Aragon, Eluard, Rilke, Portinari, etc.

« *Je suis une sphère,* confie-t-il, *qui court après son centre. Je n'ai pas cessé de l'être, mais j'ai pris conscience que le centre c'est cette course même.* » Puis il nous livre l'intuition maîtresse de sa vie : « *La politique, la création artistique et la foi ne font qu'un.* » Roger Garaudy ne s'y trompe pas : son indépendance d'esprit le voue à un certain isolement. Communiste, il ne peut plus militer au sein de son parti ; devenu chrétien, il ne saurait prétendre être accueilli par une Eglise.

Pour lui, la théologie a contracté toutes les maladies de l'Occident : le dualisme platonicien, le rationalisme aristotélicien, l'individualisme, l'existentialisme, etc. « *La foi chrétienne,* estime Roger Garaudy, *comme la dialectique de Marx, n'est pas discours ni structure mais rupture. Elle est espérance et libération.* » Le travail, ainsi que Chenu le relève, est participation à la création divine.

Un des maîtres-mots de Garaudy est la transcendance : il revient des dizaines de fois dans cet ouvrage. C'est, à ses yeux, le premier postulat de toute action révolutionnaire qui permet de concevoir un projet d'un autre ordre social et humain que celui qui existe. Il apporte la possibilité de se libérer de l'ordre naturel, de construire une histoire à condition d'éliminer « *les connotations d'irrationnel et de sensationnel qu'il véhicule* ». Le royaume de Dieu n'est pas un autre monde, mais un monde autre, non pas une promesse, mais une tâche à accomplir. « *L'histoire,* écrit-il, *est le seul lieu où se construit le royaume de Dieu* ». Il faut regarder à deux fois avant de suspecter l'orthodoxie de cette formule, même si l'auteur ajoute : « *Il n'y a pas d'extériorité de Dieu. Dieu est passé tout entier dans l'homme* », ou « *l'éternité n'existe pas dans une autre vie. Pas dans un autre monde. Pas en dehors du temps* », Roger Garaudy fait une profession de foi dans la Résurrection de Jésus-Christ. Ni miracle, ni fait scientifique, ni fait historique, la Résurrection est la victoire sur la mort expérimentée par les premiers chrétiens. Jésus ressuscité est saisi par la foi, non par les sens. Premier de cordée, il nous donne l'assurance que nous aussi nous vivrons à jamais. La Résurrection s'accomplit chaque jour. Quant à Dieu, dire qu'il existe, c'est dire que l'homme est plus que l'homme, que sa vie est ouverture à « *l'irréductiblement nouveau* ». « *Dieu est cette source inaccessible et proche qui pense, aime, prie et crée en moi. Prier, c'est étreindre le monde dans sa totalité.* »

Ici Roger Garaudy reprend une idée déjà connue : la foi apporte au socialisme sa dimension transcendantale et prophétique ; le socialisme apporte à la foi sa dimension historique et militante. Salut et libération politique sont deux aspects d'un même combat. Aimer Dieu, c'est croire en l'homme. Désespérer, c'est nier Dieu.

Voici trois ans, dans *l'Alternative*, Roger Garaudy hésitait encore à répondre à la question : « *Suis-je chrétien ?* » Pourtant, le lecteur ne pouvait s'empêcher de pressentir des étapes ultérieures dans le cheminement de ce philosophe de l'action, disciple de Blondel. Cette étape est aujourd'hui franchie. Au terme du dernier chapitre de *Parole d'homme*, dont le titre est comme un sceau solennel apposé à son affirmation, l'auteur écrit : « *Je suis chrétien.* »

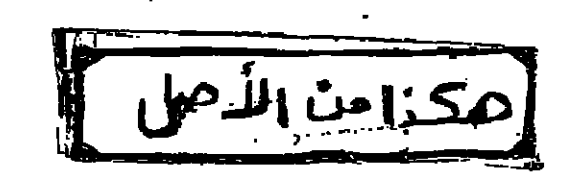
Il se trouvera certainement des chrétiens pour faire la fine bouche, éplucher telle ou telle assertion, suspecter cette double appartenance marxiste et chrétienne, renvoyer à sa solitude l'exclu du parti et l'homme qui ne se réclame d'aucune Eglise établie, lui reprocher de gommer certaines contradictions. Pourquoi pas ? Les adversaires, lorsqu'ils ne sont pas installés dans leurs certitudes, peuvent contribuer à clarifier et à faire progresser une pensée.

Ce nouveau visage de Roger Garaudy rallié à la foi, à notre époque d'ébranlement des certitudes chrétiennes, offre ample matière à réflexion. L'évolution de l'auteur est, en grande partie, due aux travaux des grands philosophes ou théologiens modernes qui, par des biais divers, ont contribué à réduire l'écart entre le christianisme et le marxisme. Mais on reste loin de compte. C'est pourquoi il est si important pour l'avenir — de la pensée comme de l'action — que certains hommes aient fait à leur usage une synthèse et qu'ils vivent cette unité existentielle, peut-être prophétique...

Quand les communistes ont imaginé la politique de la main tendue, qui se doutait alors des échos que celle-ci rencontrerait ? Non seulement — dans le sillage des prêtres-ouvriers et de l'action catholique ouvriers et de l'Action catholique découverts proches du marxisme, mais encore — choc en retour inattendu — d'authentiques communistes ont vu luire l'étoile de la foi.

HENRI FESQUET.

★ « Parole d'homme », par Roger Garaudy, 265 pages, 30 F.



SOCIÉTÉ

La presse parallèle

III. — Une expérience poétique : « Mai hors saison »

par BERNARD BRIGOULEIX

Phénomène à la fois d'information, de politique ou de société, la presse parallèle, qui a pris son essor en France en mai 1968 (« le Monde » du 24 et du 25 avril), laisse aussi une place importante à la poésie.

« Pourquoi cette entreprise ?
— *Par besoin de dire sans y être obligé, de ne pas travailler sur commande, de publier des gens qu'on aime bien. La liberté : ne pas avoir non plus à faire un carton sur ceux qu'on n'aime pas. Le contraire du sectarisme, des encensements ou des excommunications à la mode.*

— Comment ?

— *Le premier numéro, quatre cents exemplaires, avec les quelques sous qu'on avait.* »

Quand M. Guy Benoit explique la façon dont il a lancé avec ses amis *Mai hors saison* (1) tout paraît d'abord simple — et puis compliqué. « *Toujours l'amitié, avant toute chose. Des copains poètes, une petite imprimerie anar. Réparer, avec nos moyens dérisoires, quelques injustices littéraires, et rendre hommage à une certaine altitude. L'envers du magazine à succès.* » Le succès serait-il donc incompatible avec la pureté ? Le mot ne le gêne pas, au contraire : « *Il faut pouvoir — et savoir — se comporter en poète. Etre loin d'un Aragon, par exemple — et son immense talent n'est pas en cause à cet égard.* »

Cela n'implique pas, bien au contraire, de mépriser les contingences. En 1969, il a fallu rassembler un peu plus de 700 francs, et diffuser de la main à la main « *un double et même hommage à Armand Robin et à Paul Chaulot* ». Le numéro est aujourd'hui épuisé, mais il y a mis le temps : « *Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'époque n'était guère favorable, au lendemain de mai 1968, à la presse* underground, *et toute tentative dans le domaine de la poésie parallèle devait se heurter, de la part du milieu littéraire en place, à des sentiments qui allaient de l'ironie à la commisération, surtout si elle se plaçait aussi dans la perspective du mouvement beatnik.* »

M. Benoit explique qu'il s'agissait d'abord, de la part des revues littéraires en marge, de briser la toute-puissance des éditeurs à compte d'auteur, « *tout le contraire des mécènes progressistes, des philanthropes éclairés qu'ils essayent de paraître !* ». Beaucoup de jeunes poètes ne trouvaient pas l'occasion d'être publiés, si ce n'est à leurs frais, ce qui était regardé à l'époque comme une sorte de maladie littéraire honteuse.

LE 1er MAI A LA FÊTE DE « LIBÉRATION »
Un Festival de la petite presse

Le journal « Libération » organise le jeudi 1er mai, de 18 heures à minuit, aux halles de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, une fête avec Jacques Higelin, Roger Siffer et plusieurs groupes musicaux. En marge de cette manifestation, se déroulera un Festival de la petite presse, qui sera une sorte de grand kiosque de la libre expression, où pourront se confronter tous les aspects souterrains et méconnus des luttes menées ici ou là, en France et à l'étranger. Selon les organisateurs, « Bretons ou Occitans, fanzineux, militants des fronts dit secondaires, animateurs de réseaux de diffusion, petits éditeurs, dessinateurs, simples lecteurs », seront présents et invités à participer à un « débat permanent quoique improvisé ».

Il fallait répondre à l'invitation de : « *Do=it* », la nouvelle gauche américaine et canadienne, en se gardant aussi du snobisme de la revue illisible. Même et surtout *underground*, la presse est faite pour être lue... Voilà pour la tentation gauchiste. La tentation droitiste, c'était la « *récupération* » : « *Ne pas refaire non plus,* ajoute M. Guy Benoit, ce Nouvel Observateur *parallèle qu'est devenu* Actuel... *Nous étions d'ailleurs très loin d'en avoir les moyens. Une revue comme* Mainmise, *au Québec, nous montrait comment rester créatifs et ne pas tomber dans le suivisme.* »

C'est cette volonté de ne jamais verser dans le succès commercial qui conduit aujourd'hui l'équipe de *Mai hors saison* à s'inquiéter quelque peu du relatif succès de son troisième numéro, consacré à Francis Giauque, par rapport au second, qui était d'un abord littéraire (encore) plus difficile : « *Il faut balayer les hiérarchies culturelles, échapper à la mesure, qui n'est qu'une forme élitiste de la coercition mercantile entretenue par la presse établie, le magazine littéraire comme l'ensemble du système d'édition. Il ne faut jamais oublier que le fric reste son mobile déterminant, quelle que soit l'hypocrisie du discours.* »

La méfiance de *Mai hors saison* n'est cependant pas moins grande à l'égard d' « *un certain type de marginalité dans le vent, qui n'est autre qu'une exploration d'un nouveau marché, une opération journalistique comme une autre* ». C'est dire que la marge de manœuvre que la revue s'est fixée est fort étroite. Ce numéro 4 doit d'ailleurs corriger la « facilité » — *toute relative pour le profane* — du précédent afin de dissiper certains malentendus.

Pour être totale, y compris au regard des dates de parution, la liberté exclut le système des abonnements, mais non point les relations avec d'autres revues du même type. Cette solidarité ne s'exerce d'ailleurs pas seulement en ce qui concerne la jeune poésie, encore que, dans ce mouvement d'ensemble, *Mai hors saison* veuille se garder de participer à l'élaboration et à la diffusion d'une sorte de contre-culture qui serait finalement définie par référence à ce qui existe déjà. « *Ce dont il s'agit, c'est plutôt de substituer une planète à une autre, ici et maintenant.* » Mais c'est d'autant plus difficile qu'il faut toujours garder les mains et la tête libres : « *Si je veux partir au bout du monde dans six mois, six semaines ou même dans six jours, je le peux.* »

Cette solidarité est d'abord un état d'esprit : « *Nous ne sommes pas les seuls à faire cela, bien au contraire ! Il faut le dire et le répéter.* » Elle s'est manifestée par une participation au gala du quotidien d'extrême gauche *Libération*, où la revue disposait d'un stand, et par une tentative de regroupement, au niveau de la diffusion, avec d'autre revues ou éditions amies, dont *Plasma*, ainsi que par de nombreux contacts avec des publications comme *Barbare* ou *Zone* (2). La diffusion des revues *underground* est en effet un des points faibles du « contre-système » : « *Nous avons quelques copains qui sont libraires en province* », et puis il y a les librairies parallèles (*Eclair*, et toujours *Plasma*, à Paris, etc.).

Il n'empêche que chaque numéro doit être lancé comme une véritable opération de commando. Des voitures partent pour la province, le coffre garni de numéros de la revue, pour faire, ici ou là, une mise en place dans quelques échoppes répertoriées. « *Sans cet effort, jamais un poète comme Cabral n'aurait connu le succès dont il jouit maintenant.* »

Tout cela ne laisse guère de quoi vivre. L'ambition de chaque numéro est de couvrir ses frais, sans plus. « *C'est difficile* » ; mais M. Guy Benoit n'est pas ennemi des complications. Ce n'est pas pour rien que la revue qu'il anime place mai hors saison. Il explique : « *Mon mai 1968 à moi, je l'ai fait en 1967. J'étais alors permanent du P.C. J'ai épuisé toutes les facultés de révolte dans ce cadre-là. J'éprouvais une sorte de besoin poétique fourvoyé.* » Pour se situer hors des cadres traditionnels, on n'en est pas moins sensible aux symboles : c'est le 1er mai 1967 qu'il a consommé sa rupture avec le parti communiste et décidé d'entrer en poésie comme d'autres en religion. « *J'ai résolu d'être un parasite et j'assume cette condition grâce à la complicité d'amis très chers.* »

A *Mai hors saison* point de comité de rédaction au sens strict. Plutôt *une poignée d'amis*, des discussions à perte de vue et tout de même — car il ne faut pas s'y perdre, — de temps à autre, le passage aux actes : un numéro consacré à un ou plusieurs poètes aimés, parfois à un thème apparemment « hors poésie ». La mise en pages « *s'effectue toujours entre* copains », mais avec le plus grand soin : les « copains » en question sont de préférence peintres ou sculpteurs. « *Plus cela va, plus c'est collectif, et il n'y a aucun problème d'autorité : tous ceux qui font le numéro en cours sont personnellement intéressés.* » L'équipe reconnaît que la « *consonance de la forme avec le fond a une très grande importance* », et, de fait, la présentation de la revue — photomontage et typographie originale et soignée — tranche *heureusement sur celle d'autres tentatives* du même ordre.

Maintenant, il faut environ *3 600 francs pour imprimer* correctement mille exemplaires. Le numéro 1 a été « *autofinancé à 100 %* », le second a été publié par un mécène, le troisième grâce *à un emprunt dont le rembour*sement par la vente doit permettre de tirer le suivant sans trop de difficultés. Pour l'instant... le numéro 5 sera « *une expérience encore plus communautaire* » qui permettra de « *mieux exprimer les mots vécus, par-delà les mots écrits* ».

Tout cela ne va pas sans mal, mais, conclut M. Benoit, « *pour la poésie, c'est tout de même une très vieille tradition que les petites revues parallèles ! D'ailleurs, si le message poétique avait pignon sur rue, c'est que la société dans laquelle nous vivons aurait déjà changé...* » Constatation qui n'exclut pas une correspondance suivie avec les poètes établis.

La vache enragée ? Oui ; mais paissant où bon lui semble, librement. « *Autant que ce mot a un sens.* »

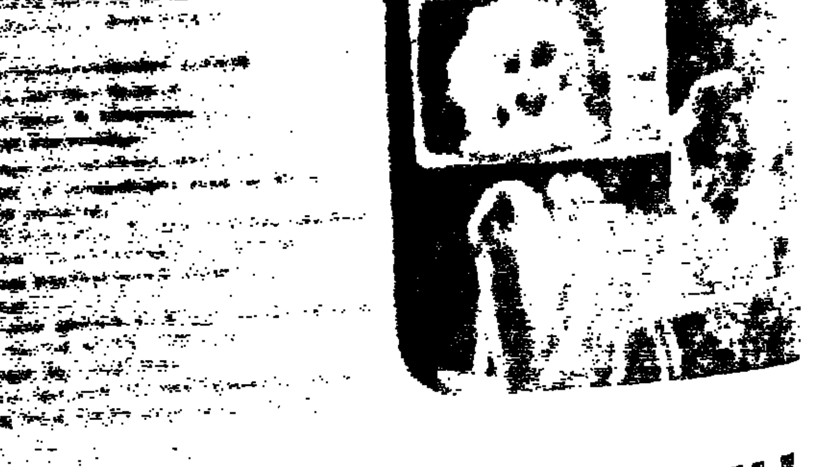
FIN

(1) *Mai hors saison*, chez M. Guy Benoit, 1, place de la Résistance, logement 1122, 93170 Bagnolet.

(2) *Plasma*, 58, rue des Moines, 75017 Paris; *Barbare*, chez M. Ripault, maisonnette des Evarras, Pellautier, 05000 Gap ; *Zone*, chez M. Arnaudet, 6, rue Mouy, 33000 Bordeaux.

arallèle







Nous n'avons pas créé la vie. Mais nous faisons tout pour la protéger.



En 1885, lorsque Albert Boehringer, fils cadet de Christoph Heinrich, fonda BOEHRINGER INGELHEIM, l'Homme mourait encore avant 40 ans. En 1885, un enfant sur cinq, disparaissait avant l'âge d'un an. Aujourd'hui, l'espérance de vie est supérieure à 71 ans, la mortalité infantile est 14 à 15 fois moindre, la tuberculose, les maladies infectieuses ont été vaincues. Nous y avons contribué.

90 ANS DE LUTTE.

En 1885, BOEHRINGER INGELHEIM, ce n'était rien - ou presque : 21 personnes. En 90 ans, nous sommes devenus - nous, et nos 130 filiales et Sociétés affiliées, sur les cinq continents, une entreprise chimico-pharmaceutique de renommée mondiale.

Et l'une de celles qui ont le plus contribué à grossir l'arsenal de la Médecine.

Parce que nous avons une règle d'or : réinvestir, systématiquement. Dans l'extension de nos unités de production, dans la modernisation et la rationalisation des installations et services existants. Mais, avant tout, dans la recherche.

2 000 CHERCHEURS.
5 CENTRES DE RECHERCHE.
42 MOLECULES NOUVELLES.

A travers le monde - à Montréal, Vienne, Osaka, Biberach, Ingelheim, 2 000 chercheurs, chimistes, médecins, pharmaciens, travaillent sans relâche, en collaboration étroite avec les praticiens du corps médical et des professions de santé : ils ont synthétisé 42 molécules qui se sont ensuite imposées dans le monde entier par leurs remarquables qualités thérapeutiques, (et pour chaque molécule commercialisée, nos chercheurs ont dû en synthétiser 4 000).

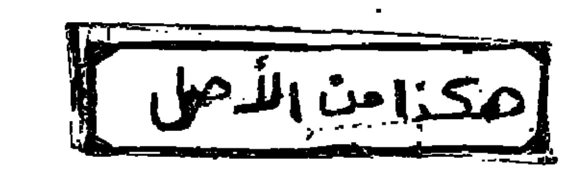
Ils ont mis au point des produits de prescription médicale, cardiovasculaires, hypotenseurs, anti-inflammatoires, antispasmolytiques, anti asthmatiques... dont les médecins éprouvent chaque jour l'efficacité. Des produits odonto-stomatologiques et de prothèse, mis au point en étroite collaboration avec les plus hautes personnalités de la profession. Des produits de base pour l'alimentation, recherchés et mis au point en liaison avec les experts mondiaux de l'hygiène alimentaire. Des produits vétérinaires - parce que défendre la santé de l'animal, c'est participer à la défense de la santé de l'homme. Des produits phytosanitaires, enfin : la recherche dans le domaine de la protection des végétaux dispose d'installations spéciales à Ingelheim, Schwabenheim et à Palmira (Colombie)

Nous n'avons pas créé la vie. Mais nous faisons tout pour la protéger.

une recherche efficace au service de la santé



Laboratoires Boehringer Ingelheim BP 292/51060 REIMS CEDEX



RELIGION

Contre le gré de l'évêque de Reims

DES TRADITIONALISTES ONT ORGANISÉ UNE CÉRÉMONIE « EXPIATOIRE » A LA CATHÉDRALE

Un groupe de catholiques traditionalites, pour la plupart *étrangers* au *diocèse de Reims*, se sont réunis autour de l'abbé Henri Mouraux pour assister le dimanche 20 avril après-midi vers 13 heures à la cathédrale à une cérémonie « expiatoire ». Cette dernière semblait s'imposer aux organisateurs à la suite du concert de musique électronique du 18 *décembre* au *cours duquel* des jeunes avaient eu des attitudes jugées peu conformes avec les lieux *(le Monde* du 20 décembre).

Les officiants ont participé à la bénédiction des piliers de la cathédrale suivie d'une procession. Les litanies des saints ont été chantées en latin. Une grand-messe selon le rite de saint Pie V a ensuite été célébrée au maître-autel.

Les participants ayant estimé que leur cérémonie était volontairement retardée par l'organiste qui jouait la sortie de la messe précédente ont brisé un carreau pour avoir l'accès. Les dommages ont été remboursés.

Cette manifestation a eu lieu contre le gré de l'évêque qui avait refusé précédemment d'en organiser une de cet ordre. C'est pour éviter des esclandres que Mgr Ménager n'a pas fait évacuer les traditionalistes qui s'étaient introduits dans la cathédrale sans *prévenir non plus de* leurs intentions le curé-archiprêtre.

● *Le communiqué, signé par le Père André Costes,* provincial des jésuites en France, et le professeur H.-I. Marrou, président de la Société des amis du cardinal Daniélou, pour défendre *la* mémoire de celui-ci *(le Monde* du 24 avril) a été largement diffusé en différentes langues par Radio-Vatican, qui a souligné que *« toute interprétation malveillante de la mort du cardinal est démentie par les faits »*.

ÉDUCATION

LE DEUG D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE EST CRÉÉ.

Un diplôme d'études universitaires générales (DEUG) mention *« sciences et techniques des activités physiques et sportives »* est créé par un arrêté publié au *Journal officiel* du 23 avril. Seules les universités comportant un institut régional d'éducation physique et sportive (IREPS) seront habilitées à délivrer ce diplôme, dont la durée totale des enseignements (deux années) ne doit pas *être inférieure* à *mille deux cents* heures. Sur ce contingent, un tiers au moins doit être consacré à des activités physiques et sportives. Comme dans plusieurs autres DEUG, 60 % des matières sont obligatoires et 5 % des heures doivent être consacrées à l'étude des langues vivantes. Cette nouvelle filière devrait commencer à la rentrée de 1975.

Les candidats doivent satisfaire, à l'entrée de ce cycle, *« à des épreuves permettant de vérifier leur aptitude physique à entreprendre de telles études »*. Une telle sélection existe déjà à l'entrée des études actuelles en éducation physique et sportive, notamment dans les classe « PI » des lycées. Celles-ci continueront à fonctionner, dans une phase transitoire, par convention avec les IREPS. Un examen sera organisé pour le passage en seconde année. Le nouveau DEUG sera, d'autre part, exigé pour le passage en second cycle et l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré, l'actuelle première partie de ce concours étant supprimée.

● *Grèves de professeurs le 15 mai.* — Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des professeurs de collège d'enseignement technique viennent de lancer un mot d'ordre de grève pour le 15 mai. Ils réclament des *« négociations sérieuses »* sur la revalorisation des salaires, l'amélioration de leurs conditions de travail et la titularisation des auxiliaires. Un *« rassemblement national »* aura lieu à Paris ce jour-là. Rappelons que les deux syndicats d'enseignants d'éducation physique affiliés à la Fédération de l'éducation nationale ont également appelé à la grève le 15 mai, pour protester contre le projet de réforme du sport. La grève envisagée pour la même semaine par le Syndicat national des enseignements de second degré pourrait avoir lieu aussi le 15.

APRÈS AVIS DU CONSEIL D'ÉTAT

L'administration propose une réduction de la participation étudiante aux conseils d'université

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a-t-il l'intention de limiter la participation des étudiants aux conseils d'université ? Une circulaire du 14 mars 1975, signée par M. Jean-Claude Dischamps, directeur des enseignements, de la recherche et des personnels, éclaire singulièrement les objectifs de l'administration en ce domaine. Elle prévoit, en effet, que les universités pourraient réduire le nombre des sièges étudiants à ces conseils. Des interprétations divergentes ayant été faites pour les modalités de ces élections dans les différentes universités, le secrétariat d'Etat a sollicité l'avis du Conseil d'Etat. En particulier, il était apparu anormal à certains que des étudiants, élus par un très petit nombre de votants aux conseils d'unité d'enseignement et de recherche, puissent au second degré désigner la totalité des membres du conseil de l'université.

Il s'agit donc, pour M. Dischamps, de *« remédier à l'effet déformant d'un mode de scrutin qui renforce la représentation des tendances minoritaires au sein de l'université, lorsque la participation des étudiants aux élections aux conseils d'U.E.R. a été très faible »*. Le Conseil d'Etat ayant décidé que *« les statuts des universités peuvent renforcer l'application de la règle du quorum (1), en subordonnant l'élection des étudiants au conseil d'université à des conditions supplémentaires »*, M. Dischamps suggère : *« L'université pourrait éventuellement décider, par voie statutaire, que le nombre des sièges attribués à l'ensemble des étudiants membres du conseil de l'université, ou aux étudiants représentant dans ce conseil une unité particulière, devrait être réduit pour tenir compte des conditions dans lesquelles auraient été élus, en fait, les étudiants membres des conseils d'unité appelés à procéder à l'élection. »*

L'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau), qui a obtenu le plus grand nombre de sièges dans les élections, proteste, dans un communiqué, contre ce qu'elle nomme un *« coup de force contre la représentation des étudiants au sein des conseils d'université »*. Elle estime qu'il s'agit d'une *« remise en cause d'un des acquis les plus importants des étudiants à la suite de mai-juin 68 »* et d'un *« véritable trucage »*.

D'autre part, un certain nombre de présidents d'université ont, au cours de leur conférence, réunie les 23 et 24 avril, reproché à M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, d'avoir pris une telle orientation. Celle-ci, selon M. René Rémond, président de l'université de Nanterre et premier vice-président de la conférence, conduirait à *« vider la loi d'orientation de son contenu »* pour *« revenir au système antérieur à 1968 »*.

[La règle du « quorum » est déjà, dans une certaine mesure, une limitation de la « participation » instaurée par la loi d'orientation du 12 novembre 1968. Elle n'intéresse, en effet, qu'une seule catégorie — les étudiants, — et non les enseignants et les autres membres du personnel. Une règle de cette nature n'existe pas dans les élections politiques ou professionnelles. Autoriser les universités à prévoir des conditions restrictives — qui pourraient conduire, comme le suggère M. Dischamps, à réduire le nombre des sièges étudiants aux conseils d'universités — ne peut aller qu'à l'encontre de l'esprit de la loi de 1968. Une telle mesure est, d'autre part, en contradiction avec les intentions annoncées publiquement par M. Soisson de « relancer la participation ». Le secrétaire d'Etat n'avait-il pas même fait connaître son désir de « supprimer la règle du quorum » ?]

(1) La loi d'orientation du 12 novembre 1968 prévoit l'institution d'un « quorum » d'au moins 60 % des étudiants inscrits pour les scrutins aux conseils des U.E.R. et des universités. Si le nombre de votants est inférieur à 60 % des inscrits, le nombre de sièges effectivement pourvus est, en principe, diminué en suivant un barème. Au deuxième degré, des étudiants qui avaient été élus au conseil d'U.E.R. par un petit nombre de votants peuvent pourvoir tous les sièges étudiants au conseil d'université. Il peut même y avoir ainsi plus d'élus étudiants au conseil d'université que d'électeurs...

EN BREF...

● *A Nanterre,* une soixantaine d'étudiants en droit de l'université Paris-X ont retenu pendant cinq heures, jeudi 24 avril, le directeur de l'unité d'enseignement et de recherche de sciences juridiques, M. Dominique Carreau. Depuis le 22 avril, les étudiants en droit sont en grève pour obtenir un assouplissement du régime d'examen pour les deux premières années d'études, notamment la possibilité de « compenser » les notes entre les groupes de matières, la prise en compte pour chaque matière de la meilleure des notes sur les sessions de juin et septembre, et la possibilité d'être jugé uniquement sur contrôle continu — alors que celui-ci ne compte actuellement que pour la moitié de la note finale, — et, d'autre part, le rétablissement de certaines matières à option en troisième année. Les étudiants ont décidé de continuer la grève jusqu'au lundi 28 avril. D'autre part, le mouvement de grève se poursuit parmi les étudiants en sciences économiques. Ceux-ci contestent le coefficient donné aux mathématiques et demandent, après le boycottage de l'épreuve, en février, que le contrôle continu compte pour deux tiers de la note finale.

● *Le conseil de l'université d'Orléans a décidé de s'ajourner* sine die, *et renonce à étudier une programmation pluriannuelle.* La récente résolution du gouvernement de transférer l'école de céramique industrielle de Sèvres à Limoges (alors que la décentralisation de cet établissement était prévue à Orléans) n'est pas étrangère à cette décision; *« l'université d'Orléans déplore depuis sa création en 1960 l'imprécision de la détermination des objectifs; devant l'absence de suite apportée aux décisions et les renoncements multiples de la part de gouvernements successifs, le conseil n'a pas jugé raisonnable de préparer une présentation d'objectifs qui risquerait de subir le même sort que les précédentes »*, déclare M. Max Plan, président de l'université. Destinée, à l'origine, à devenir un complexe scientifique d'importance, l'université d'Orléans connaît de sérieuses difficultés : la moitié seulement des locaux de l'U.E.R. de sciences ont été construits et aucune création de poste n'a eu lieu depuis deux ans. — *(Corresp.)*



taine façon
otre fils aîné.

مكان الأصل

ÉDUCATION

A Vincennes

Les «comités lycéens contre la réforme Haby» organisent un rassemblement national les 26 et 27 avril

Le rassemblement national des lycéens, dont le principe avait été arrêté au lendemain de la grande manifestation contre la réforme Haby, le 13 mars dernier, aura lieu, samedi 26 et dimanche 27 avril, sur le campus de l'université de Paris-Vincennes (Paris-VIII). Au cours de ce rassemblement, les lycéens veulent manifester leur opposition à la réforme Haby, bien sûr, mais aussi attirer l'attention sur le problème de l'emploi. Divers « forums » auront lieu samedi après-midi à partir de 16 heures. Une « fête », avec des chanteurs et des troupes de théâtre, terminera cette journée. Dimanche, à partir de 9 heures, de nouveaux débats auront lieu sur l'« armée », la « sexualité », l'« emploi », les « libertés », suivis à 15 heures d'une manifestation place Denfert-Rochereau.

L'organisation de ce rassemblement national est assurée notamment par des militants trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire, de l'organisation communiste Révolution et du Mouvement de la jeunesse socialiste. L'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL, proche du parti communiste) soutient le rassemblement mais ne participe pas à son organisation. La Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), estimant difficile la mobilisation des lycéens, adopte une attitude identique.

Hormis quelques grèves et manifestations en province et des assemblées générales réunies ici et là, le plus souvent en dehors des heures de cours, l'agitation qui avait marqué la fin du second trimestre scolaire paraît maintenant limitée. Faut-il voir dans ce retour au calme la conséquence des promesses faites par M. René Haby de tenir compte des suggestions recueillies auprès des cinquante délégués d'élèves réunis rue de Grenelle, le 9 avril, pour une concertation nationale (« le Monde » du 11 avril) ? Il semble, au contraire, que l'opposition à l'égard des projets du ministre de l'éducation n'ait pas désarmé, même si la proximité des examens de fin d'année ne lui donne plus le caractère spectaculaire qu'elle avait précédemment.

Mais les lycéens, et singulièrement les militants, ont la conviction que la « réforme Haby » — qui ne sera pas discutée comme il était prévu à cette session parlementaire — a du plomb dans l'aile. A tort ou à raison, ils pensent avoir amplement participé à sa chute, et c'est déjà pour eux une victoire. Les plus politisés ont annoncé à plusieurs reprises leur volonté de mener un combat de longue haleine contre ce projet. Cette détermination pourrait à nouveau rencontrer un écho favorable, mais peu d'indices semblent, présentement, laisser prévoir une relance de la contestation lycéenne.

Des grilles partout

Venant après la *réforme* Fontanet, les propositions de M. Haby n'ont guère suscité l'enthousiasme parmi les lycéens. Le ministre de l'éducation, cependant, semblait avoir vu juste. N'appelait-il pas de ses vœux une évolution devant *« former des jeunes plus ouverts aux réalités de la vie, plus responsables, et abréger la situation d'adolescent assisté, dans laquelle notre système scolaire et universitaire les a maintenus trop longtemps »* ?

Constat sévère, certes, mais qui en contesterait l'exactitude ? Les « réalités de la vie » dont parle le ministre de l'éducation, le lycéen de 1975 a le sentiment qu'elles lui échappent. *« On a l'impression d'être complètement coupé de l'extérieur »*, dit Philippe, dix-huit ans, élève en première C au lycée Honoré-de-Balzac à Paris. *« J'ai essayé de faire des cours plus vivants*, répond en écho un enseignant du lycée Albert-Sorel d'Honfleur. *Mais, en terminale, on est obligé de préparer les élèves au bac. Il n'est plus question de s'éloigner des programmes officiels. »* Bachotage, pédagogie désuète, contenu figé, le diagnostic ne date pas d'hier. Les solutions ont-elles avancé pour autant ?

En 1973, dans la grisaille ambiante, une lucarne a été ouverte : les 10 % pédagogiques. Ils permettent, en principe, de consacrer un dixième de l'emploi du temps à des activités pluridisciplinaires, en relation avec le monde extérieur. Des initiatives intéressantes ont eu lieu à plusieurs reprises. Mais, cette année, l'enthousiasme paraît avoir décru.

M. Haby craignait-il des débordements ou se montrait-il, au contraire, sceptique sur la possi*bilité de faire évoluer suffisamment* le corps enseignant lorsqu'il a lancé, le 12 février, son projet de « modernisation du système éducatif » ? Toujours est-il que le texte du ministre de l'éducation — et cela n'a pas échappé aux lycéens les plus avertis de ses propositions — souffle alternativement le chaud et le froid. Est-ce « *pour faciliter le passage de l'école à la société et permettre la compréhension des réalités qui la composent* » que « *c'est dans une salle libre d'accès, mais située à l'écart des grandes circulations du lycée (...) que pourront s'effectuer les discussions collectives et les affichages d'information* » ?

Le souci louable de « *préserver la liberté de chacun* » défend-il d'aborder, ailleurs que dans un lieu autorisé, *les questions que se posent spontanément* nombre d'élèves ? Ces interrogations ne sont-elles pas le signe d'une « soif de savoir » qui — au dire de certains — fait si cruellement défaut aux lycéens d'aujourd'hui ? Certains enseignants en sont convaincus et n'hésitent pas à faire appel à l'intérêt décelé « hors programme » chez leurs élèves. Ce sont eux qui sont le plus souvent jugés « sympas » — le qualificatif vaut son pesant de compliments — par les lycéens.

« *En français*, dit Jean-Luc, seize ans, élève en première C au lycée Condorcet à Paris, *le prof organise des débats et des « tables rondes ». On travaille en groupe On peut innover, faire des interviews et organiser notre boulot nous-mêmes.* » Pour Jean-Luc et ses camarades, pourtant, le ballon d'oxygène ne dure que quelques heures par semaine. « *C'est comme pour les 10 %*, ajoute-t-il avec fatalisme, *la réalité c'est les 90 % restants.* »

Dans les derniers jours du second trimestre, lors d'une assemblée générale qui réunissait à Paris, au centre universitaire Tolbiac, des lycéens de plusieurs établissements du treizième arrondissement, une élève annonça, *dans un tonnerre d'applaudissements*, qu'un « prof », venu apporter son « soutien », était dans la salle. Sommé, sur l'air des lampions de prendre la parole, celui-ci — arguant de sa qualité d'observateur syndical — déclina l'invitation. Des sifflets, aussi vigoureux que les aplaudissements venant de s'éteindre, ponctuèrent cette dérobade. L'anecdote est assez significative de ce qu'attendent les élèves des adultes qu'ils *côtoient*.

« *Il vaut mieux un prof « réac » qu'un prof inexistant* », assure un lycéen que ses sympathies politiques classeraient « *plutôt à l'extrême gauche* ». Pour le ministre de l'éducation, si la première mission de l'école reste l'enseignement, elle est aussi d' « *éduquer* ». Question soulevée quotidiennement dans les classes : « *La personnalité dont fait preuve un professeur n'est-elle pas la condition sine qua non de la réussite de cette mission d'éducation ?* » Limite apportée à la réponse par M. Haby : « *Il convient d'observer une scrupuleuse objectivité.* » La voie est-elle pourtant si étroite entre la propagande et la prudence ? « *Même s'il était possible d'y parvenir, l'objectivité ne serait pas souhaitable* », nous disait récemment le président de l'association des parents « Lagarde » d'un grand lycée parisien. « *Il vaut mieux un professeur marxiste annonçant la couleur et respectant les convictions de ses interlocuteurs qu'un enseignant dissimulant derrière une prétendue objectivité la vacuité de son jugement.* »

Le retour du refoulé

Les quatre cent cinquante mille élèves ayant accédé cette année à la majorité ont eu, un temps, l'espoir d'être traités *dorénavant* comme des adultes. L'interprétation restrictive donnée à la nouvelle loi par le ministère de l'éducation (*le Monde* du 8 novembre 1974) a cependant renforcé le scepticisme de beaucoup d'entre eux à l'égard des promesses d'« ouverture de l'école ». Depuis, des « *commissions académiques* », réunissant, avec des enseignants et des membres de l'administration, des élèves majeurs, ont réexaminé la question (*le Monde* du 8 février) et proposé des mesures dont a promis de tenir compte M. Haby. « *La majorité n'a pas changé grand-chose*, déclare Eric, élève en première B au lycée Pasteur à Neuilly. *On a beau avoir dix-huit ans, on est vissé comme des gamins. Au bahut, il y a des grilles de tous les côtés. Dès qu'on a une heure de retard, on est sévèrement filtré et les observations pleuvent.* »

L'avenir ne paraît guère plus souriant. Beaucoup de lycéens craignent d'être victimes, à plus ou moins court terme, du chômage. Ils sortent nombreux et mal formés du système scolaire : 50 % des élèves commençant une scolarité secondaire dans le cycle long abandonnent en cours d'études, changent de filière, ou échouent au baccalauréat (1). En aval, la situation n'est guère plus brillante : la moitié des étudiants n'achèvent pas le premier cycle de l'enseignement supérieur. Les causes et les manifestations du chômage des jeunes ont été répertoriées ici (2). Elles contribuent singulièrement à assombrir le tableau.

Repliée sur elle-même, la machine « école » a chaque année de nouveaux ratés. Sous forme de « retour du refoulé », les premiers jours du printemps libèrent avec une régularité de métronome des aspirations dont s'accommode entre-temps — tant bien que mal — l'inconscient lycéen. Malgré le nombre de médecins qui se sont succédé à son chevet, l'éducation nationale ne semble pas avoir encore trouvé son docteur Freud.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Cité par Jean Rousselet, *l'Allergie au travail*, Ed. Seuil, 1974.
(2) Voir notamment *le Monde* des 18, 19, 20, 21 et 22 mars.

VIVEMENT CRITIQUÉ PAR LES AVOCATS DE LA CAPITALE

L'« éclatement » des juridictions parisiennes serait accompagné de réformes de procédure pénale

Les projets d' « éclatement » des juridictions parisiennes, que le conseil de l'ordre dit avoir appris « fortuitement », font, en réalité, depuis plusieurs semaines, l'objet d'études suivies au ministère de la justice. La chancellerie ne se préoccupe pas que de cela. Pour améliorer le fonctionnement de la justice dans les grands centres, et plus spécialement à Paris, sont en cours d'élaboration des textes de procédure pénale relatifs aux « filières d'urgence » que M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, avait annoncées à l'Assemblée nationale le 16 avril. Ces avant-projets visent aussi à la définition d'une « enquête alourdie » qui reviendrait, semble-t-il, à unifier les pouvoirs de la police dans le sens d'un renforcement.

Le souci d'accélérer la justice doit avoir des effets spécifiques pour le ressort de la cour d'appel de Paris, qui va être, selon toute vraisemblance, « mise en pièces ». Il est acquis, M. Robert Schmelck, directeur de cabinet du garde des sceaux, l'a confirmé le 10 mars, pour le cent cinquantième anniversaire du barreau de Versailles, que dans cette ville serait créée une nouvelle cour d'appel dont dépendrait l'ouest de la capitale, c'est-à-dire, outre les Yvelines, le tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine), celui de Chartres (Eure-et-Loir) et celui de Pontoise (Val-d'Oise). L'Yonne étant rattachée à la cour de Dijon, le ressort de la cour de Paris serait restreint à la capitale *intra-muros* par la création d'une autre cour d'appel, soit à Créteil, dont le tribunal est présidé par M. François Cailler, qui fut, de 1964 à 1972, le conseiller de M. Pierre Messmer, soit à Melun, chef-lieu d'un département dont M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat, préside le conseil général.

Reste à régler la situation du tribunal de Paris, qui, n'ayant pouvoir qu'*intra muros*, est jugé, lui aussi, difficile à faire fonctionner. Selon une première idée, on aurait tout bonnement réparti les vingt arrondissements de Paris en quatre tribunaux distincts. Ce découpage du tribunal et de la cour — qui aurait donné lieu à de jolies querelles de préséance quant au rang des postes ainsi créés — a provoqué la réaction furieuse que l'on sait de la part du conseil de l'ordre des avocats parisiens.

La deuxième idée serait plutôt fondée sur une sectorisation géographique des services du tribunal, alors que celui-ci est, pour l'instant, divisé — parquet et instruction — par types d'affaires.

L'éclatement envisagé serait accompagné d'importantes réformes touchant à la procédure pénale.

En premier lieu serait légalisée la procédure de « correctionnalisation ». Fort en usage à Paris, elle consiste à négliger les « *circonstances aggravantes* » d'un crime qui rendaient ses auteurs passibles de la cour d'assises, afin de les renvoyer devant un tribunal correctionnel. C'est, en principe, plus rapide et surtout moins lourd que la convocation des jurés.

Cette légalisation aurait le mérite de l'honnêteté en régularisant une situation de fait. Mais elle aboutirait à des incohérences évidentes. Selon les cas, des faits de même nature iraient, les uns en correctionnelle — avec les possibilités d'appel qui y sont attachées, la certitude de n'encourir que cinq à dix ans (en cas de récidive) d'emprisonnement — les autres aux assises, avec des peines allant jusqu'à la mort et l'interdiction de faire examiner ces faits par une autre juridiction. Cela supprimerait d'autant moins les critiques faites à la cour d'assises qu'il serait plus facile d'y échapper.

Une autre idée, que l'on pourrait combiner avec la précédente, et dont M. Schmelck semble être l'auteur, reviendrait à rattacher directement certains juges d'instruction et substituts au parquet général de la cour d'appel pour leur faire instruire des affaires criminelles importantes (hold-up, prises d'otages). On éviterait ainsi et l'examen de la chambre d'accusation et celui d'un substitut général comme c'est le cas aujourd'hui. De plus, on ressusciterait une ordonnance prise en 1962 à la fin de la guerre d'Algérie et qui donnait pouvoirs aux juges d'instruction de renvoyer directement devant la cour d'assises les crimes « de nature à porter atteinte à la paix publique ». La liste en était longue...

Cette définition des « *filières d'urgence* », auxquelles M. Lecanuet faisait référence il y a peu, se doublerait, par une espèce d'esprit de symétrie, de la création d'une « *enquête alourdie* » qui donnerait à la police, en matière d'enquête préliminaire — lorsque, d'une infraction, elle ne connaît pas plus que le délit lui-même, — les immenses pouvoirs qu'elle a déjà en matière d'enquête de flagrant délit : perquisitions, saisies, etc. Il est vrai aussi que la pratique suivie en la matière, notamment à Paris, reconnaissait à la notion de « flagrance » des effets extrêmement étendus, plusieurs mois après les faits...

Un contrôle de ces nouveaux pouvoirs est envisagé : un magistrat du siège surveillerait l'évolution de l'enquête et pourrait autoriser des autopsies ou de petites expertises sans que l'on recoure à un juge d'instruction. L'enquête terminée, les résultats en seraient transmis au parquet, qui pourrait, à son choix, renvoyer immédiatement devant une juridiction — comme en matière de flagrant délit, — saisir un juge d'instruction, ou citer ultérieurement les coupables présumés devant le tribunal correctionnel.

PHILIPPE BOUCHER.

Huit organisations professionnelles — dont le Syndicat de la magistrature — lancent deux journées nationales d'action

Sur le thème « Justice pour qui ? », huit organisations syndicales (1) lancent, vendredi 25 et samedi 26 avril, deux journées nationales d'action destinées à dénoncer le caractère « *dangereux* » des projets de réforme pénale soumis à l'actuelle session parlementaire : toute une série de réunions et de débats publics sont prévus dans les principales villes de France. A Paris, notamment, un meeting a lieu, ce vendredi à 15 h. 30 à la Bourse du travail, et à Strasbourg une opération « portes ouvertes » est organisée au palais de justice.

Soucieuses de « *reprendre la parole* », après, selon elles, la tentative du pouvoir de « *reprendre en main la magistrature en poursuivant les magistrats qui veulent développer des contacts avec l'opinion publique* », ces huit organisations estiment que les « *réformes-alibis* » proposées au Parlement ne sont libérales qu'en apparence et qu'elles ont pour but, au contraire, de « *renforcer le contrôle de l'Etat sur la justice et sur le corps social* ». Elles dénoncent également le « *processus Poniatowski* », qui fait que « *la notion de sécurité l'emporte sur celle de légalité, comme des affaires récentes, à Paris et à Marseille, viennent de le prouver* » et qui tend à « *accentuer la répression* ».

« Justice pour qui ? » se demandent aussi ces organisations, quand le même tribunal condamne à deux ans d'emprisonnement ferme une femme de ménage qui vole quelques caisses de vin et à un an d'emprisonnement avec sursis le président-directeur général d'une société qui a fraudé, pour plusieurs millions de francs, sur les qualités d'un vin.

(1) Syndicat de la magistrature, Mouvement d'action judiciaire, Syndicat C.F.D.T. des personnels de l'administration centrale du ministère de la justice, Syndicat C.F.D.T. des personnels sociaux, médico-sociaux et socio-éducatifs de l'administration pénitentiaire, Syndicat national des personnels d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire (FEN), Syndicat C.G.T. des cours et tribunaux, Syndicat C.F.D.T. des cours et tribunaux.

Les avocats parisiens s'opposent aux projets

Au terme de sa réunion hebdomadaire du mardi, le conseil de l'ordre des avocats parisiens a publié, le 22 avril, le communiqué suivant :

« *Le conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris, apprenant fortuitement l'existence de projets comportant notamment un remaniement et un éclatement des juridictions parisiennes, considère comme incompréhensible et intolérable, à une époque où sont prônées la concertation et la consultation, d'avoir été entièrement tenu à l'écart de travaux mettant en cause le fonctionnement même de la justice auquel il participe quotidiennement pour assurer, conformément à sa mission, la défense des intérêts du justiciable.*

» *La lenteur reprochée au fonctionnement de la justice, spécialement en matière pénale, trouve, en réalité, sa source dans un manque de magistrats, de personnels auxiliaires et de moyens matériels.*

» *Dès lors, la dispersion consécutive à l' « éclatement » envisagé ne ferait que perpétuer, en les aggravant, les défauts de la situation actuelle par une dissémination géographique artificielle au prix d'un financement qui pourrait être plus justement utilisé.* »

De leur côté, les douze secrétaires de la conférence du stage, exprimant leur « indignation », « *jugent inadmissible qu'une fois encore on ait décidé, quelque part, dans les obscurs couloirs d'un ministère ou d'une administration, d'une réforme fondamentale, sans consultation préalable des auxiliaires de justice que sont les avocats* [...].

» *Ils ne peuvent s'empêcher de penser que par cette manœuvre insidieuse on cherchera, un jour ou l'autre, à attenter à l'intégrité du barreau de Paris, à laquelle ils demeurent fondamentalement attachés* ».

L'affaire de Bruay-en-Artois

La Cour de cassation a rejeté les pourvois de Jean-Pierre et des parents de Brigitte Dewevre

Le jeune Jean-Pierre sera jugé prochainement par le tribunal pour enfants de Paris, statuant en matière criminelle, pour le meurtre de Brigitte Dewevre, remontant au 5 avril 1972, l'accusé ayant eu moins de seize ans au moment des faits. Quant à Mᵉ Pierre Leroy, notaire à Bruay-en-Artois, il pourra de nouveau diriger son étude : le non-lieu rendu en sa faveur, comme au profit de son épouse, née Monique Mayeur, par la chambre d'accusation de la Cour de Paris, dans son arrêt du 30 octobre 1974, étant devenu définitif.

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Combaldieu, statuant sur le rapport du conseiller Chapar, a en effet rejeté, jeudi 24 avril, les deux pourvois formés contre l'arrêt de la chambre d'accusation de Paris par les époux Dewevre, parents de la victime, partie civile, et par Jean-Pierre.

Cette décision est conforme aux conclusions de M. Boucheron, avocat général, qui n'avait pas admis le bien-fondé des trois moyens soutenus à la barre par Mᵉ Lyon-Caen dans l'intérêt des époux Dewevre, et par Mᵉ Waquet, conseil du jeune homme.

Après avoir évoqué le « *sentiment de malaise* » qu'on ne manque pas, dit-il, de ressentir en lisant l'arrêt de la chambre d'accusation et rappelé que ses clients avaient l'impression — qu'il ne partage pas — « *d'un désir d'étouffement de l'affaire de la part des autorités* », Mᵉ Lyon-Caen a soutenu que, selon lui, la chambre d'accusation avait commis deux erreurs de droit en refusant de permettre aux époux Dewevre d'assister aux débats tenus en « chambre du conseil » à la chambre d'accusation le 25 septembre dernier et en renvoyant le jeune Jean-Pierre devant le tribunal pour enfants de Paris, alors que ses juges naturels sont les magistrats composant le tribunal pour enfants de Béthune.

La Cour suprême répond sur le premier point que « *l'article 199 du code de procédure pénale ne prévoit la comparution personnelle des parties qui si la cour l'estime utile. Une telle mesure est laissée à l'entière discrétion de la chambre, dont la décision n'est susceptible d'aucun recours et ne saurait lui être imposée* ».

Pour le second point, la chambre criminelle de la Cour de cassation a rappelé qu'elle a, par arrêt du 20 juillet 1972, dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice, renvoyé devant le juge d'instruction du tribunal de Paris la connaissance de l'information menée jusqu'alors par M. Henri Pascal, premier juge à Béthune. La désignation du juge d'instruction de Paris emportait, dit-elle, pour le jugement de l'affaire, la compétence du tribunal pour enfants de Paris. La Cour de cassation remarque, au surplus, que « *la chambre d'accusation de Paris n'avait pas compétence pour renvoyer l'inculpé devant une juridiction étrangère à son ressort* ».

Mᵉ Waquet, quant à lui, avait surtout critiqué la manière dont l'inspecteur principal Devigne, agissant sur commission rogatoire de M. Sablayrolles, premier juge à Paris, obtint les aveux de Jean-Pierre le 19 avril 1973 et a soutenu, en outre, que ce policier était territorialement incompétent pour opérer à Bruay-en-Artois.

Mais, selon l'arrêt de la chambre criminelle, le policier habilité à exercer ses attributions sur tout le territoire national, par arrêté du procureur général près la cour d'appel de Paris du 15 juin 1971, n'a nullement violé les dispositions de l'article 105 du code de procédure pénale, « *car, après les premières déclarations du témoin, affirmant que Brigitte était morte en heurtant le sol, alors que selon les résultats de l'autopsie le décès était dû à une strangulation au lien large, il n'existait pas contre Jean-Pierre des indices concordants de culpabilité qui eussent rendu légalement impossible une nouvelle audition en qualité de témoin* ».

● *La cour d'assises de Paris* a condamné, jeudi 24 avril, à des peines de réclusion criminelle, Christian Jubin (treize ans), Georges Segard, Marcel Lavallée (onze ans chacun), Michel Lyonnet (dix ans), Alain Zanelli (cinq ans), et à des peines d'emprisonnement Gilles L... (cinq ans, dont deux avec sursis), Evelyne Segard (quatre ans) et Michèle Lavallée (trois ans avec sursis).

Les huit accusés comparaissaient pour une série de hold-up commis de juillet à décembre 1969 dans la région parisienne. Pour Georges Segard, Marcel Lavallée et Michel Lyonnet, les jurés se sont montrés plus sévères que le ministère public, qui avait requis neuf ans de réclusion criminelle contre les trois principaux complices de Christian Jubin.

● PRECISION. — Mᵉ Jean-Daniel Bruschi, avocat au barreau de Marseille, nous indique que son client, M. Joseph Grima, « *a été entendu en simple qualité de témoin par le magistrat instructeur dans le cadre de l'information contre X... ouverte suite à l'assassinat dont Mohamed Moussa a été victime* ». M. Bruschi ajoute que « *aucun lien de causalité n'existe entre la détention actuelle dont fait l'objet M. Joseph Grima et l'affaire Moussa* ».

[Une expertise graphologique avait révélé que Joseph Grima, qui purge actuellement une peine de deux mois d'emprisonnement pour vol à la prison des Baumettes, était l'auteur de deux lettres de menaces adressées, à la veille du meurtre de Mohamed Moussa, aux avocats du jeune Algérien et au docteur Gérard Bonneville, dans l'appartement duquel Mohamed Moussa fut assassiné (« le Monde » du 13 avril).]

هكذا من الأصل





Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

Pouillon chez le bailli

SAINT-TROPEZ HORS LES MURS

LA saison s'annonce chaude à Saint-Tropez. Il y a peu de risques, bien sûr, pour qu'on y voie des barricades ou qu'on y lance des cocktails Molotov. Mais il faut s'attendre à de la contestation, à des palabres, à de l'invective.

Débarquant à Saint-Tropez, comme Napoléon au retour de l'île d'Elbe à Golfe-Juan, M. Fernand Pouillon, de retour d'Algérie, est le responsable involontaire d'un conflit local qui, depuis une quinzaine de jours, fait le fond de toutes les conversations. A noter que les Tropéziens, natifs de la cité du bailli de Suffren, entendent régler l'affaire entre eux et verraient d'un assez mauvais œil qu'à l'heure du pastis les étrangers, même résidents, viennent s'en mêler et donner leur opinion (*le Monde* du 8 avril).

Ce qu'on appelle le « projet Pouillon » est un plan d'aménagement de l'esplanade du nouveau port avec bâtiments administratifs, piscine olympique, salle de congrès, casino, immeubles de luxe et logements sociaux.

Il faut convenir que le terrain conquis sur la mer, au moment de la construction du nouveau port, constitue une zone à bâtir de choix de par sa situation et sa dimension, encore que les contraintes administratives limitent considérablement les possibilités. Jusqu'à présent, ce terrain tient surtout lieu de parc de stationnement, et on s'étonne, dans une station où le mètre carré vaut aussi cher qu'aux Champs-Elysées, que seules les automobiles bénéficient en bord de mer d'une vue et d'un avantage si recherchés.

M. Blua, maire de Saint-Tropez, énarque autochtone qui connut Pouillon en Algérie, l'incita, paraît-il, à proposer un plan de construction. L'exilé, qu'un scandale immobilier vieux de quinze ans rejeta sur l'autre rive de la Méditerranée, n'attendait sans doute qu'un signe du destin pour se lancer à la reconquête d'une place dans l'architecture de prestige. Et l'on sait ce dont M. Pouillon est capable quand son talent et son inspiration sont soutenus par des moyens financiers adaptés. Méditerranéen, homme de goût, ayant le respect de l'environnement, il paraissait *a priori* capable de mener à bien l'entreprise. Le choix n'était d'ailleurs pas mauvais qui associait à Saint-Tropez, station prestigieuse, la signature d'une vedette dont tout le monde, sauf l'ordre des architectes, a oublié les revers de fortune.

Contre toute attente, les Tropéziens, démocratiquement consultés par leur maire, font la fine bouche. Ils n'ont pas apporté au maître bâtisseur les clés de la ville sur un coussin de velours ponceau, comme certains l'avaient escompté. Habitués à la fréquentation des vedettes du cinéma, de la politique ou des affaires, les Tropéziens ont même fait preuve d'un enthousiasme très mitigé, chacun ayant, semble-t-il, de bonnes raisons de se méfier des innovations. « *Ce projet Pouillon*, dit une hôtelière qui s'est penchée sur les plans, *c'est une « cacophonie »*. » Il est vrai que cette Tropézienne attend depuis trois ans l'autorisation d'agrandir la terrasse d'une maison qu'elle possède sur le secteur constructible et à laquelle les immeubles projetés « *boucheront la vue* ».

« Assez de monde »

Comme souvent en pareil cas, les défenseurs des sites se révèlent plus nombreux qu'on ne le supposait. « *On va banaliser Saint-Tropez* », dit un commerçant, qui a dressé, au-dessus de sa boutique, une enseigne de néon capable d'éclipser les feux du phare. « *On va nous mettre là une bulle* (le futur hall des congrès), *qu'on saura pas si on est à Pleumeur-Bodou ou à Cap-Canaveral* », dit un autre. « *Croyez-moi, il y a assez de monde comme ça à Saint-Tropez* », ajoute un troisième, qui, comme tout le monde ici, « fait » son année en deux mois d'été et se repose le reste du temps en jouant à la pétanque.

On constate d'ailleurs que l'opposition croît géographiquement d'ouest en est. A l'ouest de la ville, entre la plage de la Bouillabaisse et l'hôtel des Postes, on accepte assez facilement la construction d'un quartier neuf, qui amènerait un peu d'animation et une clientèle supplémentaire.

Au centre, les avis sont partagés. « *On est d'accord, mais, attention ! pas pour n'importe quoi.* » Et, dans certaines familles de restaurateurs, on discute véhémentement.

A l'est, c'est-à-dire au cœur même de la ville, autour du vieux port, sur les quais Suffren et Gabriel-Péri, où grouille cette faune élégante qui a fait la vogue de Saint-Tropez, ces banquiers que les barmen tutoient, ces artistes que l'on appelle par leurs prénoms, ces propriétaires de yacht qui n'ont jamais connu les tempêtes, ces play-boys et ces starlettes que d'aimables milliardaires des deux sexes retiennent le temps d'un été pour l'ornement de leur table ou de leur piscine, on est résolument contre. Chez Sennequier, à L'Escale, chez Le Gorille, dans les boutiques déjà pleines de chiffons qu'il faudra porter à partir de juin si l'on ne veut pas passer pour un « plouc », on s'inquiète de la création possible d'un « *nouveau cirque* », auquel le talent de Fernand Pouillon pourrait donner assez d'attrait et qui détournerait la population versatile de la belle saison vers d'autres terrasses, d'autres comptoirs, d'autres « shops ».

Déjà, un comité de défense de Saint-Tropez s'est constitué. Et l'on a brandi devant la mairie la menace électorale. « *Pourquoi vous lancez-vous dans une affaire pareille ?* a dit au maire quelqu'un qui pèse un certain nombre de voix. *Dans deux ans, vous ne serez pas là* ». « *Faites-nous une ville propre, virez les hippies et les fauchés qui ennuient nos clients, aménagez nos carrefours et cela suffira* », a dit un autre.

Bref, comme on le voit, l'opposition est avant tout désintéressée. Et ceux qui soupçonneraient que des mobiles mercantiles animent ces protestations seraient facilement taxés de gauchisme.

Un marchand de homards nous a paru, lui, assez serein. « *L'hiver, ici, nous sommes quatre mille, l'été quatre-vingt mille ; cela ne nous ferait pas de mal d'étaler un peu. Et puis, sorti du vieux port, de la plage de Pampelonne et du musée de l'Annonciade, chez nous il n'y a rien.* »

Là-dessus se greffent des manœuvres politiques. Un ancien maire, M[e] Lescudier, dont l'équipe réalisa, il faut le reconnaître, d'importants travaux, s'étonne qu'on redécouvre ses projets sous un habillage nouveau et voit dans la bataille qui s'annonce une répétition générale pour les prochaines élections. « *Comptez sur moi*, dit-il dans un tract adressé à ses anciens administrés, *pour veiller à la régularité de tout ce qui pourra être entrepris.* » « *L'esplanade du nouveau port*, ajoute-t-il, *appartient au domaine public maritime ; pas question d'y faire des bâtiments privés. J'avais obtenu, en 1970, que le ministre des finances, par le truchement de l'administration des domaines, mette ces terrains à la disposition de la ville, conjointement avec ceux appartenant à cette dernière, en vue de l'édification d'un complexe immobilier dans le même style que celui de l'ancien port, de manière à créer un ensemble cohérent. Cela aurait permis la réalisation d'équipements sans coûter un centime aux contribuables. Or ce que l'on veut faire aujourd'hui leur coûtera 330 millions de francs.* »

Et puis, il y a ce projet de casino. Et là, l'opposant majeur est M. Malortigue, le propriétaire du célèbre Papagayo, une très élégante boîte de nuit du quai de l'Epi. Il brandit, lui, une délibération du conseil municipal, en date du 8 juin 1957, par laquelle le conseil « *a autorisé M. Malortigue la cession d'un terrain domanial, de 6 000 mètres carrés, au lieu-dit Les Chantiers (sur le vieux port), pour réaliser un casino et le complexe attractif qui accompagne ce genre d'établissement* ».

M. Malortigue montre le terrain vague où devait, derrière le Papagayo, s'élever le casino : « *J'attends depuis dix-huit ans*, dit-il, *l'autorisation des jeux... La station, qui n'est pas classée, n'a jamais pu l'obtenir. J'aimerais assez voir qu'aujourd'hui, par un tour de passe-passe, elle soit donnée à quelqu'un d'autre.* »

En outre, M. Malortigue dit trouver une ressemblance étrange entre les plans qu'il avait fait étudier à ses frais pour l'aménagement de l'esplanade, en fonction du zonage officiel, et les dessins que produit aujourd'hui M. Pouillon.

Face à ces réactions, l'équipe municipale ne perd pas son sang-froid. Le classement de la ville après la réalisation d'une station d'épuration des eaux est en bonne voie, dit-on à la mairie. « *Mais le casino, on n'y tient pas tellement, cela n'est pas indispensable, pas plus que la piscine. Et M. Pouillon, informé des remarques des Tropéziens, étudie des modifications à son projet initial. Bien sûr, il a eu connaissance des projets antérieurs, et nous ne ferons rien non plus sans l'accord de la population.* »

Néanmoins, une coalition se forme, hétérogène comme toutes les coalitions d'intérêts particuliers. Elle pourrait bien, en moins de cent jours — le temps qu'il fallut à Napoléon pour aller de Golfe-Juan à Waterloo, — renvoyer M. Pouillon à ses travaux algériens. Ce serait dommage pour une ville qui vit confortablement sur sa réputation vacancière, faite de tolérance extrême, d'anti-conformisme, de copinage spontané, d'exubérance charnelle et de mercantilisme bon enfant, mais qui peut se démoder en quelques saisons comme un maillot de bain...

MAURICE DENUZIÈRE.

Les agences sur le gril

ADOPTÉ par le conseil des ministres du 29 janvier, le projet de loi sur la nouvelle réglementation des agences de voyages vient d'être présenté au Sénat par M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme. Il s'agit notamment, rappelons-le, de renforcer les garanties des voyageurs et de mettre un peu d'ordre dans une profession où trop facilement par le passé ont pu pénétrer des « aventuriers » qui n'avaient pas pour seul souci le respect des contrats passés avec leur clients, ni même leur sécurité. (Lire page 8.)

Ces nouvelles dispositions, acceptées dans l'esprit par la majorité des agents de voyages, les inquiètent cependant dans la mesure où elles laissent encore dans l'imprécision la réelle portée des surveillances qu'entendent exercer les instances officielles. Rigueur peut signifier sévérité, et certains s'en sont alarmés.

Les réactions très vives, enregistrées à la suite de la décision prise par la Pan Am et la T.W.A. américaines de relever de 3 % la commission accordée aux agents de voyages, n'ont pas été sans alourdir un climat déjà tendu. Les compagnies aériennes européennes sont, en effet, divisées quant à l'attitude à prendre face à ce que la Lufthansa n'a pas hésité à appeler « un geste inamical ».

S'alignera-t-on en Europe, ne s'alignera-t-on pas sur les récentes décisions américaines ? Il est, on le devine, important pour les marchands de voyages de le savoir au plus tôt : avec ce relèvement, la commission accordée sur le prix des billets pourra atteindre désormais jusqu'à 10 % pour l'agent vendeur.

Il serait grand temps pour les Français — les marchands et fabricants français — de concevoir une politique d'ensemble et de se rassembler autour de points-forces sans lesquels ne sera jamais définie une véritable stratégie. Or, pour le moins qu'on puisse dire, leur récent congrès réuni à La Grande-Motte n'a pas donné l'impression qu'il y avait unité de vues, ni parfaite entente sur les moyens pour y parvenir.

La démission, à l'issue du congrès, de M. Bernard Didelot, premier vice-président du syndicat national (S.N.A.B.V.) est, à cet égard, parfaitement explicite : « Un syndicat puissant, souligne-t-il dans un communiqué, est un syndicat qui se rend compte des véritables problèmes auxquels il doit faire face, afin de faire progresser une profession dans son ensemble. Dans cette optique dynamique et positive, un président doit être entouré d'administrateurs souscrivant entièrement à sa conception des problèmes syndicaux. Dans le cas inverse, tout administrateur honnête se doit de reconnaître cet état de fait et tenter d'y porter remède en évitant tout esprit d'opposition. »

Climat tendu...

Une « Année » dans le Poitou : l'histoire pour tous

« UN monument restauré redevient un monument en péril si on ne lui donne pas une affectation. » Depuis son arrivée au secrétariat d'Etat à la culture, c'est le leitmotiv de M. Michel Guy. On ne s'étonnera donc pas de l'importance qu'il attache au tourisme culturel. 1976 sera l'année de l'art roman en Poitou-Charentes-Vendée.

Le secrétariat d'Etat à la culture ainsi que les autres administrations qui participent à l'opération (secrétariat d'Etat au tourisme et celui à la jeunesse et aux sports) ne veulent pas recommencer les erreurs passées : insuffisance de la coordination, préparation trop tardive et, quelquefois, mésententes locales. L'importance des sommes engagées par l'Etat et les collectivités locales mérite qu'on s'y prenne à l'avance et que tout soit parfaitement réglé.

Pourquoi le choix de cette région et de ce thème ? Les cinq départements (ceux de la région Poitou-Charentes, auxquels est venu se joindre celui de la Vendée) ne comptent pas moins de mille sept cents édifices romans dont la plus grande partie sont ignorées du public et... des habitants de la région eux-mêmes.

Aménagement du territoire : ce doit être aussi l'occasion d'une relance du développement économique de cette région au caractère rural encore trop prononcé.

Un véritable plan de campagne a été mis au point. Une Association pour l'année romane a été récemment créée. Président : le préfet de région ; trésorier : le directeur de cabinet du secrétaire d'Etat à la culture, qui est en même temps secrétaire général du F.I.C. (Fonds d'intervention culturelle) ; les responsables de collectivités locales, les présidents de conseils généraux, par exemple, se contentent d'occuper les vice-présidences.

Deux arguments, l'autonomie financière et la souplesse qu'apporte une telle association, répondent d'eux-mêmes à l'interrogation.

Une « cellule permanente de travail » est née de l'association. Animée par quatre « délégués fonctionnels » — en fait, les directeurs régionaux de la culture, de la jeunesse et des sports, et du tourisme et un animateur culturel, — la cellule a deux tâches principales à remplir dès maintenant : restaurer les monuments romans et les animer.

Aux prévisions annuelles de restauration prévues pour 1975 s'ajoute un programme complémentaire qui permettra de remettre en valeur plusieurs églises romanes, celles de Saint-Savin, dans la Vienne, de Saint-Jouin-de-Marnes, dans les Deux-Sèvres, ou de Matha, en Charente-Maritime, par exemple. Pour financer ces travaux, une « tirelire » commune est alimentée par l'Etat, le conseil régional (pour 1 million de francs), les conseils généraux et les communes propriétaires.

Tous ces monuments auront une vie culturelle que l'on voudrait intense. Au service de la Jeunesse et des Sports de susciter des projets d'animation auprès d'associations socio-éducatives ou culturelles, de regrouper sous le label Année romane des manifestations traditionnelles, comme le Festival de musique ancienne de Saintes.

Cinquante mille affiches, un film, des dépliants, des panneaux de signalisation sur les routes... Sans une vigoureuse campagne publicitaire, en France comme à l'étranger, l'Année romane ne serait rien. Les responsables du tourisme devront diffuser largement la bonne nouvelle. Les agences de voyages seront invitées à diriger les pas de leurs clients vers le Poitou-Charentes-Vendée, où ils trouveront des circuits habilement tracés d'un monument à l'autre.

Attirer le touriste et lui proposer des loisirs d'un niveau assez relevé, c'est l'objectif avoué des promoteurs de l'Année romane qui en visent un autre, plus difficile à atteindre, faire participer la population de la région à la découverte de son propre patrimoine artistique. A quoi servirait le considérable investissement financier concédé si les douze mois de l'Année romane se passaient dans l'indifférence locale ? Les organisateurs ont senti l'écueil, sans doute avertis par les expériences précédentes. Les associations d'éducation populaire, cependant, ont marqué tout de suite une certaine réserve devant ce qui leur était proposé. Dès cette année, des « opérations signal », dans chaque département, seront menées pour tenter de séduire en priorité les habitants de la région et démontrer que l'Année romane n'a pas un caractère élitiste. Ce n'est pas gagné d'avance. Surtout lorsque ce tourisme culturel prend les apparences d'un banc d'essais technocratique !

JEAN-MICHEL AUDINEAU.

★ Association pour l'Année romane Poitou-Charentes-Vendée, préfecture, 86000 Poitiers. Tél. : 41-27-00.



Tourisme



LA capitale perd ses marchés et le promeneur se voit privé de l'un des charmes de la ville.

Les halles en charpente métallique construites à la fin du siècle dernier cèdent la place au béton. Le marché Botzaris (19e arrondissement) a été transformé en bureaux ; le marché Japy (11e arrondissement), en gymnase : le marché de la rue des Pyrénées (20e arrondissement), en bain-douche municipal ; le marché du boulevard de Port-Royal (14e) en dépôt pour l'administration de la voirie: le marché des Gobelins (13e) fut rasé en 1965. Seules sont officiellement protégées les halles de Baltard à La Villette et la halle d'Aligre (12e).

Les marchés Saint-Germain, des Batignolles, du carreau du Temple et Saint-Quentin notamment, sont menacés. Leur modernisation confiée au secteur privé (Batignolles et Saint-Quentin) ou à la Ville (carreau du Temple et Saint-Germain) entraînera leur disparition. Plusieurs associations d'habitants s'y opposent et vont lancer une campagne pour les sauver.

Reconstruction d'un marché moderne et création d'équipements sociaux : tel est le mécanisme suivi. Sous la pression des élus, l'administration aménage à peu de frais des équipements en « emplilant » sur des terrains communaux libérés de leur carcasse métallique différents services sociaux (crèche, école maternelle, etc.). Les élus espèrent ainsi présenter à leurs électeurs un bilan positif de leur action.

« Un effort doit être développé pour améliorer le cadre de vie des Parisiens, grâce notamment à l'aménagement d'espaces verts et d'espaces de loisirs sur les terrains rendus disponibles », affirmait M. Valéry Giscard d'Estaing, en septembre dernier, dans sa lettre adressée au premier ministre au sujet de l'urbanisme parisien. Détruire les marchés anciens de la capitale n'irait-il pas à l'encontre de cette directive ? En fait, l'avenir des marchés couverts n'a jamais fait l'objet, au Conseil de Paris, d'un véritable débat. Leur situation a été examinée ponctuellement. Aucune politique générale n'a été définie. N'est-il pas temps ?

JEAN PERRIN.

AVANT QUE PARIS

Pastèques et citrons sur la place d'Aligre

« Le marché d'Aligre, c'est vraiment le quartier. Ici on se reconnait. On rencontre une voisine, on parle avec les marchands. Ça n'est pas comme dans les supermarchés. On eut choisir ses fruits... » Située dans le douzième arrondissement, non loin de la gare de Lyon et à deux pas du faubourg Saint-Antoine, la place d'Aligre conserve sa tradition populaire et commerciale. Déjà au dix-huitième siècle se tenait ici un marché réservé à la vente du foin et de la paille. Paille et foin dont se servirent en 1789 les assaillants de la Bastille pour incendier une partie de la forteresse.

L'imposante halle en pierre qui abrite aujourd'hui le marché fut construite en 1843. Sous la charpente récemment restaurée, et répartis autour d'une fontaine, bouchers, volailleux, fromagers et « fruits et légumes » tiennent boutique. *« Les allées sont assez larges pour bavarder. Mais pas longtemps, car il y a des courants d'air. »* Tous les jours, excepté le lundi, circulant entre les tulipes, les laitues, les oranges et le persil, se presse la foule des ménagères. Les appels fusent de toutes parts, dont le bruit est amplifié, en fin de semaine, par les militants politiques venus vendre leurs journaux entre deux étalages de pommes de terre.

Les marchands de quatre saisons, le petit âne aux flancs garnis de sachets de lavande, le joueur d'accordéon infirme, semblent installés pour toujours. Mais depuis quelques années le marché « bouge », le marché change. Imperceptible à ses débuts, cette évolution s'est accélérée avec l'installation dans la rue d'Aligre, entre la place et la rue de Charenton, de marchands nord-africains. La pastèque et le citron tiennent le haut du pavé. « *Là*, affirme une ménagère, *c'est moins cher que sur la place ou sous la halle, mais c'est de moins bonne qualité. Sauf, peut-être, à la saison des tomates et des aubergines.* » Ces Nord-Africains commencent peu à peu à gagner la place et remplacent au fil des mois les commerçants traditionnels pour qui « faire les marchés » n'est plus d'un rapport suffisant.

Autour du bâtiment, un « marché aux puces », qui a ses habitués ; la vraie brocante : des bibelots, de vieux livres, des chaussures, des lunettes, des vêtements défraîchis, des objets de toute sorte.

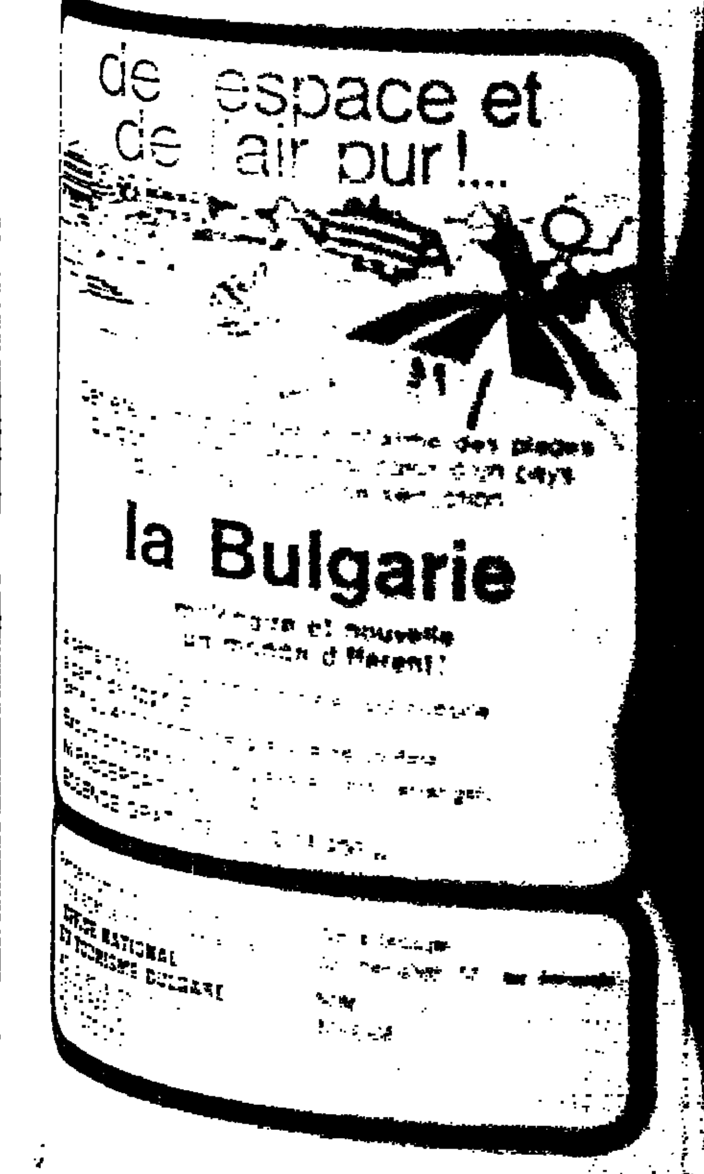
13 heures : le marché cesse. Les tréteaux sont repliés. La place se vide et les arroseuses nettoient les caniveaux. Il ne reste plus alors que le campanile, la halle, soudain devenue calme tandis que les embouteillages bloquent le faubourg Saint-Antoine. « La province à Paris », mais pour combien de temps ? Dans les artères voisines et jusque dans la rue d'Aligre, des vieilles maisons sont détruites pour être remplacées par des immeubles de standing. « *Qu'on le veuille ou non, la vie va changer ici.* »

Trois étoiles à Saint-Quentin

AU cœur du dixième arrondissement, à proximité des gares du Nord et de l'Est, sur un terrain de 2 500 mètres carrés, limité par le boulevard Magenta et les rues de Chabrol et des Petits-Hôtels, le marché Saint-Quentin date de 1866. Il est en très mauvais état. Sa reconstruction doit être intégrée dans une rénovation complète de l'îlot. Le programme envisagé et proposé par le préfet de Paris au Conseil de Paris, le 5 décembre 1973, comprend : un hôtel trois étoiles de trois cent soixante-cinq chambres construit sur deux niveaux de parking, particulièrement destiné aux clientèles de tourisme et d'affaires du nord et de l'est de l'Europe ; une salle de sports ; une crèche de soixante berceaux s'ouvrant sur un jardin-terrasse de 800 m2 ; la reconstruction du marché sur une superficie de 1 750 m2 avec un parking à l'usage des commerçants.

Ce projet, dont la réalisation a été confiée à un promoteur qui bénéficierait d'un bail de soixante-dix ans, est bien accueilli par les marchands de la halle qui espèrent tirer avantage de l'animation créée par l'hôtel.

Le permis de construire en cours d'instruction ferait l'objet d'ultimes discussions pour, notamment, alléger l'architecture de la façade de l'hôtel.





AVANT QUE PA[RIS]

Pastèques et citrons sur la place d'Aligre

Trois étoiles à Saint-...

Tourisme

N'ABANDONNE SES MARCHÉS

Coups de gueule au Carreau

LE Carreau du Temple vit ses derniers mois. Sur ce terrain de 3 900 mètres carrés, situé entre les rues Eugène-Spuller, Perrée, de Picardie et Dupetit-Thouard dans le troisième arrondissement, la Ville de Paris, qui finance et contrôle l'opération, se propose d'édifier un bâtiment de cinq étages avec, en sous-sol, trois niveaux de parking pouvant accueillir cinq cent soixante-treize voitures (*le Monde* du 14 décembre 1974).

Le programme prévoit un ensemble sportif avec piscine, gymnase et salles de combat, une école maternelle de six classes, une crèche de soixante berceaux, une bibliothèque et un foyer pour personnes âgées. Le rez-de-chaussée sera réservé aux commerces de vêtements, traditionnels dans le quartier. Le projet de M. Louis Arretche, architecte, permettra, grâce à un jeu successif de terrasses, la création d'espaces verts prolongés par une liaison piétonnière reliant le nouveau marché au square du Carreau du Temple.

Si la perspective de voir de nouveaux équipements sociaux se créer dans un arrondissement particulièrement démuni est généralement bien accueillie par les riverains, les fripiers craignent pour leur part que les travaux ne fassent perdre au marché son aspect traditionnel et en éloignent la clientèle.

Le syndicat des marchands du Temple (1) a lancé une pétition réclamant au secrétariat d'État à la culture le classement du Carreau. « *Le saccage du quartier des Halles n'a pas suffi aux démolisseurs,* écrit le syndicat. *Ils s'attaquent aujourd'hui au dernier édifice construit sur le modèle des pavillons de Baltard. Ils veulent lui substituer une de ces constructions en béton dont nos promoteurs ont le secret. La maquette de cette bâtisse est connue. Imaginez un énorme furoncle planté aux confins du quartier du Marais. Le Marais ! S'il est un quartier qui mérite mieux que l'horreur qu'on lui destine, c'est bien celui-là ! Tant d'inconscience laisse rêveur.* »

(1) Rue Dupetit-Thouars, 75003-Paris.

Druon et Guy à Saint-Germain

L'ASSOCIATION de défense du marché Saint-Germain (1) a déposé le jeudi 17 avril un recours devant le tribunal administratif de Paris pour faire annuler le permis de construire délivré le 7 janvier 1975 pour la reconstruction du marché.

Cette action devant le tribunal administratif est appuyée par une pétition au président de la République préconisant la sauvegarde de l'œuvre de l'architecte Blondel.

Le parti architectural a été choisi à la suite d'un concours dont les résultats ont été proclamés le 17 janvier 1973. Le vieux marché du sixième arrondissement, construit en 1810, sera remplacé notamment par un marché rénové, une piscine, un gymnase et, en sous-sol, un parking et une salle de sports. L'ensemble (3 500 mètres carrés) se présente sous l'aspect d'un volume vitré soutenu par des arcades (les arcades de Blondel conservées).

Les auteurs du projet contesté par M. Maurice Druon, alors ministre des affaires culturelles, mais approuvé le 19 novembre 1974 par M. Michel Guy, l'actuel secrétaire d'État à la culture, sont quatre jeunes architectes : MM. Pierre Colboc, Renaud Bardon, Jean-Paul Philippon et Philippe-Georges Lamy : « *Notre intention*, précisent les architectes, *a été de restaurer ce qui peut être sauvé de l'architecture subsistante de J.-B. Blondel, et surtout de reconstituer la cour centrale, îlot de calme et de repos, les arcades extérieures, le marché à l'ancienne... Loin de mutiler le marché, le projet vise à le faire revivre, avec son caractère et son charme du dix-neuvième siècle. Contrairement à ce qu'affirment les adversaires, les équipements prévus ne sont pas disparates, mais complémentaires et répondent aux besoins sociaux de l'arrondissement. Il s'agit de sauver le marché Saint-Germain en lui rendant sa destination initiale : celle d'un lieu public de rencontres au milieu du quartier.* »

L'Association de défense reproche à ce programme sa densité excessive, et fait notamment remarquer que l'îlot est bordé par les rues Clément, Lobineau et Félibien, artères étroites qui seront embouteillées constamment.

(1) 4, rue Clément, 75006-Paris.

Les parkings des Batignolles

UN permis de construire devrait prochainement être accordé à la Société civile immobilière Moines-Batignolles pour édifier sur un terrain communal, à l'emplacement du marché des Batignolles (17e), un bâtiment de cinq étages à usage d'habitation (140 appartements), un marché surélevé de 2 750 mètres carrés, une station-service et, en sous-sol, des parkings. La durée des travaux est estimée à trois ans.

La gestion de l'immeuble sera assurée, selon le vote du Conseil de Paris du 29 juin 1973, par le promoteur pendant toute la durée du bail, fixée à soixante-dix ans. Cette société versera à la Ville un loyer annuel, révisable tous les trois ans, estimé aujourd'hui à 20 000 F.

Animé et parfaitement intégré à la vie du quartier, le marché des Batignolles fut construit en 1867. Lui aussi, par son architecture métallique, rappelle les pavillons de Baltard. Le marché traditionnel est remplacé par une banale copie de supermarché, complètement séparée de la rue.

L'Association de défense du marché des Batignolles (1) affirme : « *Le nouveau marché ignorera, du fait de sa situation, la vie quotidienne et ne pourra donc plus, en aucun cas, jouer un rôle d'animation pour le quartier. Un rôle fondamental pour de tels lieux.* » L'association a déjà recueilli plusieurs milliers de signatures des riverains demandant la *sauvegarde de ce marché et, dans* un premier temps, son inscription *à l'inventaire des sites de la Ville.*

(1) 19, rue du Docteur-Heulin, 75017-Paris.

Les fleurs à Beaubourg ?

L'ACHEVEMENT de la construction du Centre national d'art contemporain Georges-Pompidou à la fin de l'année 1976 portera-t-il un coup fatal au pittoresque marché aux Fleurs et aux oiseaux de la place Louis-Lépine (Paris-4e) ? Le président du Centre national, M. Robert Bordaz, envisage d'installer sur le plateau Beaubourg un marché aux fleurs occupant à partir de la rue Rambuteau la moitié de la place.

Si l'idée d'égayer le parterre d'une construction froide et rigide par des fleurs est bonne, elle condamnera cependant la traditionnelle activité florale proche des quais de la Seine. M. Bordaz veut inciter les pépiniéristes de la place Louis-Lépine à s'installer sur le plateau Beaubourg. Mais, déjà, une pétition circule parmi les fleuristes de la Cité. Seuls, sur les trente-cinq marchands concernés, deux ont accepté des propositions.

Le marché aux fleurs trouve son origine au temps de Blanche de Castille, qui donna ce terrain à la Ville pour permettre aux pauvres de vendre des fleurs coupées. Situé sous de longs auvents métalliques, il est mal équipé : pas d'eau, pas d'électricité. Pépiniéristes et fleuristes demandent l'installation de ces commodités. Sans plus...

Un dimanche à Neuilly : plein les oreilles et plein les yeux

IL a failli mourir. Il doit la vie à ceux qui l'aiment. Naguère le marché de Neuilly étendait deux ailes sur la grande avenue : d'un côté vers les tours de la Défense, de l'autre vers l'Arc de triomphe. Elles se sont repliées en 1973 sur le nouveau marché couvert — clair, conditionné, frais en été, chaud en hiver, indifférent aux saisons, à l'hiver comme au printemps.

L'aménagement de l'avenue de Neuilly — cet autodrome — le voulait. Heureusement le marché a gardé sa place : la place du Marché. Le cœur est resté, le cœur est bon. Il s'anime encore trois fois par semaine : mercredi, vendredi, dimanche. On l'a sauvé. Les Neuilléens ne voulaient pas le voir disparaître.

Les ailes rognées, il s'est resserré sur sa place, plus concentré, plus intimiste. N'y viennent plus, marchands et chalands, que ceux qui l'aiment, qui l'ont choisi. Ils sont nombreux. De part et d'autre, des bancs, il y a comme une complicité. On se connaît, on se « cause » entre fidèles, dans ce Neuilly si volontiers distant. Il humanise. Au maraîcher venu des dernières banlieues vertes, les clients apportent le pain dur mis en réserve pour ses poules. L'œuf du jour est du jour, cueilli sous la poule avant de partir. « *C'est pour petit Nicolas.* » « *Il va mieux ?* »

Si intimiste, le petit marché, si resserré entre les bancs qu'on s'y marche sur les pieds, qu'on encaisse des coups de coude, des coups de poussettes à provisions dans les jambes, voire des coups de gueule. Les marchands n'y sont pas en reste. Aussi bien que sur n'importe quel « marché de Provence ». L'homme aux fruits vante et chante son « melon neuf », en taillant des tranches qu'il offre à tout venant — avec toutefois une préférence marquée pour les jolies femmes : dames de Neuilly ou demoiselles venues de Castille, indifféremment. Bécaud et Bussière, Toulon et Batignolles réunis. A Neuilly !

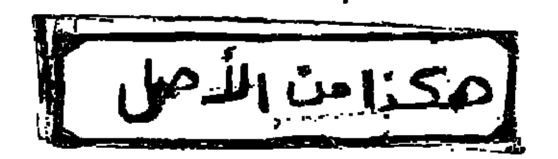
Pas pour le blasé

Plein les oreilles et plein les yeux, on hume. C'est l'opulence. Trains de marée, camions de primeurs du Midi, bâteaux d'agrumes du Maroc ou de Floride, avions d'ananas de Côte-d'Ivoire ou de la Martinique, épices d'Orient... C'est le terminus du grand rallye mondial. Tant pis pour le blasé qui n'imagine pas ce petit miracle à répétition : les cueillettes lointaines, les ports, les aérodromes, les rails, les routes, toute cette fièvre qui s'achève ici, place du Marché. (Est-ce qu'il n'y a pas quelque part encore une caravane qui a pérégriné des semaines pour amener là cette pincée de safran ?)

Mais tout ne vient pas d'Israël ou d'Islande — comme la morue, le « bacalao » que les Portugais enlèvent à plein cabas. L'artichaut arrive de Hyères — c'est écrit, — la charcuterie de Bretagne ou d'Auvergne, et ce lapin, dépouillé de frais, du Gâtinais. Les fleurs, coupées du matin, ont apporté leur rosée avec elles. L'apiculteur de Montigny-les-Cormeilles expose son propre miel et dans leurs moules ses gâteaux (au miel) « confectionnés par la maison ». Vieille maison ; une photo jaunie montre le « dompteur d'abeilles », torse nu, habillé seulement d'un essaim sombre. Hier au soir, les poireaux étaient encore dans la terre de Carrières-sur-Seine. Ça sent le frais, les herbes fraîches. Celui qui les vend après les avoir fait pousser manquerait d'air dans le marché fermé. Viendrait-il encore si la place était condamnée ?

Il paraît qu'il n'a pas à s'inquiéter : le marché ne disparaîtra pas. On l'a juré en 1827, quand il naquit. Une convention entre la municipalité et un Neuilléen d'importance, cédant son terrain, stipula qu'en aucun cas il ne devait s'en aller. C'était le temps où le « village de Neuilly » était peuplé surtout de « blanchisseurs de linge » et d'agriculteurs « s'affairant à leurs vignes ou dans leurs vergers ». On y chassait encore en 1844. Des troupeaux traversaient les routes boueuses. Le bœuf se vendait à 6 F le kilo, le veau à 1,60 F... et le mouton à 0,30 F...

JEAN RAMBAUD.



Tourisme

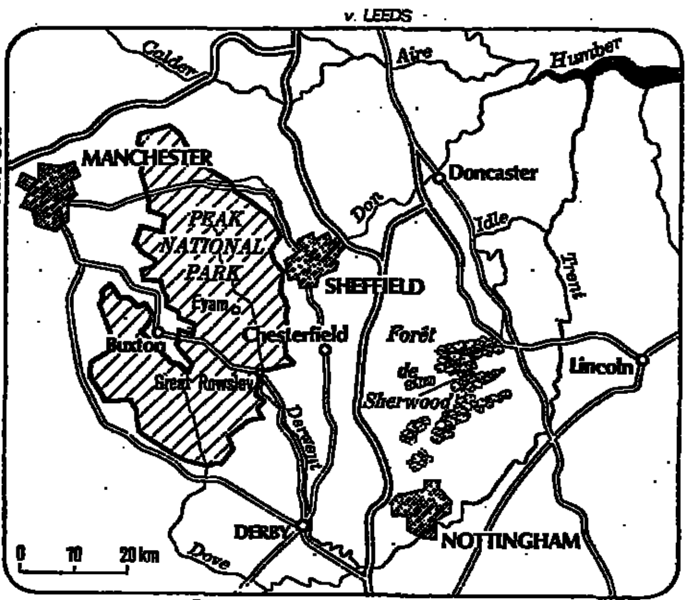
Robin des Bois n'a pas quitté la forêt de Sherwood

« Comment ! vous êtes parvenus jusqu'ici, si loin ! John, veillez à ce que ces jeunes gens ne manquent ni de thé ni de biscuits. » La comtesse de Manvers, quatre-vingt-six ans, héritière de la famille des Pierrepont, aime dire, dans un français parfait, un mot aimable à chacun des visiteurs de Thoresby-Hall, son impressionnant château victorien du Nottinghamshire. A côté de la grande salle, dont les murs sont constellés d'armes — surtout des épées à deux mains — d'armures et de souvenirs moyenâgeux, et qui abrite une collection unique en Europe de maquettes de théâtre du siècle dernier, elle a fait aménager un petit salon de thé rococo au fond duquel rougeoit un âtre artificiel qui ne vient pas à bout de l'humidité. Mais le « tea and biscuit » est tellement agréable !

Au loin commence la majestueuse forêt de Sherwood, immortalisée par la légende toujours vivace et honorée de Robin des Bois. C'est là un motif suffisant pour attirer quelques heures, dans l'East-Midlands, au cœur de l'Angleterre historique et verdoyante, les touristes du continent.

Voici, derrière le manteau de brique et de suie des cités charbonnières, derrière les colossales centrales thermiques, le pays où D.H. Lawrence dressa le décor de *l'Amant de Lady Chatterley* et Walter Scott, certaines des scènes de ses romans d'aventures. Voici, perchée sur un mamelon, et surveillant les faubourgs industriels, la cathédrale de Lincoln, dont les tours semblent hérissées de piques et de hallebardes de pierre. A cause de la pluie, du vent et de la pollution de l'air, l'entretien de l'édifice revient à 50 000 livres par an. Les visiteurs en sont informés et, à l'entrée, à côté d'une pancarte où on leur demande courtoisement de ne *« plus sucer vos ice-cream dans la nef »*, un tronc fait appel à leur générosité.

Lincoln, avec ses rues escarpées et pavées, bordées de boutiques à colombages et d'antiquaires, avec ses portes romaines, avec Brayford-Pool, vieux port intérieur qui dut connaître une activité fiévreuse en exportant la laine au Moyen Age vers les Flandres, avec aussi son vignoble le plus septentrional du monde, est certainement l'une des plus charmantes cités de ce coin d'Angleterre.



Nottingham, le plus grand centre urbain (300 000 habitants) n'a cessé de se distinguer, depuis ce glorieux jour de l'an 1155 où Henri II accorda à la ville sa première charte, dans le commerce et l'industrie. Il est vrai que le Victoria-Center offre une densité de magasins sur deux niveaux qui rappelle le boulevard Haussmann. Sous le château courent des souterrains nombreux où venait se cacher Robin des Bois. Aujourd'hui, la ville s'enivre de fêtes à l'occasion de la Foire aux oies, qui commence le premier jeudi d'octobre et dure trois jours, ainsi que pendant le festival : musique, feux d'artifice, courses en ballon, mascarades, démonstrations de camelots, joutes et tournois.

Nottingham est le point de départ pour celui qui veut, dans la *forêt de Sherwood*, se lancer sur les traces de Robin Hood. La forêt couvrait jadis plus de 300 kilomètres carrés. C'est là que Robin aux douzième et treizième siècles détroussait les courriers du roi avant de les « soulager » de l'argent destiné aux nobles. Selon la légende, c'est à Edwinstone, à quelque 20 kilomètres de Nottingham, qu'il épousa Marianne. Aujourd'hui, le grand chêne troué à l'intérieur duquel il se dissimulait constitue un but de promenade... L'arbre, énorme, aux allures de baobab, qui serait quasiment millénaire, a bien du mal, en dépit de sa « carrure », à faire oublier les dommages de l'âge. Ses plus grosses branches s'appuient sur des piliers fichés en terre, tandis que du tronc partent des chaînes et des câbles à anneaux, sans lesquels les vieux membres se détacheraient de la mâture centrale.

A l'orée de la forêt et du Clumber-Park — propriété du National Trust, — où les bosquets de rhododendrons « viennent » aussi facilement que les genêts et les ajoncs en Bretagne — apparaît, au détour d'un étang et d'un vallon, Chesterfield, dans le comté de Derby. Comment ne pas être surpris instantanément par cette église avec sa flèche tordue et inclinée ? L'histoire raconte qu'un jour le diable s'était assis tout en haut du clocher lorsqu'il fut dérangé par l'angélus. Furieux, il partit, mais sa queue, enroulée autour du cône, résista et déforma le clocher. Ceux qui, de nos jours, veulent apparaître un peu plus coquins, ou simplement modernes, disent que la flèche reprendra sa forme droite le jour où une jeune fille dont la virginité n'aura pu être mise en doute viendra à l'autel du mariage...

Comme le clocher de Chesterfield, voici le paysage qui, après la campagne égale et molle, commence à prendre formes. Ce sont les abords du Peak-District, l'un des parcs naturels les mieux servis par la nature. On y fait du ski sur des pentes escarpées qui tiennent de l'Irlande et de l'Auvergne. Dans les gorges se bouscule de roches en roches — hors de la parenthèse tranquille d'un moulin — l'eau claire des rivières à truites comme la Wye ou la Derwent.

Les landes couvertes d'épaisses couches de tourbe donnent au Dark-Peak un visage rébarbatif et sombre. Mais, plus au sud, les hautes terres ondulées, les murs de pierre sèche, les villages — par exemple Tissington — dont beaucoup conservent, l'été, la coutume de décorer les puits avec des pétales de fleurs incrustés dans la glaise mouillée, sont plus souriants. La vie, pourtant, ne fut pas toujours rose dans ces villages. En 1666, la grande peste s'abat sur Londres ; or voilà que quelqu'un de la capitale a l'imprudence d'envoyer à un habitant d'Eyam, dans le Peak-District, une valise remplie de linge. Le fléau s'introduit. Alors, tous les habitants décident de rester chez eux, craignant de répandre le mal alentour s'ils quittent leurs maisons. Presque tous moururent dans ce sacrifice.

La chambre 7

La route serpente et gravit les escarpements rocailleux. Ici, c'est l'entrée d'une des innombrables grottes qui font les délices des plus réputés spécialistes de spéléologie. Là, une usine — seule industrie — de ciment. Plus loin, le terrain où ont lieu sur les hauteurs de Harden-Moss les concours de chiens de berger. Enfin, dans *la vallée, Buxton, et ses établissements thermaux*, la Baden-Baden britannique. Les eaux sont chaudes et fortement souffrées... au naturel. C'est la ville la plus élevée d'Angleterre, à 330 mètres. Dans les parcs, les oiseaux, en compagnies nombreuses, s'égosillent.

L'Angleterre est la terre où la légende recouvre l'histoire, et l'histoire la réalité. *« Qu'importe de savoir si la légende est vraie, puisqu'elle existe vraiment »*, nous disait un respectable anglais en lançant avec application ses fléchettes contre le mur d'un pub.

Au sortir du Peak National Park, à Rowsley, se niche au pied d'une colline le Peacok Hotel, vieille demeure construite en 1652. Les amateurs d'émotions fortes seront contents de savoir que dans la chambre 7 revient à intervalles réguliers, le fantôme d'une gente dame qui vécut au dix-septième siècle et qui y avait logé une nuit de grand vent.

Comme le dit la brochure officielle, le parc national du Peak-District, qui reçoit 10 millions de visiteurs par an, (ainsi que les autres parcs) *« sont là pour vous, pour vos enfants, pour leurs enfants et les enfants de ces enfants. C'est à vous de faire en sorte qu'ils durent aussi longtemps »*.

Pour qu'on puisse toujours rencontrer, les nuits de grand vent, la jolie dame du dix-septième siècle.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

★ Brittours propose des week-ends ou des séjours d'une semaine dans la région du Peak-District. Prix par personne au départ de Paris-Le Bourget, en demi-pension, avec location de voiture en kilométrage illimité : week-end de 725 F à 769 F ; une semaine, de 1 455 F à 1 566 F.

Brittours, 4, rue de Surène, 75008 Paris, tél. 265-65-41.

★ Office britannique de tourisme, 6, place Vendôme, 75001, tél. 260-34-58.

Tourisme

Akaba joue la mer Rouge et la paix

DEPUIS le mois de février 1974, il est possible d'aborder Jérusalem via Amman. Il suffit de changer de véhicule sur le pont Allenby, qui franchit le Jourdain. Formalités comprises, le trajet dure deux heures. L'an dernier, environ cinq mille touristes ont utilisé cet itinéraire. Tel-Aviv reste, cependant, la voie royale qui conduit aux Lieux saints. Trois cent cinquante mille pèlerins y ont transité en 1974.

« *Le tourisme, c'est notre affaire* », affirme M. Ali Ghandour, directeur général de la compagnie jordanienne Alia. Pas d'hôtels, pas d'avions. Pour l'heure, la Jordanie n'a que deux mille chambres à offrir. L'objectif est de doubler cette capacité en trois ans. Les grandes chaînes françaises et américaines prennent date. Méridien, Sofitel et le Club Méditerranée aussi bien que Holiday Inn et Sheraton. Deux pôles d'attraction : Amman et Akaba sur la mer Rouge.

Alia s'assure automatiquement une participation au capital des nouveaux hôtels : 60 % dans celui du Club Méditerranée, 40 % dans ceux des hôtels Sheraton et Holiday Inn, par exemple. La compagnie jordanienne veut avoir l'œil sur ses passagers, de l'aéroport à l'aéroport. Les dimensions réduites du pays facilitent cette politique d' « accompagnement ».

La réalité d'aujourd'hui — celle de demain, *a fortiori* — c'est, malgré le cliquetis des armes, le redressement du tourisme : 620.000 visiteurs en 1966 ; 551.000 l'an dernier. L'occupation par Israël de la Cisjordanie a fait perdre, depuis 1967, 5 milliards de francs au royaume hachémite.

Préoccupés d'assurer leur sécurité — la Jordanie consacre 20 % de son budget aux dépenses militaires, — les pays du Proche-Orient sont loin d'avoir inventorié leur patrimoine archéologique. Un capital qui dort. Impossible de faire bande à part pour l'exploiter. Petra, Jérusalem, Palmyre, Baalbeck : un seul itinéraire. Les touristes redoutent les frontières, qui sont toujours un signe de division entre les hommes. Ils apprécient la détente sous toutes ses formes.

Quatre-vingt-quatre pour cent des touristes qui visitent la Jordanie sont originaires des pays voisins du Proche-Orient. Alia veut ramasser des clients ailleurs, en Europe et en Amérique du Nord. Pour le moment, deux compagnies non arabes — Aéroflot et K.L.M. — desservent Amman. L'an prochain, British Airways, et peut-être Air France, y posera ses appareils. « *Cette concurrence ne nous gêne pas. Il y aura du travail pour tout le monde* », note M. Ghandour. Alia possède sur ses partenaires au moins un avantage décisif par les temps qui courent : elle paye son kérosène 18 cents le gallon au lieu de 28 à 30 cents. Le gouvernement jordanien règle la différence...

Des mots, des mots...

Le baromètre est au beau fixe. Pas de turbulences dans le ciel jordanien. M. Ghandour navigue dans l'optimisme. Depuis quatre ans, ses avions lui rapportent de l'argent : 5 millions de francs de bénéfice en 1974. Avant la fin de cette décennie, il espère traiter 1 million de passagers : 280.000 en 1974. Un nouvel aéroport est en construction aux portes d'Amman.

Alia s'apprête à commander deux avions long-courriers gros porteurs, vraisemblablement deux Boeing-747. Elle envisage d'acheter, vers 1978, deux ou trois avions moyen-courriers gros porteurs, peut-être des Airbus. Les transporteurs arabes continuent d'ignorer la crise.

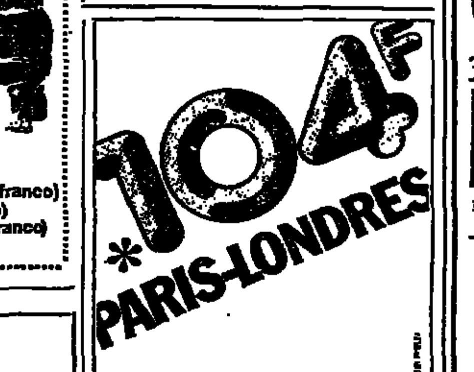
Cette compagnie sans passé — sa création remonte au 8 décembre 1963 — prépare activement son avenir. Elle vient d'ouvrir deux lignes au départ d'Amman, l'une vers Bangkok via Bahrein, l'autre vers Amsterdam *via* Genève. Dans deux ans, au plus tard, ses Boeing mettront le cap sur New-York *via* Amsterdam et sur Rio-de-Janeiro *via* Dakar.

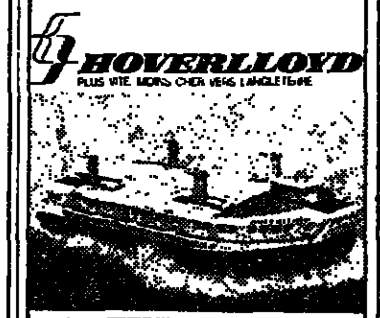
Développement tous azimuts. A dater du 1er juin, la compagnie exploitera un vol charter hebdomadaire à destination de New-York. L'an prochain, elle étendra cette formule économique au Brésil, où vit une importante colonie jordanienne. Elle vient, en outre, de créer une société d'avions-taxis : Arab Wings Aviation. Ses trois Lear-jet et ses deux Falcon-20, achetés d'occasion, seront basés en Jordanie, dans les Etats du Golfe et au Liban ; ils pourront, à l'appel d'un client, prendre l'air dans les deux heures. Les affaires n'attendent pas, surtout au Proche-Orient.

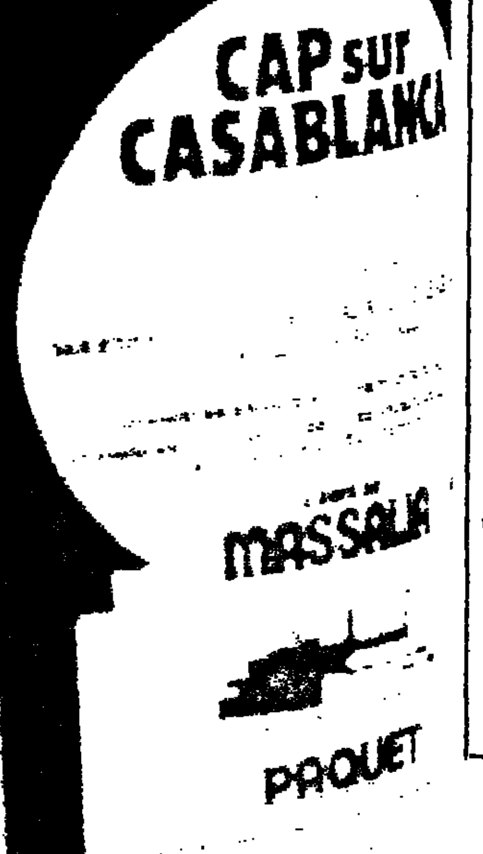
Pour le transport du fret, Alia s'est attachée les services d'une filiale : Jordanian World Airways. Dès la mi-mai, ses deux Boeing tout cargo feront la navette entre Londres et Hongkong d'une part, Amsterdam et Bangkok d'autre part. L'avion relaiera le camion pour exporter, notamment vers la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale, tomates, aubergines et concombres qui mûrissent au soleil jordanien.

Alia fait cavalier seul. Certains transporteurs arabes avaient lancé l'idée de monter en commun une compagnie-cargo pour faire pièce à la compagnie-cargo libanaise Trans Mediterranean Airways (T.M.A.). Certains autres avaient suggéré d'exploiter à plusieurs le réseau de l'Atlantique nord de façon à éviter la casse. « *Des mots, des mots, des mots...* » dit M. Ghandour, qui ne nourrit aucune illusion sur la réussite de ces projets.

JACQUES DE BARRIN.













pas quitté la forêt de Sherw

Tourisme

Au fil du pédalier

FONDÉ dix ans avant que ce siècle ne naisse par quelques « vélocipédistes » aussi convaincus qu'enthousiastes, le Touring-Club de France n'a jamais cessé, depuis, même aux grandes heures de l'automobile, de se soucier du cyclotourisme.

Il le prouve une fois encore en faisant paraître en librairie, sous la triple signature d'Alain et Martine Chevalier et Catherine Gallon, la France à bicyclette, *recueil d'itinéraires tout exprès établis à l'usage des deux-roues.*

L'ouvrage rassemble soixante-quatorze parcours, classés par régions (vingt-cinq départements se trouvent concernés), et soigneusement étudiés, étape après étape. Une carte accompagne chacun des circuits proposés, et l'indication des kilométrages permettra à chacun des randonneurs de « doser » précisément sa course en fonction de ses capacités physiques. Une colonne a été réservée aux renseignements touristiques intéressant chaque promenade.

La première partie du livre contient un très grand nombre de renseignements pratiques, tels le choix de la machine, l'équipement vestimentaire conseillé, l'entretien du vélo, les droits et devoirs du cycliste, les adresses des loueurs, etc.

★ **LA FRANCE A BICYCLETTE, Flammarion, éditeur ; un volume, 18 F (pour les sociétaires : 17 F, au siège, ou 20 F franco).**

● *Les Amis de Samois-sur-Seine,* comme les années précédentes, organisent des excursions pédestres. Six sont prévues, les premiers dimanches de mai, juin, juillet, septembre, octobre et novembre. Elles s'adressent à des marcheurs entraînés. La première aura lieu le 4 mai et comportera un circuit dans le Long-Rocher.

★ Rendez-vous à la gare de Montigny à 9 h. 50 (arrivée du train de 8 h. 23 à la gare de Lyon, direction Montargis), retour par les trains de 18 h. 22 ou 19 h. 5. S'adresser à M. Maus, 80, avenue de Breteuil, 75015 Paris. Tél. 783-58-69.

Vingt façons de (bien) occuper ses dimanches

Proposer aux gens de *faire* quelque chose — et non plus seulement de *voir* quelque chose, — les faire participer à des activités non habituelles, en un mot leur faire *vivre* leurs loisirs, ainsi pourrait-on résumer les soucis de M. Jean-Paul Filpo, soucis qui ont présidé à la création de sa jeune agence.

Descendre la Vilaine en bateau, courir la Thiérache des églises fortifiées en empruntant successivement une bicyclette, un cheval, une roulotte et... un canoë, visiter à vélo les églises romanes des Charentes, découvrir la côte malouine par les sentiers des gabelous : quatre des vingt propositions qu'il a mises à son catalogue de *week-ends insolites.*

Signes particuliers de ces fins de semaine : tous les trajets entre la capitale et le lieu où commence l'aventure se font à bord d'autocars ne comptant jamais plus de trente-cinq passagers à leur bord ; la durée totale du déplacement n'excède en aucun cas le temps compris entre le vendredi soir (départ de Paris) et le dimanche en fin de journée (retour).

L'élevage du cheval en Cotentin, l'initiation à la conduite d'un attelage en Normandie, la tradition du vin dans les caves bourguignonnes, l'Anjou des fleurs et des vieux moulins, l'initiation à la nature dans les Ardennes, la visite du parc des volcans d'Auvergne, voilà bien de nouvelles manières de découvrir la France et d'aborder à la fois un pays (et un paysage), les gens qui l'habitent — car contacts et échanges humains font partie du programme — et une forme de loisirs expressément conçue pour un temps limité.

Les prix varient de 250 à 395 francs par personne, selon la destination, mais comprennent tous la totalité des transports, hébergement, repas, animation, excursion, etc.

Du vrai « tout compris ».

★ **Loisirs Conseils : 57, boulevard de Strasbourg, 75010 Paris. Tél. : 770-40-25 ou 523-10-62.**

(Programmes également en vente à la Maison de Normandie, 7, rue d'Artois (8e). Tél. : 225-22-08 ; Maison d'Auvergne, 53, avenue Franklin-Roosevelt (8e). Tél. : 225-37-99 ; Maison de Poitou-Charentes, 4, avenue de l'Opéra (2e). Tél. : 073-74-49.)

Vacances « moins cher »

Voyager... En automobile, en car, en avion, en bateau ? Passer ses vacances à cheval, sur le pont d'un voilier ou dans un terrain de camping ? Louer une villa, retenir une suite dans un palace, préférer un village de bungalows ? Passer l'été dans l'atelier d'un artisan potier ou dans une roulotte à cheval ?

Ces questions, tout le monde est amené, un jour ou l'autre, à devoir se les poser. Monique Gilbert, qui fut longtemps journaliste et reste spécialiste de tourisme, a voulu, en écrivant *Vacances « moins cher »*, y répondre d'un coup.

Vacances traditionnelles ou insolites, vacances « bleues » et vacances « vertes », location, achat, réservation, en France *comme à l'étranger,* chacun des chapitres de son livre en forme de fichier passe en revue les formules, les étudie — et, le cas échéant, les critique — et indique au lecteur où il lui faudra s'adresser, une fois son choix établi.

« Pas un livre à lire » annonce son éditeur, mais *« un livre à consulter ».* Chaque fois que l'on pensera vacances, ou loisirs...

★ **« Vacances « moins cher », par Monique Gilbert, Fernand Nathan, éditeur. Un vol., 24 F.**

LOISIRS

L'ÉTÉ

A TOUT PRIX...

nouvelles frontières





L'ÉTÉ DES JEUNES

A TOUT PRIX...

LES vacances oui, mais pour quoi faire ? L'avalanche de renseignements, de prospectus, de catalogues qui submerge chaque année à pareille époque les rédactions montre combien le « marché » des vacances de jeunes est l'objet des intérêts et des sollicitations les plus divers. Associations — à but lucratif ou non, — mouvements de jeunesse, organisations de voyages, artisans, industriels du tourisme, organismes de séjours linguistiques se disputent ce marché, adaptent simplement leurs propositions au goût du jour.

Comme chaque année, il sera donc d'abord question de voyages. La vieille proposition — le plus loin possible pour le moins cher possible — tient toujours, et le goût et la recherche de l'insolite restent encore les meilleurs arguments de « vente », comme le montrent les quelques exemples de prix charters donnés dans ces pages.

Autre succès probable : les vacances de type écologiste, ou, à tout le moins, près de la nature. Il n'est pas d'association qui n'aie à proposer ses randonnées pédestres, cyclistes, équestres, navales, par sentiers, monts, vaux, rivières et canaux. Il en est peu qui, à leur programme, n'aient pas inscrit au moins un stage écologiste sur la découverte et la protection de la flore et la faune terrestres ou sous-marines.

A ce courant « naturel » appartiennent également les stages d'artisanat, qui se sont multipliés au point d'arriver aujourd'hui à un nombre effarant de propositions : deux mille cette année. Cette multiplicité n'est pas nécessairement la plus sûre garantie de sérieux pour la totalité de ces stages.

Viennent ensuite les recettes éprouvées : les centres et séjours de vacances — nous donnons simplement une liste des grandes associations de jeunesse qui bénéficient, en la matière, d'une expérience et d'un sérieux enviables, — les séjours linguistiques — évoqués dans un premier supplément vacances (le Monde du 1er février), — les chantiers de travail de jeunes bénévoles, également cités à la même occasion.

Enfin, en dehors de toutes les démarches individuelles, pour ceux qui supportent rien moins que les vacances organisées, reste un secteur plus volontairement développé dans ce supplément : les vacances sportives. Différents sondages, réalisés auprès des intéressés, tant par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports que par différents mouvements, ont révélé que les jeunes, en matière de loisirs, « demandaient » d'abord du sport. C'est pourquoi sont donnés ici un certain nombre de renseignements pratiques sur différentes disciplines estivales : voile, plongée sous-marine, canoë-kayak. Ces renseignements n'ont pas valeur exhaustive, bien évidemment, puisque des centaines de propositions concernant ces activités et d'autres (alpinisme, équitation, cyclo-tourisme, etc.) n'ont pu, faute de place, être données dans ces pages.

Le Centre de documentation et d'information jeunesse (CIDJ), 101, quai Branly - 75015 PARIS, tél. : 566-40-20 — qui centralise et publie sur fiches l'ensemble de ces renseignements (propositions de vacances, jobs d'été, bourses de voyages ou de vacances, possibilités de logement), — est en mesure de renseigner plus largement les personnes intéressées.

CHEZ LES ARTISANS DES TROIS SOLEILS

La liberté au bout des doigts

ON a trop dit que l'école n'accordait de véritable importance qu'aux exercices de français et de mathématiques pour que la vogue grandissante de l'artisanat étonne. Trop déploré qu'elle néglige l'éducation du sens esthétique pour que l'engouement en faveur des arts appliqués surprenne encore.

Aux Ateliers des Trois Soleils, à Lyon, où l'on cultive le goût du beau et retrouve l'usage des mains et du corps, l'expression « déscolariser » ne revient-elle pas de façon significative dans les conversations ? La liberté d'action laissée à ceux qui fréquentent l'endroit évoque le célèbre précepte énoncé par Rabelais à propos de son abbaye de Thélème : *Fais ce que voudras*. Ce qui ne signifie pas faire n'importe quoi.

Là-bas, au fond de la salle baignée de lumière, sur un chevalet rudimentaire adossé au mur, une main enfantine reproduit des boules oranges surmontées d'un couple pareil à ceux qu'on pique au sommet des gâteaux de mariage. Sur le coin d'une table, Karin, cinq ans, tape sur une motte de terre : une maison sans porte ni fenêtre. La seule protubérance qui dépasse ? Un monsieur qui regarde. Karin a perdu son « papa ». « C'est dommage », dit-elle.

En face d'elle, François, sept ans, modèle un pot. Cependant qu'il s'active, il n'en finit pas de raconter son histoire. Il parle de ses sœurs, de son vélo, de sa mère, de sa chambre et de tout ce qui lui passe par la tête.

Tout à l'heure, dans la cour, Claire, dix-huit ans, peignait avec ferveur à la manière des impressionnistes. Des brosses, elle en avait déjà maniées au lycée. « *Mais je sentais que ça n'était pas important. Alors, je le faisais mal.* » Selon ses propres termes, elle « traînait » en seconde, lorsque ses parents lui ont laissé prendre le chemin des Trois Soleils.

Agée de dix-huit ans, Laurence parlera, quant à elle, des professeurs qui la « dominaient », des notes et des punitions, de la compétition scolaire aussi. Elle opposera l'attention dont on l'entoure à présent à l'attitude de ses anciens maîtres : « *Au lycée, les « profs » affirment qu'on peut venir les voir si on a besoin d'eux. Mais ils n'écoutent pas.* » Pour conclure, Michel, qui végétait dans un établissement privé avant d'atteindre ses dix-neuf ans, dira que son séjour ici lui a permis de « se trouver ».

Tous trois suivent le cours de « formation personnelle » créé cette année à l'intention d'une quinzaine d'adolescents de plus de seize ans. Ces adolescents trouvent là l'occasion de s'exprimer et de découvrir leur personnalité profonde en utilisant les formes, les couleurs et les rythmes. Les quelques mois qu'ils passeront à s'émerveiller de leurs aptitudes nouvelles seront pour eux un temps de réflexion et de « stabilisation » avant leur entrée dans la vie active.

En fait, toute la démarche de Mme Anne-Marie Schneider s'inscrit dans une critique explicite et implicite du système scolaire. Mme Schneider était professeur de musique lorsque, lasse de rabâcher que les programmes réservaient une place insignifiante aux activités créatrices, elle fonda en 1957 une association régie par la loi de 1901. Ce qu'il n'était pas possible de faire à l'intérieur de l'école, elle le ferait à l'extérieur. Réservée, à l'origine, aux loisirs éducatifs des enfants, sa maison ouvrit ensuite ses portes aux adolescents et aux adultes, puis aux personnes du troisième âge. Des stages furent organisés pendant les week-ends et au cours des vacances. Une école d'animateurs spécialisés fut créée. Il y eut enfin, initiative originale, le cours de formation personnelle.

Les signes témoignant que tout cela répond à des besoins réels ne manquent pas : soixante écoliers fréquentaient autrefois le centre ; quelque mille trois cents personnes sont aujourd'hui touchées. L'association, qui emploie une trentaine d'enseignants, dont dix permanents, est agréée par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Elle vient de bénéficier d'une convention de formation professionnelle (type B) pour son école d'élèves-animateurs et délivre des unités de valeur pour le CAPASE (Certificat d'aptitude pédagogique pour les activités socio-éducatives). Sa réputation est telle qu'on vient de Suisse, de Belgique, du Maroc, du Canada, des Etats-Unis et même de l'île Maurice pour suivre les stages qu'elle organise.

Le dialogue avec l'argile

Ainsi demeure-t-elle fidèle aux trois soleils qui lui servent d'emblème. Emprunté à l'Egypte antique, le symbole exprime la recherche de l'équilibre par la création : un soleil noir symbolise la matière brute ; un soleil blanc le travail de l'esprit ; quant au troisième, de couleur rouge, il est le signe du résultat de la transformation des matériaux par l'intelligence et la main de l'homme.

La création s'opposant à sa passivité, la pédagogie repose sur des méthodes actives, à la fois collectives et individuelles, qui respectent le rythme d'assimilation et de créativité de chacun. Rien n'est imposé, sinon les contraintes librement consenties, et, en dernier ressort, c'est toujours l'exécutant qui choisit. Formule que Mme Andrée Horand, ancienne élève des Beaux-Arts de Lyon, explique ainsi : « *L'enfant est là d'abord pour s'exprimer, ensuite pour faire de la peinture. Il s'agit avant tout de faire l'apprentissage de soi-même. Je m'efface derrière ceux qui me sont confiés et ne fais qu'apporter des éléments d'information pour répondre à une demande. Autrement cela conduirait à singer une technique. L'adolescent se compose un personnage. Mon rôle est de lui permettre de se découvrir tel qu'il est, et non pas tel qu'il se montre.* »

En fait, tout ici est prétexte à inventer. Instruit par la pauvreté, un jeune réfugié chilien ne vient-il pas d'ouvrir un atelier du travail du cuir en fabriquant ses outils à l'aide des baleines d'un vieux parapluie et de quelques clous ? Cette ingéniosité apprise par nécessité, il la communique à ses élèves, lesquels éprouvent le plaisir de créer eux-mêmes des objets personnalisés au lieu de céder à la monotone habitude d'acheter dans un magasin des produits standardisés. Personnalisés également, les fours à bois que tout stagiaire qui le désire apprend à construire pour faire cuire ses poteries.

Le désir, principe initial ! Qu'il s'agisse du batik, de la bijouterie, des marionnettes, de la sérigraphie, de la reliure, de la photographie, de la vannerie ou encore du tissage, dernière activité furieusement à la mode, pas un seul atelier nouveau n'a été créé aux Trois Soleils sans tenir compte des désirs exprimés. Il fallut, à chaque occasion, trouver un animateur particulièrement compétent.

Cette garantie de sérieux qui s'attache à l'association, M. Gérard Faure, directeur adjoint, en donne un exemple : « *Ici, nous formons des animateurs qui, après deux années d'études, ont suivi deux mille cinquante-trois heures de cours. L'accent est mis aussi bien sur la formation technique que sur la formation pédagogique ou générale. Ailleurs, on se contente parfois de soixante heures. C'est tout dire !* » Et l'on risque de mesurer bientôt les effets de cette hâte à organiser des stages d'artisanat un peu partout en France. Rien que pour cette année, on n'en compterait pas moins de deux mille. Inévitablement, certains seront à la source d'amères désillusions.

Apparemment, ceux qui sont organisés en été par les Trois Soleils dans une région boisée de l'Isère, au château de Chapeau-Cornu, et dans les monts du Lyonnais, à Saint-Martin-en-Haut, procurent bien des satisfactions.

Les rapports critiques que les stagiaires étaient invités à rédiger l'an dernier en témoignent puisque les seules restrictions, est-ce un signe des temps, concernent le confort et la nourriture.

Pour le reste, il serait surprenant qu'on ne retrouve pas à la campagne la qualité des rapports humains qu'on peut constater dans la grande maison claire de la rue Eugène-Pons, à quelques pas du Rhône et de ses quais, bonheur paisible qui l'emplit. En tout cas, les animateurs sont les mêmes. La présence, au sein de ce personnel d'encadrement, d'un Chilien, d'une Allemande, de deux Suisses et d'un Portugais contribue à la richesse des échanges.

D'une durée d'une semaine environ, ces stages proposent des activités variées, à partir de douze ans, à raison de six heures par jour. Libre à ceux qui le souhaitent de prolonger leur travail ou leur séjour. Il est cependant une règle qui ne saurait être transgressée : afin de garantir une bonne acquisition des connaissances, les groupes ne sont jamais supérieurs à dix personnes.

Chaque année, ils sont ainsi des centaines à réhabiliter le travail manuel et créateur. Des éducateurs, des enseignants et des étudiants, mais aussi des jeunes sans profession et des travailleurs sans véritable goût pour leur métier. Dans la maison paysanne discrètement restaurée de Saint-Martin-en-Haut, les apprentis potiers ont notamment l'occasion de nouer un fécond dialogue avec l'argile. Leur parlerait-on de rentabilité, de diplômes, de carrière et de sens de l'histoire, qu'on risquerait de s'attirer cette réplique entendue à Lyon : « *C'est vrai, nous sommes des réactionnaires. Et fiers de l'être !* »

RAYMOND POINTU.

★ Ateliers des Trois Soleils, 75, rue Eugène-Pons, 69004 Lyon. Tél.: (78) 28-34-30

BOITE AUX LETTRES

• Association Châteaubois, Elisabeth Cousin, 65, avenue de Montgomery, 27200 Vernon : céramique, émaux sur cuivre, poterie, tissage.

• Artisanat vacances, 28, rue des Polinaires, 31000 Toulouse, tél. : 52-38-05 : poterie, sculpture sur bois, tissage.

• Atelier de la Chevêche, Catherine et Pierre Capperas, Le Mesnil-Simon, 28260 Anet : céramique, poterie.

• Atelier du Hibou roux, 66, rue de Paris, 78460 Chevreuse, tél. : 052-09-12, enfants de huit à treize ans, adultes : céramique, poterie.

• Centre d'art et de techniques artisanales, 13 bis, rue des Longs-Prés, 92100 Boulogne, tél. : 604-34-96 (en Bretagne), adultes et enfants de plus de huit ans accompagnés : bijoux, cartonnage, travail du cuir, émaux sur cuivre, poterie, sérigraphie, batik, tissage, vannerie.

• Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation actives, 55, rue Saint-Placide, 75006 Paris, tél. : 222-23-59, adultes : cartonnage, marionnettes, reliure.

• Domaine de la Naze, Saint-Laurent-d'Olt, 12560 Campagnac, douze à dix-huit ans, adultes, stages dans le Rouergue : céramique, poterie, tissage.

• Fédération des centres de vacances familiales, 20, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, tél. : 285-46-78, adultes, stages dans l'Eure-et-Loir : céramique, marionnettes, poterie, tissage.

• Fédération des œuvres laïques de Paris, service des stages, 12, rue de la Victoire, 75441 Paris Cedex 09, tél. 526-12-30 : céramique, émaux sur cuivre, impression sur tissu, poterie, tapisserie, tissage.

• Fédération unie des auberges de jeunesse, 6, rue Mesnil, 75116 Paris, tél 553-16-95, Lannion, Saint-Pierre-de-Maillé, La Clusaz, Carcassonne, Beaugency, La Foux-d'Allos, Trébeurden. A partir de quatorze ans : céramique, émaux sur cuivre, impression sur tissus, sculpture sur bois, sérigraphie, batik, tissage.

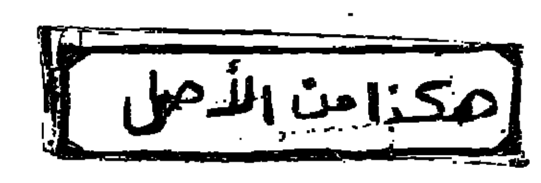
• Ligue française pour les auberges de jeunesse, 38, boulevard Raspail 75007 Paris, tél. : 548-69-84. A partir de dix-huit ans, près de Strasbourg : céramique, poterie.

• Maison internationale de la jeunesse et des étudiants, 11, rue du Fauconnier, 75004 Paris, tél. 277-85-85 : céramique, modelage, mosaïque, poterie, sculpture, tissage.

• Rencontre et voyage U.C.J.G., La Rocheton, 77008 Melun : céramique, poterie, sérigraphie, tissage.

• Service technique pour les activités de jeunesse, 10, rue de Charonne, 75011 Paris, tél. 700-65-62 : céramique, poterie, sérigraphie, macramé.

• Artisanat et nature, Le Bussin, 87340 Saint-Laurent-les-Eglises, tél. (chez M. et Mme Prémot : 39-66-10).



L'ÉTÉ

L'Ardèche derrière la pagaie

PAR son climat, son ensoleillement et surtout par la beauté de ses sites, la campagne ardéchoise attire de plus en plus les touristes. Chaque été la bourgade de Vallon-Pont-d'Arc, à l'entrée des gorges de l'Ardèche, voit sa population passer de 2 000 à plus de 50 000 habitants regroupés dans les multiples villages de toile qui ceinturent désormais l'agglomération. Une route touristique a même dû être aménagée voici quelques années pour faciliter l'accès des gorges et permettre aux vacanciers de les surplomber par endroits, sans abandonner leur véhicule.

Parce qu'il permet de faire corps avec la nature, tantôt en se laissant glisser sur les eaux calmes, tantôt en luttant avec les courants sauvages des rapides, le canoë (ou le kayak) demeure le moyen privilégié de parcourir l'Ardèche.

Classant le canoë au rang de sport noble car il permet à l'homme de remonter aux sources de la vie, Jacques de Lacretelle définit ses adeptes comme *« des artistes en puissance qui vivent leur rêve au lieu de lui donner une forme plastique ou écrite »*.

Plus que d'autres, l'amateur de canoë possède *en effet* le goût de l'évasion et une faculté d'émerveillement devant la nature. L'enchantement des paysages sans cesse renouvelés, les difficultés rencontrées pour négocier un passage difficile, sont autant de sujets longuement abordés et commentés le soir à la veillée, autour d'un feu de bois.

Sur près de 120 kilomètres, l'Ardèche offre un remarquable terrain d'exploration et des difficultés de tous ordres. Les techniciens de la Fédération française de canoë-kayak ont divisé la rivière en sept tronçons :

— Du pont de Labeaume au pont d'Aubenas, 7 kilomètres (parcours de classes III et IV) (1), avec de nombreux barrages artificiels et quelques jolis rapides ;

— Du pont d'Aubenas au pont de Saint-Didier, 4 kilomètres (classe III), avec trois barrages artificiels ;

— Du pont de Saint-Didier à Voguë, 5 kilomètres (classes II et III) sans barrage, mais avec quelques jolis rapides. Recommandé pour les descentes collectives ;

— De Voguë à Ruoms, 13 kilomètres (classe II), sans grosse difficulté, mis à part le rapide de Chauzon et le dangereux barrage de la Brasserie à Ruoms ;

— De Ruoms à Vallon-Pont-d'Arc (classes I et II), parcours sans intérêt, avec sept barrages artificiels non sautables ou dangereux par grosses eaux ;

— De Vallon-Pont-d'Arc à Saint-Martin-d'Ardèche, 33 kilomètres (classes II et III). Parcours idéal pour les descentes collectives, sans barrage, mais avec de nombreux rapides ;

— De Saint-Martin-d'Ardèche à Pont-Saint-Esprit, 4 kilomètres (classe II), avec deux barrages non sautables en aval de Saint-Martin-d'Ardèche et 200 mètres en amont de l'embouchure avec le Rhône.

Un problème de sécurité

Le secteur des gorges de l'Ardèche reste toutefois le plus intéressant et le plus fréquenté. La longueur du parcours, la beauté et la variété des paysages, permettent d'agrémenter les haltes par quelques expériences de varappe ou de spéléologie sur un parcours où les avens et les grottes sont nombreux.

La rareté des structures d'accueil et la concentration estivale dans ce secteur des gorges posent d'ailleurs un problème aux collectivités locales en amenant une dégradation des sites et des cultures et des pollutions variées difficiles à faire disparaître. Le succès du canoë-kayak dans cette région a en effet entraîné la création à Vallon-Pont-d'Arc de tout un commerce de locations d'embarcations à des touristes qui n'ont pas tous le même respect de la nature.

L'absence de toute réglementation dans ce domaine pose d'ailleurs un autre problème : celui de la sécurité. La stabilité des embarcations est en effet précaire et les *« dessalages »* fréquents. Or la sortie d'un bateau retourné ne se fait pas souvent aussi vite que le désirerait le naufragé involontaire qui dérive à la vitesse du courant, les pieds empêtrés dans la jupe d'étanchéité et le pontage, au milieu des rochers. Chaque année des accidents mortels sont à déplorer. Cinq déjà pour 1975. Un bilan qui incite la Fédération de canoë-kayak à recommander *à tous les vacanciers de ne pas* s'aventurer dans une descente de rivière sans une bonne initiation préalable.

(1) Les rivières ou secteurs de rivière sont classés de I à VI, des plus faciles à ceux qui sont pratiquement infranchissables en canoë ou en kayak.

ABORDABLE...

GRACE à l'introduction du plastique dans la fabrication des canoës et des kayaks, le prix de revient de ces embarcations a considérablement diminué. Les moules, bien diffusés dans les clubs, permettent même de les construire soi-même. Le prêt d'un moule est d'environ 50 francs. Le prix de revient d'une embarcation monoplace varie alors de 300 à 350 F. Pour un canoë ou un kayak biplace, il faut compter 70 à 75 % de plus. L'équipement se complète par les pagaies (80 à 120 F), les jupes d'étanchéité (50 à 80 F), les réserves de flottaison (50 à 70 F), les gilets de sécurité (80 à 120 F), les casques (30 à 50 F). Pour les excursions, il est d'autre part indispensable de prévoir des sacs parfaitement imperméables.

BOITE AUX LETTRES

- Fédération française de canoë-kayak, 87, quai de la Marne, 94340-Joinville-le-Pont. Tél.: 873-79-25.
- Fédération française d'études et sports sous-marins, 24, quai de Rive-Neuve, 13-Marseille. Tél. : 33-99-31.
- Comité d'accueil, tour Palatino, 17, avenue de Choisy, 75013-Paris. Tél. : 584-12-55. Plongée sous-marine à Port-Vendres, 14 à 17 ans ; canoë-kayak en Lozère, 14 à 17 ans.
- Fédération unie des auberges *de jeunesse* (F.U.A.J.), 6, rue Mesnil, 75016-Paris. Tél. : 553-16-95. Canot sur la Vienne ; plongée à Trébeurden. A partir de 16 ans.
- Ligue française pour les auberges de la jeunesse, 38, boulevard Raspail, 75007-Paris. Tél. : 548-69-84. Canoë-kayak à l'Alpe-d'Huez.
- Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, Service national vacances, 7, boulevard Saint-Denis, 75141-Paris Cedex 03. Tél. : 277-11-40. Canoë, adolescents de 6 à 18 ans. Toute la France.
- Ligue régionale de canoë-kayak, mairie d'Eymoutiers, 87120-Eymoutiers. Tél. : 69-10-21. Canoë-kayak dans le Limousin.
- Touring-Club de France, 65, avenue de la Grande-Armée, 75782-Paris Cedex 16. Tél. : 553-39-59 et 69-39.
- Canoë-kayak au centre nautique de l'Ardèche. Pour les adolescents, stages sur la Charente, à Jarnac (12-14 ans), où sur la Corrèze, à Neuvic-d'Ussel (14-17 ans).

* *

- Union nationale des centres de plein air (U.C.P.A.), 62, rue de la Glacière, 75013-Paris. Tél. : 336-0520. Canoë-kayak à Annecy, Bloges. Stages de week-end à Créteil. Plongée sous-marine : Côte d'Azur, *Corse, 18 à 35 ans. Centre de plongée* à Niolon (près de Marseille). Canoë-kayak à Serre-Ponçon, 15 à 18 ans.
- Villages vacances familiales, 5, boulevard de Vaugirard, 75015-Paris. Tél. : 538-52-12. Plongée sous-marine à Giens, 18 à 30 ans.
- Fédération française d'éducation physique dans le monde moderne. Canoë-kayak à la base de Saint-Enimie, sur le Tarn. 48210-Saint-Enimie. Tél. : 31.

* *

- Base de canoë-kayak de Verdelot, sur le Petit-Morin. 77510-Rebais.
- Base de canoë-kayak de Nay. 64800-Nay.
- Parc naturel régional de la vallée de la Leyre. Préfecture des Landes. 40011-Mont-de-Marsan. Tél.: 75-07-20, poste 439.

DES JEUNES

A l'école des vents

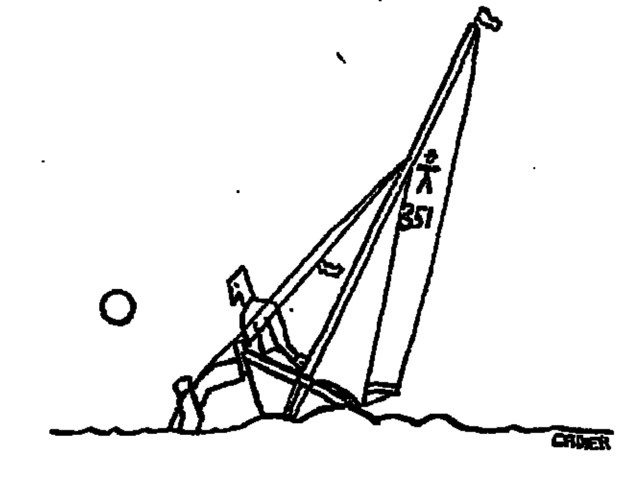
FAUT-IL s'adresser à une école de voile pour apprendre à naviguer ? Bien des plaisanciers répondent à cette question par la négative car ils n'ont jamais eu recours à un moniteur. Ils ont acquis leur formation seuls ou avec le concours d'un parent ou d'un ami. Cette solution peut présenter des avantages dans certains cas particuliers, mais il est certain que le débutant s'initie mieux à la voile et accomplit des progrès plus rapides lorsqu'il est encadré. Il en est de la plaisance comme de toutes les activités ou disciplines humaines : en matière d'apprentissage, la pédagogie joue un rôle déterminant.

Au reste, les écoles de voile répondent à un besoin puisqu'elles se multiplient. On en compte près de mille en France, où elles ont fait leur première apparition en 1935 au Yacht-Club basque à Socoa. Avant la guerre, les scouts marins exerçaient déjà une activité très utile. A l'intérieur des clubs eux-mêmes, la situation variait sensiblement d'un point à l'autre selon l'imagination et le dynamisme des dirigeants.

Avec les premiers stages organisés en 1947 aux Glénans s'ouvre vraiment une nouvelle période. Le Centre nautique des Glénans, créé en 1950 par Philippe Viannay, est devenu un organisme puissant et efficace, qui étend son action à l'échelle internationale. Son manuel, *Cours de navigation*, fait autorité. Deux autres associations occupent, elles aussi, une situation en vue dans le domaine de l'enseignement : le Touring-Club de France et l'Union des centres de plein air (U.C.P.A.). Des organisations commerciales comme le Club Méditerranée réservent une grande place à la voile dans leurs programmes.

La plupart des clubs assurent la formation des débutants. Ayant reçu délégation du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, la Fédération française de voile prononce l'homologation des écoles. La liste de celles qui sont ainsi agréées (deux cents environ) est publiée chaque année. Elle fait mention de l'âge minimal d'admission, du plan d'eau utilisé, de la date d'ouverture des cours et du régime externat ou, rarement, internat.

Il va sans dire que les problèmes de sécurité jouent un rôle déterminant en matière d'enseignement. En particulier, les élèves doivent savoir nager et ils sont tenus d'utiliser une brassière de sauvetage.



A un niveau supérieur, l'enseignement officiel est donné à l'Ecole nationale de voile de Beg-Rohu (Quiberon), qui organise de nombreux stages. Fort heureusement, il n'existe pas (ou pas encore ?) de doctrine imposée à tous et partout. La pédagogie, qui a réalisé de très grands progrès, évolue constamment.

Il faut signaler en particulier que le développement tout récent de l'Optimist (2,30 m. de long) a bouleversé les données traditionnelles en abaissant à sept ans l'âge minimal de l'élève, qui peut utiliser cette « caisse à savon » jusqu'à treize ans et se perfectionner seul à bord ; un encadrement spécialisé est nécessaire.

D'autre part, au sein de beaucoup d'organismes, on dénote actuellement une tendance à faire passer les élèves d'un type de bateau à un autre (ils apprécient d'ailleurs cette variété) après la première initiation qui a lieu, sur Caravelle et sur Vaurien. En outre, le voilier habitable est de plus en plus utilisé, même pour les débutants, car il les rassure Mais cette formule impose aux écoles des investissements importants.

YVES ANDRÉ.

★ FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE : 70, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Tél. : 526-00-30.

BOITE AUX LETTRES

● Base de plein air D'En Salvan, Saint-Ferréol, 31250 Revel ; tél. : 83-55-90.

● Centre nautique des Glénans, ponton des Glénans, quai Louis-Blériot, 75016 Paris ; tél. : 520-01-40. Corse, Bretagne, Languedoc, Irlande ; à partir de dix-sept ans pour les garçons et de dix-huit ans pour les filles ; stages et croisières ; initiation et perfectionnement.

● Centre d'échanges internationaux, 21, rue Béranger, 75003 Paris ; tél. : 887-20-94. Initiation ; Dinard.

● Centre nautique de Moulin-Mer, 29224 Logonna-Daoulas. Enfants et adultes ; initiation, croisières.

● Centre régional de nautisme de Granville, baie du Hérel, 50400 Granville ; tél. : 50-18-95. 15-30 ans ; initiation, perfectionnement, croisières.

● Club nautique de Bréhat, B.P. 29, 22870 Ile de Bréhat ; tél. : (18-96) 20-01-59.

● Comité d'accueil de l'enseignement public, tour Palatino, 17, avenue de Choisy, 75013 Paris ; tél. : 584-12-55. Auvergne.

● Eclaireurs et éclaireuses de France, 66, chaussée d'Antin, 75009 Paris ; tél. : (1) 874-51-40. 15-18 ans ; Corse ; initiation, perfectionnement.

● Ecole de voile rochelaise, rue des Chantiers, 17000 La Rochelle ; tél. : 28-50-08 et 41-04-01.

● Ecole nationale de voile, Beg-Rohu, 56510 Saint-Pierre-Quiberon. Initiation, perfectionnement.

● Fédération unie des auberges de jeunesse, 6, rue Mesnil, 75016 Paris ; tél. : 553-18-95. Sète, Saint-Valéry-en-Caux, Savines-le-Lac, Trébeurden, île de Batz, Concarneau ; jeunes de 14 à 30 ans ; initiation, voile, croisières.

● Ligue française pour les auberges de jeunesse, 38, boulevard Raspail, 75007 Paris ; tél. : 548-69-84. 15-30 ans ; Marennes.

● Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, service national vacances, 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03 ; tél. : 277-11-40. De 9 à 18 ans et 18 à 25 ans : initiation à la voile ; mer, lacs ; Corse.

● Maisons européennes de la jeunesse, 21, rue de Provence, 75009 Paris ; tél. : 824-63-01. 14 à 30 ans ; Camaret, Istres.

● Office municipal de la jeunesse, 2, quai Saint-Pierre, 06408 Cannes ; tél. : (16-93) 38-21-16. 15 à 18 ans ; à partir de 18 ans.

● Organisation de vacances socio-éducatives et familiales, 187, rue de Courcelles, 75017 Paris ; tél. : 754-47-69. 13 à 17 ans ; Autriche ; août ; initiation, perfectionnement, compétition ; avec cours de langues.

● Touring Club de France, 65, avenue de la Grande-Armée, 75016 Paris ; tél. : 727-89-89. 10 à 20 ans ; La Rochelle, Corrèze, Dordogne, Var ; initiation, perfectionnement.

● Union chrétienne des jeunes gens, le Rocheton, 77008 Melun ; tél. : 437-12-32. 17 à 25 ans ; dans le Var, l'Hérault.

● Union nationale des centres de plein air (U.C.P.A.), 62, rue de la Glacière, 75013 Paris ; tél. : 336-05-20. Bretagne, Corse, Côte d'Azur, Alpes, Aquitaine, Annecy, Pyrénées, île d'Oléron ; 16 à 30 ans ; initiation, voile et croisières.









L'ÉTÉ

COMME UN POISSON SOUS L'EAU

Il n'est pas aisé d'estimer le nombre de personnes qui plongent chaque année en France. La plupart échappent à tout contrôle, et c'est surtout l'évolution du marché du matériel, les observations des clubs, qui donnent une idée très approximative de la « population » subaquatique. Pour la Fédération française d'études et de sports sous-marins (F.F.E.S.M.), cette évaluation est de l'ordre de 250 000. C'est dire que pour un plongeur licencié et recensé, quatre autres choisissent occasionnellement ou régulièrement ce que l'on appelle *« l'un des derniers moyens d'évasion »*.

Car il s'agit bien d'une forme d'évasion. Qui n'a pas, un jour *ou l'autre, quitté la surface pour* aller musarder dans les fonds ne peut imaginer les sensations reçues, l'impression de découvrir ce quelque chose de différent, d'insolite, que procure la plongée. Il est bien rare que ce nouveau milieu, où les bruits sont transmis comme des chuchotements, qui propose une fausse somnolence et n'est en rien figé, pourvu que l'on veuille bien apprendre à regarder, suscite la moindre déception. Bien au contraire, les couleurs, la flore, la faune, se conjuguent pour séduire le plongeur et l'inciter à mieux maîtriser sa technique pour bien apprécier ce qui s'offre à lui. Car toute plongée s'effectue dans un milieu naturellement hostile — l'eau — *qu'il convient en conséquence* d'approcher avec prudence.

C'est ce qui est enseigné dans les sept cent cinquante clubs affiliés à la F.F.E.S.M. (*) et dans les centres spécialisés de plongée. Le fait de savoir nager, même de bien nager, et d'être à l'aise dans l'eau ne constitue nullement la panacée subaquatique. La sécurité du plongeur demande peu d'attention, mais encore faut-il faire en sorte d'acquérir les rudiments et les reflexes indispensables ainsi que la connaissance du matériel.

D'où l'intérêt à ne pas se lancer avec insouciance et témérité à la conquête du monde sous-marin sans en bien connaître les dangers. Comme de choisir avec soin son équipement. *Les clubs et les centres* de plongée offrent à cet égard les meilleures garanties. Il suffit de quelques séances d'initiation, par exemple en piscine (12 à 14 francs chaque fois), pour faire le point de ses possibilités et apprendre le minimum requis. Bien sûr, rien ne remplace l'authentique plongée en mer ou en rivière, mais l'essentiel, dans un premier temps, est de s'accoutumer à la situation immergée et à l'emploi du matériel. Rien n'est plus simple que de vider un masque sous l'eau, de respirer à deux sur le même embout ou de capeler un bloc-bouteilles à 5 mètres de fond mais encore faut-il répéter ces gestes dans le calme. La sécurité est au prix de cet apprentissage peu coûteux et guère *astreignant. Les clubs proposent* d'autres avantages avec l'obtention de la licence fédérale (la cotisation annuelle varie de 50 à 80 francs et plus selon les régions) : assurance, permis de chasse, réduction sur l'achat de matériel, abonnement à la revue *Etudes et sports sous-marins*, etc.

Instruit, il reste au plongeur à s'équiper. En fonction de ses moyens ou de la somme qu'il entend investir pour ce sport, il peut soit acquérir son matériel, soit recourir à la location. Le tableau ci-joint indique à quel prix on peut s'habiller de pied en cap. Avant de se décider, et à qualité supposée égale, il est opportun de comparer ce qui est offert ici ou là, les prix étant souvent sujets à de sensibles variations. Dans l'hypothèse où les pièces essentielles de l'équipement (bloc-bouteilles, détendeur, vêtements), qui reviennent au plus bas prix, dans le commerce à environ 1 750 F, *représentent une dépense excessive*, la location peut paraître plus économique. Vêtements, blocs-bouteilles et détendeurs se louent environ 400 F pour un mois, mais le dépôt d'une forte caution est exigé (par exemple 400 F pour un vêtement, 1 000 F pour le bloc-détendeur).

Une dernière précaution est à prendre : ne jamais plonger seul. Le respect de ce conseil — frappé du bon sens, mais trop souvent négligé — est la plus efficace mesure de sauvegarde. Le plus grand nombre d'accidents n'ont pas de conséquences graves quand le secours est immédiat. Et le seul moyen de disposer de l'assurance permanente d'une telle aide, en apnée ou en autonomie, tient dans la présence d'un autre plongeur.

FRANÇOIS JANIN.

PALMES AUX PIEDS

Ces prix, qui sont donnés à titre indicatif, sont sujets à variations. Il s'agit de « pleins tarifs », les clubs offrant souvent des réductions de l'ordre de 10 à 20 %. Le premier prix concerne le matériel de base, souvent de bonne qualité, mais s'adressant au plongeur touriste. Le coût du matériel le plus sophistiqué n'est pas mentionné :

Bloc-bouteilles : 830 à 1 500 F;

Détendeur : 420 à 830 F ;

Vêtements : (veste et pantalon) : 500 à 520 F ;

Ceinture de plomb : 37 à 100 F ;

Masque : 30 à 75 F ;

Tuba : 7 à 12 F ;

Palmes : selon pointure, de 40 à 65 F et de 115 à 130 F ;

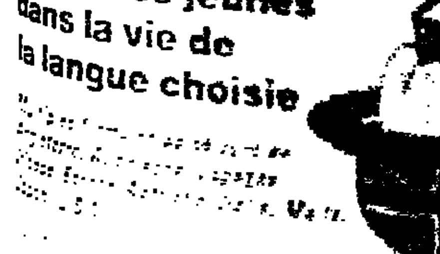
Poignard : 37 à 95 F ;

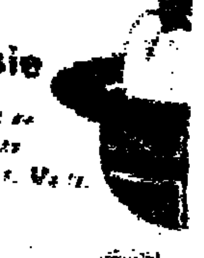
Bathymètre : 30 à 260 F.

(*) Fédération française d'études et de sports sous-marins, 34, quai de Rive-Neuve, 13007 Marseille, ou 34, rue du Colisée, 75008 Paris.

BOITE

- Les Arts et la Vie, 62, boulevard Garibaldi, 75015 Paris, 306-21-70.
- Association touristique des cheminots, 23, rue Yves-Toudic, 75010 Paris, 208-36-24.
- Centre de coopération culturelle et sociale (C.C.C.S.), 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris, 261-53-84.
- Centre d'échanges internationaux, 21, rue Béranger, 75003 Paris, 887-20-94.
- Centre d'échanges culturels internationaux, 163 bis, rue Cardinet, 75017 Paris, 627-79-74.
- Cité Club universitaire, 2, place Henri-Bergson, 75008 Paris, 522-04-11.
- Clubs de loisirs et d'action de la jeunesse (C.L.A.J.), 3, rue Victor-Massé, 75009 Paris, 874-75-44.
- CROUS-Voyages, 39, av. Georges-Bernanos, 75005 Paris, 326-07-49.
- Comité protestant des colonies de vacances, 47, rue de Clichy, 75009 Paris, 874-55-00.
- Eclaireurs et Eclaireuses de France, 62, rue du Petit-Pont, 45000 Orléans, 87-88-86.





DES JEUNES

Le nouveau tour du monde

EN AVION A PLUSIEURS

LES avions charters seront au rendez-vous de l'été. Les associations qui, pour la plupart, ne font plus la différence entre jeunes et moins jeunes, proposent toujours les « produits de grande consommation » comme New-York ou Bangkok, mais affichent aussi de nouvelles escales, comme Bali en Indonésie et Sanaa au Yémen du Nord.

Nous présentons ci-dessous un échantillon de destinations. Le choix est, en réalité, beaucoup plus large. La grille des tarifs (aller et retour) ci-dessous est simplifiée : elle varie en fonction des dates de départ.

● Afrique du Nord

ALGER : 650 F (N.F.) tarif valable sans condition d'âge ; départ chaque dimanche ; durée du séjour : une semaine minimum, quatre semaines maximum.

MARRAKECH : 895 F (Le Point 85) tarif valable sans condition d'âge comprenant trois nuits à l'hôtel et un avoir de 100 F ; départ tous les vendredis ; durée du séjour : une semaine minimum, un mois maximum.

TUNIS : 690 F (N. F.) tarif valable sans condition d'âge ; départ chaque jeudi ; durée du séjour : une semaine minimum, quatre semaines maximum.

● Afrique noire

DAKAR : 1 550 F (Atitra) tarif applicable aux jeunes de moins de vingt-neuf ans sur vols réguliers Air France ; durée du séjour : de dix-neuf jours minimum à soixante jours maximum.

DOUALA : 1 670 F (Le Point) tarif valable sans condition d'âge ; durée moyenne du séjour : quatre à cinq semaines ; premier départ : 3 juillet ; dernier départ : 7 août.

NAIROBI : 2 180 F (Le Point 85) tarif valable sans condition d'âge ; départ tous les mercredis.

● Amérique du Nord

MONTREAL : 1 350 F (FNAGE) tarif valable sans condition d'âge ; départ le 5 juillet et retour le 1er août, départ le 4 août et retour le 31 août ; aéroport d'embarquement : Bruxelles.

NEW-YORK : de 1 050 F à 1 350 F (N. F.) tarif valable sans condition d'âge ; dates d'aller et de retour imposées : premier départ, 3 juin ; dernier départ, 3 octobre ; aéroport d'embarquement : Bruxelles.

SAN-FRANCISCO : 1 980 F (N. F.) tarif valable sans condition d'âge ; départ : 31 juillet ; retour : 1er septembre ; aéroport d'embarquement : Bruxelles.

● Amérique du Sud

LIMA : 1 970 F en juillet, 2 080 F en août (Le Point) tarif valable sans condition d'âge ; durée moyenne du séjour : quatre à cinq semaines ; aéroport d'embarquement : Zurich.

MEXICO : de 1 950 F à 2 300 F (N. F.) tarif valable sans condition d'âge ; dates d'aller et de retour imposées ; aéroports d'embarquement : Paris et Luxembourg.

RIO-DE-JANEIRO : 2 950 F (Atitra) tarif applicable aux jeunes de moins de vingt-neuf ans sur vols réguliers Air France.

● Extrême-Orient

BALI : 3 950 F (Assinter) tarif valable sans condition d'âge ; départ les lundis et samedis.

BANGKOK : 2 284 F (Atitra) tarif applicable aux jeunes de moins de vingt-six ans sur vols réguliers Air France.

BOMBAY : entre 2 100 F et 2 300 F (N. F.) tarif valable sans condition d'âge ; dates d'aller et de retour imposées : premier départ, 1er juin ; dernier départ, 28 septembre.

COLOMBO : 2 520 F (Assinter) tarif valable sans condition d'âge ; durée du séjour : un mois maximum ; départ tous les samedis.

TOKYO : 3 650 F (Le Point 85) tarif valable sans condition d'âge ; dates d'aller et de retour imposées : premier départ, 21 juin ; dernier départ, 9 août.

● Proche-Orient

ISTANBUL : 900 F (Atitra) tarif applicable aux étudiants de douze à vingt-neuf ans sur vols réguliers Air France.

Le CAIRE : 1 200 F (N.F.) tarif valable sans condition d'âge ; dates d'aller et de retour imposées : premier départ, 7 juin ; dernier départ, 6 septembre.

SANAA : 1 380 F (Le Point) tarif valable sans condition d'âge ; durée moyenne de séjour : quatre à cinq semaines ; premier départ : 1er juin ; dernier départ : 1er septembre.

★ Assinter, 154, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. Tél. : 326-19-28.

Association technique interministérielle des transports (Atitra), 2, rue Rossini, 75009 Paris. Tél. : 523-00-85.

Fédération nationale des associations d'élèves en grandes écoles (FNAGE), 18, rue Dauphine, 75006 Paris. Tél. : 326-07-43.

Nouvelles Frontières (N.F.), 63, avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris. Tél. : 633-28-91.

Le Point, 4, rue des Orphelins, 68 Mulhouse. Tél. : 42-46-96.

Le Point 85, 85, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 325-10-76.

Ecologistes, astronomes, géologues et autres

Observer animaux et plantes, comprendre l'histoire géologique d'une région et la formation d'un paysage, connaître les méthodes et les techniques expérimentales pour la réalisation et l'étude de fusées et de ballons sondes. Telles sont, parmi d'autres, les propositions de stages faites par la Fédération nationale des clubs scientifiques, qui organise cette année une dizaine de camps d'été dans différentes régions de France. Prix de participation variant entre 350 et 950 F.

★ F.N.C.S., Palais de la découverte, av. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris, tél. 359-16-65.

Cuisine occitane

A condition d'avoir plus de dix-huit ans, chacun pourra apprendre à la mitonner, en compagnie des animatrices et animateurs du Foyer rural de Montaigu-de-Quercy, qui attendent les amatrices (teurs) derrière leurs fourneaux.

★ Foyer rural, section tourisme, B.P. 2, Valeilles, 82150 Montaigu-de-Quercy.

Un tour de Provence cycliste

A partir d'un point fixe, Orange ou Carpentras, une visite cycliste de la Provence, sans itinéraire précis, ni horaire à respecter. Les participants (quinze à dix-sept ans) choisiront avec les animateurs leurs objectifs et pourront assister à trois spectacles du Festival d'Avignon ou d'un autre festival de la région. 1 000 F, voyage compris.

★ Rencontres de jeunes, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris, tél. 874-89-29.

Randonnées au long cours

Les Pyrénées (Barèges), le tour du mont Blanc (Samoens, Argentières), la traversée des Alpes, la Haute-Maurienne, la Vanoise (Alpes de Haute-Provence) et le Grand Paradis, les Cévennes, la Corse et bien d'autres lieux pour les candidats randonneurs. Prix variant entre 390 et 940 F.

★ U.C.P.A., 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13, tél. 336-05-20.

Pêche au chalut

Avec d'autres activités (voile, découverte de la région, séjour dans des familles bretonnes), c'est en effet ce que propose le Centre d'échanges internationaux (dix-huit à vingt-cinq ans), dans son centre de Dinard (Ille-et-Vilaine), où les participants pourront partager, pendant quelques heures, la vie des marins-pêcheurs. De 280 F (une semaine) à 775 F (trois semaines).

★ C.E.I., 21, rue Béranger, 75003 Paris, tél. 887-20-94.

« Chlibus », encore

Comme l'année dernière, l'autocar nommé Chlibus prendra la route des vacances. Mais cette fois à destination de l'étranger : la Finlande via Paris, Amsterdam, Göteborg, Stockholm, quitte à emprunter quelques ferries. Trente places, pour des jeunes de quatorze à dix-huit ans. Du 4 au 31 août, 2 040 F.

★ Le Champ libre, 137, avenue Wilson, 93100 Montreuil, tél. 858-21-09.

AUX LETTRES

● Fédération des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale, 94, rue Barrault, 75013 Paris, 588-62-77.

● Fédération unie des Auberges de jeunesse, 6, rue Mesnil, 75016 Paris, 553-16-95.

● Ligue d'amitié internationale, 54, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris, 734-96-29.

● Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03, 277-11-40.

● Ligue française des auberges de jeunesse, 38, boulevard Raspail, 75007 Paris, tél.: 548-69-84.

● Loisirs de France, 34, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, tél.: 073-03-61.

● Loisirs et vacances de la jeunesse, 4 et 6, rue de Château-Landon, 75010 Paris, tél.: 205-65-99.

● Voyage Vacances Tourisme, 5, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris, tél.: 538-52-12.

● Maisons européennes de la jeunesse, 21, rue de Provence, 75009 Paris, tél.: 824-63-01.

● Maisons internationales de la jeunesse et des étudiants, 11, rue du Fauconnier, 75004 Paris, tél.: 277-85-85.

● Organisation centrale des camps et activités de jeunesse, 20, boul. Poissonnière, 75009 Paris, tél. : 770-23-69.

● Rencontre et voyage, Union chrétienne de jeunes gens, Le Rocheton, 77008 La Rochette, tél. : 437-12-32.

● Rencontres de jeunes, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris, tél.: 874-89-28.

● Tourisme et travail, 15, rue de Milan, 75009 Paris, tél.: 526-13-09.

● Touring Club de France, 65, av. de la Grande-Armée, 75016 Paris, tél.: 727-89-89.

● Union nationale des centres de plein air, 62, rue de la Glacière, 75013 Paris, tél.: 336-05-20.

Jeux

Échecs N° 604

UNE CASE OBSÉDANTE

(Mémorial Capablanca, Cuba, 1975)
Blancs : Y. Razuvaiev
Noirs : G. Sigurjonsson
Défense sicilienne.

1. é4	ç5		22. C×d5 (n)	Fg5	
2. Cf3	d6		23. g3 (o)	Ta8 (p)	
3. Cç3	a6		24. h4	Fd8	
4. d4	ç×d4		25. Df3! (q)	F×d5	
5. C×d4	Cf6		26. T×a8!! (r)	T×a8	
6. Fé3 (a)	é5 (b)		27. T×d5	Dç7	
7. Cf3 (c)	Dç7 (d)		28. Rg2 (s)	Tb8	
8. Fg5! (é)	Cb-d7 (f)		29. h5	Fg5	
9. a4! (g)	h6		30. Dd3 (t)	Tb6	
10. Fh4	b6		31. Ta5!	Tb8	
11. Cd2!	Fb7 (h)		32. Ta6!	Fé7 (u)	
12. Fç4! (i)	Fé7 (j)		33. Dd5!	Ff8	
13. Dé2	0-0		34. Ta4	Dd7	
14. 0-0	Tf-ç8		35. Ta5	Db7 (v)	
15. Tf-d1	Dç5 (k)		36. D×b7	T×b7	
16. Fb3	Ta-b8		37. Fd5	Tç7 (w)	
17. Cç4!	b5		38. Tb5	T×ç2	
18. a×b5	a×b5		39. T×b4 (x)	Tç7	
19. Cé3! (l)	b4		40. Tb8	Ta7	
20. F×f6! (m)	C×f6		41. b4 (y)	abandon	
21. Cç-d5	C×d5				

NOTES

a) Une suite rarement jouée par rapport aux continuations traditionnelles 6. f4 ; 6. Fç4 ; 6. Fg5. Les Blancs ne craignent pas l'attaque 6..., Cg4 puisque le C-R noir, après 7. Fg5, se trouverait en situation fausse.

b) 6..., é6 suivi de Dç7, Fé7 était également jouable.

c) Ici encore on préfère généralement la réponse 7. Cb3 mais les Blancs montrent à nouveau qu'ils ne se soucient guère de l'irruption 7..., Cg4 ; 8. Fg5, Db6 ; 9. Dd2, D×b2 (?) ; 10. Tb1, Da3 ; 11. h3, Cf6 ; 12. F×f6 et 13. Cd5.

d) 7..., Fé7 suivi tôt ou tard de Fé6 semble une stratégie correcte qui conserve le contrôle de la case d5.

e) Le dernier coup des Noirs implique ce changement de plan ; guidés par un sens remarquable de la position, les Blancs se lancent à la conquête de la case centrale d5, affaiblie au sixième coup et défendue uniquement par le C-R.

f) Si 8..., Fé7 ; 9. F×f6, F×f6 ; 10. Cd5 ! et si 8..., Fé6 ; 9. F×f6, g×f6 ; 10. Cd5, F×d5 ; 11. D×d5. Après le coup du texte, les Noirs ne disposent plus de la défense Fé6.

g) Indispensable pour préparer la profonde manœuvre qui suit, cette avance du pion a interdit la poussée b7-b5 tout en menaçant 10. a5 !

h) Enfin les Noirs semblent avoir récupéré la case d5.

i) Mais à nouveau surgit un triple contrôle.

j) Après 12..., C×é4 ; 13. Cç×é4, d5 ; 14. Fd3, d×é4 ; 15. F×é4 les Noirs éliminaient la tension qui pesait sur d5 mais laissaient à leur adversaire un jeu riche en perspectives.

k) A considérer est la contre-attaque 15..., g5 ; 16. Fg3, Cç5 avec l'idée d'installer un C sur d4 ou f4 ; cette possibilité présente néanmoins certains risques, compte tenu de l'affaiblissement du roque noir, et paraît inférieure à la défense 15..., Dd8 ; 16. Fb3, T×ç3 ?!. Sur ç5, la D noire joue un rôle douteux.

l) Attaquant cinq fois la case d5! Laborieusement et méthodiquement, les Blancs ont atteint leur objectif et peuvent passer à une nouvelle phase du jeu.

m) Cet échange opportun permet, non plus de contrôler, mais d'occuper la case d5.

n) L'avantage de position des Blancs est manifeste. Les difficultés des Noirs résident dans leurs pions faibles b4 et d6 ; en outre, des orages planent sur un nouveau point vulnérable : f7.

o) Afin de chasser le F-R par h4.

p) Certainement une faute, la défense du pion f7 devant être assurée par 23..., Tf8.

q) Menace 26. Cé7+ ou 26. C×b4.

r) Toujours avec l'obsession de tenir la case d5. Si 26..., F×a8 ; 27. D×f7+, Rh7 ; 28. Dg8+, Rg6 ; 29. Dé8+, Rh7 : 30. Fg8+ et mat en deux coups.

s) 28. Tb5! gagnait simplement le pion b4 alors que 28. T×d6 laissait aux Noirs le sauvetage 28..., F×h4! (et non 28..., D×d6 ; 29. D×f7+, Rh7 ; 30. Dg8+, Rh7 : 31. Dé8+, Rh7 : 32. Fg8+ et ç) ; 29. Dd3, Td3! ou 29. D×f7+, D×f7 ; 30 F×f7+, R×f7 ; 31. g×h4 avec une nulle probable.

t) Un nouveau combat s'engage dans lequel les Blancs manœuvrent comme dans une étude artistique afin de capturer b4 ou d6.

u) Et non 32..., Tb6 ; 33. Ta8+, Tb8 ; 34. Dç4! avec gain.

v) Les Noirs sont en zugzwang et tentent d'entrer dans une finale de F de couleur différente avec un espoir de nullité.

w) Si 37..., Tb8 (b5) ; 38. Ta7 et si 37..., Td7 ; 38. Tb5.

x) Ce pion aurait pu être pris depuis onze coups !

y) Le pion ne peut être arrêté.

ÉTUDE
E. POGOSSIANTZ

BLANCS (3) : Rh4, Pd7 et h7.
NOIRS (3) : Ré6, Tf7 et f6.
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 603

G. Kasparian, « Schach-Echo », 1972
(Blancs : Rç4, Da8, Cç6. Noirs : Ré2, Tb2 et g7, Fç8, Cé4, Pd7 et h5. Nulle.)

1. Cd4+, Rf2! ; 2. D×é4, d5+! ; 3. R×d5!, Fb7+ ; 4. Cç6.
a) 4..., Td2+ ; 5. Rç5, Tg5+ ; 6. Rb6, Tb2+ ; 7. Rç7!, Tg7+ ; 8. Rd6, Td2+ ; 9. Rç5.
b) 4..., Tg5+ ; 5. Rd6, Td2+ ; 6. Rç7, Tg7+ ; 7. Rb6!, Tb2+ ; 8. Rç5, Tg5+ ; 9. Rd6.

Une splendide manœuvre tournante du R sur les cases noires ç5-b6-ç7-d6-ç5 et d6-ç7-b6-ç5-d6 qui force les Noirs à la nulle

CLAUDE LEMOINE.

Bridge N° 599

ÉLIMINATION PARTIELLE

Dans cette donne d'un match entre Belges et Français d'un tournoi du Marché commun, il fallait, pour gagner le contrat, faire une élimination qui était incomplète.

Nord : ♠ R V 5 ♥ 7 5 4 ♦ V 10 9 ♣ A R D 5
Ouest : ♠ 10 ♥ A V 3 2 ♦ R D 8 7 5 3 ♣ V 9
Est : ♠ 8 7 3 2 ♥ D 10 8 ♦ A 6 4 ♣ 10 6 3
Sud : ♠ A D 9 6 4 ♥ R 9 6 ♦ 2 ♣ 8 7 4 2

Ann. : E don. E-O vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Lecléry	Rubin	Sussel	Polak
—	—	passe	passe
1 ♦	contre	passe	2 ♠
passe	4 ♠	passe	passe

Ouest ayant entamé le roi de carreau, Est fournit le 6 en pensant que sa meilleure chance était de prendre au second tour pour contre-attaquer cœur. Mais quand Ouest rejoua le 8 de carreau, Est mit l'as. Sud coupa, puis il joua le 4 de pique et vit apparaître le 10 de pique qui était certainement sec. *Comment aurait-il dû jouer ensuite* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Il faut faire une élimination partielle et un placement de main : après deux tours à trèfle (as et roi), le déclarant joue *le valet de carreau du mort sur lequel il défausse un cœur perdant*. Ouest, obligé de prendre avec la dame de carreau, ne peut que rejouer carreau ou cœur. S'il joue carreau, le mort coupe avec le valet de pique et Sud jette un second cœur. Il ne concède en tout et pour tout que deux carreaux et un cœur à la dernière levée...

A l'autre table, au contrat de « deux carreaux », le déclarant en Ouest avait fait également dix levées en concédant deux trèfles et un pique.

LA BATAILLE DE CANNES

Chaque année après Pâques, le Festival de Cannes organise au bridge-rama du Casino un grand match entre les Français et les champions italiens du monde. Voici une donne d'une de ces rencontres :

Nord : ♠ 6 ♥ A 10 9 8 5 3 ♦ A R 5 2 ♣ A 3
Ouest : ♠ V 3 ♥ R D V 7 6 ♦ 7 6 ♣ 10 9 8 7
Est : ♠ D 10 9 2 ♥ 2 ♦ D V 10 9 4 ♣ D 5 4
Sud : ♠ A R 8 7 5 4 ♥ 4 ♦ 8 3 ♣ R V 6 2

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
d'Alelio	Delmouly	P. Ticci	Bourcht.
—	1 ♥	passe	1 ♠
passe	2 ♦	passe	3 ♣
passe	3 ♥	passe	3 ♠
passe	4 ♥	passe	4 ♠
passe	5 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé un gros honneur à cœur, *comment fallait-il jouer* pour gagner CINQ PIQUES ?

Note sur les enchères :

L'enchère de « 5 piques » indiquait que Nord avait certainement tous les contrôles, mais il demandait à Sud de déclarer le chelem avec une couleur à pique très solide, ce qui n'était pas le cas.

A l'autre table, les annonces avaient été :

Ouest	Nord	Est	Sud
Poubeau	Avarelli	Desrous.	Garozzo
—	1 ♥	passe	1 ♠
passe	2 ♦	passe	3 ♣
passe	3 ♥	passe	3 SA...

Ouest entama carreau, mais Sud put exploiter les cœurs et réussir son contrat.

PHILIPPE BRUGNON.

Philatélie N° 1378

CONGO : Vingt-cinquième anniversaire de la R.P. de Chine.

Dans notre chronique du 14 décembre 1974, nous avions annoncé ce même timbre, précisant que l'émission « était ajournée ».

Aujourd'hui, nos lecteurs retrouvent la même figurine, mais avec une légère modification : l'adjonction de l'île de Formose.



75 francs C.F.A., bleu hirondelle, rubis et géranium.

Dessin et gravure de Michel Monvoisin

Impression taille-douce, Atelier du timbre de France.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 93110 Rosny-sous-Bois (hôtel de ville), les 26 et 27 avril. — Exposition philatélique « les Arts ».

⊙ 23000 Guéret (hôtel de ville), les 26 et 27 avril. — XXVe Congrès du groupement philatélique du Massif Central.

⊙ 31000 Toulouse (foyer de la Résistance, 6, rue Bayard), les 26 et 27 avril. — Trentième anniversaire de la victoire du 8 mai.

⊙ 75020 Paris (43, rue du Borrego), les 26 et 27 avril. — Cinquantenaire de la mort de l'ingénieur Bull.

⊙ 25000 Besançon (musée de la Résistance), le 27 avril. — Trentième anniversaire de la libération des camps.

⊙ 80000 Amiens (faculté de droit), les 26 et 27 avril. — Septième Congrès national de l'Association France-R.D.A.

⊙ 59300 Valenciennes, du 1er au 11 mai. — Foire-exposition.

⊙ 68100 Mulhouse (bureau de poste mobile), du 6 au 20 mai. — Foire-exposition.

● A PARIS, *les 26 et 27 avril, à la Maison des jeunes et de la culture, 43, rue du Borrego (20e), la section philatélique du C.E., de la compagnie Honeywell-Bull organise une exposition.*

● A NANTES, *dans les salons Mauduit, 10, rue Arsène-Leloup, les 26 et 27 avril, l'Amicale philatélique de l'Ancre organise une exposition à l'occasion du vingt et unième congrès du Groupement des sociétés philatéliques de Bretagne.*

● A SAINT-JEAN-D'ANGELY *se déroule, les 26 et 27 avril, dans la salle des mariages de l'hôtel de ville, l'exposition organisée par le Cercle philatélique local pendant le deuxième congrès des jeunes philatélistes du groupement Centre-Ouest.*

● A SIX-FOURS-LA PLAGE, *les 26 et 27 avril, se tiendra la troisième exposition, à la Maison des arts et de la culture, organisée par la société philatélique des Baies du soleil.*

● A SOTTEVILLE-LES-ROUEN, *dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville, l'Association philatélique locale présente, les 26 et 27 avril, une exposition.*

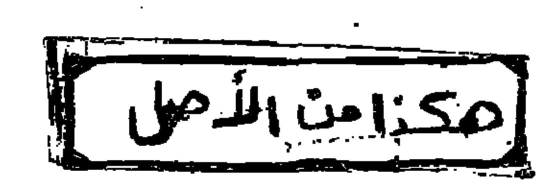
● A TOULOUSE, *au foyer de la Résistance, la F.N.A.R. organise, à l'occasion du trentième anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945, une exposition philatélique et de documents sur la Résistance, les 26 et 27 avril.*

● A LODEVE, *les 26, 27 et 28 avril, à l'hôtel du cardinal de Fleury, l'Association philatélique locale organise une exposition.*

● A GUERET, *une exposition se tiendra à l'hôtel de ville, les 26 et 27 avril, organisée par le Groupement philatélique creusois à l'occasion du vingt-cinquième congrès du groupement du Massif Central.*

● A BESANÇON, *le 27 avril, à la citadelle de la ville, le musée de la Résistance et de la Déportation de Franche-Comté, avec l'aide de la société philatélique locale, présente une exposition.*

ADALBERT VITALYOS.



CLIN D'ŒIL

Coup de tabac à Gérardmer

RADIO-FRANCE, s'étant découvert une mission sociale et sanitaire, mène depuis quelques jours une offensive contre le tabac. Après avoir reconnu à l'herbe à Nicot des vertus accessoires comme palliatif à la mélancolie, excitant de la pensée, fumigation propre à éloigner les moustiques, l'homme s'est convaincu soudain de la nocivité de la cigarette, du cigare et de la pipe.

« Le gris que l'on prend dans ses doigts et que l'on roule » *est un poison, comme le blond virginien. On lui attribue des responsabilités dans les maladies cardio-vasculaires ou le cancer du poumon, et, si l'on en croit certains spécialistes, le fait de « griller » une cigarette abrège la vie de quelques heures !*

L'action psychologique n'étant pas de nature à décourager tous les fumeurs, Radio-France, à l'instigation de Michel Tauriac — qui pétunait comme une aciérie il y a encore cinq ans, — a emmené à Gérardmer, charmante cité des Vosges, cent Parisiens bien décidés à renoncer à la tabagie.

Ils ont retrouvé, dans « la capitale de l'air pur », trois cents autres fumeurs complexés qui, chaque soir dans la salle des fêtes de la mairie, entendent des conférences édifiantes, assistent à des projections de films affreux montrant les méfaits du tabac, bref acceptent d'être conditionnés au renoncement. Dès le premier jour de ce séminaire, les organisateurs avaient installé un grand cendrier en forme de cercueil où chacun devait jeter ses cigarettes, son tabac et tous les instruments permettant sa dégustation. On vit ainsi un catéchumène abandonner avec la sérénité d'Iphigénie marchant au sacrifice une pipe de collection amoureusement culottée et des dames se débarrasser ostensiblement de briquets-bijoux.

Chaque soir, les participants, invités pour cinq jours, doivent s'engager pour vingt-quatre heures à ne pas fumer et à suivre le régime alimentaire et sportif qui doit compenser la désagréable sensation de « manque » provoquée par l'abstinence soudaine.

Au nombre des volontaires de « la dernière cigarette » figurent des fumeurs de toutes conditions et de toutes professions. Un routier, une pâtissière, un poseur de moquette, un gendarme pilote d'hélicoptère, des chauffeurs de taxi, un avocat, deux médecins... et même des journalistes.

Naturellement, chaque jour certains retombent dans le péché, 10 % environ, qui se cachent pour tirer quelques bouffées ou allument ostensiblement un cigare après le dîner, affichant ainsi des penchants suicidaires que les convertis réprouvent. Mais, dans l'ensemble, l'émulation ayant son influence, les candidats à la désintoxication jouent le jeu, même si les buralistes de la ville haussent les épaules au passage des autobus qui les transportent.

Il faut dire que le régime destiné à soutenir les volontés défaillantes est spartiate. On a supprimé l'eau chaude, et tout le monde se débarbouille à l'eau froide. L'alcool a été banni comme la viande. On vit de légumes, de fruits frais, de fromage et l'on est autorisé à grignoter des raisins de Smyrne ou des dattes en dehors des repas. Les uns pratiquent le ski de fond, d'autres l'équitation, la plupart la promenade en forêt, conseillée à partir de 7 h. 30 du matin, tout cela pour oublier le plaisir divin de la première cigarette, celle qui, vous savez, accompagne les œufs au bacon du breakfast et que l'on allume avant la seconde tasse de thé.

La raison couvre de son label cette opération contre le vice tabagique et l'on manque d'arguments pour s'opposer aux missionnaires de l'anti-tabac qui, tout en reconnaissant à l'homme la liberté du choix, ajoutent insidieusement que le fumeur intoxique, par ses exhalaisons, les non-fumeurs de son entourage. Il y a bien là de quoi donner mauvaise conscience à bon nombre de gens à Gérardmer, où se tient chaque année le congrès des débitants de tabac !

Face à la ligne bleue des Vosges, la guerre au tabac est déclarée, et, même si le SEITA fait la grimace, cela demande réflexion.

Vous n'auriez pas une cigarette, par hasard ?

M. D.

Plaisirs de la table

Quelques tables et des chansons

JE ne pense pas que l'on puisse actuellement, à Paris, passer une meilleure soirée qu'au *Vieux Paris* si l'on aime le délassement aimable, le rire franc, la poésie et les bonnes chansons, inséparables de la bonne vie à table quelquefois.

Dans cette rue balzacienne (relire *Mme de la Chanterie*), une maison du seizième siècle avec sa jolie grille de marchand de vins, son portail, ses cours dont la première, avec la logette d'un puits, est un ravissement, abrite ce restaurant que deux garçons venus du Liberty's avaient mis à la mode. Mais les modes passent. Et l'âge vient. Deux autres, plus jeunes, ont su garder en ce décor ancien l'élégance de la table, en ces murs de guingois une certaine préciosité du détail. A midi, un menu (50 F vin et service compris) devrait attirer ici le monde du barreau en ses déjeuners discrets. Le soir, le menu tout compris (avec un honnête bordeaux nouveau et le café à discrétion) propose le choix entre huit entrées (dont les fameux pieds de mouton poulette qui furent gloire de la maison), un persillé excellent et « maison », la tarte aux oignons, une soupe de moules au safran, un fond d'artichaut frais au foie gras également « maison », j'en passe. Sept plats suivent où l'on pourra choisir selon les achats un turbotin beurre blanc, un foie de veau au vinaigre de sherry, une *fricassée de volaille* à la bourguignonne, une grillade. Les légumes. Un fromage unique (un brie à point, en ce moment) et une dizaine de desserts. Café. Le tout pour 70 F.

* * *

Et ce tout dans l'ambiance que sait créer Robert Jamain, excellent chanteur-compositeur-guitariste qui chante « à la carte », avec humour souvent, avec tendresse lorsqu'il aborde les poètes, avec malice lorsqu'il frôle Rabelais... sous le masque de Pierre Perret.

La Seine ne coule pas que sous le pont Mirabeau, la cité ne largue pas ses amarres, comme sa voisine, et le temps passe ici. Merveilleusement.

J'ai beaucoup aimé autrefois *le Pavillon Royal* du bois de Boulogne. Les dîners sous les arbres au chaud de l'été. Mais voilà ! Il n'y a plus d'été, plus de printemps, plus de beaux jours semble-t-il, et une exploitation n'est plus rentable. Alors *le Pavillon royal*, d'avatars en changements, à fait peau neuve. Ah ! certes, de l'extérieur, l'immeuble n'est pas beau ! Mais une fois installé, la vue sur le lac y est superbe et le restaurant confortable.

Christine Bridet en a pris la direction. Femme de tête, active, précieuse, mais aussi femme de charme et d'intelligence, voici grâce à elle *le Pavillon royal* retrouvant une nouvelle jeunesse.

Qu'elle carte intelligente ! Elle offre d'abord les œufs (vingt-sept propositions entre 6 et 10 F), les crêpes (sept sortes entre 6 et 12 F), les salades assaisonnées selon votre goût (quinze variantes entre 5 et 14 F, cette dernière séduisante, et c'est du reste son nom), comportant jambon, poulet, laitue, haricots verts, œuf dur, gruyère, estragon et ciboulette), une trentaine de plats, enfin ! classiques ou originaux, de bonne qualité, quelques fromages et des entremets « de grand-mères ». La carte des vins n'est pas encore bien longue, mais le pichet de Bergerac est à 17 F et un graves rouge Château de Cardaillan 1970 est à 37 F.

Un personnel jeune, aimable, avenant, semble avoir joie à s'occuper de vos plaisirs, comme si *l'enthousiasme de Mme Bridet* était communicatif.

Car cette étonnante animatrice, après avoir réanimé ce restaurant (au premier étage), a transformé le rez-de-chaussée pour y installer *Samantha*, la plus moderne, la plus séduisante des discothèques. Merveille des merveilles ! Une discothèque où l'on n'est pas abruti par le bruit, où tout est d'une élégance souple. Dès 20 h., *Samantha*, bar-discothèque, *ouvre* ses portes sur la magie de la musique et de la nuit. On peut y prendre sa carte de membre (donnant droit, au restaurant, à un menu Samantha à 40 F vin compris, aux trois salles de télévision, à la salle de bridge et à celle de billards, etc.). Mais bien entendu, en venant ou en sortant du restaurant, *Samantha* vous accueillera. Je parlais plus haut d'une soirée bien parisienne au *Vieux Paris*, dans un tout autre genre celles du *Pavillon royal* promettent d'être fort courues.

* * *

Des découvertes ? Un confrère, l'autre jour, semblait me reprocher de n'en pas faire. Hélas ! J'expérimente des restaurants, autant que lui peut-être. Mais je m'enthousiasme moins. Tenez, aux Halles, tous ces nouveaux projetés par le snobisme, d'un coup, au succès quelquefois éphémère... pourquoi en parler ? Dernier en date, *le Carreau*. Il ne casse pas les vitres ! A Montmartre, j'ai découvert *les Semailles* (les moissons seront pour plus tard, j'imagine !) et une enseigne prestigieuse : *Beauvilliers* (ce fut un officier de bouche du comte de Provence. Il s'installa au Palais-Royal vers 1782). Ce Beauvilliers d'occasion est un maquettiste-décorateur du nom d'Edouard Carlier. Je l'ai trouvé précieux, content de lui. Mais je ne l'ai guère été de sa cuisine. Quant à la salle, on n'y voit goutte (c'est la mode aujourd'hui !) et, honnêtement, elle me fait douter aussi des qualités de décorateur de ce faux cuisinier.

* * *

Découvrir du nouveau, je le veux bien Et, tenez, voici une adresse. Oh ! je gage que les précieux ne s'en enthousiasmeront point ! D'abord, on y voit clair. Ensuite, la carte est d'une simplicité presque forcée. Mais, aussi bien, il débute M. Barreau (qui fut chef à l'ancien *Mademoiselle*). Il vient de reprendre avec sa jeune femme un ancien routier. Ça s'appelle *Victor*, mais sa soupe de poisson est savoureuse (7 francs), la bouillabaisse quotidienne honorable (25 francs), le saint-pierre bien cuit, nappé d'un beurre blanc que la célèbre Mère Michel aurait pu revendiquer (23 francs), les fromages viennent de chez Cantin, l'andouillette est garnie de trois légumes, un gâteau de riz aux pruneaux peut conclure ce repas honnête, et si le beaujolais en pichet est à 9 francs, le Château-Giscours 68 ne coûte que 65 francs. Ça baisse, ça baisse, les bordeaux !

Certes, ce *Victor* ne mérite peut-être pas le voyage, comme dirait Michelin. Mais à la porte de Versailles les maisons simplement honnêtes ne sont pas si nombreuses !

LA REYNIÈRE.

★ Le Vieux Paris, 24, rue Chanoinesse, 4e. Tél. : 033-91-36.

★ Le Pavillon Royal, Rond Royal du bois de Boulogne. T. : 727-92-00.

★ Victor, 31, boulevard Victor, 15e. Tél. : 828-11-82.





Maison

Un living-room des années 30

DAVANTAGE d'espace, une meilleure isolation des logements, une disposition plus astucieuse des pièces ou encore un matériau nouveau... Pour favoriser l'innovation dans l'habitat, là où elle a le pouvoir de la faire appliquer, l'administration choisit chaque année des projets auxquels elle réserve un contingent spécial de financement. Des architectes ont dessiné les plans ; des entrepreneurs ont calculé les prix, qui ne doivent pas dépasser les « plafonds » H.L.M.

Cette année, le jury qui siège au ministère de l'équipement a désigné sept nouveaux « modèles innovation », ce qui porte leur nombre à vingt-cinq. Depuis que cette sélection a été imaginée il y a trois ans, trente-sept mille logements ont été mis en chantier, soit environ 5 % des logements sociaux édifiés chaque année. L'État réserve un contingent spécial d'aide financière pour inciter les constructeurs à choisir ces projets. Mais les deux tiers seulement des maîtres d'ouvrage ont utilisé jusqu'à maintenant cet avantage.

Plusieurs des lauréats de cette année ont recherché les moyens de donner à l'habitant une plus grande liberté de mouvements dans son logement. Dans le modèle « plateau libre », conçu par l'Atelier 13 pour l'entreprise G.B.A., un espace de 6,50 m. × 6,50 m., libre de tout poteau, peut être cloisonné au gré des locataires : grand séjour ou salle à manger et bureau... Les chambres et la cuisine sont réparties autour de cet espace.

L'architecte Alain Gillot a défini pour la S.A.E. des logements avec une « pièce qui ne sert à rien ». C'est une petite salle polyvalente qui peut aussi bien agrandir la salle de séjour que servir de salle pour les enfants. Ce logement dépasse de 9 % les normes des surfaces H.L.M.

Les architectes ont aussi pensé au genre de vie des habitants. Les duplex dessinés par les architectes J. et A. Lavedan, pour l'entreprise Fougerolle, ont une entrée indépendante à chaque niveau. Parents et enfants sont plus libres de leurs allées et venues. Et si la famille change de forme, si un enfant se marie ou si une cousine de province vient s'installer, on peut équiper une cuisine à l'étage et faire deux logements dans un. C'est le modèle W « double volume ».

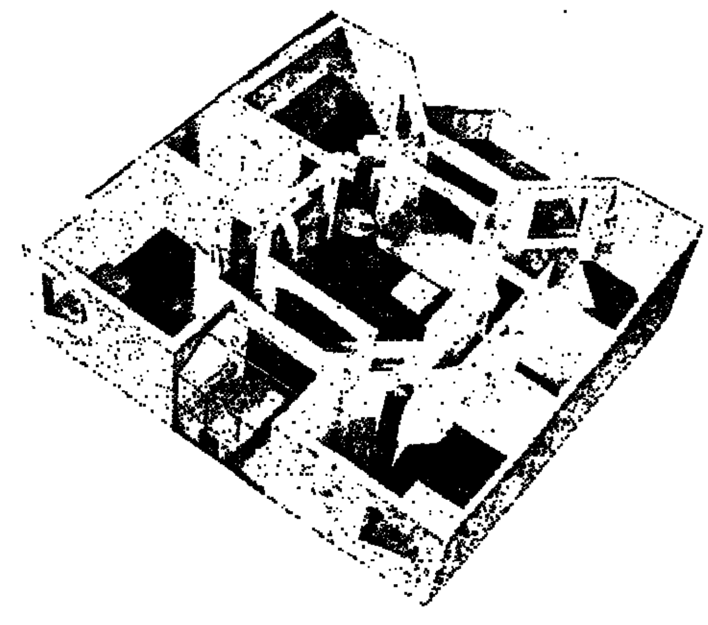
Une pièce de séjour éclairée des deux côtés traverse tout l'appartement. quatre arcades la délimitent, que l'on peut éventuellement obstruer. La cuisine et les chambres sont situées aux quatre coins. Le projet « Arcade » présenté par les architectes Buffi, Tissier et Wauthier et l'entreprise G.T.E. éveille des réminiscences séduisantes du style des années 30. Mais peut-être la plupart des occupants seront-ils tentés d'entourer rapidement le séjour d'un long couloir petit-bourgeois. Un autre intérêt de ce projet est d'offrir des terrasses côté jardin, des vérandas côté rue et de grouper les blocs d'immeubles de façon très variée.

Le poulailler sur la terrasse

Une étude très intéressante d'un jeune architecte, M. Ricordeau, présentée par l'entreprise G.B.A. a aussi été retenue par le jury. Dans le modèle « Piazzetta », chaque logement a deux accès indépendants, dont un sur une terrasse de 25 à 30 mètres carrés, qui n'est pas obligatoirement le prolongement de la pièce de séjour ; le cloisonnement des pièces est libre. Des placettes et des coursives publiques relient les bâtiments entre eux au deuxième étage. L'idée de l'architecte est de donner à l'habitant le maximum de liberté d'invention, y compris celle d'installer un poulailler sur sa terrasse à la place des traditionnelles chaises de jardin...

Les deux derniers projets retenus apportent, quant à eux, des innovations techniques. L'un, baptisé LEM, utilise pour les façades et les toitures des maisons, des panneaux de polyester armé de fibres de verre mis au point par la NASA lors du programme Apollo. L'autre, « Composec », présente un mode de construction industrialisée où des portiques de béton sont « soudés » ensemble par des plaques métalliques qui permettent de « monter » des immeubles « à sec » et de gagner en temps et en précision.

MICHELE CHAMPENOIS.



Dans le modèle « Arcade », conçu par les architectes Jean-Pierre Buffi, Yves Tissier et Bernard Wauthier, la pièce commune est au centre, entourée d'arcades que l'on peut éventuellement obstruer. Elle est éclairée, côté rue, par une véranda et, côté jardin, par une terrasse-patio. La cuisine et les chambres sont situées aux quatre coins de l'appartement. La surface de l'ensemble est de 80 mètres carrés environ, à quoi s'ajoutent la terrasse et la véranda.



Mode

LYON A MOSCOU

LA Fédération de la soierie française vient d'organiser une quinzaine lyonnaise à Moscou pour mieux faire connaître ses productions aux centrales d'achats textiles des différentes républiques.

Rien ne manquait à cette démonstration : du moulinage et de la texturation des fils, de la dégustation de la rosette de Lyon à celle du beaujolais...

Il ne s'agissait pas ici de présentations de prestige mais d'une action en profondeur. En effet, l'U.R.S.S., déficitaire en production de synthétiques, importe de France des kilomètres de tissus et de jerseys, aussi bien en unis qu'en imprimés. La Fédération de la soierie souhaite une extension de cet immense marché en apportant, en service supplémentaire, une collection de cinquante modèles « *représentatifs des tendances actuelles* ». Créés par le styliste Gérard Silvi pour la femme soviétique aux activités multiples, les vêtements sont, en partie, exécutés dans des tissus déjà achetés par les Soviétiques pour le printemps 1976. De formes faciles à porter, ils tiennent compte des proportions russes, plus « belle femme » qu'en France.

Il a fallu trouver des mannequins différents de ceux des maisons de couture et du prêt-à-porter parisien, dont les silhouettes ne correspondent pas au « gabarit » soviétique. Les « patrons » de la collection seront livrés avec les tissus aux usines de confection.

***

Les coloris des tissus de Lyon pour l'été 1976 mettront en vedette des tons frais, à côté d'une grande gamme d'écrus, de beiges et de gris pâle, toujours dans l'esprit d'un retour au naturel. Des bleu mauve, des vert menthe, des teintes violacées, des maïs et des roses trouvent leurs colorations dans les jardins de l'été.

Les tissages, pour leur part, jouent la même gamme dans le genre rustique : aspect du coton en toiles légères, en gabardines, en voiles, en semblants de torchons ou de serpillières dans des mélanges avec du polyester.

Les nouveautés volent le lancement de magnifiques façonnés en unis et fonds d'imprimés. Les crêpes souples sont toujours en vogue, ainsi que les jerseys légers, d'un maniement très facile, tant à la fabrication qu'à la teinture.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Un peu plus haut que le genou



(Croquis de Marcq.)

Le short des sportifs, confortable et seyant, revient à la mode, peut-être inspiré par l'événement qui va rassembler à Paris le 1er mai prochain les amateurs d'aviron des deux côtés de la Manche pour suivre, sur la Seine, entre le pont de la Concorde et le pont Sully, la grande course universitaire Oxford - Cambridge.

Toujours est-il que nous assistons à un renouvellement des tenues sportives aussi bien sur les courts de tennis, où le crocodile Lacoste se promène sur toute une série de modèles plus ou moins classiques pour toute la famille.

DOROTHY BIS : créé par Jacqueline Jacobson, cet ensemble de chemisier à manches roulées (129 F), de short aux jambes larges s'arrêtant à mi-cuisses (119 F), affine la taille par un empiècement et une ceinture. Un mouvement de pinces donne de l'aisance aux poches, prises dans les coutures. Existe du 36 au 42, en toile de coton bleu roi, brique, vert, caramel, blanc ou noir.

Les sandales de toile coordonnées de Biga (75 F) et la petite cloche existent dans les mêmes teintes.

★ En vente : 33, rue de Sèvres, aux Galeries Lafayette; Aix-en-Provence, 5, rue Boulegon; Rennes, 19, rue du Chapitre.

SUR LE TAPIS

LA « consommation » de tapis, en France, a sextuplé en dix ans ; elle reste toutefois inférieure à celle de nos voisins européens du nord et de l'est. La majorité de ceux qui ont accédé au confort d'une moquette sont les acquéreurs d'un appartement neuf. La moquette dite « de bâtiment » est un revêtement d'un prix très compétitif avec les autres sols et les promoteurs en ont fait un élément de standing à bon compte.

Les bricoleurs sont également nombreux à installer de la moquette, sans clouage ni collage, avec des bandes adhésives double face. Certaines qualités de moquettes synthétiques, peu épaisses, valent aux environs de 40 F le mètre carré ; elles sont couramment utilisées à l'étranger où il est normal de changer son revêtement de sol tous les quatre ou cinq ans. Une nouvelle génération de tapis aiguilletés (plats par définition) acquièrent un certain moelleux par un procédé d'aiguilletage vertical ; leurs prix sont d'environ 50 F le mètre carré *(Balamundi, Dalami, Sommer)*.

Dans ce marché de la moquette, deux tendances s'affirment en 1975 : un aspect de relief, apportant un décor plus rustique que le velours coupé et les moquettes antistatiques. Les surfaces bouclées et structurées — bouclées à différentes hauteurs et formant dessins en relief — valent aux alentours de 80 F le mètre carré et adoptent des tons naturels, du beige au marron. Pour éliminer l'effet d'électricité statique provoqué par le piétinement sur les fibres synthétiques (et conduisant à une décharge désagréable d'électrons par contact avec une surface métallique) de nouvelles moquettes sont fabriquées soit en incorporant aux fibres des fils métalliques ou de carbone, soit par un dépôt de sels métalliques à la surface des fibres soit avec un nylon à nouvelle structure chimique. Les producteurs de ces fibres antistatiques sont : Du Pont de Nemours, Rhône-Poulenc, I.C.I. ; les premières moquettes de ce genre sont fabriquées par *Dalami, de Poortere, Sift*.

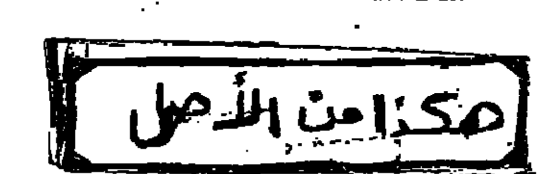
Naturellement antistatique, la moquette de laine a des adeptes de plus en plus nombreux : de 100 à 150 F le mètre carré, on en trouve un bon choix dans des tons unis. Parmi les nouveautés : des moquettes à velours bouclé *(Sion, Sift « toison »)* et une moquette ayant un aspect d'astrakan *(Flipo)*. Les nouvelles moquettes imprimées ont des motifs géométriques de petit format : dessins imbriqués *(Carlos Leprêtre)*, créations du décorateur-styliste britannique David Hicks *(Catry-Masurel)* effet de patchwork en camaïeu de beige ou brun *(Derche-Constant)*, labyrinthes et étoiles pour Carl-Desurmont. Ces moquettes imprimées en pure laine coûtent de 200 à 450 F le mètre carré.

La moquette est entrée dans la salle de bains, depuis quelques années, dans des qualités 100 % synthétiques, surface et support. Ces moquettes imputrescibles, installées en pose libre, valent entre 80 et 100 F le mètre carré, ce qui peut paraître plus avantageux qu'un carrelage coûtant de 100 à 150 F le mètre carré, plus la pose. Mais l'entretien quotidien (à l'aspirateur) et un renouvellement tous les dix ans sont à prendre en considération. Pour les nouvelles moquettes dévolues aux salles d'eau la mode est aux longues mèches, très douces sous les pieds *(De Poortere, Sommer)*.

L'accroissement des ventes de moquettes, synonyme de la recherche du confort, entraîne une certaine récession des carpettes. Les efforts déployés par la Fondation Woolmark pour associer les artistes contemporains aux créations des carpettes de laine devraient aboutir, pour les plus fortunés, au désir de disposer de belles carpettes colorées sur de la moquette unie.

JANY AUJAME.

● *Le prix Grammont 1975 à Jean-Jacques Barloy.* — Fondée en 1962 afin de « *mieux faire connaître, aimer et protéger les animaux et la nature* », l'Académie Grammont, dont M. Maurice Genevoix est le président d'honneur, a attribué son prix annuel à notre collaborateur Jean-Jacques Barloy.



Hippisme

Une consolation pour Dunkirk

DES dizaines de milliers de turfistes ont découvert cette semaine, par tickets de tiercé interposés, un nouvel aspect — dramatique — de la « glorieuse incertitude du turf ». Dimanche, à 50 mètres de l'arrivée du tiercé prix de Plaisance, *Dunkirk*, qui a pris un avantage de trois longueurs à tous ses concurrents, a gagné la course. Il y a doute pour la troisième place, mais du moins les porteurs de tickets commençant par 6 et 3 (les numéros de *Dunkirk* et de *Ramirez*, qui commence, lui aussi, à se détacher du peloton) peuvent-ils se frotter les mains : c'est « couru », « affiché », « monté à la guillotine » (1), presque « payé » déjà. Et puis, des tribunes, jusqu'à 100 mètres de la piste — car une jambe de cheval qui se rompt cela craque fort et sec, — on entend comme une détonation : *Dunkirk* se met à tanguer au milieu de la piste, lançant désespérément vers l'avant une jambe qui ne trouve plus d'appui : son jockey saute à terre.

Le cheval de Nelson-Bomber Hunt vient de se fracturer le canon de l'antérieur droit. Son brusque arrêt crée un remou dans son sillage ; des chevaux se trouvent eux-mêmes stoppés ou ralentis, et finalement c'est un tiercé qui — *Ramirez* excepté — n'a plus rien de commun avec celui dont on s'apprêtait à saluer l'avènement que hisse la « guillotine » ; *Ramirez-Bakuba-Richmond*. Même à quelques mètres de l'arrivée, l'avenir n'appartient à personne...

Espérons que ce sera une consolation pour les tiercéistes qui, sans l'accident de *Dunkirk*, auraient « touché » (« Sans cela, je l'avais » était la réflexion la plus entendue, lundi matin, dans le métro et à l'ouverture des bureaux et des ateliers) : la victime n'a pas été sacrifiée. La fracture dont elle souffre est « en sifflet » et franche, sans plaie cutanée, nous a expliqué le vétérinaire de Longchamp, circonstances qui, à la fois, permettent la pose de broches et réduisent les risques d'infection. A l'inverse de beaucoup de ses congénères qui, victimes de fractures moins « propres », reçoivent, sur la piste même, l'injection de curare mettant fin à leurs souffrances, *Dunkirk* a été reconduit à Chantily, où, lundi, il a été opéré. Son entraîneur, Maurice Zilber, nous a communiqué les dernières nouvelles le concernant : « L'opération s'est bien passée. Le vétérinaire a fixé les deux parties du canon par des vis. Il va maintenant falloir contrôler les complications circulatoires ».

Ces complications sont, en effet, quasi inévitables et font d'une fracture chez un cheval une blessure sans commune mesure avec ce qu'elle est chez un homme.

Hommage étant rendu, avec *Dunkirk*, aux souffrances de la piste, les noms à porter au panégyrique de la semaine sont ceux de *Easy Regent*, *Sea Sands* et *Orante*.

Nous avions jugé inquiétante, voilà un mois, la rentrée de *Easy Regent*, battu par *Top Gear* dans le modeste prix Delatre. C'est qu'alors nous ne pouvions apprécier *Top Gear* à sa véritable valeur, qui est grande. Le vainqueur du 17 mars ayant, depuis, failli gagner le prix Greffulhe, son second d'alors avait toutes raisons d'accrocher, sans coup férir, le prix Daru. Il l'a fait, dans le style de son père, *Prince Regent*, qui était de placer une pointe fulgurante à trois cents mètres de l'arrivée, avant que la fatigue n'ait alourdi ses jambes (petit-fils de *Nosca*, il ne brillait pas par la tenue), et d'essayer de vivre jusqu'au poteau sur l'avance ainsi acquise. La ressemblance du fils avec le père s'étend à la couleur de la robe, presque noire. Pour le reste, peu de points communs : autant le père était élégant, harmonieux, autant le fils est dégingandé, bâti de bric et de broc.

L'ensemble des ressemblances et des dissemblances a fait le bonheur des actuels propriétaires d'*Easy Regent*. A l'âge de six mois, celui-ci ressemblait à son père plus qu'il n'en dissemblait. Il fut donc acheté dans son pays d'origine, l'Angleterre, 11 000 guinées (environ 125 000 F) par la riche propriétaire américaine sous la casaque de qui *Prince Régent* avait accompli sa carrière de courses : Mme Manning. A dix-huit mois, l'âge de commencer l'entraînement, il dissemblait de son père davantage qu'il ne lui ressemblait. Mme Manning l'inscrivit aux ventes de novembre de Deauville (qui constituent, décidément le marché des bonnes affaires).

Il y fut acquis au prix de 38 000 francs, par un jeune chirurgien, le docteur Colombu, tout juste sorti de l'internat, passionné de chevaux et de courses depuis l'âge des culottes courtes. Le docteur Colombu céda la moitié de son acquisition à Mme Paul de Moussac et confia *Easy Regent* à Gilles Delloye, l'un des benjamins des entraîneurs. Les copropriétaires et l'entraîneur du champion à 38 000 francs n'ont pas encore, à eux trois, l'âge d'un propriétaire vénérable. Il faut croire qu'aux courses aussi la jeunesse a toujours raison...

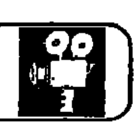
Mémorable arrivée du prix Varteaux entre deux filles de *Sea Bird*. La gagnante, que Miguel Clément avait dénichée en Amérique contre un petit chèque de 18 000 dollars, est, à coup sûr, excellente.

Autre arrivée « pointue » dans le prix de Guiche. C'est également un poulain américain qui l'emporte : *Orante*. Un souhait pour lui et son second, *Malvado* : qu'ils ne restent pas marqués par la lutte terrible qu'ils se sont livrée, flanc contre flanc, tout le long de la ligne droite de Lonchamp.

LOUIS DÉNIEL.

(1) Les numéros des gagnants sont hissés entre deux montants, d'où cette expression de l'argot des courses.

Photo-cinéma



LA CAMÉRA DÉVORE LE TEMPS

MEFIEZ-VOUS du cinéma ! Singulier avertissement dans une chronique consacrée à la photo et au cinéma. Mais, après tout, les temps sont durs et, s'il faut sacrifier quelque chose, peut-être le moment est-il arrivé d'y réfléchir.

La publicité fait si bien les choses qu'on n'imagine plus le voyage sans un appareil photo et une caméra. Partirait-on sans ses valises ? Ne parlons pas ici de la photographie, qui n'est pas en cause. Mais filmer, faut-il filmer ?

Le stade du cinéma de famille dépassé, neuf fois sur dix l'amateur est tenté par le film-récit, le film de voyage. Comme l'exotisme est à la mode et les charters relativement bon marché, toutes les espérances sont permises. Ces films-conférences qu'on allait savourer en spectateurs salle Pleyel il y a quinze ou vingt ans, les voici à notre portée : les cavaliers d'Afghanistan, les villages sur l'eau de Thaïlande, les vieilles rues chinoises de Singapour, les combats de coqs de Bali... L'ancien amateur de Pleyel devient opérateur. Les livres et travaux de Lévi-Strauss n'étant plus inconnus, chacun de se justifier par l'anthropologie nécessaire. Le jeu n'est peut-être pas toujours conscient, mais il existe. La preuve en est fournie *a contrario* : qui entreprend de filmer la vie de son village, de la décrire scrupuleusement, complètement ? Si l'on peut être ethnologue, c'est bien dans son village, où les gestes, les habitudes et les coutumes ne sont pas étrangers. Mais non, décidément, ce serait trop simple. C'est l'exotisme qui attire.

Faut-il filmer ? Dans la plupart des cas, le seul cinéma possible est probablement le film de famille. Garder le souvenir des premiers pas d'un enfant, de ses premières baignades à la mer, décrire sans prétention des événements simples mais précieux parce qu'ils disparaîtront à jamais, cela justifie l'achat d'une caméra. Caméra très simple, bon marché, sans boutons ni excroissances multiples, qu'on peut glisser dans une poche et sortir à tout moment. Ces films-là, on ne les « *montera* » pas, ou rarement, l'expérience le prouve, mais qu'importe ! Mieux vaux faire l'économie d'appareils inutiles pour acheter — en plus — un magnétophone discret mais fidèle, qui, lui aussi, fixera des bruits, des paroles, des hésitations que le temps emporte vite.

Ruineux équipement

Filmer au stade supérieur, est-ce possible ? La photographie n'est exigeante que l'espace d'un instant, d'une matinée, d'une journée, et ses résultats sont facilement très bons. Elle n'engage pas complètement l'année, comme le cinéma vraiment mené. Oh ! bilans catastrophiques. L'équipement est ruineux et se prolonge à l'infini : caméras de plus en plus coûteuses, qui passent des meilleures super-8 au 16 mm (la qualité de l'image est à ce prix), gamme d'objectifs variés, indispensable zoom, cellule photo-électrique, projecteur, visionneuse, trépied... L'engagement financier s'appesantit au fil des mois et des années. A terme, c'est le camion d'explorateur qui devient nécessaire parce qu'il est la condition d'une certaine autonomie.

Et, sur place, comment faire ? Filmer, de-ci de-là, sans plan, sans vision d'ensemble, ce n'est pas filmer. C'est photographier avec une caméra. Le cinéma est un récit. Il va falloir travailler — beaucoup —, lire, étudier, se renseigner, observer. Cela pour rendre l'essentiel. Les images folkloriques et belles de travaux aux champs ou de barques glissant sur l'eau n'ont aucune valeur si elles n'expriment rien. Il y faudra des scènes complètes, significatives. Quelques dos courbés dans les rizières, est-ce suffisant ? Il faut savoir ce que représente ce travail qui, sous nos yeux, se poursuit. Ce paysan est-il propriétaire ? Quelle est la surface de son bien ? Consomme-t-il ou vend-il sa récolte ? S'il la vend, que lui rapporte-t-elle ? Que va-t-il acquérir pour mieux vivre ? Le cinéma, ce peut-être la monographie d'une famille, d'un village, qui exprimera et résumera les problèmes d'un pays. Ce peut être aussi la géographie d'une production, celle du blé en Europe ou du riz en Asie. Combien de moussons ? Combien de récoltes ? Comment plante-t-on ? Quand récolte-t-on ? Comment stocke-t-on ? Comment vend-on ?

Au service du récit

Il faut donc rester sur place quelque temps. Le film va être construit. Après enquête — il y a des livres, il y a les autorités municipales, il y a des responsables au niveau de chaque groupe social, professionnel, familial, — un plan est établi. Car l'idée, le récit, la vision préexistent au film, lui préexistent même largement. L'événement filmé est en fait un événement dompté. L'imprévisible, qui se produit toujours pendant le tournage — heureusement, — apporte un supplément de spontanéité. Mais là n'est pas l'essentiel. L'essentiel est qu'un film se construit avant le tournage. L'image est au service du récit.

Un film se construit après le tournage. Aussi parfaite qu'ait été la planification, il faudra « *monter* », c'est-à-dire finalement adapter la volonté du récit aux images disponibles. Retour de vacances, ce sont des journées passées à visionner, couper, coller, sonoriser. Le commentaire est essentiel : c'est lui qui fait ou défait l'ensemble. Et quand enfin le film émerge — bancal, incomplet, mais existant — à qui sera-t-il projeté ?

La photo circule, tourne et retourne entre les mains ; le film n'a qu'une vie publique éphémère : des amis, la famille, un ciné-club. Est-ce assez pour justifier tant d'efforts, tant de sacrifices financiers, mais aussi — mais surtout peut-être — l'intrusion qu'a représentée pour ces villageois lointains le fait de les filmer ?

Une question parmi d'autres qu'il faut poser : ce temps passé n'aurait-il pas été mieux consacré à la seule lecture, au sport, à la musique, à la connaissance d'une langue étrangère, ou tout simplement à la famille ? Cet argent dépensé, n'eût-il pas été mieux employé autrement ? Choix économiques, mais aussi choix intérieurs. Car le besoin de s'exprimer ne passe pas forcément par le cinéma) qu'impose une mode passagère et une publicité bien faite. On oublie trop vite d'autres formes de récit, et par exemple la correspondance : écrire, décrire ce que l'on voit.

Un jour ou l'autre, beaucoup d'amateurs abandonnent le grand cinéma : trop coûteux, trop prenant, trop décevant. Ceux-là revendent à perte un matériel de prix pour avoir découvert trop tard que le cinéma n'est pas la photographie. Passé un certain stade, le cinéma pour être satisfaisant impose un certain genre de vie ; un film ne se justifie que s'il est projeté en public et, à la limite, — mais celle-ci est vite arrivée, — commercialisé. C'est une conclusion éprouvante mais finalement banale. Alors, faut-il filmer ?

ALAIN VERNHOLES.

AUJ

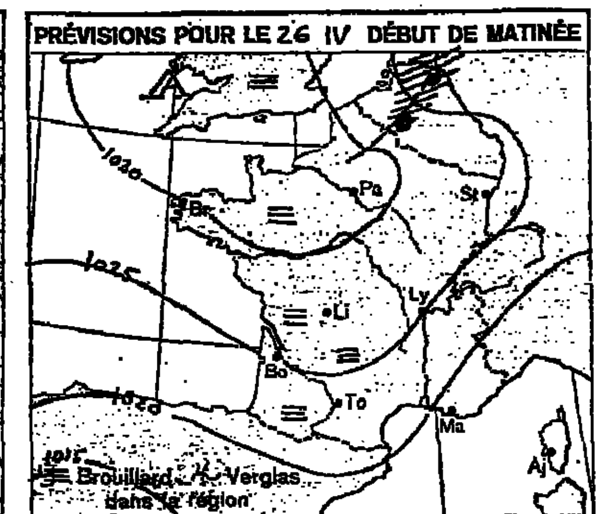


MOTS CROISÉS

Concours

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm) — Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 25 avril à 0 heure et le samedi 26 avril à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, des masses d'air frais venant de la mer du Nord s'étendront progressivement sur les Pays-Bas, l'Allemagne et une grande partie de la France.

Samedi 26 avril, il fera généralement beau en France. La matinée sera un peu plus fraîche que la veille. Il y aura des brumes et des brouillards en début de journée dans l'Ouest, le Centre et le Sud-Ouest, des nuages passagers des Ardennes à l'Alsace, au Jura et au nord des Alpes, ainsi que sur les côtes de la Manche.

Les vents, de nord-est ou de nord, seront faibles le matin, modérés et irréguliers l'après-midi.

Vendredi 25 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 028,7 millibars, soit 771,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 avril ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Biarritz, 15 et 12 degrés ; Bordeaux, 25 et 10 ; Brest, 16 et 7 ; Caen, 12 et 7 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 22 et 10 ; Dijon, 22 et 10 ; Grenoble, 21 et 6 ; Lille, 15 et 5 ; Lyon, 23 et 10 ; Marseille, 23 et 9 ; Nancy, 20 et 5 ; Nantes, 21 et 11 ; Nice, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 19 et 8 ; Pau, 14 et 8 ; Perpignan, 23 et 10 ; Rennes, 21 et 9 ; Strasbourg, 20 et 7 ; Tours, 20 et 10 ; Toulouse, 22 et 7 ; Ajaccio, 21 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 14 et 5 degrés ; Athènes, 20 et 14 ; Bonn, 14 et 5 ; Bruxelles, 16 et 6 ; Le Caire, 36 et 19 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 12 et 4 ; Genève, 20 et 9 ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 21 et 8 ; Madrid, 13 et 8 ; Moscou, 18 et 10 ; New-York, 17 et 15 ; Palma-de-Majorque, 20 et 9 ; Rome, 22 et 10 ; Stockholm, 11 et 4 ; Téhéran, 17 et 14.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 136

HORIZONTALEMENT

I. Fit ramasser bien des bûches aux Anglais ; Un endroit tout indiqué pour poser la culotte. — II. Rapide quand il est bon ; En toile, en laine ou en soie ; Atteinte bien souvent non sans mal. — III. Attire, l'été venu, bien des Pyrénéens ; Divinité ; A sans doute plus d'une fois fait du bruit dans Landerneau. — IV N'écouta pas son père ; Sait donc ce qu'elle veut. — V. C'est une solution ; Titre abrégé ; Une femme qui s'affiche. — VI. Pronom ; Compagnon du ménestrel ; Des mois, des semaines, des jours ; Quotient. — VII. Atténue l'ardeur de certains rayons ; Comme c'est amer ! — VIII. Le prix d'une discrétion absolue ; Morceau de pain ; Cours étranger ; Font l'objet d'envois non recommandés. — IX. Fonda l'Oratoire ; Oblige à lever le pied. — X. Etoffe ; Orientation. — XI. Mentionné ; Prendre certaines dispositions. — XII. Dissipa ; Démonstratif ; Endroit peu fréquentable. — XIII. Homme d'Etat italien ; Poussé par les Bacchantes. — XIV. Attire éventuellement l'attention d'un géologue ; Etablit ; Conjonction. — XV. En Syrie ; Ont leur métier dans la peau.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II	■						■	■			■				
III			■			■									■
IV								■						■	
V						■		■							
VI			■						■			■	■		
VII		■								■					
VIII			■			■					■				
IX					■	■									■
X	■		■								■				■
XI												■		■	
XII				■			■	■		■					
XIII		■							■					■	
XIV						■							■		
XV						■									

VERTICALEMENT

1. Variété de miel ; Il suffit d'une minute pour pouvoir la délivrer. — 2. Dans le fond, le clochard ne doit pas la trouver tellement belle ! ; Permet de souffler ; Abréviation. — 3. Ne désigne pas le premier venu ; Retentit en Provence ; Obligation quotidienne. — 4. Paraît heureux comme un poisson dans l'eau ; Suit, en principe, une voie toute tracée ; Peigne. — 5. Diminuera la valeur d'une moisson ; Avec elle, il faut que ça brille. — 6. Pronom ; Epelés par de très jeunes écoliers ; Plus en place. — 7. Permet un déplacement assez rapide dans une situation bien assise ; Pan ! — 8. Riches ; Préfixe. — 9. Sa conversion ne lui donne jamais une tenue bien édifiante ; Allongent un itinéraire ; Participe. — 10. Il y règne une relative obscurité ; Passe pour augmenter de volume dans la joie ; Abréviation militaire. — 11. Conjonction ; Symbole chimique ; Transporter d'aise. — 12. Pas vraiment blancs ; Constituent tout un arsenal ; Difficile à avaler quand elle est très salée. — 13. Signe conventionnel ; Caractérise de nombreux corps gras. — 14. Nous abandonne au terme d'un voyage plus ou moins long ; Prêt à fuir ; Conjonction. — 15. Le long de la Volga ; Avec lui, il est préférable d'être du côté du manche ! ; Roi de Rome.

Solution du problème n° 1 135

HORIZONTALEMENT

I. Vis-à-vis. — II. Isolée ; Tu. — III. Uti ; Rit. — IV. Pincera. — V. Laiteries. — VI. Rusent. — VII. Ad. — VIII. Ornements. — IX. At ; Usine. — X. Piste ; Eté. — XI. Le ; Usés.

VERTICALEMENT

1. Vitiligo ; PL. — 2. Is ; Rale. — 3. Soupirants. — 4. Altitude ; Tu. — 5. Veines ; Mues. — 6. Ie ; Crêtes. — 7. Rein ; Niés. — 8. Tiret ; TNT. — 9. Lutas ; Osées.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Journal officiel

UN DECRET

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 avril 1975 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 69-825 du 28 août 1969 portant déconcentration et unification des organismes consultatifs en matière d'opérations immobilières, d'architecture et d'espaces protégés.

UN ARRETE

● Relatif aux montants et caractéristiques des prêts à la construction de logements primés.

Concours

● *A la préfecture des Landes*, un concours est ouvert pour le recrutement de deux médecins à temps plein du service départemental de protection maternelle et infantile.

Renseignements et inscriptions à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale des Landes. Date limite du dépôt des ócandidatures : 9 mai.

Devant l'aggravation de la crise

Le S.N.J. (autonome) veut obtenir des contrats de garantie de l'emploi

Nice. — Le cinquante-quatrième congrès du Syndicat national des journalistes (autonome), qui s'est tenu du 22 au 24 avril, marquera une nouvelle étape dans les annales de l'organisation la plus représentative de la profession (4 017 adhérents).

Après le congrès de Lille en 1973 où deux courants — l'un de tradition corporatiste, l'autre plus évolutionniste — s'étaient violemment affrontés, le choix d'un président issu de la presse régionale, M. Lilian Crouail, avait permis d'éviter la répétition du duel de Toulouse l'année précédente (*le Monde* du 24 avril). A Nantes, en 1974, le travail doctrinal pour lever les ambiguïtés de l'autonomie s'était poursuivi tandis qu'un second mandat était confié à M. Lilian Crouail.

Mais ce « président de transition », comme l'a appelé un congressiste, avait des sympathies politiques — proches du P.C. — qui troublaient certains militants, bien que M. Crouail se défendît de faire *« la courte échelle à qui que ce soit »*. Son style présidentiel constituait un autre motif de critiques, tous s'accordant à reconnaître, cependant, la tâche de clarification qui s'est faite à l'intérieur du S.N.J. depuis son arrivée.

Dans son rapport d'ouverture le mardi 22, il a voulu faire *« une analyse lucide et complète de la situation »* qui l'a conduit à rejeter toute politique de participation tandis qu'il appelait à une mobilisation massive des journalistes pour la défense de l'emploi et de l'outil de travail.

De notre envoyé spécial

Présentant le lendemain son programme de candidat à la présidence, M. Michel Lemerle (Radio-France), n'a pas nié que la défense de l'emploi, le chômage et les licenciements, constituaient une priorité des priorités, mais il a proposé, face aux difficultés qui assaillent la profession, *« une approche globale à laquelle le S.N.J. doit apporter une réponse globale »*.

Le nouveau leader syndical dénonce, en effet, *« un patronat qui tend la sébile sans faire preuve d'aucune imagination pour sortir du marasme »*, alors que l'aide conjoncturelle qui va bientôt être accordée aux quotidiens devrait permettre à leurs directeurs de préparer une réforme des structures de leurs entreprises. En conséquence, il propose d'augmenter les pouvoirs de contrôle de la gestion des entreprises (sans aller toutefois jusqu'à la cogestion ni à la participation au capital), notamment par l'intermédiaire des comités d'entreprise. Quant à la notion de « gestion de l'information » une responsabilité « déterminante » mais non exclusive doit revenir aux journalistes.

Les relations avec les autres organisations (Syndicat du livre, sociétés de rédacteurs, etc.) doivent être suivies *« en mettant en avant les objectifs communs et en affirmant ensuite nos particularismes »*. Mais c'est *« à travers la structure syndicale qu'a toujours progressé la lutte des travailleurs »*, a-t-il affirmé.

En conclusion, le nouveau président veut créer un rapport de forces pour négocier avec les directeurs de journaux des contrats de garantie de l'emploi. Simultanément, il lance le S.N.J. dans une vaste campagne d'information tous azimuts. Au sujet du statut de la presse, il propose de commencer la mise au point d'une projet de réforme au cours du comité national d'automne 1975.

Il souhaite aussi une étude pour la clarification des techniques modernes d'impression et d'introduction de l'informatique dans l'information, afin de pouvoir en mesurer exactement les conséquences. *« Actuellement*, a précisé M. Michel Lemerle, *il semble bien que les patrons de presse veuillent régler le problème de la reconversion des travailleurs du Livre sur le dos des journalistes ; il faut d'urgence s'en expliquer avec les ouvriers d'imprimerie. »*

Enfin, le nouveau et jeune président — ce qui est significatif du renouveau du S.N.J. — a déclaré : *« Le congrès de Nice est d'abord une victoire sur nous-mêmes, dans l'unité retrouvée pour une nouvelle dynamique. »*

CLAUDE DURIEUX.

La motion finale

La motion finale adoptée par le congrès insiste sur trois priorités d'action :

— *La lutte pour la défense de l'emploi qui, pour une profession comptant 10 % de chômeurs, est l'objectif prioritaire. Face à cette situation, le S.N.J. propose une relance de l'action pour obtenir du patronat de la presse la signature d'un contrat national de garantie de l'emploi et un engagement sur le reclassement préalable des journalistes licenciés ;*

— *L'élaboration d'un statut démocratique de la presse qui assure au public le droit fondamental à une information complète, honnête et pluraliste ;*

— *Le contrôle de la mise en place de techniques nouvelles afin qu'elles soient utilisées pour l'élaboration d'une information plus rapide, plus complète et plus objective.*

Le nouveau bureau

Le bureau du S.N.J. élu le mercredi 23 avril est composé de :

Président : M. Michel Lemerle (Radio-France).

Secrétaires généraux : MM. Jacques Barbot (Institut national de l'audiovisuel) ; François Boissarie (*le Figaro*) ; Christian Dernoncourt (*le Parisien libéré*) ; Maurice Padiou (*le Républicain lorrain*) ; Robert Riem (*Nice-Matin*).

Trésorier national : M. Raymond Sedbon (ex-O.R.T.F. mis en position spéciale).

Trésorier adjoint : Gérard Klinkert (*l'Alsace*).

Délégué aux affaires internationales : M. Ralph Messac (Europe 1).

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITIONS
de 11 heures à 18 heures

S. 1. - Décès Mme D., et divers. Tablx mod. (Chagall, Goerg, O. Friesz, Pascin, etc.). Tableaux anc. Beaux meubles. Tapisseries. Tapis d'Orient. MM. Touzet, Pacitti, Maréchaux, Canet, Berthéol. Me Engelmann.
S. 2. - Tableaux. Extr.-Orient Meub. de style. MM. Portier. Me Lemée.
S. 7. - Extrême-Orient. M. Moreau-Gobard. Mme Schulmann. Mes René et Claude Boisgirard.
S. 8. - Livres anciens. Précieux exempl. de Victor Hugo et illustr. modernes. Mme Vidal-Mégret. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 10. - Dessins. Tableaux anciens. M. Antonini. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 14. - Ameublem. Mme Boisgirard.

● *Les licenciements aux « Dépêches de Dijon »*. — M. Pierre Didry, directeur général des Presses nouvelles de l'Est, société éditrice des *Dépêches de Dijon*, a rencontré, jeudi 24 avril, les délégués des journalistes pour négocier un plan de reclassement afin d'empêcher le licenciement de six rédacteurs.

Un mouvement de grève avait été déclenché mardi matin 22 avril pour obtenir cette entrevue. Il avait été suspendu le même jour, à 18 heures, après que M. Didry eut accepté de négocier. Les délégués ont fait valoir notamment que le départ de six journalistes entraînerait de graves difficultés et empêcherait la « couverture » de l'actualité régionale, particulièrement en période de vacances. M. Didry a accepté que les licenciements épargnent deux journalistes jusqu'à la fin des congés d'été. Un nouveau rendez-vous est prévu mardi 29 avril.

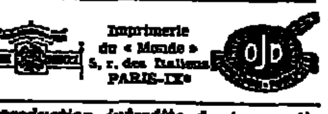
● *Opération « portes ouvertes » au* Parisien libéré. — La Fédération C.G.T. du Livre annonce qu'une opération « portes ouvertes » au *Parisien libéré* est organisée le 26 avril de 14 h. à 18 h. et le 27 avril de 10 h. à 18 h. afin que le public *« puisse apprécier sur place les particularités de la fabrication d'un journal et les conditions de travail des ouvriers de la presse »*.

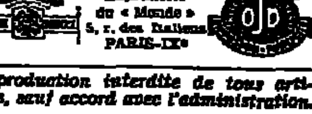
● *L'agence Midi Presse Service »*, qui édite un bulletin hebdomadaire d'information, et dont le directeur est M. Frédéric Mantelin, a fêté son premier anniversaire. Elle couvre l'actualité économique, politique, professionnelle de dix-huit départements méridionaux (13, rue Saint-Aubin, 31000 Toulouse).

● *Le Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse* organise, à partir du 28 avril, un cours de législation, qui s'adresse aux cadres techniques et administratifs et aux employés des entreprises de presse. Ce cours, qui a lieu les lundis, de 18 h. à 20 h., et comprend huit séances, est assuré par M. Jacques Boissel, directeur juridique du *Monde*.

★ Renseignements : C.P.J., 33, rue du Louvre. Tél. : 508-86-71.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





مكان الأصل

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la visite en France du premier ministre de Malaisie, M. Abdul Rasak, l'ambassadeur de Malaisie, Tan Sri Jamal bin Abdul Latiff, a offert jeudi 24 avril une réception.

Naissances

— Catherine Gourdet-Starck est heureuse de faire part de la naissance de

Anne,

le 10 avril 1975.

— Mme la générale Lacolley,
Le docteur et Mme Lacolley,
M. et Mme Roca,
Mme Jany Wasmer-Roubiès,
M. Pascal Roca et Mme, née Marie-Christine Lacolley,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur arrière-petite-fille, petite-fille et fille,

Geneviève,

le 12 avril, à Aix-en-Provence.
Ceci tient lieu de faire-part.

— M. Michel-Georges Parent et Mme, née Cécile Barnier, sont heureux d'annoncer la naissance de

Romain Ghislain,

le 24 avril.
La Mercidieu,
2, voie de la Libération,
77210 Samoreau.

Fiançailles

— M. Jean Rogez et Mme, née Geneviève Chausserie-Laprée,
Mme Jean Sainte-Fare-Garnot, née Béatrice Marcilhacy,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Brigitte et Rémy.

Décès

— M. et Mme François Roullet-Chéry,
M. et Mme Michel Allenet,
M. Philippe Allenet,
M. et Mme Jean Allenet,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert ALLENET,
née Monique Lewthwaite,

survenu le 21 avril 1975.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale le 24 avril 1975, à Angoulême (Charente).
Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue Haussmann,
92400 Courbevoie.
29, rue du Général-Leclerc,
78420 Carrières-sur-Seine.
Résidence Les Vergers,
14, avenue Aristide-Briand,
27000 Gravigny-Evreux.
10 bis, rue de la Maison-Neuve,
78600 Maisons-Laffitte.

— M. et Mme Jean Polard,
Le docteur et Mme Jean Bonnette,
Ses petits-enfants et son arrière-petits-fils,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Pierre BONNETTE,
née Anne Soule,

pieusement décédée, le 23 avril 1975, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité le 26 avril.
5, rue de Noailles,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
2, rue de Noailles,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— On nous prie de faire part du décès de

M. Charles BOURRÉ,

directeur honoraire de la S.N.C.F., commandeur de la Légion d'honneur, survenu, le 23 avril 1975, dans sa quatre-vingtième année.
Une messe sera dite ultérieurement à son intention.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Pierre CHEVRILLON,
agrégé de l'Université,

survenue le 22 avril 1975 à l'âge de soixante-douze ans.
Une messe sera célébrée en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris (5e), le lundi 28 avril, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saix (Vienne) le même jour, vers 16 heures.
312, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

— M. et Mme Michel Goldet,
Stéphane, Vincent, Sophie et Etienne Goldet,
M. et Mme Claude Pierre-Brossolette,
Sylvie et Diane Pierre-Brossolette,
M. et Mme Philippe Heilbronn,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André GOLDET,
née Mania Heilbronn,

leur mère, belle-mère, grand-mère et tante, survenu le 19 avril 1975, moins d'un mois après la mort de son cher époux.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière Montmartre, le 23 avril.

— Mme Eric Heusch,
M. et Mme Bernard Heusch et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Heusch et leurs enfants,
M. et Mme Fernand Heusch et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eric HEUSCH,
président-directeur général
de la société Georges-Bruck,

survenu à Strasbourg, le 19 avril, dans sa soixante-treizième année.
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Le comte Pierre de Longueval,
Le docteur et Mme Jacques de Longueval et leurs enfants,
Le professeur et Mme Jacques Ruffie et leurs enfants,
Le professeur et Mme Robert Görtz et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

la comtesse Pierre de LONGUEVAL,
née Claire Escourrou,

survenu le 22 avril 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
11 Moux.
5, avenue Poey-Mireau,
Meknès, Maroc.
6, rue Roubo,
75011 Paris.
228, chaussée de Charleroi,
Bruxelles-8, Belgique.

— Nous apprenons le décès de

Gabriel MASSON,

survenu le vendredi 18 avril, à l'âge de soixante-trois ans, des suites d'un mal implacable.

[Gabriel Masson était, depuis près de trente ans, trombone-solo de l'Opéra de Paris et de l'Orchestre des concerts Colonne. Il fut en outre le fondateur du premier ensemble de cuivres français — Ensemble de cuivres Gabriel Masson de l'Opéra de Paris, — qui a participé à de nombreux festivals internationaux et obtenu le Grand Prix du disque.]

— Le colonel Camille Verdin, officier de la Légion d'honneur,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Bessière, Hervieu, Schneider, Touratier,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Camille VERDIN,
née Odette Renault,

survenu accidentellement, le 23 avril 1975, à l'âge de soixante-six ans.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité le samedi 26 avril, à Pers-en-Gatinais.
Cet avis tient lieu de faire-part.
19, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.
Pers-en-Gatinais (Loiret).

— Mme Sophie Vichnevetzky, sa mère,
Mme Sophie Manson, sa tante,
M. et Mme Nicolas Manson,
ont la douleur de faire part du décès de

Nicolas VICHNEVETZKY,
dit Nicolas Vichney.

Les obsèques auront lieu à Bagneux dans l'intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
(Lire nos articles pages 1 et 48.)

— On fait part du décès de

« Tante Ju »,
Mme Juliette-Georges WEIL,

survenu, dans sa quatre-vingt-sixième année, à Bregille.
L'enterrement a eu lieu le 18 avril, à Besançon, dans l'intimité.
De la part de ses neveux et nièces :
Weil, Besançon-Paris,
M. Picard, Dole,
A. Bine, Marseille,
R. Dreyfuss, La Chaux-de-Fonds,
A. Lévy-Lecornué, Paris,
D. Baumann, Paris.

Anniversaires

— En ce troisième anniversaire de la mort de

Imré Johanan BANAT,

Ida Banat, son épouse,
Yaron Banat, son fils,
demandent une pensée émue à tous ceux qui l'ont connu et restent fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du décès de

M. Emile-Albert FARCAT,
à soixante et onze ans,
ancien combattant 14-18-40,
ancien juge au tribunal
de commerce de Grenoble,
membre du Rotary-Club de Grenoble,
ancien vice-président de la
chambre syndicale des transports
de l'Isère,
président de la commission
des masses indivisibles
à la Fédération nationale
des transports routiers.

Mme veuve Albert Farcat, née Geneve, ses enfants, Noël Farcat, André Farcat ; Christiane Farcat ; Mme Dantzer, gendre, belles-filles, petits-enfants, cousins, parents, demandent à leurs amis de s'unir à eux en prières pour la messe du 27 avril chez les Pères dominicains à Paris.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le samedi 26 avril 1975, à 11 heures, dans la crypte de l'église de la Trinité, à la mémoire du colonel DE LA ROCQUE, de ses fils, de Jean MERMOZ, de Noël OTTAVI, et de Me DAYRAS, son compagnon de déportation.

Communications diverses

— Maurice Mairet, directeur des services de vente du journal « l'Union » à Reims, vient d'être élevé au grade de chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire.

— L'Association générale des anciens de la Légion étrangère organise, à l'occasion de l'anniversaire du combat de Camerone, la Grande Nuit des Anciens de la Légion étrangère, le 30 avril à 21 heures, dans les salons du Cercle militaire, place Saint-Augustin, à Paris.

Visites et conférences

SAMEDI 26 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 30, 1, rue de Sully, Mme Pennec : « La bibliothèque de l'arsenal ». — 15 h., devant la mairie d'Orly, Mme Bachelier : « Le château d'Orly ». — 15 h., métro Cité, Mme Detrez : « Promenade dans l'île de la Cité ». — 15 h., 7, rue de Jouy, Mme Lamy-Lassalle : « L'Hôtel d'Aumont ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 9, place des Vosges, Mme Lemarchand : « Hôtel de Chaulnes et la place des Vosges ». — 15 h., 27, avenue Friedland, Mme Oswald : « Hôtel des comtes Potocki, Chambre de commerce de Paris ». — 15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau, Mme Pajot : « Infirmerie Marie-Thérèse et Mme de Chateaubriand ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot ; « Le château de Maisons-Laffitte ».

Réunion des Musées nationaux : 10 h. 15 et 10 h. 30, musée du Louvre, Pavillon de Flore : « Les Pastels ». — 10 h. 30 et 15 h., « Visites des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais).

CONFERENCES. — 14 h. 45, cinéma Villiers, place Lévis, M. T. Bonent : « Le cinéma est-il encore un art ? » ; Professeur Albert Weil : « Médecine pénitentiaire et monde carcéral » ; Me Paul Lombard : « Le divorce de demain » ; M. R. Offroy : « Le problème du pétrole. Comment payer la facture ? » (club du Faubourg). — 15 h., Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. Pierre-Paul Grassé : « L'évolution et le hasard ». — 15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, M. Raoul Auclair : « L'œuf de la terre selon Catherine Emmerice » (Atlantis). — 18 h., 26, rue Bergère, M. Emile Moine : « Les Balkans » (l'homme et la connaissance).

DIMANCHE 27 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h., 2 bis, pl. Denf.-Rochereau : « Les catacombes ». — 15 h., 60, r. des Francs-Bourgeois, Mme Détrez : « Hôtel de Soubise ». — 15 h., 127, rue de Grenelle, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel du Châtelet ». — 15 h., 2, rue de Tournon, Mme Lemarchand : « La rue de Tournon et ses abords ». — 15 h., gare Robinson, Mme Pajot : « La vallée aux loups ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « Hôtel de Sully ». — 15 h., place des Vosges, Mme Pennec : « Le Marais ». — 15 h. 30, hall gauche du château, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

Réunion des Musées nationaux : 10 h. 30, Musée national d'art moderne : « Cycle d'initiation à l'art moderne ».

CONFERENCES. — 10 h. 30, musée national des Techniques, 292, rue Saint-Martin : « Les chemins de fer hier et aujourd'hui » (entrée gratuite). — 15 h., 93, rue de Seine : « Christianisme et Gnose » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'Or). — 15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Jean Weber : « Le comédien. Chevalier d'illusion » (les artisans de l'esprit). — 16 h. 30, salle du foyer de l'Ame, 7 bis, rue du Pasteur-Wagner, M. le pasteur Château : « Pages du journal d'un pasteur français de 1938 à 1949 ».

LA SOIXANTE-QUATORZIÈME

LA soixante-quatorzième Foire de Paris sera inaugurée le 26 avril au Parc des expositions de la porte de Versailles par M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat. Elle fermera ses portes le 11 mai prochain. Un million de visiteurs sont attendus dans les six Salons et les deux expositions que comprend la Foire.

En 1904, la Foire de Paris rassemblait quatre cent soixante-huit exposants parisiens : elle en accueille aujourd'hui près de deux mille cent venant d'une soixantaine de pays. A quoi tient ce succès, qui parait paradoxal à notre époque ?

Nous vivons, en effet, à l'âge de la communication accélérée et parfois presque instantanée. Les distances ont été considérablement raccourcies avec l'avènement et les progrès de l'aviation. Les télécommunications sont depuis la guerre devenues un instrument utilisé quotidiennement et couramment par les particuliers, les industriels et les commerçants. Les foires qui, au Moyen Age par exemple, étaient une occasion unique et nécessaire de mettre en rapport acheteurs et vendeurs ont-elles encore un rôle à jouer au moment où ceux-ci peuvent être presque immédiatement consultés et sollicités par ceux-là ?

Autre question. On comprend que, dans notre monde industriel et technique de plus en plus cloisonné en branches de plus en plus complexes, les Salons spécia-

CINQUANTE ANS BIEN REMPLIS

DE 1904, année de sa naissance, à 1925, année de sa majorité, la Foire de Paris connut une existence vagabonde. Elle s'installa successivement au vieux marché du Temple, au Grand Palais, à la caserne du Château-d'Eau, dans les jardins des Tuileries, sur l'esplanade des Invalides, sur le Champ-de-Mars...

Dès 1923, il devint manifeste que l'ampleur prise par la Foire rendait indispensable la construction d'installations permanentes. En 1924, les halls de la Foire de Paris occupaient tout le Champ-de-Mars, soit plus de 17 hectares. Elle était limitée dans son extension, beaucoup ne croyant plus à son avenir.

C'est alors que M. Kempf, président de la Chambre de commerce de Paris, annonça que Paris allait enfin être doté d'un parc des expositions où la Foire de Paris pourrait s'installer dès 1925.

La partie était presque gagnée : encore fallait-il, en moins d'un an, accomplir des travaux gigantesques. Les terrains concédés s'étendaient sur l'emplacement des anciennes fortifications de la porte de Versailles. On dut, avant même de réaliser le plan esquissé par M. Paul Roger, président de la Société immobilière du parc (édification de grandes terrasses reliées par des escaliers monumentaux), nettoyer et niveler une aire de plus de 30 hectares, accusant des différences de niveau de 25 mètres. Cinq cent mille mètres cubes de terre furent déplacés.

En mai 1925, la Foire de Paris emménagea cependant porte de Versailles.

Dès lors, et depuis un demi-siècle, dans la terminologie des affaires, la porte de Versailles devint synonyme de Foire de Paris.

Vedettes étrangères : l'Afrique prend le relais de l'Est

VENUS des quatre coins du monde, quarante-six pays exposeront en 1976 à la Foire de Paris. Jamais l'exposition des nations étrangères n'aura accueilli autant de participants.

Deux grands faits nouveaux sont à noter cette année. Tout d'abord la prédominance des représentations officielles du continent africain. Jusqu'alors, les plus importantes surfaces étaient occupées par les pays de l'Est. Ensuite, une présentation harmonieuse et équilibrée des stands. On ne trouvera pas cette année d'expositions colossaless dans le style de celle de la R.D.A., en 1971, ou de la Chine, en 1972, mais cinq grandes expositions nationales d'importantes dimensions : celle des Etats africains et malgache associés (E.A.M.A.) ; celle du Zaïre, de la Corée du Nord, présente pour la première fois sur 1 000 mètres carrés, de la Pologne et du Bade-Wurtemberg.

● Les Etats africains et malgache : artisanat de charme

Depuis toujours, l'exposition des E.A.M.A. est une exposition à thème : en 1973 : « Le textile africain » ; en 1974 : « Le tourisme en Afrique » ; en 1975 : « L'artisanat africain ».

Onze pays seront présents cette année : le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, la Côte-d'Ivoire, le Dahomey, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, l'île Maurice, le Niger, le Sénégal.

Parmi les produits présentés il faut noter des produits agricoles, des produits miniers, et sur chaque stand, bien sûr, de l'artisanat : travail du bois, travail du cuir, tissage d'étoffes et de tapis, vannerie, bijouterie. Le but de l'opération est de faire connaître l'artisanat africain, d'améliorer son image de marque en présentant des objets sévèrement sélectionnés, de trouver en France des réseaux de distribution. Pour cela, des rencontres de professionnels auront lieu au SOFITEL-SEVRES, les 29 et 30 avril. Des professionnels de l'artisanat africain et des spécialistes du *commerce extérieur* échangeront leurs idées sur la production artisanale africaine, la commercialisation à l'étranger, l'adaptation de l'artisanat africain au goût des Européens.

● Le Zaïre : l'ouverture

Trois options fondamentales semblent se dégager de la politique économique de la République du Zaïre : une certaine indépendance économique, ce qui ne veut pas dire autarcie ou isolationnisme; l'existence de la libre entreprise, ce qui n'exclut pas l'intervention éventuelle de l'Etat pour les secteurs vitaux ; la coopération vers l'extérieur, bilatérale ou multilatérale, au sein d'organismes interafricains ou internationaux, une politique nationale ouverte en somme pour tous les pays du monde, quels que soient leurs systèmes politiques ou économiques.

Illustrer cette volonté de coopération est le premier objectif de l'exposition du Zaïre à la Foire de Paris. Y sont présentées les principales activités : *commerce*, culture et élevage, mines et carrières, sidérurgie, artisanat et bijouterie.

● La Corée du Nord : métaux précieux

La Corée du Nord exposera pour la première fois à la Foire de Paris.

Avec 18 millions de dollars d'importations et 58 millions de dollars d'exportations (chiffres de 1973), la France se place au quatrième rang des partenaires commerciaux de la Corée du Nord, après l'U.R.S.S., la Chine, le Japon et avant l'Italie et la Grande-Bretagne.

Principales branches de l'industrie nord-coréenne représentées à la Foire de Paris : les métaux précieux, les matières premières, les produits finis (outillage, textiles).

Si l'or, qui constitue l'essentiel des exportations de la Corée vers la France, n'est pas présent à la Foire de Paris, les métaux moins précieux mais très utiles comme le cuivre et le zinc, l'outillage, les matériaux de construction, les produits alimentaires, y seront largement représentés par sept sociétés de commerce extérieur.

Une exposition de jeux, de jouets et de poupées destinés aux enfants est organisée dans cette manifestation sérieuse.

● La Pologne : deuxième client vers l'Est

Les échanges de la Pologne avec l'étranger ont augmenté de 31,5 % en 1974, soit environ 33 % pour les importations et 30 % pour les exportations.

Selon les statistiques françaises, les échanges franco-polonais ont atteint 3 057 millions de F en 1974. Rappelons que la Pologne est toujours le deuxième client et fournisseur de la France parmi les pays de l'Est.

La Pologne présentera à la Foire de Paris ses productions dans différents secteurs et la gamme des produits vendus à l'étranger par les entreprises de commerce extérieur.

L'industrie chimique, sidérurgique et minière, l'industrie textile et l'industrie alimentaire y seront brillamment représentées, ainsi que de nombreux produits de consommation.

Des « animations » donneront au public l'occasion de découvrir les charmes de la mode polonaise (défilés quotidiens matin et après-midi) et ceux plus substantiels de la gastronomie (dégustation et vente de boissons).

● Le Bad-Wurtemberg : voitures de rêve

Le Bade-Wurtemberg, troisième Länd de la République fédérale d'Allemagne par la superficie et premier par l'activité économique, exposera pour la seconde fois à la Foire de Paris.

Comme en 1972, son exposition aura essentiellement un caractère industriel. Les trois principales branches de l'économie du Länd : la construction mécanique (un quart de la production fédérale), l'industrie électronique et électrique, la construction automobile, seront largement illustrées, le dernier secteur étant représenté *par les deux grandes marques :* Mercedes-Benz et Porsche.

Des secteurs moins importants mais en nette évolution, tels les textiles, l'appareillage ménager, l'optique, l'horlogerie ou les produits alimentaires, auront une place importante.

Des thèmes seront choisis par les exposants, par exemple « L'art de la table » par les fabricants de verrerie et de porcelaine.

Pour donner un peu de chaleur à cette exposition très sérieuse, un coin « rencontre et gastronomie » a été prévu pour les visiteurs et les *hommes d'affaires.* Ils pourront y déguster une bonne bière et la charcuterie du pays.

Afin de

● *Durée* : du 26 avril au 11 mai ; ouverte tous les jours sans interruption, de 10 heures à 19 heures ; quatre nocturnes jusqu'à 22 h. 30 : mardi 29 avril, vendredi 2 mai, mardi 6 mai, vendredi 9 mai.

● *Prix d'entrée* ; plein tarif, 6 F ; sur présentation d'une carte de réduction, 4 F ; sur présentation d'une carte d'acheteur, 3 F ; pour les enfants accompagnés (sept à quatorze ans), 3 F ; entrées collectives pour écoles, lycées, C.E.S., collèges techniques, etc., 3 F ; pour les titulaires de la carte vermeil S.N.C.F. (sauf samedis et dimanches), 3 F ; entrée gratuite pour les étrangers, sur présentation d'une pièce d'identité nationale.

● *Moyens d'accès :*

— *Métro.* — Ligne n° 8 : Créteil-Place-Balard ; ligne n° 12 : Porte-de-la-Chapelle - Mairie-d'Issy.

— *Autobus.* — En semaine : 39, 42, 49, 58, 89 et P.C. ; dimanches et jours fériés : 80 et P.C.

— *Parkings.* — La Plaine (par le boulevard Lefebvre, entrée porte B) ; Palais sud (entrée rue M.-Yol, Vanves, porte F) ; terrasse F (entrée rue M.-Yol, Vanves, porte F) ; Victor (par la rue d'Oradour-sur-Glane) ; héliport : à proximité immédiate du parc des Expositions, navette gratuite, porte L, devant le bâtiment 1 ; parkings de la porte de Saint-Cloud et de la porte d'Orléans, en liaison avec le réseau de la R.A.T.P. et le P.C.

FOIRE DE PARIS

lisés, où l'on présente aux professionnels telle ou telle technique, ou tel ou tel produit, soient nécessaires ou même indispensables. Mais une manifestation comme la Foire de Paris veut continuer à s'adresser au « plus grand nombre », au « grand public » et, en un sens, à tous ceux qui ne sont spécialistes de rien. Comment se maintient-elle, pourquoi réussit-elle ?

Contrairement à ce que l'on peut penser, les industriels, surtout ceux des pays moins ou mal connus, ont toujours besoin de réunir à date et à lieu fixes leurs productions pour les comparer à celles de leurs concurrents, pour les présenter sans « a priori » à leurs clients éventuels. La Foire de Paris reste en ce sens une indispensable kermesse de la nouveauté qui, justement parce qu'elle n'est pas spécialisée, peut permettre de faire connaître à un plus vaste public des productions nouvelles ou ignorées. D'où le succès des présentations organisées par les nations étrangères et que la crise qui sévit actuellement n'a apparemment pas ralenti.

Enfin, la Foire de Paris a su découvrir sinon une clientèle nouvelle, du moins des goûts nouveaux. Nous ne sommes pas encore entrés dans la civilisation des loisirs, nous en approchons néanmoins. L'augmentation du niveau moyen des revenus, la diminution (plus relative) de la durée du travail, les progrès du bricolage et une meilleure, ou apparemment plus intensive, utilisation des vacances... autant d'éléments qui dessinent les contours d'une industrie inédite et promise aux plus grands développements : celle des loisirs et du tourisme.

s'y retrouver

● *Restauration :*

— Trois restaurants : le Lem, Palais sud, niveau 4 ; Palais des congrès : entrée porte de Versailles : bâtiment 5, niveau 1 : grande nef : premier étage, bâtiment 1.

— Deux self-services : Palais sud, niveau 1 ; bâtiment 2, niveau 1.

— Trois brasseries : village, zone est (sous le périphérique), mezzanines, bâtiment 1.

● *Pour les anciens :*

— *Un tarif d'entrée privilégié :* une entrée à 3 F au lieu de 6 F est consentie à tous les titulaires de la carte vermeil S.N.C.F. (sauf samedis et dimanches) sur simple présentation de leur carte au guichet spécial « carte vermeil S.N.C.F. » installé à l'entrée principale de la Foire de Paris, porte de Versailles.

— *Voyager avec 50 % de réduction sur le réseau S.N.C.F.* : à titre exceptionnel, la S.N.C.F. accordera une réduction de 50 % sur l'ensemble du réseau (sauf celui de la banlieue de Paris) pour les trajets province-Paris et retour permettant de conjuguer la visite de la Foire de Paris avec un séjour à Paris les jours suivants : dans la période du 28 avril au 2 mai, pour l'aller ou le retour les lundi 28 avril, mardi 29 avril et vendredi 2 mai ; dans la période du 5 au 8 mai, à l'aller au plus tôt le lundi 5 mai et au retour au plus tard le jeudi 8 mai.

AU SALON DU TOURISME — Une fortune dans un attaché-case

TOURISME : « *Goût et habitude de touriste* » ; touriste : « *Se dit des voyageurs étrangers qui ne parcourent un pays que par curiosité et désœuvrement.* » Ces deux définitions d'Emile Littré, méprisantes, auraient amusé, s'ils avaient eu l'idée de se les remettre en mémoire, les participants au modeste mais intéressant colloque que le syndicat d'initiative de Lyon et de sa communauté urbaine, avait eu l'idée de réunir, histoire de fêter d'une façon pas tout à fait inutile, son soixante-dixième anniversaire.

Car si le touriste peut et doit rester un curieux, il est de moins en moins tenu, par ceux qui, régulièrement et professionnellement, l'auscultent avec une vigilance de toutes les saisons, comme un désœuvré. Au prix que coûterait d'ailleurs aujourd'hui le désœuvrement, on imagine difficilement qui pourrait s'offir le luxe d'être encore un touriste.

Foin donc du tourisme à la Littré. Celui qu'on étudiait à l'aéroport de Lyon-Satolas la semaine dernière entre professionnels français, avait le visage de son temps, un visage parfois insoupçonné. Sur le thème « Le tourisme dans la cité », il s'agissait d'examiner ce que l'on pouvait attendre des touristes dans une grande ville, et qui surtout ils pouvaient être.

Dans la société industrielle, l'homme d'affaires, l'ingénieur, le P.-D.G. et autres cadres supérieurs porteurs d'attachés-cases, savent-ils qu'ils sont bel et bien considérés comme des touristes par les métropoles dans lesquelles ils se rendent ? Touristes d'affaires, tel est leur nom. Non seulement les deux mots ne sont pas incompatibles, mais tout montre, au contraire, qu'ils font (et feront sans doute) bon ménage. S'il est vrai qu'à l'heure de la crise économique ce genre de tourisme ne connaît pas une progression constante, il a maintenant sa place au soleil, et c'est même pour bien des villes la première, puisqu'on en tire jusqu'à des recettes dans certains cas.

L'exemple américain

Après d'autres, il s'agit là d'une pratique qui nous est venue des Etats-Unis. C'est là-bas que l'on a commencé à prendre goût à ces voyages d'études, visites d'entreprises réunissant spécialistes d'une même industrie et se prolongeant par des séminaires et autres colloques. L'Europe, à son tour, a pris goût à cette forme de bougeotte. A longueur d'année, ils sont ainsi des milliers qui vont à la recherche de ce que fait le voisin, qui peut être, à l'occasion, le concurrent.

Certes, il faut pour qu'une entreprise lance de telles invitations, qu'elle dispose d'un budget suffisant. Si certains hésitent, d'autres considèrent que le jeu en vaut la chandelle. Les réalistes ont déjà calculé qu'en déboursant, par exemple, 100 000 francs pour ce genre d'exercice, on était loin d'être perdant, puisque, pour peu que la chose ait été habilement organisée, on est assuré d'obtenir sans bourse délier une publicité dans les journaux, les radios et les télévisions, qui, s'il avait fallu en acquitter le montant, aurait coûté plus de 7 millions de francs.

Ces hommes d'affaires en visite et en promenade sont, sans le savoir, des touristes. C'est dire qu'un syndicat d'initiative qui vit des touristes tient à eux. Il y tient tellement qu'il ne répétera jamais assez que ce tourisme d'affaires ou d'études, de séminaires ou de colloques, s'il veut le voir se maintenir, demande en priorité à la ville qui le brigue, d'établir une image de marque à son avantage. S'il est vrai, comme on se plaît à l'assurer, que l'homme d'affaires demande seulement à trouver après 22 heures aussi bien un journal à acheter qu'un demi de bière à boire. Il est non moins vrai que, dans de nombreux cas, et dans de nombreuses villes de notre pays, il ne trouvera encore ni l'un ni l'autre.

Il y a aussi les petites astuces. Si l'on veut qu'après le travail ces P.-D. G. ou ces jeunes cadres deviennent des touristes à part entière — du restaurant au théâtre, du théâtre au cabaret — il faudrait faire comprendre à ceux qui les font venir, c'est-à-dire aux entreprises de la ville, qu'il convient de ne pas trop les surmener. On estime à ce propos que les visites de chantiers, de barrages ou d'écoles ne devraient pas dans ces conditions excéder trois heures de temps. Est-ce à dire qu'avec un clin d'œil coquin et complice on rêverait déjà de les distraire à la façon « Gay Paris » ? Nullement. Une cité qui se respecte prendra même pour règle que ces touristes d'affaires, célibataires d'un ou de plusieurs soirs, doivent pouvoir, une fois rentrés au foyer, raconter de bout en bout à leurs Pénélopes respectives ce qu'ils ont fait, dit ou vu pendant leur absence.

Ainsi les syndicats d'initiative comme les offices de tourisme veulent-ils collaborer de plus en plus avec les entreprises de leur ville et les inciter à multiplier l'organisation de tels voyages, ce qui les conduit à vaincre souvent des réticences un peu instinctives. Ils pensent cependant pouvoir conseiller utilement et du même coup assurer au tourisme national une plus grande réussite.

Tourisme d'affaires, tourisme de congrès ; entre les deux la frontière est étroite. Le colloque de Lyon n'a pourtant pas voulu les confondre, car pour une ville « se lancer dans le congrès », c'est déjà prendre un parti qui engage certes le syndicat d'initiative ou l'office de tourisme, mais avant eux une municipalité tout entière. Cela fait, tout le monde en paraît convaincu, adopter une telle politique, c'est quasiment assurer à la ville qui en décide un développement préférentiel.

Seulement on n'obtient pas des congrès en bayant aux corneilles. Le congrès est devenu, au sens touristique du terme, un marché mondial considérable qu'on se dispute sans merci. Dans cette compétition, il y a aussi les super-champions. Il vaut mieux assurément être Nice ou Paris que Saint-Omer puisqu'on s'en est tenu à la seule France. Cela fait, les recettes sont les mêmes pour tout le monde, métropoles petites ou grandes. Il faut non seulement les hôtels nécessaires, non seulement les salles et palais de congrès de plus en plus sophistiqués, mais aussi des transports urbains rapides, commodes, des itinéraires dans la ville évitant que l'on s'y perde à tout bout de champ, et des parcs de stationnement pour les autocars, ces arches de Noé de tout congrès.

Bref, il faut un dynamisme de tous les instants et, lorsqu'on a conquis sa place, on ne peut la conserver qu'en l'améliorant. On a même précisé, à Lyon, que toute ville désireuse d'accueillir des congrès de façon sérieuse et continue devrait avoir un centre exécutif avec une seule personne responsable, capable de fournir sans hésiter aux candidats toutes informations et précisions nécessaires. Il y aurait même — mais nous n'en sommes pas là — une véritable formation professionnelle à envisager.

Pour sa part, M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme, qui présidait ces échanges, a apprécié cet effort de recherche touristique un peu « tous azimuts ». Il les croit bénéfiques pour tout le monde. Le seul ennui, c'est que jusqu'à présent, si les colloques, études, réunions divers, n'ont jamais manqué, les résultats de tous ces travaux fascinants n'ont guère pu être véritablement dépouillés, classés, appréciés et, en fin de compte, exploités. M. Ducray pense que son secrétariat d'Etat pourrait entreprendre dès maintenant cette tâche. Il est vrai qu'après tout il ne suffit pas de se donner entre soi des leçons de tourisme si elles doivent en fin de compte être inutiles.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Le temps de l'économie

LES vacances 1974 ont été jugées bonnes. Entendons par là qu'elles se sont soldées par une augmentation du nombre des vacanciers : vingt-cinq millions de personnes pour une population de cinquante-cinq millions. C'est une première constatation.

La deuxième porte sur la façon de se déplacer et de se loger. On a constaté que, l'été dernier, près de 20 % de ceux qui habituellement partaient à l'étranger y avaient renoncé pour rester en France. La raison en est simple ; ils ont, pour la plupart, réagi par souci d'économie. Il faut mentionner que plus du quart des Français partant en vacances ont déclaré « *devoir économiser sur leur budget* » et que 45 % ne dépenseront pas plus en 1975 que l'an dernier. Ici aussi la notion d'économie est évidente.

C'est pourquoi des secteurs comme le camping, et à un degré moindre le caravaning, ont enregistré une expansion notable. Ce souci d'économie, associé au goût d'une certaine liberté pour un retour au contact avec la nature, a motivé le renouveau du plein air.

On a également noté une montée des jeunes vers le camping. Un marché sérieux, à base de modèles simples, légers, d'une grande rapidité de montage. La « canadienne » est reine, à une ou deux places. D'ailleurs, s'il se fabrique en France, bon an mal an, quatre cent cinquante mille tentes pour le camping, les canadiennes comptent pour deux cent cinquante mille dans le total.

Enfin, pour ce qui est de la caravane, et pour illustrer encore ces constatations d'un tourisme économique et itinérant, ce sont les petits modèles (3,50 m) qui ont eu le plus de succès.

Tentes légères

Tous les fabricants de tentes de camping présentent, pour ces prochaines vacances, les modèles les plus adaptés à ces nouvelles orientations du marché.

Pas de grandes révolutions dans les formes, les agencements, les dispositions. Mais est-ce possible ? En revanche, on note une recherche d'esthétique, un « œil » agréable, flatteur, des coloris gais, avec des tons dits « mode » (des vert bouteille, havane, nègre, marron orangé, etc.) et l'apparition, notamment pour certains modèles de canadiennes, de motifs « décor », dans le genre abstrait même.

D'autre part, les fabricants se sont efforcés de concevoir des tentes « faciles à vivre », « sans problèmes », dont la surface utile est augmentée par l'adjonction d'auvents (une particularité tout à fait fonctionnelle, qui a pris une position sur le marché au point d'intéresser une vingtaine de fabricants). Ainsi verrons-nous, en 1975, de larges baies, des doubles toits, quelquefois des murs « redressés », c'est-à-dire plus droits, donnant une plus grande surface utile à l'intérieur. Un intérieur où tout est agencé pour satisfaire à la fois le repos du campeur (chambres bien disposées) et son goût bien connu pour une certaine forme de gastronomie de plein air (cuisines complètes, dotées des derniers perfectionnements matériels ayant depuis longtemps dépassé le stade du gadget). En bref, une réalisation tenant compte à la fois des idées de confort indispensable à une vie agréable et des orientations vers une plus grande liberté de mouvements.

Le coton reste — du moins dans les tentes à armatures — le matériau le plus utilisé, les synthétiques s'étant installés en maîtres dans les aménagements intérieurs, le toit et aussi les canadiennes. Cela signifie que l'on enregistre une certaine hausse des prix. Mais on note aussi que les collections se sont enrichies de modèles dits « économiques ».

Il faut encore noter l'apparition de modèles nombreux de caravanes pliantes, tout à fait conformes à l'idée qu'on se fait d'un tourisme itinérant faisant tout de même une large place au confort, à l'espace habitable, ainsi qu'à la rapidité d'installation (quelques dizaines de secondes seulement). Un record que revendique également la déjà célèbre tente-express ou encore « tente parapluie » encore améliorée cette année.

Les remorques bagagères, quant à elles, continuent une route sans surprises. On notera toutefois que certains constructeurs se sont ingéniés à en faire de véritables instruments de transport... pour une multitude d'utilisations pas toujours destinées au tourisme.

Caravanes au pas

Le parc français de caravanes a atteint le demi-million d'unités en 1974 et, pour 1975, camping et caravaning représenteront plus de 20 % des modes d'hébergement des vacanciers de l'été (1,3 % seulement pour les vacanciers de l'hiver, en dépit d'une sérieuse montée du caravaneige). En 1973, près de 24 000 caravanes étrangères ont été importées sur le marché national pour une exportation de nos productions vers l'étranger se situant à 13 000 unités. Cette même année, le chiffre d'affaires de nos constructeurs a atteint 597 millions hors taxes (en hausse notable) pour une production de 80 000 unités.

Le bulletin de santé de la caravane paraît donc bon dans l'ensemble. Mais d'importantes questions restent à résoudre (en dehors de la crise de l'énergie à laquelle on conçoit que la caravane est sensible), au niveau du crédit (70 % des acheteurs font appel au crédit). Mais le fait n'est pas nouveau.

Il reste que, entre le 1er septembre 1973 et le 31 août 1974, 77 894 caravanes ont été immatriculées en France, soit 1 416 de moins que la saison précédente. Ce n'est pas une régression, mais cela montre que le marché stagne alors qu'il était en expansion depuis plusieurs années. Sur ce nombre, 20 870 caravanes sont de provenance étrangère et l'on notera qu'un fabricant yougoslave a réussi, avec 10 870 unités, à prendre la deuxième place en unités vendues sur le marché français.

La lecture de la répartition de ces immatriculations donne l'orientation de ce marché : 47 192 caravanes de 500 à 750 kg, 13 917 de 751 kg à 1 tonne. C'est dire que les « petites » caravanes restituent à la pratique du caravaning sa destination première, déjà notée l'année dernière : le tourisme, les vacances.

On ne sera donc pas étonné de constater l'apparition de modèles assez réduits (des 3 mètres) aux côtés des traditionnels 3,60 mètres et 4 mètres, pour lesquels la recherche d'un moindre poids a été un des soucis principaux (problème résolu, d'ailleurs). Les formes ont peu varié, bien que de nombreux constructeurs aient cherché une plus grande élégance des lignes.

Cette recherche esthétique est sensible à l'intérieur de la caravane : des décors, des tissus nouveaux, aussi des cuisines de coloris vifs, en bout ou latérales, des harmonies de couleurs (meubles, revêtements muraux, moquettes, rideaux, etc.). Naturellement, toutes ces caravanes sont dotées du confort le plus élaboré, lits tout fait ou abattant, cuisines adaptées, réfrigérateurs, pompes électriques, fours, etc., tout cela dans un minimum d'espace. Concevoir l'aménagement d'une caravane revient, de nos jours, à imaginer un jeu de construction pour adultes.

Quant aux résidences mobiles, inutile de dire qu'elles proposent, dans des gammes allant de quatre à dix places, tous aménagements souhaitables pour... une véritable résidence, y compris douches et salle de bains.

On verra enfin, au Salon du tourisme et des loisirs des campings cars, apparus en France il y a deux ans. Là encore, l'idée de confort s'allie à celle de maniabilité et de rapidité de déplacement, tant pour les modèles sur châssis cabine que sur châssis d'origine.

Il reste à dire un mot des prix, souci très actuel. La caravane, comme tous les biens d'équipements, a subi des hausse sensibles.

Bateaux en attente

La Fédération des industries nautiques (FIN) a présenté récemment une plaquette promotionnelle dont le titre « le Bateau, cet inconnu » paraît bien modeste, eu égard au développement de la navigation de plaisance ces dernières années.

Il est vrai que si, actuellement, un Français sur trois rêve d'avoir un bateau, nous sommes encore loin de compte : estimé à quatre cent mille unités, le parc français est en légère hausse. Si l'on estime que cinq personnes embarquent sur chaque bateau, le nombre de plaisanciers est donc de deux millions. Arithmétique simple sans doute. Mais qui situe bien le marché national.

De tous les secteurs d'équipements de loisirs et de tourisme, le bateau est peut-être celui qui a rencontré le plus de difficultés : le crédit, bien sûr, au niveau surtout des entreprises de petite et moyenne importance qui constituent la majorité des constructeurs ; inquiétude quant à l'énergie (bien que paradoxalement, le secteur « moteurs » ait enregistré une forte expansion), attente de jours meilleurs...

Le secrétaire général de la FIN a récemment déclaré : « *L'impression générale demeure que l'idée de l'achat d'un bateau reste présente dans la clientèle. Cet espoir de redémarrage devrait rapidement se concrétiser. Tout optimiste raisonnable n'est pas exclu, car le type de loisir que représente la plaisance ne peut que durer et se développer.* »

En fait, là comme ailleurs, on constate que les bateaux de fort tonnage enregistrent une forte demande, de même que les bateaux de petit tonnage. On en conclura que les premiers — réservés naturellement à des acheteurs pour lesquels le crédit ne paraît pas un problème capital — représentent de ce fait un secteur privilégié et que les seconds, restent à portée de l'amateur moyen.

SIX SALONS DEUX EXPOSITIONS

LA Foire de Paris est un rassemblement de six salons et deux expositions destinés au grand public. Ils sont regroupés autour de deux thèmes : la maison et les loisirs.

Village de France. Salon de la maison individuelle.

Salon du jardin et de l'environnement de la maison.

Salon de l'habitat et du confort ménager.

Salon des ensembliers (ameublement, luminaire, design).

Exposition des créations d'art.

Salon des vins.

Salon du tourisme et des loisirs.

Exposition des nations étrangères.

Deux mille cent soixante-quatorze exposants, dont cinq cent soixante-dix-sept étrangers venus d'au moins cinquante-sept pays.

Quarante-six nations seront officiellement représentées à l'Exposition des nations étrangères.

La surface d'exposition totale est de 200 000 m2, dont 170 000 m2 sous halls et 30 000 m2 à l'air libre.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

IL OU ELLE ?

C'est quoi cette personne... là, devant l'éventaire de fruits... avec les cheveux blonds et la jupe bleue, une dame ou un monsieur ? L'équipe d'Antenne 2 interrogeait l'homme, la femme de la rue, lui demandait ce que c'était, à son avis, qu'un transsexuel. Aucune idée. Quant à « ça », là-bas, allez savoir ; en tout cas, « ça » faisait bizarre. C'est ainsi par ces yeux, des yeux si semblables aux nôtres, les yeux de l'ignorance et du mépris, c'est par le regard d'autrui que nous avons fait la connaissance de Kathy, ex-Jean-Marie.

Et que nous sommes entrés, grâce à Jacques Chancel, au terme de ce « Grand Echiquier » éclairé à tout-va par la rayonnante générosité de Georgy Cziffra, dans le monde obscur de la souffrance incomprise parce que... a-normale.

Kathy est belle de nuit à Hambourg, Jean-Marie était libraire en Belgique. Entre ces deux êtres qui ne sont qu'un, qui se sont douloureusement dédoublés au fil d'une mutation couronnée par une intervention chirurgicale et un changement d'état civil ; entre ce grand gaillard à la barbe mal taillée et cette grande fille aux ongles peints, intelligente, lucide, assez belle, assez trouble et, par-là même, attachante, qu'y a-t-il de commun ? Il y a les lunettes, il y a la voix. Et il y a une femme, une ravissante et adorable jeune femme, la femme de Jean-Marie, devenue au bout de dix années de mariage l'amie de Kathy.

Elle nous a raconté devant lui, pardon, devant elle, comment ça c'était passé, comment à la recherche de lui-même son mari s'était éloigné d'elle, comment il l'épiait, jaloux et admiratif de sa féminité, essayant de l'imiter, un amant devenu une rivale, comment elle avait fini par l'accepter tel qu'il se voulait, donc tel qu'il était, de la même espèce, de la même étoffe, du même bord qu'elle ; et puis par divorcer. Cela a été un soulagement, oui, elle s'est sentie dégagée. « De quoi ? lui a demandé avec une merveilleuse inconscience Kathy. — De ce personnage double que tu étais. »

De les voir assis côte à côte, l'une si spontanément féminine dans son pantalon, l'autre si irrépressiblement viril sous son maquillage, on mesurait l'étendue, la profondeur d'un drame qui provient d'un corps chimique difficile à isoler, d'une erreur de programmation, surgissant dès le troisième mois de la vie embryonnaire, d'une carte, d'une seule carte mal perforée. Chez le travesti, tout se passe dans le cerveau. Chez l'homosexuel, rien ne dépasse le niveau du sexe. Le transsexuel, lui, veut échapper à la totalité de son enveloppe initiale pour en adopter une autre, plus conforme à sa réalité intérieure. C'est ce que nous ont expliqué un psychologue et un médecin. Un médecin, homme hier, un médecin, femme aujourd'hui, très comme il faut, avec son indéfrisable et ses talons plats, dont rien ou vraiment peu de chose n'indiquait la transsexualité.

Comme la plupart de ses compagnes repoussées par la société, rejetées par leur étrangeté dans le ghetto des mauvais quartiers, Kathy, elle, fait le trottoir. Elle fait les bars de Sankt-Pauli, à Hambourg, et en attendant le client de passage, elle rêve, elle l'avouera avec un sourire charmant, un sourire d'enfant, d'un improbable amour capable de l'arracher et de la rendre à elle-même, et de lui offrir de mener enfin « une vie habituelle ».

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 25 AVRIL

— *Mme Françoise Giroud*, secrétaire d'Etat à la condition féminine, répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe 1, à 19 h. 20.

— *Le Conseil national du patronat français* expose son point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *Arlette Laguiller* participe au magazine « Apostrophes », consacré aux « Avocats de Trotski » sur Antenne 2, à 21 h. 40.

SAMEDI 26 AVRIL

— *M. Michel Poniatowski*, ministre de l'intérieur, est l'invité de Jean-Pierre Elkabbache sur France-Inter, à 13 heures.

— *M. Pierre Dreyfus*, P.-D.G. de la régie Renault, répond aux questions des journalistes de Radio-Monte-Carlo, à 13 heures.

— *M. Olivier Guichard*, ancien ministre, est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., à 13 heures.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 25 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

VENDREDI A 12 h. 55



19 h. 45 **Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer. »**

20 h. 35 **Au théâtre ce soir : « la Nuit du 16 janvier », de A. Rand ; réal. P. Sabbagh; avec R. Dhéran, R. Party, J. Mills.**

Le financier américain trouvé mort au bas d'un gratte-ciel s'est-il suicidé ou a-t-il été assassiné ? Aux jurés, choisis parmi le public d'« Au théâtre ce soir », d'en décider « en leur âme et conscience ».

22 h. 55 **Ciné-club : « la Salamandre », d'A. Tanner (1971), avec B. Ogier, J.-L. Bideau J. Denis, V. Alain.**

Un journaliste et un écrivain suisses décident d'écrire ensemble un scénario sur un fait divers concernant une jeune fille, Rosemonde. Mais qui est Rosemonde, la sauvage qui rejette la société et qui peut, telle la salamandre, « traverser le feu sans se brûler » ?

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 **Feuilleton : Le pèlerinage.**

20 h. 35 **Variétés : Bouvard en liberté.**

Avec Jean Sablon.

21 h. 40 **Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot « Avocats de Trotski ».**

Avec la participation d'Arlette Laguiller, auteur de « Moi, une militante » ; de Jean Rabaut, auteur de « Tout est possible » ; de Jean Ellenstein, auteur d'une « Histoire du phénomène stalinien » ; de Julian Gorkin, auteur de « l'Assassinat de Trotski », et de Mᵉ Gérard Rosenthal, avocat.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 **Tribune libre : le C.N.P.F.**

20 h. **Emissions régionales.**

20 h. 30 **Histoire : Sur les traces de nos aïeux les croisés, de Ph. Vaudoux.**

21 h. 20 **Documentaire : L'album de famille des Français, de R. Girardot ; réal. C. Nahon.**

Les Français d'outre-mer.

FRANCE-CULTURE

20 h., Musique de l'éternelle Russie : Hommage à Michel Hoffmann, par J. Roy, avec Y. Boukoff, C. Chaynes, C. Chuteau, G. Ensmann, S. Lifar, Daniel-Lesur ; 22 h. 30, Entretien avec Jean Grosjean ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, France-Musique reçoit les Jeunesses musicales de France et l'Orchestre de la garde républicaine, direction R. Boutry. Avec J. Puech, flûte, M. Nouaux, saxophone. Orchestre de chambre : « Sinfonia alla rustica » ; « Concerto pour flûte « La Nuit » (Vivaldi) ; « Symphonie en si bémol, opus 44 » (Clementi) ; « Divertimento pour saxophone et cordes » (R. Boutry). Orchestre d'harmonie. Chorals, extraits de l'« Orgelbuchlein » (Bach, orchestrations R. Boutry) ; « Symphonie pour orchestre d'harmonie » (Hindemith). Orchestre symphonique : Symphonie nº 2 en si mineur « Epique » (Borodine) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SAMEDI 26 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

14 h. 35 **Samedi est à vous.**

19 h. 45 **La vie des animaux, de F. Rossif.**

20 h. 35 **Variétés : « Numéro un », de M. et G. Carpentier.**

Joe Dassin, Carlos et Michel Fugain.

21 h. 35 **Série : Columbo.**

22 h. 25 **Variétés : « A bout portant » : Alan Stivell.**

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 05 **Les après-midi, de Michel Lancelot. « Un jour futur. »**

16 h. 55 **Football : France-Portugal.**

20 h. 35 **Série : Jennie. « Espoir et déception. »**

21 h. 30 **Jeu : Pièces à conviction.**

22 h. 30 **Portrait : Une heure avec Roland Petit.**

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. **Court métrage : « Nuit et brouillard », d'A. Resnais.**

20 h. 30 **Musique : « la Vie de bohème », de Puccini. Orch. dirigé par Herbert von Karajan. Décors et mise en scène de Franco Zeffirelli. Avec G. Raimondi, M. Freni, R. Panerai, G. Masseo.**

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « la Douleur de faire part », de B. Flament, avec M. Ronaud, D. Grey, B. Lavalette (réalisation O. d'Horrer) ; 22 h., La fugue du samedi, de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poème : Jacques Reda.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Cette année-là... 1910 (Bartok, Fauré, Ravel) ; 21 h. 30 (S.), XIIᵉ Festival de Royan : Orchestre de chambre de Radio-France, dir. P. Stoll ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : en compagnie d'Eric Satie ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 27 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

17 h. 5 **Documentaire : Evasion. « Gérard en Laponie », d'A. Voisin et J. Chollet.**

20 h. 35 **Film : « les Hommes de Las Vegas », d'A. Isasi (1968), avec J. Palance, G. Lockwood, J. Servais, R. Hanin.**

La lutte à mort du directeur d'une firme de transports, d'une bande de trafiquants, d'un groupe de policiers et de Toni le gangster, autour d'un camion blindé particulièrement perfectionné.

22 h. 45 **Pour le cinéma, de F. Rossif et R. Chazal.**

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 **Film : « Comment voler 1 million de dollars », de W. Wyler (1965), avec A. Hepburn, P. O'Toole, E. Wallach, H. Griffith, Ch. Boyer.**

La fille d'un faussaire d'art s'assure les services d'un séduisant garçon, qu'elle a pris pour un cambrioleur, afin de récupérer, avant expertise, une fausse statuette de Cellini, que son père a fabriquée et prêtée à un musée parisien.

19 h. 30 à 21 h. 30 **Variétés : Système 2, de Guy Lux.**

21 h. 25 **Série : « François Gaillard ou la vie des autres ».**

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 **Série : Hawaï, police d'Etat.**

20 h. **Documentaire d'art : Pour l'amour de l'art. « Le mécénat », de D. Page.**

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, « Axel », de Villiers de l'Isle Adam, interprété par les comédiens-français ;

20 h., Poésie ininterrompue : Jacques Reda ; 20 h. 45, Atelier de création radiophonique, suivi de Court-Circuit ; 23 h. 5, Black and blue, par L. Massin ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Lulu-symphonie », d'A. Berg ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Suite nº 5 en mi majeur pour clavecin » (Haendel) ; « Concerto pour deux pianos en mi bémol majeur » (Mozart), soliste H. Menuhin et F. Ta'ono ; « Symphonie en ré majeur nº 96, le Miracle » (Haydn) ; « Magnificat » (Schütz), avec E. Speiser, K. Ruber, J. Schmalhofer, G. Wilhems ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons. Le trio baroque de Lyon ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : André Jobin ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

CULTURE

RAVEL A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Des lettres, des manuscrits, des photos, des décors... Il est difficile de parler d'une exposition vouée à un musicien, car elle semble rester un peu au stade de l'anecdote en regard de l'œuvre où l'homme se révèle. Mais la très belle exposition consacrée par la Bibliothèque nationale à Maurice Ravel, qui s'est ouverte ce vendredi à la galerie Mansart, apparaît particulièrement attachante, tant l'homme n'a finalement confié qu'une partie de lui-même à sa musique (le Monde *du 8 mars).*

Les portraits, les lettres, les visages de ses amis, le graphisme de ses partitions, nous le font sans doute mieux deviner, et surtout cette superbe collection de photos, pour la plupart inconnues, où l'on retrouve d'année en année son regard profond, mélancolique et lointain, ou souligné d'un sourire qui éloigne les indiscrets. Des étonnants portraits de l'« apache » au début du siècle, avec ou sans moustache, barbe ou favoris, au masque romain de Leyritz, à qui les photos se mettent à ressembler vers les années 30, et avant les toutes dernières, imperceptiblement marquées d'une crispation douloureuse, c'est bien toujours le même Ravel solitaire, même au milieu d'amis fidèles ; et pourtant, à travers toutes ces variations, au bout de la galerie, on croit le mieux connaître et le comprendre.

Des documents curieux ou pittoresques

On scrute avec le même intérêt les manuscrits inédits (devoirs d'école, concours de Rome, Sérénade, Chanson du rouet, Entre cloches, Menuet en ut dièse mineur, *etc.) les graphismes serrés, minutieux et cependant jaillissants d'énergie contenue de la* Toccata *ou d'*Alborada, *et ces lettres dont l'écriture semble dessinée par un pinceau chinois.*

Photos encore de Montfort-l'Amaury, la petite maison à son échelle, avec ses bibelots d'inanité précieuse, et du studio de Levallois, d'un modernisme bien démodé et grinçant ; maquettes des décors et costumes de Bakst, de Larionov, Chagall, Brianchon, Benois, etc., et toutes sortes de documents curieux ou pittoresques, telle cette appréciation de son maître Fauré au Conservatoire, fort judicieuse : « Très bon élève, laborieux et ponctuel. Nature musicale très éprise de nouveauté, avec une sincérité désarmante. »

Mais, de ces quatre cents pièces rassemblées avec tant de persévérance par François Lesure et Jean-Michel Nectoux, la plus émouvante est certainement cette page d'écriture où Ravel, malade, essayait de ressaisir sa plume défaillante : des bâtons, des alignements de « L » comme un enfant, des ratures, des lettres qui dansent : « Voici la premi Voici la prèmiere lettre que Voici la prèmiere lettre que Voici les premiers balbutie(m)ent(s) d'un nouveau travail d'Hercule. O. Il a encore pas mal à faire, mais je compte sur un doto. » *Ravel, découragé, n'achève pas.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ D'avril à juillet à la galerie Mansart, avec un excellent catalogue chronologique et illustré de 80 pages. Des écouteurs permettent d'entendre des enregistrements anciens : Ravel au piano, Madeleine Grey, Pierre Monteux, etc.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE REND HOMMAGE A ROBERT ARON

L'Académie française a remplacé, jeudi, la séance de réception de Robert Aron par une réunion de travail habituelle au cours de laquelle M. Maurice Druon a prononcé l'éloge du défunt et il a conclu : « L'étendue et la diversité de sa culture, attestées par la multiplicité des sujets qu'il traita au long des trente volumes qui composent son œuvre, eussent fait sa présence précieuse à notre compagnie. Et l'importance qu'il attachait à son entrée à l'Académie, la joie à la fois souriante et fervente avec laquelle il se préparait à sa réception solennelle, montraient ainsi le confrère assidu et attentif qu'il aurait été. »

ARTS

Formes

GRAVURE ET ANTIGRAVURE

Foin des prétentieuses exégèses devant la peinture — et les gravures — de James Coignard (1), comme devant toute peinture. Il est loisible de tenter, après coup, d'analyser son émotion, pourvu qu'au départ on ait consenti à son propre et seul plaisir. Parce que ce plaisir est grand. Et pur d'interprétation littéraire. Imaginez plutôt un homme — le nôtre — couvrant les murs de graffiti, inscrivant des messages parfaitement fantaisistes chiffrés ou non, les ponctuant de virgules à têtes chercheuses, les parsemant avec un raffinement inouï d'astres sombres ou rougeoyants qui éclatent ou éclairent, faisant saillir de la paroi et bourgeonner de primitifs bonshommes, des profils goudronneux. Alors les passants peuvent le suivre à la trace, entrer dans son jeu.

C'est ça, Coignard, sauf que ses murs sont des toiles. Il a couvert un drôle de parcours depuis ses premières œuvres, fait une plongée fertile dans les souterrains de l'émerveillement. Il en a ramené des visions par brassées. Ainsi, autour d'une orange lunaire s'écartèlent les membres d'un *Mannequin brisé*, sous le poids d'un horizon vineux. Ailleurs une suite, qu'il serait vain de dissocier, juxtapose des quadruplées successivement bleue, verte, ocre, rouge à la gloire d'un *Visage silex* renouvelé. Riche défilé d'un lyrisme intimiste dont les prolongements répercutent longtemps les vibrations.

Coignard ne laisse à personne le soin de tirer ses gravures, de la même venue. Condition indispensable de pièces de qualité. Il n'est pas le seul, Dieu merci. Annapia Antonini est du nombre. Prenant pour modèle la grandeur et les servitudes de son métier, cette jeune Tessinoise donne à voir un double aspect de son activité : des œuvres belles en soi et le spectacle de l'artiste au travail (2). N'a-t-elle pas illustré somptueusement, en hommage à l'atelier de Friedlander où elle est restée douze ans, le *Traité des manières de graver en taille douce sur l'airain*, d'Abraham Bosse ? L'artiste au travail, c'est en réalité l'excellent photographe Jacques Borgetto qui l'a surprise dans son atelier, qui a saisi en particulier ses mains dans les gestes créateurs, gestes dont voici les premiers fruits : des dessins et des aquarelles préparant, précédant la gravure et qui, aujourd'hui, donnent en outre une leçon de gravure.

Rien n'est oublié : tampon à encre, presse, technique du sucre, bac à acide, marbre, rouleau de métal, etc., et aussi la table installée devant la fenêtre. Quant aux fruits mûrs, ils ne sont pas présentés dans la même salle. Ces estampes étaient dignes de tant de soins et la prenante poésie qui s'en dégage leur a été donnée par surcroît. Annapia Antonini est demeurée simple et vraie, aux antipodes de toute sophistication. Finalement la sincérité paye. Trait et couleur concourent de pair au charme d'images qui s'intitulent *I camini, le Case di Catto, Lunica mervola, le Vélo et la Porte, le Damier... L'Ombre et la Brume*, entre autres, parvient sans artifices à exprimer la douceur d'une nature apaisée.

Avec Roger Vieillard, restons dans la gravure, fût-elle antigravure. « J'ai toujours eu du goût pour l'objet et les satisfactions tactiles », écrivait en 1962 le maître incontesté du burin, un burin acéré et sensible, net et sobre, noir générateur de sortilèges blancs. Ses *Divertissements d'un graveur* (3) révèlent une fois de plus la démarche inversée de l'artiste, l'abandon du positif pour le négatif. Ils renouvellent l'enchantement dispensé par ses reliefs en creux sur métal, sur plâtre ou sur stuc. Il n'en peut sortir, bien sûr, que des monotypes. Les matériaux, tels l'ardoise ou le plexiglas, se sont multipliés au cours de ces jeux qui ne sont ni ceux de l'amour ni ceux du hasard. Les méthodes aussi. Vieillard utilise même les épreuves de ses propres gravures, découpées, reconstituées en des collages qui donnent naissance à un autre monde. Ou alors il transforme des épreuves d'un premier état avec des dessins annonçant des états futurs. Fusion d'une inspiration dépassée et du devenir qui nous donne *l'Age de fer, l'Atelier, la Chute du temple, Debout, la Cathédrale*. Mais c'est encore bidimensionnel. Penchez-vous sur les stucs noirs et leurs évidements blancs ou colorés, sur les ardoises où le burin en taille directe a donné la vie à des personnages aux lignes parfaites, sur les étains ciselés du *Voyage en pays circulaire*, sur le livre *Retour du pays d'ombre* dont Vieillard a non seulement gravé les plats de la reliure, mais composé et gravé le texte et les seize illustrations. Arrêtons là cette énumération. L'ardente géométrie de Vieillard se suffit à elle-même, et, si elle rejoint parfois la sculpture, elle n'est dans tous ses avatars que l'extension du métier de graveur.

Et qu'on ne s'étonne point des éloges prodigués sans réserve à un tri sévère d'expositions élues parmi cent autres dont la critique serait plus aisée.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Saint-Germain, 206, boulevard Saint-Germain (peintures). Vision nouvelle, 6, place des Etats-Unis (gravures). Jusqu'au 5 mai.

(2) L'Atelier de taille-douce, librairie de Seine, 93, rue de Seine. Jusqu'au 25 mai.

(3) Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot. Jusqu'au 10 mai.

■ Le quarante-deuxième gala de l'Union des artistes aura lieu au Champ-de-Mars, le 23 mai, à partir de minuit. Il est placé cette année sous le signe du bicentenaire de l'indépendance américaine. (Location au Centre du spectacle.)

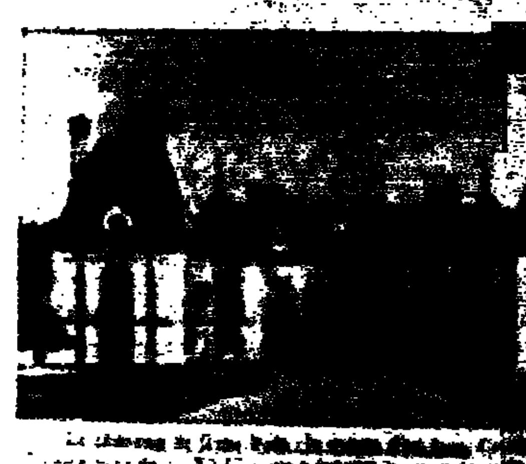
Sculpture

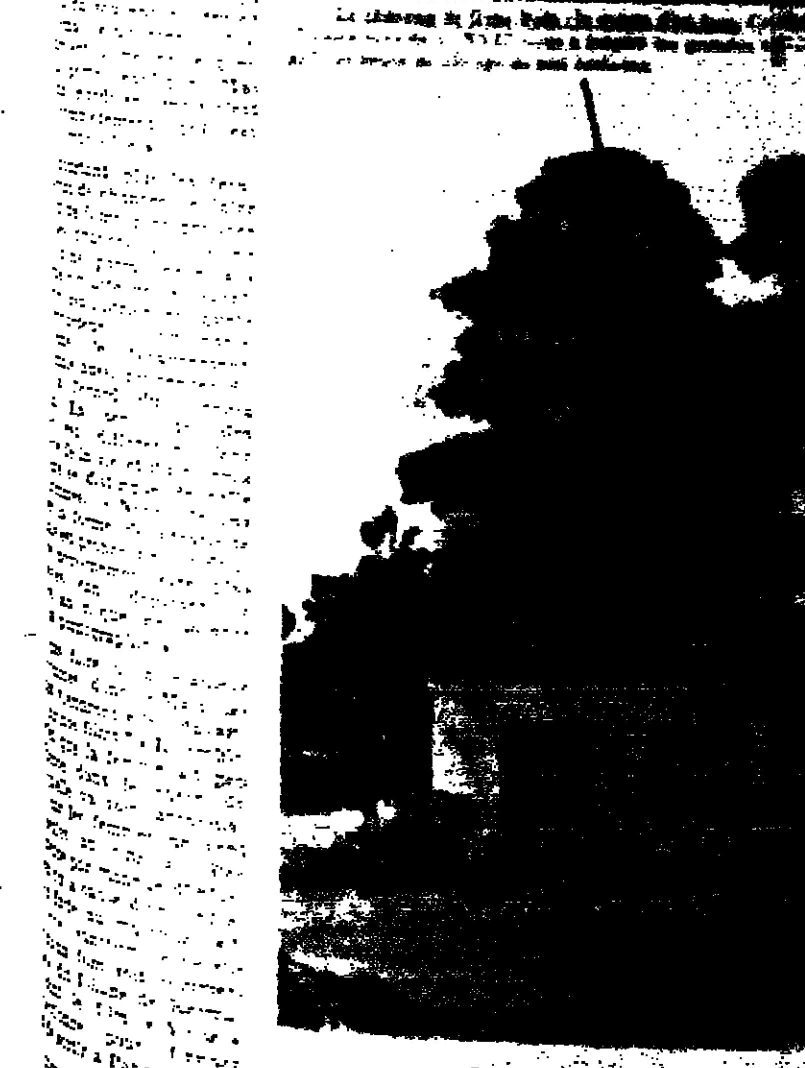
Di Suvero avant Rodin pour le jardin des Tuileries

Cinq sculptures de l'Américain Mark Di Suvero ont été installées depuis mardi par M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, dans les jardins des Tuileries. Ce sont de grandes constructions de poutres métalliques, certaines d'une portée de 20 mètres, assemblées asymétriquement dans un équilibre qui défie les lois de la pesanteur. Elles semblent être des morceaux tombés de quelque méga-structures de fer pour cité de géants. Acier nature, à peine sorti d'usine, qui donne à voir sa carnation, son poids et ses élans dans l'espace. Sculpture « ouverte », presque du dessin, mais en fer, qui évolue hors des sentiers traditionnels de la masse, du volume et de la taille. Elle est faite d'assemblages et montre son processus de construction comme une donnée esthétique suffisante. C'est ainsi que le secrétaire d'Etat à la culture avait pu un jour parler de la beauté d'une grue sur un chantier, ce que d'ailleurs, Léger, le peintre des « constructeurs » en pantalons boudinés et casquettes, avait fait avant lui.

Mais ces sculptures monumentales de l'ère industrielle réalisées à Chalon-sur-Saône, et que des passants peu avertis prennent parfois pour des squelettes de manège abandonnés, sont aux Tuileries pour une exposition, pendant deux mois, avant de regagner New-York, leur destination finale.

M. Michel Guy a saisi l'occasion de cette inauguration en plein air pour lancer, sans crier gare, son idée sur la statuaire présente et à venir des Tuileries. Une idée qui n'est qu'un projet et que ses services devaient saisir pour l'étudier et la mener sur la voie du concret. André Malraux a rajeuni la partie des Tuileries du côté du Louvre où il a installé des statues de Maillol que les automobilistes peuvent voir de leur véhicule. Pour sa part, le secrétaire d'Etat déclare qu'il prendra en charge la rénovation de la partie qui va jusqu'à la Concorde. Il y installera dix sculptures de Rodin dont un exemplaire des *Bourgeois de Calais*. — J. M.





Cinéma

Femmes + Films

● On parle toujours de Louis Lumière ; mais alors que celui-ci en était à réaliser ses premiers films documentaires, d'information, une femme, Alice Guy-Bachet, avait déjà créé de « vrais » films. Dès 1896, elle travaillait pour la société Gaumont. Le cinéma de fiction a donc été créé par une femme.

En 1922, on vit sortir « la Souriante Mme Beudet », probablement le premier film explicitement féministe, et qui dépeint les différents états psychologiques d'une femme hantée et dominée par son mari, un petit commerçant autoritaire. Film fait par une femme, sur les femmes, comme le Festival international Femmes + Films en présente près d'une centaine en moins d'une semaine. L'an dernier, déjà, au Centre culturel américain, c'était « Women by Women », puis, à Arles, un festival « underground » féminin et, fin octobre, la femme vue par la femme, à la Biennale de Venise.

C'est, en fin de compte, à l'association Alpha-FNAC que revient le financement de ce festival. De l'UNESCO au secrétariat d'Etat à la condition féminine, en passant par le Centre national de la cinématographie (C.N.C.) et le Centre Beaubourg, les bonnes volontés n'ont pas manqué — année de la femme oblige ! Mais l'argent faisait défaut !

Cela n'a pas surpris les organisatrices, qui connaissent les obstacles rencontrés par les femmes quand elles se mêlent de création.

● Un débat auquel participaient de nombreuses femmes cinéastes venues de divers pays a donné un aperçu des problèmes auxquels elles se heurtent. Et le thème fixé, « L'image de la femme au cinéma », a vite été dépassé. Trouver de l'argent est la première et la principale difficulté : « On ne nous fait pas confiance. Les premières femmes ont eu droit à une certaine attention indulgente, un peu paternaliste, à quelques mesures d'exception. Mais dès que nous sommes devenues plus nombreuses... « ils » ont eu peur de la compétition. » Ce manque de moyens explique que les femmes cinéastes s'expriment surtout par de courts et moyens métrages, des films documentaires, pédagogiques ou d'animation. Agnès Varda elle-même, pourtant déjà connue, a dû souvent en rester au cinéma « underground ». « On parvient à mettre le pied dans la porte, explique Mai Zetterling (Suédoise), mais c'est entrer complètement qui est difficile, impossible. »

« Et, pourtant, plus les femmes auront de chances de faire beaucoup de films, plus grandes seront les chances qu'il y en ait de bons parmi ceux-là. » C'est une cinéaste noire, Sarah Maldoror, réalisatrice en quête d'un producteur (!), qui parle.

Problème de financement, certes, mais aussi réticences du public à l'égard du cinéma féminin. La sensibilité des femmes est différente, leur approche de la vie et du cinéma lui-même se distingue de celle des hommes. « Nous devons trouver la forme de créativité qui nous est propre, ne pas douter de nous-mêmes, être plus agressives, sans dépasser la mesure, au risque de tomber dans la pornographie. »

Ne pas faire à la manière des hommes, donc. « Mais les femmes viendront-elles davantage voir nos films ? » Il semble, en effet, que la femme ait peu d'influence dans le choix du film qu'elle va voir, accompagnée (car les femmes ne vont pas seules au cinéma). Peu d'influence par manque d'information ou à cause d'une information faite au masculin. « Il faut une sanction officielle pour qu'un film soit commercialisé », dit Liliane de Kermadec, dont le film « Aloïse », présélectionné pour Cannes, vient de sortir à Paris.

D'autres films qui n'ont pas eu la même chance pourraient être reconnus et accueillis. Ce festival, en effet, est l'occasion de découvrir de vrais chefs-d'œuvre jusqu'alors inédits. Comme « la Dame de Constantinople », de Judith Elek (Hongrie, 1969) ; « les Petites Marguerites », de Vera Chytolova, paru, en 1967, en Tchécoslovaquie et interdit maintenant dans ce pays, et « Je, Tu, Il, Elle », de Chantal Akerman, une très jeune cinéaste belge.

★ Gaumont-Rive gauche (rens. 548-26-36).

Théâtre

« LE BALCON » au Récamier

Pour calmer la tempête, Corneille, du haut d'un balcon, fait voler sur la multitude la tête du roi (*Nicomède*, acte V, sc. 5).

Dictatures ou révolutions font halte un jour au balcon. A Rome, à Alger, partout au monde, politique et théâtre se sont superposés sur l'espace étroit d'un balcon. Genet ne pouvait choisir un titre plus littéral. A-t-il songé aussi à un jeu de mots, à la part de fête illusoire, de pavane débile, de « bal con » en deux mots, qu'implique l'apparition de la nouvelle reine, du nouveau dirigeant, au balcon ? C'est probable.

Dans la pièce de Genet, la victoire de l'insurrection semble reposer sur l'épreuve du balcon : « *A l'aube, comme tu le sais, nous attaquons le palais. Chantal entrera la première, d'un balcon elle chantera. C'est tout.* »

Chantal, sur le balcon, sera tuée d'une balle de fusil avant d'avoir ouvert la bouche. Cet assassinat si voyant ne galvanise pas la foule. Sans doute parce qu'il a lieu, justement, sur le balcon, où même le meurtre est d'abord une image.

Aucune seconde du *Balcon* n'est univoque. Et il ne suffit pas de dire que chaque atome du *Balcon* est multiple : il ne tient pas en place, il vole. Chaque fois que l'on reprend le texte de Genet entre quatre yeux, seul à seul, ce texte suscite aussitôt les images successives, emboîtées, du vol d'un oiseau.

Le texte vole. Le vol est aussi un caractère du chant : les mots volent comme la tête du roi lancée du balcon de *Nicomède*. Les images décomposées du vol d'une grue, par exemple, éclairent d'abord le mouvement en avant, la poussée, et la résistance invisible de l'air. Avec la note d'invraisemblance et d'inquiétude qui accompagnera toujours le spectacle du vol aux yeux des hommes.

Tous ces faits, la poussée en avant, l'invisible résistance, l'inquiétude, sont les données inévitables de l'insurrection que Jean Genet, du balcon, lance sur la multitude.

Seul à seul avec le texte, Genet fait voler *le Balcon*. Mais la pièce restera à jamais injouable, parce qu'on ne voit pas comment Genet pourrait faire voler un théâtre, des escaliers, un orchestre et un balcon, le rideau de fer, une fournée d'acteurs.

Il le sait sûrement, Genet. Il a dit un jour, à peu près, qu'il aurait fallu que *le Balcon* ne fût joué qu'une fois, une seule, puis que la représentation courre d'elle-même sur son erre, vole de mémoire en mémoire. L'ennui, c'est que cette seule fois est de trop.

Dès que la pièce est prisonnière de la scène et des acteurs, nous n'avons plus rien des images du vol, nous avons seulement l'écrabouillis de l'oiseau, le foie, les abats, des vaisseaux sanglants, des « matières », toute une boucherie, qui étaient bien sûr parties intégrantes de l'oiseau, lorsqu'il volait, mais qui n'étaient pas lui, son mouvement chantant.

Le Balcon est la pièce injouable par définition. Il est normal qu'Antoine Bourseiller, l'un des grands pilotes de notre théâtre, soit poursuivi par *le Balcon*, par le rêve irréalisable de le faire voler quand même. Bourseiller-Icare vient s'écraser au sol. Et l'on irait faire les badauds, se pencher sur l'écrabouillis du *Balcon* ?

On n'est pas triste. La critique, ici, perd sa raison d'être. Elle n'établit pas de constat. Elle ne peut qu'approuver Antoine Bourseiller de vouloir le théâtre plus beau que le théâtre. Bourseiller, indemne, s'est déjà remis debout. *Le Balcon*, sans théâtre, continue de voler. Les oiseaux révoltés aussi.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Récamier, 20 h. 30.

■ Le Théâtre Rive gauche présente, tous les soirs à 19 h., « Résidence secondaire », une pièce de Maria Koleva (qui a réalisé au cinéma « la Fête aujourd'hui, la Fête demain »), interprétée par Pierrette David, André Nader et Michèle Sand.

■ A la suite d'une intervention de l'auteur de « Fin de partie », le spectacle Beckett-Barbeau présenté au Lucernaire ne comporte plus que le texte de l'auteur québécois de « Goglu ».

■ M. Raymond Danon, président d'Unifrance-Film, vient d'être également porté à la présidence de la Chambre syndicale des producteurs de cinéma.

■ Glenmor donnera deux récitals au Complexe, 8, rue Caumartin, les 25 et 26 avril, à 20 h. 30, avant de présenter ses nouvelles chansons à l'Olympia, dimanche 27 avril, à 18 heures.

Danse

Une Américaine pour Barichnikoff

Il y a deux questions qu'il ne faut pas poser à Mikhaïl Barichnikoff : lui demander s'il a quitté la Russie par convenances politiques et s'il se considère comme le rival de Noureev. Comme on les lui pose toujours, il explique gravement qu'il a quitté son pays momentanément — du moins il l'espère — pour explorer les grandes richesses du ballet de l'Ouest : « Certains en Russie diront que c'est criminel ; mais ce qui serait criminel pour un artiste, c'est de ne pas développer les talents qu'il possède. » Quand à Noureev, il n'y a pas de compétition entre eux : « Rudi danse mieux, il est bien plus brillant que moi », dit-il. Les opposer, d'ailleurs, ne rime à rien, pas plus que de comparer Barichnikoff à Vassiliev. Tous trois sont, dans des styles différents, avec des tempéraments et des physiques différents, les produits accomplis de l'école de danse soviétique.

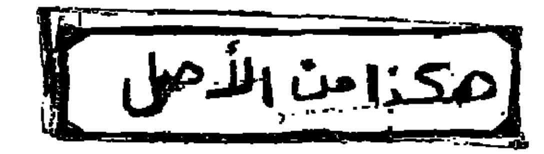
Désireux d'élargir son champ d'expression chorégraphique, Barichnikoff ne se contentera pas longtemps d'interpréter les morceaux de bravoure du répertoire. Déjà il a quitté le Ballet canadien pour l'American Ballet Theater, plus éclectique. A New-York, il a dansé « le Jeune Homme et la Mort », de Roland Petit, et prépare un ballet de Robbins. Il vient de trouver une partenaire à sa mesure en Gelsey Kirkland, une jeune Américaine de vingt ans, formée à la danse par un orfèvre en la matière, Balanchine.

C'est ce couple harmonieusement accordé que l'on peut applaudir actuellement à l'Opéra de Paris, dans le troisième acte de « la Bayadère » et les variations de « Don Quichotte », deux grands pas usés par plus d'un siècle de performances en tous genres depuis les concours d'école et les galas jusqu'aux exhibitions de cirque. Barichnikoff leur rend noblesse et vigueur. Chez lui, la danse jaillit belle et sincère, sans apprêts ni fioritures. Tous ces tours en l'air, dégagés, coupés, jetés, qu'il enchaîne de la manière la plus folle, la plus libre en apparence, sont constamment contrôlés et s'achèvent toujours sur un équilibre impeccable. Gelsey Kirkland possède le même phrasé ample et généreux que son compagnon ; ses bras sont moelleux, son pied subtil, sa cambrure attendrissante. Et comme elle sait aller jusqu'au bout de chaque geste. La salle, d'abord attentive, puis transportée, leur a fait un triomphe.

MARCELLE MICHEL.

■ Le danseur soviétique Mikhaïl Barichnikoff participera exceptionnellement, samedi 26 avril, au spectacle de ballet présenté actuellement au Théâtre des Champs-Elysées par l'Opéra de Paris. Il interprétera le pas de deux de « Don Quichotte » avec sa partenaire américaine Gelsey Kirkland.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Elektra.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot
Odéon, 20 h. 30 : Othon. — Petit-Odéon, 18 h. 30 : Cinna.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 Androclès et le lion. — Petit TEP. 20 h. 30 : Carrefour Bachir Touré.

Les salles municipales

Le Nouveau Carré, 18 h. 45 : Comédies à une voix (André Frère) ; 20 h. : Cirque Gruss ; 21 h. : Special Blues.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Yves Simon ; 20 h. 30 : la Mouette.

Les autres salles

A.C.T. - Alliance française, 10 h. : la Farce de maître Pathelin ; 14 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Artistic-Voltaire, 20 h. 30 : Je ne fais que rêver, je suis le rêve
Atelier, 21 h. : Tutti frutti.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Timon d'Athènes.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Trakl. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 45 : le Triomphe de l'amour.
Centre culturel, 21 h. : Emigreve Song.
Centre international de séjour à Paris, 20 h. 30 : Hommage à Miguel-Angel Asturias.
Cité internationale, Maison du Canada, 20 h. : Sidnakdar (Théâtre populaire maghrébin).
Charles de Rochefort, 20 h. 45 : Jamais deux... sans toi.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : le Litcage ; 22 h. : Intime conviction.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux seront contents.
Edouard-VII, 21 h. : le Pape kidnappé.
Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Le pupille veut être tuteur. — Salle II, 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zoue.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Solange et Gogiu ; 22 h. : Ce soir, on fait les poubelles ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Mathurins, 21 h. : Grenouille.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé
Michodière, 21 h. : les Diablogues
Moderne, 20 h. 45 : Un jeu d'enfant.
Mouffetard, 20 h. 30 : Qui quoi quoi de qui.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Palace, 20 h. 30 : White Dreams ; 22 h. 30 : la Chose blanche.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Paris-Nord, 20 h. 45 : Tchekhov-Tolstoï ou la Belle Epoque.
Plaisance, 20 h. 30 : Septembre à Santiago ; 22 h. 30 : la Folie.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Rocky Horror Show
Récamier, 20 h. 30 : le Balcon. — Petite salle, 22 h. 30 : Garance : Trois femmes.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Studio-Théâtre 14, 21 h. : Fin de partie.
Tertre, 20 h. 30 : Bonny.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville. — Le Jardin, 21 h. : Max Rongier. — La Galerie, 21 h. : Oreste. — Grand Théâtre, 21 h. : la Mort de Danton.

Vendredi 25 avril

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Théâtre d'Edgar, 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Christophe Colomb. — Petit Orsay, 20 h. 30 : Pas moi et La dernière bande.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et châtiment.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : Marcel sera content.
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française), 19 h. : Résidence secondaire ; 21 h. 15 : l'Intervention.
Théâtre 13, 21 h. : le Misanthrope et l'Auvergnat.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Théâtron, salle I, 21 h. : le Retour de miss Univers. — Salle II, 21 h. : Je m'appelle Rosa Luxemburg.

Les théâtres de banlieue

Arcueil, salle Jean-Vilar, 21 h. : Jazz avec le groupe Triode, Alain Hatot Quartet et le grand orchestre de Claude Cagnasso.
Aubervilliers, Ecole nationale de musique, 20 h. 30 : Récital de guitare.
Boulogne T.B.B., 20 h. 30 : Philippe et Jonas.
Châtillon, Centre culturel communal, 21 h. : la Ballade du pauvre V.V.
Chelles, Centre culturel, 21 h. : George Dandin.
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, 21 h. : la Poisson.
Créteil, Maison des arts et de la culture, 21 h. : Orchestre du Conservatoire de Paris.
Gennevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45 : Marie.
Maisons-Alfort, église Saint-Rémi, 21 h. : Concert d'orgue Christian Villeneuve (musique française des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles).
Sartrouville, église Saint-Martin, 21 h. : Maxence Larrieu, Huguette Gremy-Chauliac.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philippe, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Quatuor Loewenguth (Bach, Mozart, Ravel, Beethoven).

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
L'Ange bleu, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Spectacle de Jean-Marie Rivière.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 21 h. 15 : Q nu.
Moulin Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Avril à Paris

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Pourquoi tu chanterais pas.
Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : Ce n'est qu'un au revoir.
Espace Tribuche, 20 h. 30 : Patrice Goré et Sarkis.
Flap, 20 h. 30 : la Flûte à l'oignon.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Mutualité, 20 h. : Los Quilapayun.
Olympia, 21 h. 30 : Charles Trenet.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Max Rongier.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le Cabot de la République.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons

La danse

Le Palace, 20 h. 30 : Graziella Martinez (White Dreams).
Théâtre des Deux-Portes, 21 h. : Action Danse 75, mime et percussions.

Les concerts

Ambassadeurs - Espace Pierre Cardin, 20 h. 30 : Ph. Entremont, piano (Ravel).
Eglise Notre-Dame, 21 h. : P. Cochereau, orgue (Bach).
Eglise Saint-Gervais, 21 h. : Ensemble vocal des Hauts-de-Seine, dir. J.-F. Vaillouse (Vivaldi, M.-A. Charpentier).
Faculté de droit, 21 h. : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec J.-B. Pommier, piano (Bartok, Brahms).
Maison de la Radio, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Radio-France, dir. A. Girard, avec le Quatuor de percussions de Paris et A. Marion, flûte (Kalemen, Ton That Tiet, Sague, Ohana).
Théâtre Récamier, petite salle, 24 h. : musique de l'Inde, avec Mahmud Mirza, sitar.
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : Concerts J.-S. Bach par Simone Escure, piano, et le trio Revival.

Le jazz

Nouveau Carré, voir salles municipales.





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Passion de Jeanne d'Arc, de C. Dreyer ; la Sorcellerie à travers les âges, de B. Christensen ; 18 h. 30 : la Terre, de Y. Chahine ; 20 h. 30 : Psaume rouge, de H. Jancso ; 22 h. 30, Etat de siège, de C. Gavras.

Les exclusivités

A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A, v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) V.f.: Caméo, 9e (770-20-89), Rotonde, 6e (633-08-22), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle-Pathé, 18e (387-50-72), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)

LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

LE CHACAL DE NAHUELTORO (Chi., v.o.) : 14-Juillet, 2e (700-51-13).

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Plaza, 8e (073-74-55), Passy, 16e (288-62-34) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h.

DUPONT LAJOIE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Maxeville, 9e (770-72-87), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

FLESH GORDON (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Mery, 17e (522-59-54), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14 Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier-Latin, 5e (326-84-65). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 11e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

GEORGES BRAQUE OU LE TEMPS DIFFERENT (en première partie : André Malraux : la Métamorphose du regard) (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LA GIFLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

GOYAKIN (Jap., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GRANDE BOURGEOISE (Fr.-It.) : Biarritz, 8e (359-42-33) Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA GUERRE DES MOMIES (Chil., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90)

IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) Studio-Raspail, 14e (326-38-98), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Murat, 16e (288-99-75), Jeanne-d'Arc, 13e (331-40-58).

IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46).

LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)

ISABELLE DEVANT LE DESIR (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Galaxie, 13e (580-76-86).

LA MESSE DOREE (Fr.-It.) (**) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Cambronne-Pathé, 15e ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

MR BROWN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

MITHILA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à partir de 16 h.

MUHAMMAD ALI THE GREATEST (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).

PAULINE S'EN VA (Fr.) : Le Seine 5e (325-92-46) (à 12 h. 15, sauf dim.).

PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Clichy-Palace (387-77-29) ; Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Liberté-Studio, 12e (343-01-59) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

LA ROUTE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

SIDDHARTA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (033-72-71).

SKEEZAG (A., v.o.) (**) : Marais 4e (278-47-86).

SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athena, 12e (343-07-48).

LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

LE TRIANGLE ECORCHE (Fr.) (**) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).

TROMPE-L'ŒIL (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)

LA VALLEE SAUVAGE (Mex., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e

VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16.

VIOLENCE ET PASSION (It. vers. ang.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), (salles I et II) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)

Les films nouveaux

ROSEBUD, film américain d'Otto Preminger, avec Peter O Toole, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Napoléon, 17e (359-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SECTION SPECIALE, film français de Costa-Gavras : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Wepler-Pathé, 18e (387-50-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

LE BOUGNOULE, film français de Daniel Moosman : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

ANTHOLOGIE DU PLAISIR (**) film américain d'Alex de Renzy, v.o. : Dragon, 6e (548-54-74) ; Saint-André-des-Arts I et II, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52)

HISTOIRE DE WAHARI, film de Jean Monod et Vincent Blanchet ; Le Seine, 5e (325-92-46) ; (en complément : A propos de Nice, de J. Vigo)

UN ANGE PASSE, film de Philippe Garel : Marais, 4e (278-47-86) (à 14 h. et 22 h.).

DIALOGUE D'EXILES, film chilien de Raul Ruiz, v.o. : Marais, 4e (278-47-86).

LES VOITURES QUI ONT MANGE PARIS, film australien de Peter Weir, v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

BELLADONA, dessin animé japonais d'Euchi Yakomamoto, v.o. : Studio Medicis, 5e (633-25-97)

L'EXTRADITION, film suisse de Peter Van Gunten, avec Roger Scudly, Anne Wiazemensky : Pagode, 7e (551-12-15).

LA CONCENTRATION et L'ATHANOR, films français de Philippe Garel : Olympic, 14e (783-67-42)

SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE TA FETE, de Michel Gérard : Mercury, 8e (225-75-90) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

(Publicité)

Le Canard enchaîné

SECTION SPÉCIALE

(A voir spécialement)

CETTE fois-ci, Costa-Gavras n'est pas allé chercher son sujet en Amérique du Sud, en Tchécoslovaquie ou en Grèce, mais en France, celle de l'Occupation.

Une histoire vraie, qu'a reconstituée Hervé Villeré dans son livre « *L'Affaire de la section spéciale* ».

En France occupée, à Paris, le 21 août 1941, un aspirant de la marine allemande est assassiné par un jeune résistant.

A Vichy, il s'agit avant tout de prendre les Allemands de vitesse et de leur offrir six



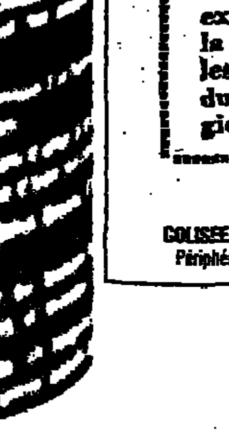
exécutions capitales — têtes tranchées sur la voie publique — avant qu'ils puisent parmi les otages, où il y a des « gens très bien », du beau monde : avocat, bourgeois, chirurgiens, évêques. Marché conclu. Il s'agit, alors, de trouver les victimes. Facile : « sélectionner » quatre communistes et deux juifs.

Vichy trouvera des juges à l'échine souple qui condamneront à mort, par ordre, des hommes complètement étrangers à l'attentat, coupables seulement d'être juifs ou communistes. Trois exécutions capitales, les trois autres têtes provisoirement sauvées. Un seul juge refusa de se prêter à cette mascarade sanglante, le président Cournet. Portraits inoubliables et une plongée extraordinaire dans un milieu, une époque, où le dérisoire se cache sous l'apparat, la lâcheté, l'ambition. La ruse derrière les grands mots.

On renonce à nommer tous ces acteurs que Costa-Gavras a su rassembler. Ils sont tous parfaits. Avec son ami Jorge Semprun, Costa a fait un travail admirable. Un film qui a la force tranquille des chefs-d'œuvre.

Allez le voir avant tout autre.

Michel Duran.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Schlumberger

offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des

INGENIEURS

débutants (ou presque), électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participerpnt à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.600 et 7.650 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'Anglais. Envoyer C. V. + photo à S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint Dominique, 75007 Paris.

Important Groupement d'Intérêt Economique de Fabricants recherche

JEUNE ATTACHE DE DIRECTION COMMERCIALE

Diplômé Ecole de Commerce et Marketing ayant connaissance vente en libre-service, pour diriger et animer région de France.
Fonction comportant fréquents déplacements et rôle administratif.
Résidence au Siège.
Frais de séjour à la charge du G.I.E.

Ecrire avec C.V. et prétentions, à EUDICO 3077, 1, rue Bourdaloue - 75009 PARIS, qui transmettra.

T.R.T.
recherche
INGÉNIEURS Grandes Ecoles
Ayt quelques années d'expérience ds les domaines
TÉLÉCOMMUNICATIONS ou HYPERFRÉQUENCES
Adresser C.V., prétentions et photo, 5, avenue Réaumur, 92 LE PLESSIS-ROBINSON.

emplois régionaux

IMPORTANTE BANQUE REGIONALE RELEVANT D'UN GROUPE NATIONAL
cherche
d'URGENCE
UN COLLABORATEUR
pour le poste suivant :

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Ce poste requiert :
- Une antériorité dans la fonction de 5 à 10 ans.
- Une parfaite maîtrise de gestion du personnel.
- Des capacités d'animation ainsi que de compréhension des problèmes sociaux.
- Une expérience et une motivation aux problèmes de formation.

Ce poste, de haut niveau, est hiérarchiquement rattaché à la Direction Générale de la Banque et implique à la fois une très large autonomie et d'importantes responsabilités.

L'expérience antérieure peut avoir été exercée dans la profession bancaire ou dans des entreprises industrielles ou commerciales.

Discrétion totale garantie.

Adr. curriculum vitae, références et prétentions : HAVAS DIJON - 524.760.

USINE MÉTALLURGIQUE
APPARTENANT A UN GROUPE IMPORTANT
recherche pour son usine
de l'EST
DIRECTEUR D'USINE
Formation A. M. ou équivalent
ayant expérience travail métaux en feuilles
Langue allemande appréciée
LOGEMENT ASSURÉ
Adresser C.V. et prétentions, n° 5.077 Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

POTAIN - POCLAIN MATERIEL
(filiale de POCLAIN)
Premier Fabricant Français de Grues mobiles recherche :
- UN VENDEUR expérimenté pour région Nord de la France (Nord - Pas-de-Calais - Aisne - Somme et Ardennes).
- Expérience dans la vente de matériel T.P. indispensable.
- Une grande disponibilité sera demandée.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, à P.P.M., 11, villa de Saxe - 75007 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL TRANSPORTS
ALLEMAGNE - ANGLETERRE - ESPAGNE FRANCE - ITALIE
recherche le
Directeur Général
DE LA SOCIÉTÉ FRANCE
A PARIS
30 ans minimum

IL ASSURERA LA DIRECTION GENERALE DES ACTIVITES ROUTIERES DU RESEAU ET DES BASES SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS, LES TRANSPORTS T.I.R., LES RELAT. DOUANIERES.
- Pensée créative, initiative, organisateur ;
- Gestionnaire, meneur d'hommes ;
- Expér. douanière et transports internationaux ;
- Connaiss. allemand, angl., espagnol appréciées ;
- Diplômé Grande Ecole ou assimilé.

REMUNERATION IMPORTANTE.

Envoyer curriculum vitae man., à référence 875 :
RECRUTEMENT C.E.O.
B.P. 112
78003 VERSAILLES
Réponse et discr. assurées.

TISSMETAL LIONEL DUPONT
Département Manutention
recherche
GESTIONNAIRE D'AFFAIRES
rattaché au directeur des services administratifs

Le candidat, spécialisé dans le contrôle budgétaire et ayant des connaissances dans les marchés publics et privés et dans l'exportation, devra assurer le suivi et la bonne exécution des contrats.

Le poste nécessite des qualités d'organisation et de méthode.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
T.L.D., B.P. 229, 32-34, rue Robert-Witchitz, 94201 IVRY-SUR-SEINE.

ENTREPRISE D'ARMEMENT
recherche pour son agence de Paris
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Arts et Métiers de préférence, pour visiter Ministères et Administrations.
DIRECTEUR EXPORTATION
Expérience confirmée, anglais indispensable, pour création et animation du réseau à l'étranger.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à : J. BERTHILLIER, 80, av. F.-Lefebvre, 78300 Poissy.

MAISON D'EDITION recherche
REDACTEUR (TRICE) SCIENTIFIQUE
connaissant l'édition.
Maîtrise de physique indispens.
Notions italien souhaitées.
Ecrire à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous réf. 62.984.

Importante Société d'Ingénieurs Conseils, siège social PARIS recherche
I N G E N I E U R
pour poste
Technico-Administratif
Ce poste conviendrait à un ingénieur des travaux publics ayant une bonne expérience des pays en voie de développement, de préférence dans le domaine portuaire et désirant se sédentariser à Paris. La pratique des problèmes de gestion et des problèmes comptables est nécessaire. Les candidats intéressés feront parvenir leur candidat. (C.V. + photo + salaire) à Publipress sous réf. 446/760, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS Cédex 02.

SOCIETE EXPORTATRICE FRANCO-DANOISE
recherche
COMPTABLE EXPERIMENTE
FORMATION B.P. ou EQUIVALENT INDISPENSAB.
Adresser C.V. et prétentions à F.L. SMIDTH et Cie France, 55, rue Ampère, 75017 PARIS.

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES et FISCAUX
recherche pour TOUTES REGIONS
JURISTE (S)
Formation universitaire droit privé.
Expérience professionnelle indispensable (expér. notariale appréciée).
Sens des contacts humains goût du travail en équipe.
Situat. lucrative et d'avenir.
Ecr. à 2.159 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Import. Fiduciaire recherche
REVISEURS COMPTAB.
qualifiés
- Un pour PARIS.
- Un pour AFRIQUE NOIRE.

Conditions exigées. DECS ou équivalence et 3 ans expér. cabinet. Ecr. C.V. et photo F.F.A., 65, r. de la Victoire, Paris-9e.

IMPTE Sté de Télécommunications, PARIS-13e, recherche :
AGENTS TECHNIQUES
ELECTROMECANICIENS 2e cat. pour assurer la maintenance et le dépannage d'instal. téléphoniques réalisées en technologie Crossbar C.P. 400.
Prendre contact à 580-40-40 avec M. BOUVET.

Ch. J.F. pour s'occuper enfant 3 ans. Tél. 277-91-56 ou 705-38-68.

IMPTE Sté de Télécommunications, PARIS-13e, recherche :
JEUNES INGENIEURS
DEBUTANTS, pour tr. dans le domaine de la commutation téléphonique (électromécanique et électronique) Paris ou province, formation assurée.
Ecr. avec C.V. et prétentions à A.O.I.P. - Boîte postale 301 75624 PARIS CEDEX 13

Import. cabinet Expert compt. rech. D.E.C.S. ou EXPERT COMPTABLE 25 ans MINI. pour travail organisation et révision clientèle à échelle nationale.
5 ANS PRATIQUE
Industrie nécessaires.
C.V. M. GROSSETETE, 107, av. Foch, Fontenay-sous-Bois, ou Tél. 873-44-69 ou 29-61 matin, 7 h. à 9 heures.

WABCO WESTINGHOUSE
93270 SEVRAN
recherche
ACHETEUR DYNAMIQUE
Niveau ASSIMILE CADRE :
- Ayant bonne expér. industrielle petites et moyennes séries, si possible connaissances des marchés ELASTOMERES ;
- Ouvert aux méthodes modernes de gestion ;
- Formation Ecole supérieure d'approvisionnement appréc.

Envoyer C.V. détaillé à Mme GRELE, B.P. n° 2, 93270 SEVRAN.

Impte organisation touristique pour période juin-septembre, couples dynamiques ayant sens organisation, responsabilité et contacts humains, pr assist. direct. villages vacances France et étranger. Salaire et avantag. Ecrire avec C.V. FRANCE PUBLICITE, 18, rue de la Grange-Batelière - PARIS (9e).

STE de GESTION Paris (13e) COMPTABLE 2e éch., connaiss. analytique si possible hôtellière, restauration. Ecr. France Pté, 18, r. Grange-Batelière, Paris-9e.

Société d'études en expansion recherche
RESPONSABLE COMPTABILITE GENERALE ET ANALYTIQUE
expérience comptabilité tenue sur système informatique ou en sous-traitance.
Sens rigueur et organisation, travail en équipe, minimum DECS ou BTS 5 à 10 ans expérience professionnelle de Société de Service.
Age 30 ans minimum.
Rémunération 65.000 F l'an.
Avantages sociaux.
Env. lettre, CV, à CHAPPERON 2, chemin de Versailles, 92500 RUEIL-MALMAISON

Importateur matér. électronique recrute
CHEF COMPTABLE H. ou F. expérimenté, libre rapidement, niveau BTS, BP ou équivalent, bne perspect. de Sté dynamique (30 pers.). Env. C.V., prétent. : ASSMANN - FRANCE, 14, rue Saint-Georges - Paris-9e

SOCIETE FROMAGERIE EN EXPANSION
recherche le
RESPONSABLE
de son service administration des ventes
- Il sera chargé des statistiques de vente et du contrôle des objectifs et des budgets;
- Il aura sous sa responsabilité le service commandes ainsi que les relations avec les transporteurs;
- Il sera un trait d'union entre les services facturations et production;
- Son supérieur hiérarchique direct sera le directeur commercial ainsi que le directeur d'usine et directeur administratif;
- Il travaillera en étroite collaboration avec les directeurs régionaux de vente.

Ecr. av. C.V. man., photo et prét. à S.A. RAMBOL, B.P. 3, 78730 SAINT-ARNOULT.

ORGANISME PARAPUBLIC PARIS 14e
recherche
ASSISTANT FORMATION
- Conception de programmes ;
- Animation de cessions ;
- Coordination d'interventions ;
- Une formation technique ou scientifique, doublée d'une formation en psychopédagogie.

Expérience indispensable formation des adultes en milieu technique.
Fréquents déplacements.

Adr. C.V., prétent. et photo à n° 4.994, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Pr son nouveau Siège Social à VELIZY - S.M.O. (Société de moyens d'organisation) rech. SECRETAIRE DE DIRECTION GENERALE, bilingue (anglais), bne rémunérat.avantages socx. Ecr. lettre manuscr. av. C.V. et prétentions, à Mme Pouliquen, S.M.O., 10-12, r. Rodier, Paris-9e

Rech. DAME temps complet, logée, nourr., pr assister pers. âgée valide. - Pour conditions, écrire Mme BLOT, 18, rue Pichon - 94 CRETEIL, ou tél. après 20 h. : 207-15-53.

Impte Société rech. pour Siège SUD-OUEST
JEUNE ADJOINT
à CHEF SERV. ADM. FINANC. Lic. DROIT + Expert. Compt., HEC ou format. équivalente. Ecr. à HAVAS PAU D 11.785

représent. offre

IMPORTANTE SOCIETE NATIONALE offre raison extension poste responsable commerciale PARIS ET REGION PARISIENNE
nstruction supérieure, sens relations humaines, goût, activité et organisation, parfaite présentation, rémunération importante fonction résultats. Lettre manuscrite, C. V., photo, n° 24.816 B. à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Important fabricant de coton et pansements, en expansion, recherche pour renforcer son réseau :
REPRESENTANTS MULTICARTES
qualifiés ayant expérience clientèle hôpitaux et pharmacies pour secteurs :
1) 50 - 14 - 61 - 28 - 27
2) 37 - 41 - 45 - 89 - 18 - 36 - 86
3) 31 - 32 - 47 - 65
4) 25 - 39 - 52 - 70 - 90 - 01
5) 13 - 83 - 04 - 05
6) 76 - 60 - 02
7) 81 - 82
8) 33 - 40 - 64

Adresser C.V. détaillé au n° 8421 « Le Monde » Pub 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR - 42 ans
Dynamique - Sens du commandement
Très bons contacts humains - Excell. références.
Libre de suite.
EXPERIENCE 12 ANNEES
Direct. commerciale et générale dans Entreprise industrielle - Parfaite connaissance des marchés africains. Expérience grandes surfaces.
Rompu méthodes modernes de gestion.
Recherche poste similaire Outre-Mer ou Province.
Ecr. HAVAS Chartres, no 70.311, qui transmettra.

INGÉNIEUR CONFIRMÉ
Propriété industrielle
- *Expérience rédaction brevets.*
- *Actif, organisé.*
- *Libre rapidement.*
- *Sens des relations.*

cherche poste à responsabilités
langues : russe, anglais, français.
Ecrire n° 8432, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Cadre 32 ans, expérience vente biens de consommation, direction d'entrepôt et d'équipe de vente, étudierait toutes propositions. Libre rapidement. Direction commerciale. Magasin ou entrepôt. Ecrire AG. RENNES, n° 815 R.

JEUNE CADRE 25 ans, psycho spécialiste recrutement, orientation, ch. poste service personnel France, Afrique francophone ou outre-mer. — Ecrire HAVAS MONTLUÇON, n° 117.500.

Rés. NOTTINGHAM (Angleter.) Française dipl. études supér. en anglais, commerce, documentation, expérience mise en place service documentaire, recherche activité pour société française dans domaine information. Ecr. n° 8.244, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

BOURSE
J.H. 27 ans, diplômé de gestion, expérience, cherche poste intéressant dans charge d'agent de change ou banque service titres. Ecr. n° 3.428, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Jeune cuisinier possédant une solide expérience de la cuisine européenne et française cherche emploi à Paris ou dans les environs. — Ecrire ou téléphoner à ANREW FRASER, Clarecourt, 39 Warren Drive, Wallasey, Cheshire (Angleterre).

MUNICH/ALLEMAGNE
Ing. A.M., 31 a., résid. Munich, dyn., amb., diplomate, indép. Exp. bât., consulting, envir., études prop. d'activité tech., commerc., juridique au titre de correspondant d'entrepr. franç. ou internat. Mode poss. de trav. : missions. Angl., allem., espagn. Ecr. G. Zacharie, 8 München 5, Dreimühlenst 23. T. 19-4989776815.

occasions

Part. vd orgue Farfisa (récent), ss gar., batterie électr. 2 clav., pédal., etc. Prix intér. 460-11-71.

animaux

Mini yorkshire, chiwa, rac, canich, toy., 184, av. d'Italie.

Vends chiots dalmatiens, L.O.F., beau pedig. MENARD, 966-56-86.

capitaux ou proposit. com.

Urgent, emprunte 300/400.000 F, 1er rang hypoth., taux votre convenance. Tél., S.A.S., 805-37-74, 104 ter, bd Voltaire. — 345-19-20.

Nouveauté mondiale brevetée, touchant personne disposant minimum 100.000 francs. Exclusivité pour la France, à vendre : 300.000 francs. Rentabilité durable, garantie supérieure à 30 %. Case Postale 136, CH-1000 Lausanne 4 (SUISSE).

Nous avons une
Représentation générale
à offrir pour MONTRES - BRACELETS A QUARTZ LED + LCD (SWISS MADE)
ALLORGAN S.A. — CH - 5043 Holziken (Suisse) Telex 68 301

propositions diverses

La revue « Nouveau visage » rech. personnes, tout âge, pour cinéma, mode, télé, publicité. 7, r. Léopold-Bellan, M° Sentier. 508-12-36 - CEN. 57-29.

autos-vente

A vdre, Part. à Part., Wolkswagen 1971, type 1302, bleu cl., intér. simili noir, excell. état, moteur nf, 7.000 km, att. remorq. Prix Argus à débatt. Téléph., M. Pralon, 70, av. de Neuilly, 93250 Villemomble - 738 - 43 - 60.

Ets PIPART vd SM direct., 74, brun roquebrune, intérieur cuir, boîte automatique. Poss. crédit. Téléphone : 957-56-01, poste 24.

MERCEDES 350 SL, mai 1974, 4.000 km., cabriolet, H.-Top, rad. nve, BA, DA. - 985-16-58.

LAMBORGHINI JARAMA 14.000 km., cuir, climatisation, 1re main, neuve. Tél. : 985-16-58.

Ets PIPART vd Cabriolet Dino Fiat, de 73, bleu, poss. crédit. Téléphone : 957-56-01, poste 24.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
au
233.44.31
pour tous renseignements : 233.44.21

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Paris

RESIDENCE MANCINI
STUDIO D'ARTISTE sur courjardin. 343-66-29. Vente sur place 45, RUE DE CHARENTON.

LES OLYMPIADES XIIIe
Part vd studio gd stdg, tél., parking, vue magnifique 195.000 F. S/pl. sam., dim. : de 9 à 19 h. Soupel, 70, rue du Javelot, 13e.

XXe mini-studio, imm. neuf, px 65.000 F. 776-42-21, p. 64-49, b.b.

XIe Voltaire bel appt, 2 chbres, dble liv., entr., interph., tt cft, 2e ét. Ag. s'abst. T. 805-84-32.

VAUGIRARD, prop. vd 2 p. nf, 1975, 6e s/jdin, gd stdg. Tél. : 256-61-61, p. 5172 : 12 h. à 16 h.

20e GAMBETTA
2 splendide duplex tt cft, s. de bains, kitch., moq., tissu. Avec 30.000 F comptant. 7, RUE LE BUA (Mo Pelleport) - Tél. au 343-29-11 - 346-04-69

18e MONTMARTRE 2 CHAMBRES
Location assurée
Tél. 343-29-11 - 346-04-69

Région parisienne

Sur ligne ST-LAZARE (Chaville) appt. 4 p. 82m2, ét. élevé, vue magnifique, parf. état, 2 park. 300.000 F + C.F. Tél. 954-68-08.

VERRIERES-LE-BUISSON
Part. 5 p. tt cft, 92m2, étage élevé dans très beau parc, excellent état, 200.000 F. T. 920-28-88.

ISSY, 2 p. tt cft, 57m2 + parking, 160.000 F. Tél. : 644-79-48.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appt près de la NATION. Tél. : 343-62-14.

locations non meublées

Offre

GARCHES
Résidence LA LISIERE DU GOLF, 54-60, rue du Colonel-de-Rochebrune. Appartements 3 pièces tout confort. Téléphone. LIBRE DE SUITE. S'adresser au gardien. 970-53-16.

PARIS-16e
Rue de Longchamp, appt 2 p., cuisine, tout confort, téléphone, immeuble neuf, grand standing, 50 m². LIBRE DE SUITE. 1.600 + charges. S'adres. au gérant. SOGIF, 747-57-13 ou 747-66-08.

LOUEZ DIRECTEMENT OFFICE DES LOCATAIRES
8, rue Ph.-Dangeau, Versailles, 9, r. de Hanovre, métro Opéra.

XVIIe près PEREIRE
appt de 5 pièces principales, confort. Téléph. : 073-26-02.

LESIGNY (10' RER Boissy) ds résidence, villas gd luxe, tt cft, jdin. 1.500 à 2.000 F/m. 406-22-61.

28, r. St-André-des-Arts, b. im., stud. gd stdg, tt cft, tél., asc., 1.050 F/m. Pr vis. : 544-29-55.

Demande

Ingén. ch. 3 à 5 p. ou pavillon. Versailles ou env. Tél. 950-36-70.

Banlieue de Rouen, part. rech. villa avec grand terrain. Tél. : Rouen : 35-74-04-39.

Pr fonct. 2 p. cft, im. stdg, de préfér. 6e, 7e. Tél. : 628-06-18.

constructions neuves

PARIS-XIIe
M° Nation. 68, rue du Rendez-vous. Imm. pier. de t. Apparts, studios, 3, 4 et 5 pces. Rens. sur place lundi, samedi, 14 à 17 h.

fonds de commerce

18 km EST-PARIS
gar. stat.-service, avec 150.000 comptant. Téléph. : 927-27-39.

PUTEAUX REGION PARIS
cède prêt-à-porter féminin. Emploi 1er ordre. Px 220.000. Tél. : MAREY VOL. 41-96/LON. 24-46.

hôtels partic.

ASNIERES Résidentiel
Bel hôtel particulier, Réception, 5 chbres, 2 bains, chff. mazout, garage, 600.000 F. T. 788-49-08.

villégiatures

LOIRE-ATLANTIQUE
près de PORNIC, studios, 4 p. juillet, août. Téléph. : 735-27-30.

viagers

Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ S.A. - 266-68-90
8, r. La Boétie

propriétés

VENDS SANS AGENCE
SANS COMMISSIONS
près d'Evreux, maison de maître rénovée, longue, basse, à l'équerre, sél., 3 ch., cuis., bns, 2 w.-c., 2 garages, cellier 50 m². Piscine béton 13 X 11 chauffée, filtrée. Fournil rénové. Téléph. Parc 3.500 m² clos murs. Grenier parqueté 140 m². Téléph. Mme NOEL. 742-46-84, pour rendez-vous week-end.

NORMANDIE 125 KM
Maison de caractère sur 6.000 m². Possibilité 270.000 F. CREDIT. Impec., gde chemin. colombage. TRU. 07-61, avant 12 heures.

BOIS-LE-ROI
Au bord de la Seine, VILLA + dépend., terrain 2.300 m². Prix exceptionnel 280.000 F. Visite dimanche, de 11 hres à 17 hres. LE CHALET SAUVAGE, Quai de Halage.

Pr. de MONTFORT-L'AMAURY vds cse départ ppté en finition, surf. 430m2, piscine intérieure, terrain 4.400m2, prix à débattre. TÉL : 486-14-25.

HTE-PROV. gd MAS de caract. à rénov. + 1.500m2, vue, situat. exception. Ecr. Cl. Curnier ou Dauphin. T. (92) 78-58-01-78-58-12.

LE VESINET, BELLE PPTE. Parc 2.000m2, récept., bureau, 8 chbres, 2 bs, chauff. mazout, gar., 1.150.000 F. T. 788-49-08.

A 40 km PARIS-OUEST
PR AUTOROUTE ROUEN, DS PET. VILL. PROTEGE, SITE RAVISSANT, VDS DIRECTEM. GRANDE MAISON ANCIENNE AMENAG., TT CFT, SURFACE 300 m2 + DEPEND., JARDIN 1.730m2. PRIX : 380.000 F. URGENT. TEL : 474-12-18.

LIMAY Belle PROPRIETE flanc coteau
Construction 1969, 165 m2 habit. s/sous-sol, séjour 43 m2, chem., bur., 5 ch., 2 bains, wc, chauff. cent. maxi Gar. 2 voit. Terrain 1.550 m2 paysagé. Px 850.000 F avec 200.000 F cpt. - Visite : exclusivement samedi 14 à 18 h, 8, rue des ROUSSETTES, 78520 LIMAY

AUTHENTIQUE FERME MANOIR 18e S.
45' Paris par A1. Construction pierre, toiture tuiles vieilles. Living 60m² av. chemin. et poutres, s. à m., bureau, 7 chbres, 2 bns, wc, sal. de jeux, chauff. central, tt conft, dépendances. Magnif. parc clos murs 4.300 m². Ensemble de grand caractère. Prix 580.000 F, facilités.
DEVIQ 104, rue de la République - (60) SENLIS Tél. 453-05-05 et 14-85

terrains

A VENDRE TRES GRAND
TERRAIN INDUSTRIEL
A BATIR BANLIEUE NORD ACTIVITES SECONDAIRES AUTORISEES.
Téléph. 752-20-40 ou 752-10-72.

villas

DIRECTEMENT SUR
PARC DE SCEAUX
Maison de caract. 12 p., compr. appart. av. entrée indépendante. Jardin 758 m². — ROB. 34-86.

VERNEUIL-SUR-SEINE
proxim. de la gare villa récente 5 p. + combles aménageables, gd conft, garage, jardin privé dans parc boisé. Prix 360.000 F. GRAVEY. Téléph. : 965-69-59.

Sortie de Beauvais, villa neuve, 7 p. 160m2 + sous-sol total, terrain 1.235m2. Prix 396.000 F. Conviendrait à logement fonction cadre - Tél. : 458-62-81.

URGENT (cause mutation) BEAUVAIS, quartier résidentiel, part. vd VILLA NEUVE gd cft 6 p. (jamais habitée) gd séj., gd ss-sol, gar. 2 voit. Terrain de 800m2. Libre de suite, 410.000 F. Tél. : 445-18-07.

VESINET Résidentiel 700 m R.E.R.
Agréable MAISON Mansart 8 pièces princ., confort, garage. Beau parc 2.300 m2. Sur place les 26 et 27 avril, de 14 à 18 h : 21, route de CROISSY ou renseign. : 976-85-98.

maisons de campagne

PERCHE : 150 km de Paris. Vieille ferme restaurée + 2 granges aménageables. Vue magnifique avec 12.000 m², urgent. Tél. : (16-34) 25-04-20.

Pr. Niort part. vd mais. camp. surf. tot. 2.000m2. Bien située. Px à déb. Revranche, 202, rue Château-des-Rentiers, Paris-13e.

fermettes

LORRIS LOIRET
SUR 4 HA CLOS
Orée forêt, directement par sentier muletier au splendide lac, pêche, chasse, baignade plage, à 500 mètres bourg tous commerces, splendide fermette caractère, plein Sud, vue imprenable, construction pierres tuiles pays, beau séjour rustique 40m², cheminée, cuisine, 3 chambres, bains + 2 pièces + grenier aménageable, grange, chauffage central, eau, électricité force, téléphone. Affaire rare, traite avec 75.000 F comptant, long crédit. LES PEUPLIERS, Montargis, 27, rue de Vimory. Tél. 15 (38) 85-22-92, 24 h./24.

Voir la suite de notre immobilier en page 41



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

L'immobilier

appartements vente

Paris

TOLBIAC Imm. refait neuf, magn. STUDIO tt cft., chd. 74.000 F. 723-39-62.

5e 28 bis, rue Card.-Lemoine. Pptaire vend ds bel imm. studio, standing - 325-28-28.

GRANDS BOULEVARDS
dans immeuble rénové
STUDIOS TOUT CONFORT
Prix 49.000 F et plus.
Me voir vend., sam. 14-19 h.
22, RUE BEAUREGARD.

OLYMPIADES Tour Mexico
99, RUE DE TOLBIAC
Charmant 3 pièces, 8e étage Excell. état. Park., commerces et loisirs sur place. Visite : SAMEDI 26 de 13 h. à 17 h. FRANK ARTHUR - 924-07-49.

CARDINAL-LEMOINE
Ds immeuble entièrem. rénové SUR COUR-JARDIN
TRES AGREABLE PETIT **DUPLEX**
30 m² envir., kitch., bs., w.-c. Sur place samedi 14 h. à 18 h. 28, RUE DES FOSSES-SAINT-BERNARD ou tél. : 755-99-57.

AVEN. PARMENTIER. Gd 3 p., cuis., wc, bs, TEL., IMB. GD STDG, ASC.-DESC. 272-87-90.

VILLIERS - R. TOCQUEVILLE IMM. P.d.T., GRAND STANDG **4 P.** 120m², asc., tél. bt. s/plat. Ch. serv. à rén. en part. Aff. EXCEPT., 450.000. 387-20-03.

107, r. Mouffetard. Imm. rav., 2 STUDIOS raviss. Etat neuf, pires. Px raison. Sam. 14-18 h.

ODEON. 6-7 p., 217 m² + chb. serv., 2e étg., asc., tél. Claude Bernard Immob - 331-89-46.

SUR PLACE DAUPHINE
VUE UNIQUE
48 m². Prix élevé justifié. 633-12-23, av. 9 h. 30, ap. 20 h. 30.

R. G. Maison 3 pièces, c., bs ATELIER D'ARTISTE jardin, 288-68-17, apr. 20 heures.

MONTPARNASSE. Immeuble P.d.T., asc., du 2 au 5 p. Avant ou apr. travx. SAB. 85-86 mat.

18e - Pour placement et pied-à-terre. Au pied du Sacré-Cœur. Dans petit immeuble rénové 100 % STUDIOS, 2 PIECES, DUPLEX. Luxueusement aménagés. Poutres apparentes. Le propriétaire, GIRPA. 325-25-25.

SUR PARC MONTSOURIS Ds H.P., dble sél., chbre, cuis., bains, wc, balcon. - 589-49-34.

20e - Mo GAMBETTA. Part. vd beau 3 p., ref., entr., cuis., wc, dche, débarras, cave, 5e étage, soleil., 140.000 F - 366-76-69.

SQUARE MONTHOLON Imm. bourgeois, 4 pièces, 90 m² 2e étage, tt conft. 589-49-34.

SAINT-MICHEL
DANS IMMEUBLE CLASSE APPARTEM. DE CARACTERE 1er, cour très claire, terrasse, **3 PCES,** cuisine américaine éq., s. de bns, wc, chauffage, poutres apparentes, moquette, TISSUS MURS. LUXUEUS. REFAIT NEUF
PRIX : 400.000 F.
S/pl. samedi, lundi, 14-18 h 30 : 11, rue SUGER, ou ALM. 35-15

LEDRU-ROLLIN (Près)
Ds imm. réc., gd cft, élég. appt. Entr., 2 p., c., s.d.b., 50m², balc., terrasse, soleil, calme, 250.000. S/pl. le 26, de 14 h. 30 à 17 h. 30. 149, RUE DE CHARONNE. PASTEYER, 266-35-84.

MONTPARNASSE
Ds bel imm. p. de t., tapis escalier, concierge, BEAU LIV. + 1 chbre, cuis. éq., wc, bns, moderne, chf. centr. PARF. ETAT. Moqu. Px 210.000 F. Créd. 80 % poss. Voir propr. 7, r. d'Alençon, samedi, de 14 h. 30 à 19 heures.

HOPITAL TENON
PETITS ET GRANDS STUDIOS à partir de 75.000 francs dans imm. entièrem. restauré. Location et gestion gratuites assurées par nos soins. BUREAU DE VENTE S/PLACE ts les jrs (sf dimanche) 11-18 h., 88, R. PELLEPORT. 636-52-08.

TROCADERO
Ds imm. standg, propr. vd stud. tt conft, asc., v.-o., ét., neuf, 140.000 F. Ce jour, 14 à 18 h., 54, RUE DE LONGCHAMP.

MARAIS
Ds imm. caract. entièrem. restauré, asc., v.-o., propriét. vend Studios, tout confort, état neuf, 115.000 F. Ce jour, 14 à 18 h., 9, RUE DES GRAVILLIERS.

TROCADERO
Ds imm. stdg, propr. vd liv. + 2 ch., tt cft. Ce jr, 14 à 18 h., 54, RUE DE LONGCHAMP.

GAMBETTA 7 PIECES
entrée, cuis., bains, chff. centr. VUE IMPRENABLE S/JARD. bel imm. p. de t. rav. 560.000 F. Vernel, 526-01-50. Voir sur place, 12, R. BELGRAND, sam. 14-18 h.

HOTEL DE VEZELAY
Luxueux apparts de caractère :
— 5 PIECES, 165 M2 ;
— 6 PIECES, 198 M2 + 75 M2 de terrasse ;
— STUDIO, 30 M2.
Bureau de vente ouvert s/place, lundi, jeudi, vendredi, samedi, 9 h. 30-12 h. 30, 14 h. 30-18 h., 67, RUE DE MONCEAU, MICHEL BERNARD. PAS. 83-11.

Région parisienne

BOULOGNE PRES EGLISE
Sur avenue et cour jardinet immeuble en rénovat. 2 pièces occupées, dépendances. Tél. : 924-96-17, poste 26.

ST-GERMAIN RER - Résident. Gd séjour, 1 chbre. 255.000 F. - TEL. 963-22-89.

BREVANNES. R.E.R. Part. vd appt 4 p., 90 m², orientation Est/Ouest. Résidence boisée 1960. 125.000 F. Tél. 925-67-44, après 18 heures et week-end.

Part. vd Neuilly, Mo Sablons, appt 4 P., 70 m², tout conft, imm. raval. T. dim. apr.-midi et lundi journée 747-48-91.

A 10' R.E.R., face forêt royale SAINT-GERMAIN-EN-LAYE APPARTEM. GD STANDING 138 m²
Réception, 50 m² + 2 chbres, dont 1 de 20 m², Gds balcons, livrable de suite. Décoration personnalisée. Vis. sur R.-V. Tél. 973-28-25.

Banlieue Saint-Lazare, 20 min. Défense, Part. vd de préf. à part., appt 3 P.P., 997-19-81, et appt 4 P.P., 997-32-84, tout confort, résid. boisée, bd de Seine, piscine, tennis, port privé, club house, soleil maxi.

Limite Saint-Germain-en-Laye, au pied des Terrasses Royales, vue sur vallée de la Seine, APPARTEMENT GD STDG, 250 m²
asc. desservant l'appartement + entrée de service. Très belle réception, jardin d'hiver + grandes terrasses, 3 chambres, 2 salles de bains, office + cuisine + cellier. - A 5' R.E.R., direction Auber. Vis. sur R.-Vs - Tél. 973-28-25.

91-GIF-SUR-YVETTE
Part. vend de préfér. à part. appt 5 p., 92 m², tt cft, cave, gar., belle exposit., 165.000 F + C.F. - Téléphone : 907-53-43.

Résidence LES CIGOGNES
LE BOURGET - A vendre dans Im. P. de T., du studio au 5 p. 2.900 F m², CIPLE : 225-59-07.

VERSAILLES
Calme, verdure, immeuble réc., particuliers à particuliers :
— 3 p., 57 m², r.-de-ch., 175.000 F. Tél. 954-84-07 ;
— 4 p., 67 m² + balcon, 205.000 F. Téléph. 954-77-54.

SCEAUX - 140, rue HOUDAN, livrables juin, LUX. STUDIOS, 2-3 p. DUPLEX, 5-6 p. terrasse, vue. Visites mercredi, samedi, de 14 h. à 18 h. ou s/rendez-vs, 660-55-38 et 224-95-27.

Sté J.M.B. vend plus. appts 4 p., résid., 2 chb., dble séjour, cave, parkg, rés. Saint-CLOUD, GARCHES, VAUCRESSON, de 240.000 à 280.000 F. Crédit 80 %, plan de financement établi par notre société - 970-48-10.

NOGENT-SUR-MARNE
Centre, calme, coteau, Marne, 4e et dernier étage sans ascens. Imm. pierre 1960, 65 m², séjour double, 1 ch., cuis., bns + terrasse : 35m², soleil et vue. Intérieur original, équipem., agencement 1er ordre. Tot. 190.000 F, av. 50.000 cpt. Voir dim. 10, rue Nouvelle, escal. A, ou 324-17-63.

Province

EXCEPTIONNEL - URGENT
Propriétaire, de passage à Cannes, vend appartement duplex, Palm-Beach, jardin, luxueuse décoration, cause succession. Tél. pr rendez-vous, matin 8 h. à 10 h. 30 (93) 63-97-84, du 26 avril au 3 mai. Interm. s'abst.

locaux commerciaux

PRIX EXCEPTIONNELS
A LOUER
LOCAL COMMERCIAL
avec bureaux rez-de-chaussée, magnifique exposition en façade, 450 m², dix téléphones, 8 parkings.
EUROBUILDING
Paris Porte de Pantin, 100 m. métro et périphérique, téléphone 359-92-30, 92-79, 359-29-04, 723-30-23.

constructions neuves

PARIS 11e. 104, aven. Philippe-Auguste. Du STUDIO au 3 P. Vis. sur pl. sam., 10 h. à 18 h. ; mardi, vendredi, 14 h. à 18 h. S.O.G.E.I., 331-65-61 +.

Fbg POISSONNIERE
Livraison immédiate :
3 studios tout confort.
FRANK ARTHUR, 924-07-69.

NOUVEAU PROGRAMME

« LES BALCONS DE BELLINI »
88, rue Roque-de-Fillol, PUTEAUX

2 PETITS IMMEUBL. ELEGTS (44 appartements)

STUDIOS, 2 ET 3 PIECES
Prix fermes et définitifs.
Renseignements : SOVIC. Téléphone : 533-88-98. Bureau de vente sur place tous les jours (sauf : mardi et mercredi) de 14 à 19 heures.

VINCENNES
« STUDIUS 1er »
15, avenue du Petit-Parc, DU STUDIO AU 5 PIECES, PRIX FERMES.
Bureau de vente et appartement décoré ouverts : mardi et vendredi, 14-18 h., samedi et dimanche, 11-19 h., S.O.G.E.I., 331-45-61 +

NOUVEAU PROGRAMME
PORTE SAINT-CLOUD
5-7, rue Henri-Martin BOULOGNE
Luxueux studios.
Prix ferme. Fondations. Sur place 14 à 19 h., dim., lundi,
292-24-24.

hôtels-partic.

MONTSOURIS. — 225-73-26 Hôt. part. 7 p. + serv. + terrasse, garages, jardinet. Visite dim., 15-17 h., 2, r. du Douanier.

locations meublées

Offre

Mo Brochant, entrée, cuis., S. de B., wc, sél., chbre, chff. centr., 800 F/mois. — Tél. : 243-41-88.

XVIe
Luxueux living + chambres sur ravissant jardin. Tél. 720-87-51.

locations non meublées

Offre

16e STUDIO. cuis. équipée. TEL., imm. 1972, gd standg., 1.200 F + ch. 285-46-46.

VERSAILLES R.D. Lux. séjour + 1 chbre, balcon, cuis. installée, garage, tél., 1.150 F. 526-73-01.

AV. MOZART, standing, ascens. Beau 2 p., cuis., bains, tout cft. Téléph. 1.500. T.C. - 292-07-77.

P. de préf. à P. Propr., imm. stdg, appt 3 pces, 65 m² + jdin, terrasse, 80 m² privat., 1er étg. tt cft, moq., tél., cave, garage, calme verdure. Renseign. bur. 077-30-12. Sur place samedi 26, de 9 à 12 heures, 5 à 11, rue P.-Allaire. 94-JOINVILLE.

NEUILLY/LABORDERE. Lux. studio, dressing, parkg, 1.500 F. 553-13-43, 333-53-03, matin.

Bail à céder, 2 p., s. bs, v.-o., 6e étg. asc. 82, rue La Fontaine, 75016 PARIS. Tél. moq. amén. divers. Loyer mens. 980 F, gar. et ch. compris. Reprise 8.000 F. Vis. s/pl. lundi 28. V. concierge.

Demande

Ch. appt 3 P., cuis., cft, Paris ou proche banl Sud, Ag. s'abst. Ecr. no 6.923, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

P. à P. recher. Paris appart. 2-3 p., tél., calme, ensoleil., 1.000 F. Téléph. matin avant 9 h. ou soir après 18 h. 285-44-94, sauf sam. et dim.

bureaux

1 à 20 BUREAUX. Tous quart. Location sans Pas-de-Porte. Ag. Maillot, 293-45-53, 522-19-10.

Bail à céder, 140 m² bureaux, quart. pleine expans., ctre Paris, 1er étage, 4 lign. téléph., loyer raisonnable. — Tél. : 278-65-02.

RICHELIEU - 4-SEPT. PROX. A LOUER - SANS T.V.A. 700 M2 EN 23 BUREAUX. KNIGHT FRANK et RUTLEY. Téléphone : 260-67-53.

A LOUER
PRIX EXCEPTIONNELS petits bureaux
EUROBUILDING
Paris Porte de Pantin, 100 m. métro et périphérique, Immeuble neuf, grand stands, 2 bureaux, 71 et 150 m², avec parkings.
Téléphone : 359-92-30, 92-79 ; 359-29-04, 723-30-23.

maisons de campagne

40 KM. DE PARIS
LEVIS-SAINT-NOM
Très belle maison rurale, living 50 m² + 4 chb. tout cft, téléph. possible, mais. jumelle, 4 pièces, 2.000 m² pelouse. Samedi, dimanche. 461-71-76.

domaines

ORNE Magnifique DOMAINE sur 105 hectares.
Maison de maître, dépendances, lac, étang, rivière, bois, piste atterrissage privée, possibilité élevage exploitat. agric., haras. Tél. pour rend.-v. : 255-05-76.

châteaux

CHATEAUX ET MANOIRS DE L'OUEST
Paimpol : 3 km. mer, BEAU MANOIR 16e. Px mod. — Quimperlé : MAISON 17e à restaur. — Ploermel : 3 MANOIRS 15e, 16e et 19e. — Anjou : GD CHATEAU 18e, parc et terres 100 ha. — Haut-Anjou : Pt CHATEAU 19e, sup. parc 3 ha. — Rég. Saumur : Pt CHATEAU 18e, parc spl. 20 ou 30 ha. — Sud Sarthe : CHATEAU 18e, parc spl. 20 ou 30 ha. — Vallée Loir : Jolie MAISON dans bourg, vue. — HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL. Tél. 53-25-21.

fonds de commerce

CAUSE RETRAITE, vends
TABAC
BIMBELOTERIE
gros village Vaucluse. Bon rapport. Agence s'abst. Pour tous renseignements, Ecr. à 6.704, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

terrains

Touraine, terrain viable 37 ares, vallée Indre, région Azay-le-Rideau, 20 km Tours, 2 heures de Paris, 13 F le m2, Mairiaux, 106, rue Solre-sur-Sambre, 59460 Jeumont.

Près Etampes, urgent, Part. vd terr. à bât., beau rectangle de 2.500 m², faç. 37 m., ds tr. agr. lotiss. à clos de Villemartin à Morigny-Champigny, 3.500 km. gares Etampes ou Etrechy : 105.000 F, toutes viabilités, en partie clôturé. Téléph. 460-29-30.

LOUVECIENNES. - Résidentiel, magnifiques terrains. Prix intér. Renseign. : 976-64-08 ou 63-72.

ILE DE RE
A V: RIVEDOUX-PLAGE terrain constr. 1.000 m² envir., vue sur mer, plage, côte sud. AGENCE J.-Y. PARIS 17940 Rivedoux. T. (46) 09-80-79.

TERRAIN BOISE AVEC ETANG
Part. à part. vend 3 parcelles viabilisées de 1 ha à 1,5 ha. Eau, électricité, téléphone. Dans massif forestier, collines du Perche avec, au centre, un étang. Situé 4 km de Thiron-Gardais (28), 1 h. 30 de Paris par autoroute A-10. 7 à 8 F le m2. M. ROGER - 54, r. Pol-Maunoury, 28600 LUISANT. Tél. h. des repas (37) 21-44-76. H. de bureau (37) 21-04-57.

fermettes

FERMETTE 4 P., dép. + bergerie. Pièce eau. 2.800 m² - 155.000 F.
FERMETTE 3 P., dépend. Pce eau. 2.500 m² - 65.000 F. Créd. 80 % - L. THYRAULT 89-St-Fargeau. Tél. 183.

VAL DU LOIR
Belle fermette. Sur 4.000 m², av. dépend. Px 75.000. Avec 15.000.

LES ALPES MANCELLES
Vue imprenable, 5 km. forêt de SILLE, 20 km. d'Alençon, beau corps de ferme. Prix 60.000. Avec 12.000 F. C.I.O., 8, rue Gambetta, LE MANS. Tél. (15-43) 28-79-16.

chasse-pêche

VOUS DISPOSEZ DE 30.000 F ET VOUS SOUHAITEZ ACQUERIR UN PLAN D'EAU
Devenez l'un des 10 copropriétaires d'un ETANG de 13 ha à 90 km. de Paris. Pour tous les renseignements complémentaires s'adresser à : AGENCE DE LA BASSEE, 110, route de Sens, 77480 BRAY-SUR-SEINE. Tél. : 401-12-33 ou 401-16-36.

villégiatures

HAUTE-SAVOIE
Hôtel Val-des-Roses (* NN) 74380 Bonne-sur-Menoge Téléphone : (50) 39-20-09.
Repos, bonne table, jardin, parking, excursions. Pension complète de 45 à 48 F T.T.C.

CROISIERES VOILE - PLONGEE
Corse - Sardaigne - Sicile A.S.M.P. - 68, rue de Montreuil 94300 Vincennes - Tél. 328-30-00

propriétés

TOURAINE, 215 km Paris, dans site agréable, belle **VILLA** parfait état, 6 pièces. Tt cft, 5.000 m² impec. Px intér. CHATET, 37150 FRANCUEIL.

Dans PARC centenaire 7.600 m² **PPTE** 62 km N.-D., bel. récept. 4 ch., cuis., s. bns, eau ville, élect., tél., chauf. cent. communs, garage. A VISITER.
320.000 F. Poss. avec 65.000 F cpt.
AG. LEMOR EXPERT FNAIM
60-NOAILLES. 446-30-52.

PLACEMENT UNIQUE
PPTE Bordant et surplombant LAC DU BOURDON 31 ha - 700.000 F (SC. !) Créd. 80 % - L. THYRAULT. 89-St-Fargeau. Tél. 183.

BRETAGNE : BELLES PROPRIETES ET VILLAS à La Baule, Bénodet, Brest, Lannion (presqu'île 7 ha), Perros (8 ha), Trégastel, Port-Blanc, Tréguier, Paimpol, région Saint-Brieuc. — HOUDIARD, B. P. 83, LAVAL. Téléph. 53 - 25 - 21.

VESINET IBIS
Tr. belle mais. meulière, récept., 6 chbres, tt conft, jardin d'angle 1.500 m², 2 garages. — 567-22-23.

TOURAINE
BEAU CORPS DE FERME, 5 p. poutres (3 de 30m² ch.), dépend., cour, jardin. Eau. Electr. Libre. Panorama. Me NOEL, notaire, 37220 ILE BOUCHARD.

40 km. Paris, propr. style Ile-de-Fr., état irrépr., entr., 5 tr. bel. P. + cuis., 10 m², cft, chf. cal, cave, ss-sol, gar. indép. + pet. chalet. 800 m² terr. clos. Px 320.000 AVIS, 8, Fg Cappeville, Gisors. T. : (16) 32-38-91-11-405.

A vdre centre Boulogne-sur-Mer propr. usage profess. et habit. 20 P., cour, jard., chf. cal, asc. Libre juill. 75, ou en imm. rapp. loy. 9 %. Govart, 56, r. Pipots, 62-Boulogne. Tél. : (21) 31-41-71.

La Rochelle, face Ile de Ré propr. 5.000 m², clos, villa 1970, 200 m² habitables, entrée, vestibule, séjour, cuisine, 3 chbres, 2 w.-c., 2 bains, bureau, lingerie, garage, chambre d'amis. Rens., LE VESINET, 976-67-22.

SARTHE 72. 5 KM. DU LUDE. vends mais. de camp. 120 m², 5/6.000 m² terrain, 6 caves dans roc., verger. Prix : 140.000 F. KEMPFF - Coulongé (72). Téléphone : 15-43-44-62-53.

PRES PITHIVIERS
A-6 sortie URY, 90 km. Paris env., BELLE MAISON restaur., conft., 120 m² habit. + gar. + dépend., jard. 500 m². Prix intér. URGT. Sam., dim., 15-18 h. à SANTEAU, pr. Eglise, Nle 51.

PECQ-VESINET, 7 min. RER, splendide propriété s/1.350 m², récept. + 7 chbres, gd confort, 790.000 F. Tél. 976-64-08 - 63-72.

pavillons

CORBEIL direct par Autoroute Sud - Belle maison 5 p., gar. Jard. 700 m². Tr. bon état. Prix 300.000 F. Visite samedi 26, de 13 h à 15 h : 1, RUE DU PUITS (91) LE PLESSIS-CHESNAY ou Téléphoner : 368-86-30

LE VESINET quartier calme Pavill. 4-5 P., tt cft, s/330 m² terr, gar. Refl neuf. 370.000 F. - 950-14-60.

IGNY. Particulier vd pav. nf, qual. except., 103 m², 375.000 + C.F. - 941-31-73, soir.

PLAISIR. Pav. stdg 71, s. séj., 35 m², 3 chb., 2 s. bs, 2 wc, gar., cell., gren., jdin 680 m², dans résidence, pisc., tennis. 350.000 F - Tél. 460-48-95.

VALLEE de CHEVREUSE, rais. famil., plain-pied de 4 p., tout cft, s/500 m². Me voir 2, résid. les Hameaux, à Cernay-la-Ville, les 25 et 26, de 15 à 19 heures, ou téléphoner au 976-46-57.

MONTMORENCY. Part. vd pav. constr. trad., 9 p., cuis., s. bs, ch. cent., cave, gar., jdin 250m², 400.000 F. MARTIN, 964-97-36.

RUEIL. Ds nid de verd., raviss. MAISONNETTE s/450 m² terr. clos, compr. séj., chb., cuis., wc + 1 p. à amén., dép., gar. Px 230.000 F - 950-14-60.

villas

LA VARENNE près R.E.R. Parc. vends VILLA neuve lam. hab. 6 P. P. cuis., bns, s. d'eau, 2 wc, s/ss-sol, gar., jard., chauf. cent. mazout S./pl. samedi, dim. et lundi 10-12 h. et 14 à 18 h. : AV. des PILIERS No 33.

NOGENT Bordure du Bois
R. DE LA BELLE-GABRIELLE
Je vends ma villa 5 pièces + logement gard. Jardin 1.200 m². Gds arbres - 283-39-86, h. repas.

VESINET 12' R.E.R.
Villa mod. s/2.200 m², séj. 45 m² bur., 1 ch. r.-de-ch.+4 ch., bns. dépend. Vis. s/pl. les 26 et 27 avril, de 14 à 19 h, faire offres. 27, allée du LAC INFERIEUR

COTE D'AZUR - Saint-Andrieu, dans parc 25.000 m², petit village provençal dominant la mer et l'hippodrome, avec sa piscine et son tennis, au calme, 37 villas seulement. 1re, 2e, 3e tranches vendues. 4e tranche : 2 à 5 pièces : 170.000 F à 380.000 F, très larges facilités par promoteur. Bureau de vente et villa témoin. S.O.P.E.C., 13, boulevard Kennedy, CAGNES-SUR-MER - 31-29-72.

DANS FORET - BORD OCEAN Villas neuves, 2, 3, 4 p., à partir de 114.000 F T.T.C. ch. élect. int. 80 % de crédit. Doc. sur demande « PARC DE LA GRANGE », JARD-SUR-MER 85520 - Téléphone : 33-42-73.

2 Km. ST-GERMAIN/MAREIL Grand séj., 4-5 chbres, jardin, 1.500 m², 640.000 F 973-25-83.

MARNES-la-COQUETTE. Résid. Villa, sél. 60 m², cuis. équip., 4 chbres, 2 bs, studio, ss-sol total. TRES CALME, jardin. Px 720.000. J.M.B., 970-48-10.

VILLIERS-SUR-MARNE
URGENT. Construction récente sur 1.000 m² de terr., faç. 25 m. (merveilleusement aménagée par paysagiste). Villa sur sous-sol, 4 pièces confort + dépendanc. Affaire impeccable. Prix 375.000. M. LEBORGNE, 283 - 00 - 93.

VESINET-CHATOU 8' R.E.R.
BELLE DEMEURE ANCIEN. en parf. état, s/200m², récept. 130m², 5 ch., bns, pavill. gard., garage 2 voit. Prix très exceptionn. Vis. sur place 26 et 27 avril, 14-19 h., 1, BD REPUBLIQUE, CHATOU.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Vends bicyclette demi-course Motobécane 1974. Pneu, 10 vitesses, parfait état 400 F. Tél. : 233-44-21, poste 314, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Vends porte-cigarettes métal doré et laqué de Chine façon écaille (13 x 9,5 cm). 250 F. Tél. : 233-44-21, poste 304. Heures bureaux.

Vends Collection REALITES 1953 à 1960. LIT. 03-97.

Cause circonst. vends piano droit GAVEAU mod. récent, absolum. neuf. 3.900 F. Ecrire ou tél. : Singer, 42, rue Ste-Claire, 87000 Limoges. Tél. (55) 32-74-64.

PART. vd mobilier, tableaux ivoire, Argenterie, Gallé cloisonné, garde-robes taille 46-48. Tél. lun. 21 14-20 h. : 306-80-65.

A vendre 60 Vol. les prix Nobel de littérature, reliés. Tél. : 772-29-75, après 18 h.

Demandes de particuliers

RECH. : ATLAS DU CIEL (V. de Callatay) éditeur de Visscher - 1963. Tél. après 18 h. : 579-15-17.

Collections

1.800 MIGNONNETTES (pet. bouteilles) tous pays pouv. intér. collection. 442-28-71.

Tissage

F. Gaibourg, 10, r. E.-Sue a créé un nouveau métier à tisser. Venez l'essayer. Paris-18e. Tél. 255-81-55.

Halles-Beaubourg

QUINCAMPOIX-FOLIE Atelier Michel Faublée. 9, rue Quincampoix. Fermé mard., merc. Ouv. 14 à 19 h.

MADAME BIJOUX, 13, rue J.-J.-Rousseau. Bjx anc. curios.

SEMAINE DE LA NAPPE Patchwork ouvr. exclusifs. Prêts à faire ou terminés. La Boîte à Ouvrages, 50, rue de l'Arbre-Sec. Paris-2e. Tél. : 260-85-52.

Maison de retraite

MAISON DE RETRAITE priv. entre forêt Sénart, gare Juvisy, handicapés ou non. 903-73-50.

Animaux

A vendre Superbe chiots « Sheltie » (mini-Lassie) Parents primés, pédigrée L.O.L. Vaccinés, tatoués. Mme De Lorenzi-Lisy, 65, r. J.-B. Guillardin, Petauge, Gr. de Luxembourg. Tél. 507169.

Timbres-poste

ACHETE COLLECTION. Ecr. Paganini, 26, av. Friedland, Paris-8e. AMP. 89-19, matin.

Spécialité culinaire

AUBERGE de la TERRASSE Carrières-sous-Bois. 962-05-78. En cuisine : Mme Guyard. Spécialités provinciales. Rep. aff. soignés (entre Maisons-Laffitte et St-Germain).

Agences de voyages

CHARTER INFORMATION Premier centre d'information de vol à tarif réduit. 11, rue d'Armaillé (17e). Tél. : 380-34-58 - 766-41-40.

Optique

JUMELLES
LUNETTES TERRESTRES ET ASTRONOMIQUES MICROSCOPES TELESCOPES
Ets CERF
20, quai de la MEGISSERIE PARIS 1er - 233.54.42

Cours

Jne enseign. sup. donne cours part. MATH ts niv. 033-88-94.

COURS DE GUITARE FLAMENCA Rens. Tél. : 772-11-02.

Cours particuliers de la 10e à la 4e, math., franç., angl., ital. Tél. : Mme VERDY. 526-96-42.

Institut de beauté

SI VOUS DESIREZ PERDRE de 1 à 15 kilos sous contrôle médical. Tél. à l'Institut 92 : 825-93-67.

Télévision

DEPANNAGES 7 jours sur 7 Tél. : 527-28-66 - 525-10-49.

Vêtements

ETES-VOUS COQUETTE ? Aimez-vous le changement ? Venez fouiller, essayer divers vêtem. (femme, enf.), tr. bon état, sacs, bibelots, etc, 1/4 de leur valeur. Tél. 520-07-82. MAGUY - 40, rue Vital (16e)

Antiquités

ABAQUES · ASTROLABES mouv. horloger., argent., bijoux, mobiliers toutes époques. ACHAT AU PLUS HT COURS Charles de Valland, MOL. 04-56, 1, rue du Ct-Guilbaud, Paris-16e

MAISON GORVITZ-FAVRE recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

l'agenda du Monde
Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.).
Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374

Artisans

Travaux de serrurerie Ventilation industrielle, conditionnement d'air
Industrie - bâtiment
BERNARD DAVY
8, rue de Bezons, 92000 Nanterre 204-05-19 - 769-11-09.

Bibliophilie

Rech. : 1) J.-C. TEULE pensées et notes critiques, extraits journal voyages. 2) Historique 39e Rég. Infanter. Ecr. no 67.535, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Restauration

EBENISTE restaure et revernit les beaux meubles anciens. - 636-63-25.

Réception

MARY S.A.
LOCATION DE TENTES DE LUXE et MATERIEL pour
GRANDES RECEPTIONS
PARIS - PROVINCE
4, rue Pasteur. Tél. 964-40-87. DEUIL-LA-BARRE 95170.

Vacances — Tourisme — Loisirs

MARTINIQUE BUNGALOW 3 et 6 pers. tt cft., mer à 100 m. Vue except. sur baie/volcan. 600 ou 700 F sem. suiv. saison. Tél. : 437-16-88.

Hôtel TRE PINI 98, via Panzini 47041 BELLARIA (Italie) Pension tout confort. Mai 4.500, juin 4.800 lir. Accès direct mer.

Côte Basque *** N.N. Pension mai-juin : 70. Juillet : 85. Relais basque « Bidartea », 64210 BIDART (Pyr.-Atlant.)

Vacances en Grèce, faire de la voile d'une île à l'autre de la mer Egée à bord d'un beau Ketch en bois de 10,70 m. n'est plus inaccessible. Initiation voile perfectionnement ou farniente. Tél. : 606-44-50 ou écrivez Delanty, 2, rue Tholozé, Paris-75018.

Découvrez la VOILE à St-Malo île anglo-normande (Angleterre) Il reste quelques places pour les stages 4 jours, 1er-8 mai. Se rens. : Association G.E.T., 32 bis, rue Sorbier - 75001 Paris Tél. 738-02-93

BRETAGNE. Ent. Perros-Guirec et Port-Blanc, Hôtel Belle-Vue 1e NN. Tourisme. Plage. Vue sur Mer. Pr réserv. BRICOUT, 976-49-19 et 966-52-23.

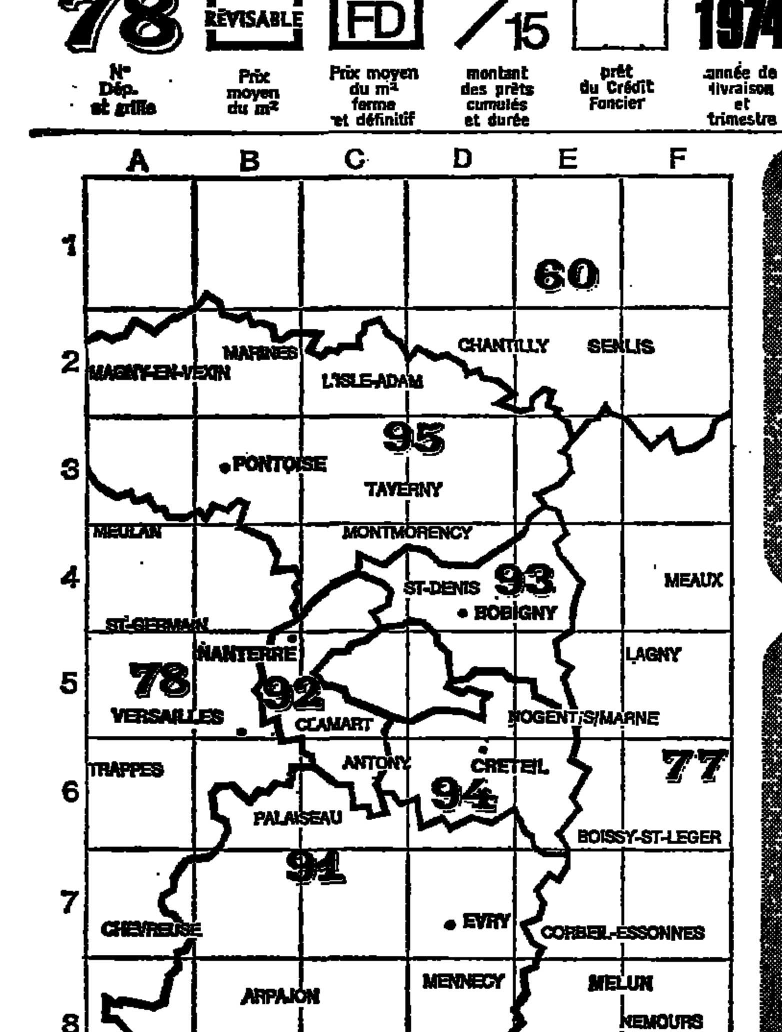
COTE ATLANTIQUE
— Hôtels et meublés.
— Week-ends et séjours.
Mai, Juin et Septembre : tarification avantageuse. Avec ou sans transport. Dépliants sur demande : Maison Poitou-Charentes-Vendée 4, avenue de l'Opéra, Paris-1er. Tél. : 073-49-95.

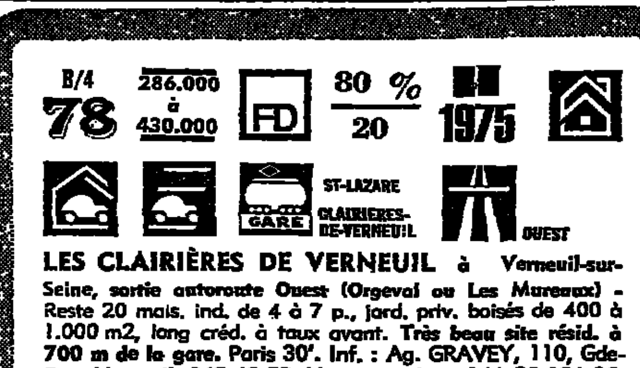
CAMPAGNE A LA CARTE :
— Villages de vacances.
— Gîtes ruraux et hôtels.
Réservations gratuites. Tarifs spéciaux pour Mai, Juin et Septembre. Avec ou sans transport. Dépliants sur demande : Maison Poitou-Charentes-Vendée, 4, avenue de l'Opéra, Paris-1er. Tél. : 073-49-95.

Part. loue juin à oct. studio gd stand Costa del Sol, 70 km Malaga. TEL. 790-27-78 h. rep.

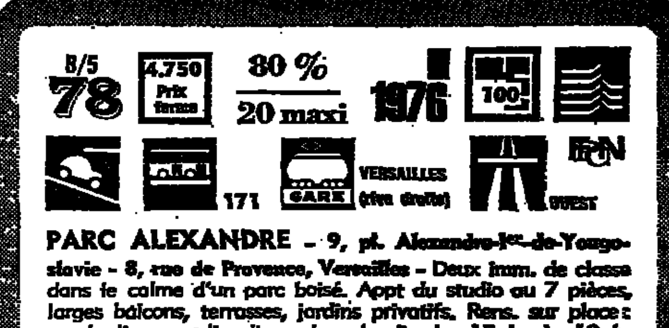
LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.

GRILLE A/6 78 — N° Dép. et grille · 2500 RÉVISABLE — Prix moyen du m² · 2000 FD — Prix moyen du m² ferme et définitif · 90 %/15 — montant des prêts cumulés et durée · CF. — prêt du Crédit Foncier · 1974 — année de livraison et trimestre · Immeubles · 124 — Nombre d'app. · Maisons individuelles · Garages particuliers · Garages en sous-sol ou box · Parkings en surfaces · Gare · R.E.R. Station · Autoroute et périphérique

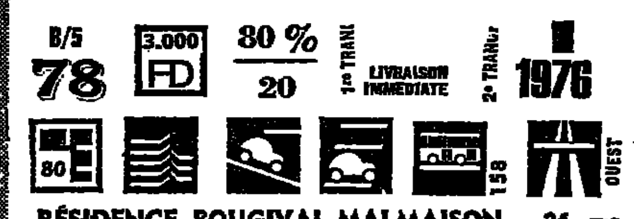




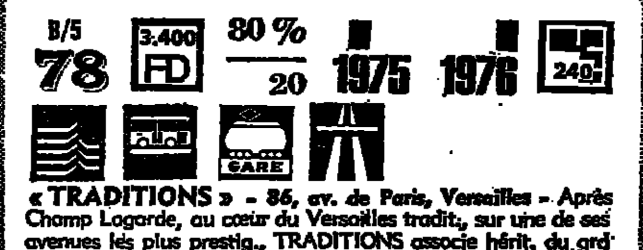
LES CLAIRIÈRES DE VERNEUIL à Verneuil-sur-Seine, sortie autoroute Ouest (Orgeval ou Les Mureaux) - Reste 20 mais. ind. de 4 à 7 p., jard. priv. boisés de 400 à 1.000 m2, long créd. à taux avant. Très beau site résid. à 700 m de la gare. Paris 30'. Inf. : Ag. GRAVEY, 110, Gde-Rue, Verneuil, 965-69-59. Vis. sam., dim., 14 h 30-18 h 30. et sur rendez-vous.



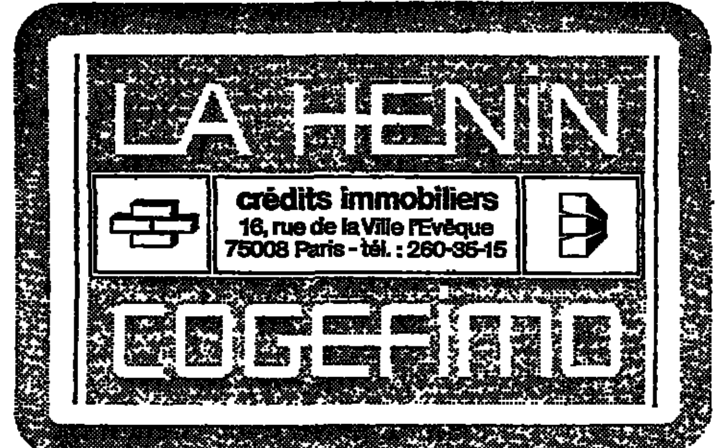
PARC ALEXANDRE - 9, pl. Alexandre-Ier-de-Yougoslavie - 8, rue de Provence, Versailles - Deux imm. de classe dans le calme d'un parc boisé. Appt du studio au 7 pièces, larges balcons, terrasses, jardins privatifs. Rens. sur place : vendredi, samedi, dimanche, lundi, de 15 h à 19 h.
INFORMATION IMMOBILIÈRE
23, bd des Capucines, Paris (2e) - Téléphone : 266-56-50.



RÉSIDENCE BOUGIVAL-MALMAISON - 24, rue Yvan-Tourgueneff, à Bougival - Dans un magnif. parc boisé av. piscine dominant la Seine, en retrait de RN 13, nous vous offrons au calme une constr. de petits imm. de 2 à 3 ét. En tout 80 appts du stud. au 5 p. Vis. appart. témoin s/pl. : vend., sam., dim., lun., de 14 à 18 h. C.I.P., 21-23, av. Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris. Tél. : 720-49-70.

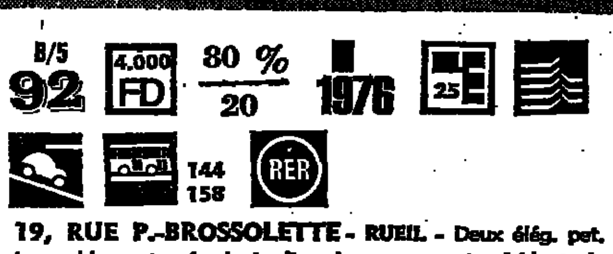


« TRADITIONS » - 86, av. de Paris, Versailles - Après Champ Lagarde, au cœur du Versailles tradit., sur une de ses avenues les plus prestig., TRADITIONS associe hérit. du grd siècle et confort de la technique contemporaine. Ouvert lun., jeu., ven., 14 à 20 h et sam. et dim., 10 à 12 et 14 à 20 h.
Une réalisation CAPRI G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 951-40-61

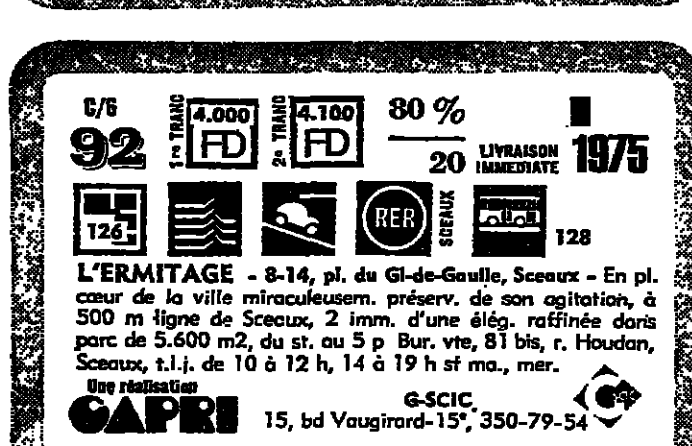




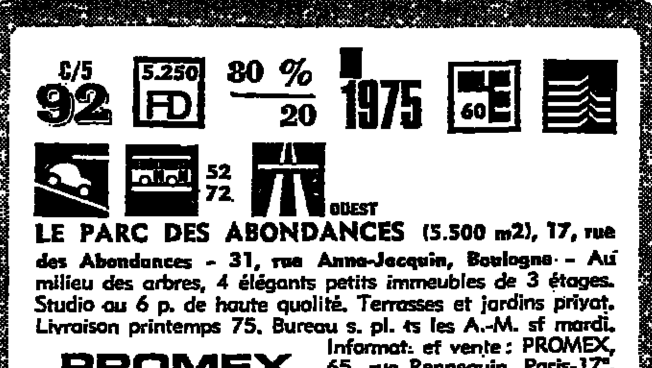
RÉSIDENCE DES FONTAINES - 2 à 10, rue des Fontaine à Sèvres. - Dans un parc boisé de 5.000 m2, 2 petits immeubles de haute qualité de 3 et 4 étages, situés au calme tout près du centre ville et de la gare. Rens. et vte s. pl. : 1 à 5, rue des Pommerets, de 14 à 18 h., ts ls jrs sauf les mardis et mercredis, ou à C.I.P., 21-23, avenue Pierre-Ier-de-Serbie - 75116 Paris, tél. 720-49-70.



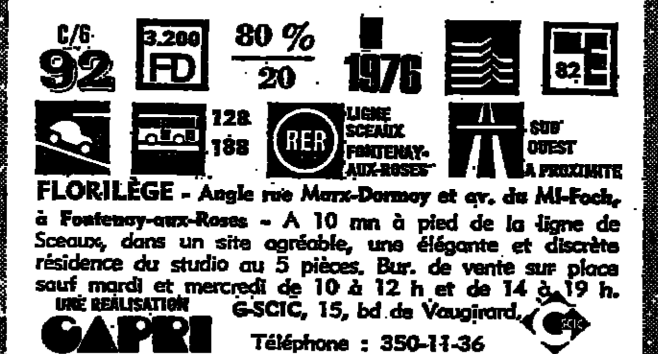
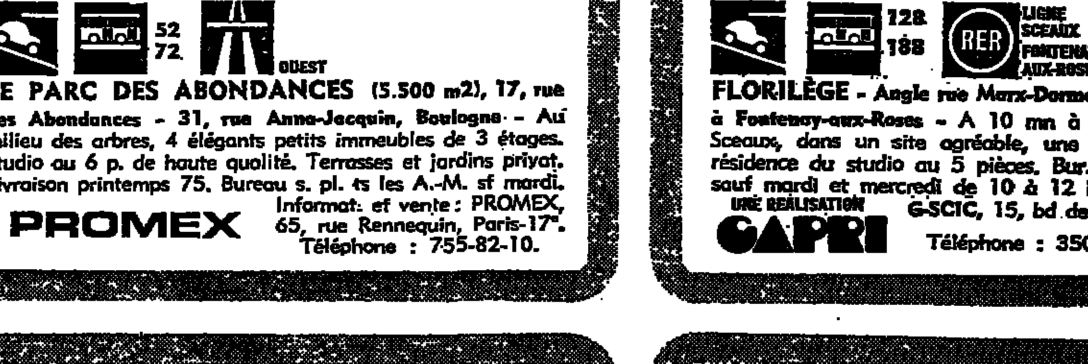
19, RUE P.-BROSSOLETTE - RUEIL - Deux élég. pet. immeubles entourés de jardins dans un quart. résident. à proxim. du centre. 2 à 5 pces, exposit. plein soleil. Balcons. Terrasses. Isolation thermique et phonique très poussée. Livraison juin 1976.
PROMEX Inf. et vte : PROMEX, 65, r. Rennequin-17e - 755-82-10.



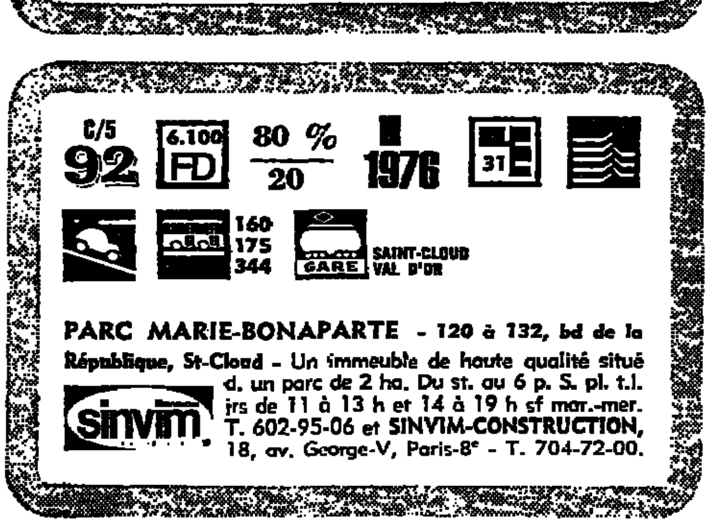
L'ERMITAGE - 8-14, pl. du Gl-de-Gaulle, Sceaux - En pl. cœur de la ville miraculeusem. préserv. de son agitation, à 500 m ligne de Sceaux, 2 imm. d'une élég. raffinée dans parc de 5.600 m2, du st. au 5 p Bur. vte, 81 bis, r. Houdan, Sceaux, t.l.j. de 10 à 12 h, 14 à 19 h sf ma., mer.
Une réalisation CAPRI G-SCIC 15, bd Vaugirard-15e, 350-79-54



LE PARC DES ABONDANCES (5.500 m2), 17, rue des Abondances - 31, rue Anna-Jacquin, Boulogne - Au milieu des arbres, 4 élégants petits immeubles de 3 étages. Studio au 6 p. de haute qualité. Terrasses et jardins privat. Livraison printemps 75. Bureau s. pl. ts les A.-M. sf mardi.
PROMEX Informat. et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, Paris-17e. Téléphone : 755-82-10.

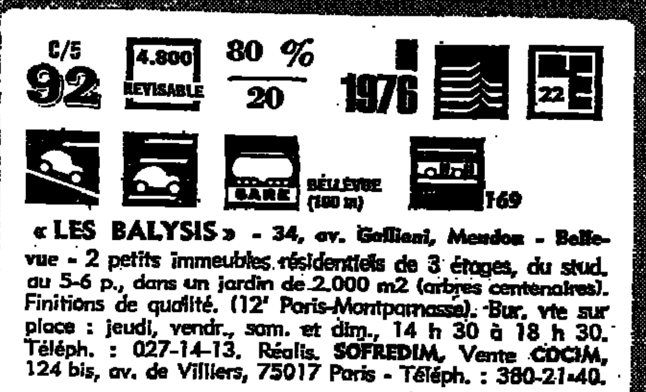

FLORILÈGE - Angle rue Marx-Dormoy et av. du Mal-Foch, à Fontenay-aux-Roses - A 10 mn à pied de la ligne de Sceaux, dans un site agréable, une élégante et discrète résidence du studio au 5 pièces. Bur. de vente sur place sauf mardi et mercredi de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.
UNE RÉALISATION CAPRI G-SCIC, 15, bd de Vaugirard, Téléphone : 350-11-36



PARC MARIE-BONAPARTE - 120 à 132, bd de la République, St-Cloud - Un immeuble de haute qualité situé d. un parc de 2 ha. Du st. au 6 p. S. pl. t.l. jrs de 11 à 13 h et 14 à 19 h sf mar.-mer. T. 602-95-06 et SINVIM-CONSTRUCTION, 18, av. George-V, Paris-8e - T. 704-72-00.
sinvim



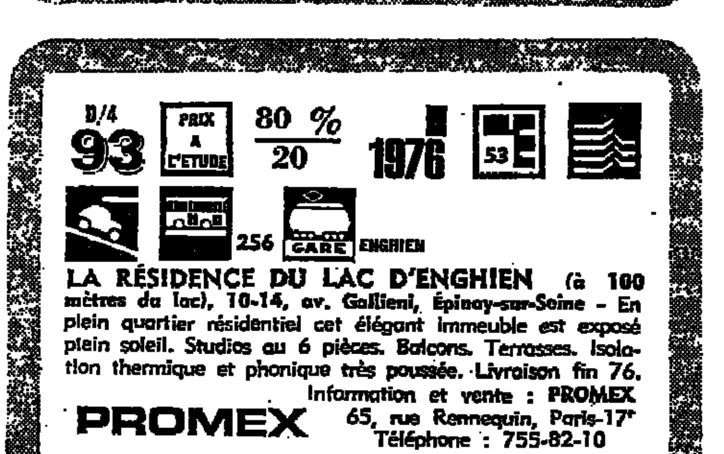
LA LISIÈRE DU GOLF - 60, r. du Cl-de-Rochebrune, Garches - Entre le golf et l'hippodr. au milieu de 7.000 m2 d'esp. verts, pet. imm. à flanc cot. Prestations intér. grande qualité. Du 2 au 6 pièces. Rens. sur place tous les jours. 13 à 20 heures, sauf mardi et mercredi.
Une réalisation CAPRI G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 967-27-74.



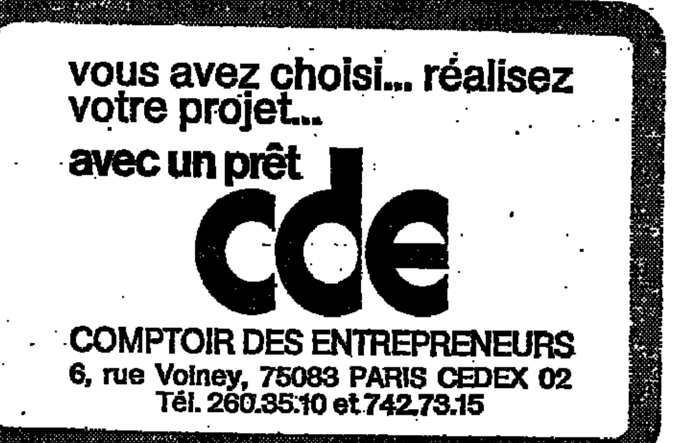
« LES BALYSIS » - 34, av. Gallieni, Meudon - Bellevue - 2 petits immeubles résidentiels de 3 étages, du stud. au 5-6 p., dans un jardin de 2.000 m2 (arbres centenaires). Finitions de qualité. (12' Paris-Montparnasse). Bur. vte sur place : jeudi, vendr., sam. et dim., 14 h 30 à 18 h 30. Téléph. : 027-14-13. Réalis. SOFREDIM, Vente COCIM, 124 bis, av. de Villiers, 75017 Paris - Téléph. : 380-21-40.

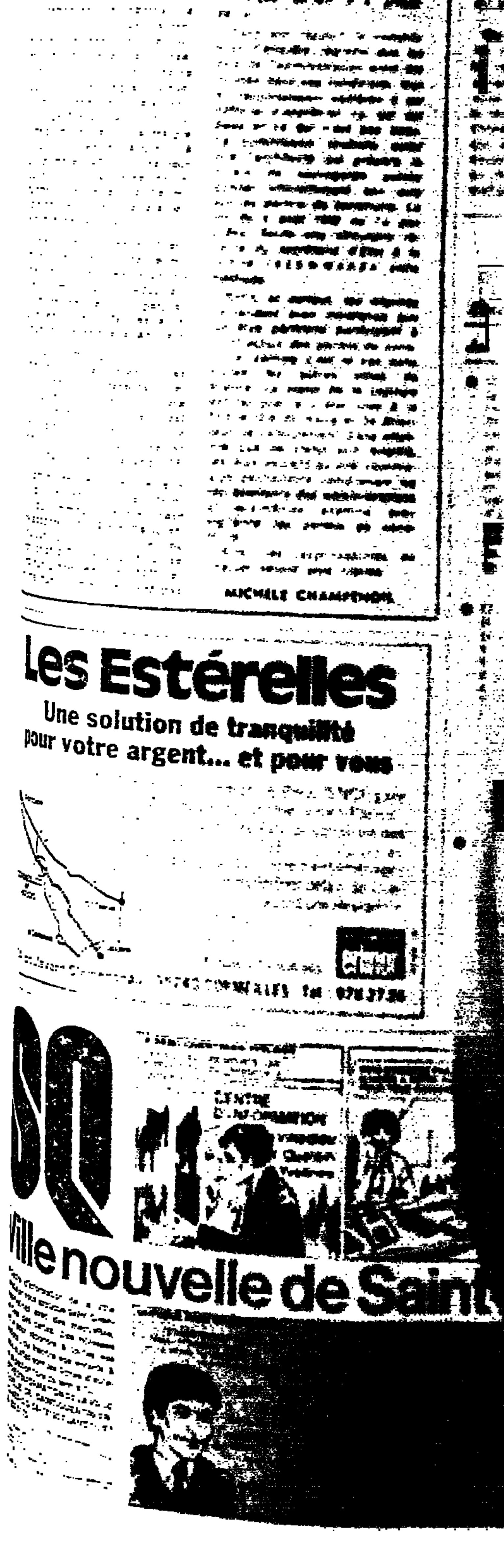


LE CLOS DU COLOMBIER - 2, av. Franklin-Roosevelt à Sceaux - Une petite résid. de 32 appart. Du 3 au 7 p. +ch. ind. Fac. p.d.t., mass. App. class., en duplex ou bordés d'un jard. A prox. métro. Bur. de vte ouv. t.l.jrs de 11 à 13 h. et de 14 à 19 h. sf mar. et mer. 661-01-81. S.C.I. Les Filmins S/C SINVIM Constr., 18, av. George-V (8e).
réalisation sinvim



LA RÉSIDENCE DU LAC D'ENGHIEN (à 100 mètres du lac), 10-14, av. Gallieni, Épinay-sur-Seine - En plein quartier résidentiel cet élégant immeuble est exposé plein soleil. Studios au 6 pièces. Balcons. Terrasses. Isolation thermique et phonique très poussée. Livraison fin 76.
PROMEX Information et vente : PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e Téléphone : 755-82-10





ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

Le secteur sauvegardé du septième arrondissement

LA DIFFICILE APPRÉCIATION DU BEAU

Les élus parisiens souhaitent être associés à l'instruction des permis de construire dans la capitale. C'est l'une des conclusions du rapport de la commission d'enquête, créée à la demande de M. Edouard Frédéric-Dupont en octobre 1974, et dont l'Assemblée nationale a décidé, jeudi 24 avril, de publier le rapport. Ce document analyse les conditions dans lesquelles fut délivré, puis refusé, un permis de construire, 23, rue Oudinot, dans ce qui est aujourd'hui le secteur sauvegardé du septième arrondissement.

Le tableau chronologique qui ponctue l'histoire mouvementée de ce permis de construire couvre près de quatre pages du rapport. L'affaire n'est pas simple. Un promoteur souhaite construire, 23, rue Oudinot, des logements sur une parcelle qui s'étire en longueur à l'intérieur de l'îlot. Le terrain est occupé par un immeuble sur rue et par des bâtiments, dont quelques ateliers, de part et d'autre d'une longue cour pavée. L'endroit a du charme sans être d'une valeur architecturale évidente.

De mai 1971 à juillet 1974, trois demandes de permis de construire sont instruites. La première est refusée très rapidement. La seconde est accordée, le 25 août 1972, sous réserve qu'une façade « s'intégrant convenablement dans le site » *soit édifiée. Le 7 août 1973, un troisième permis est accordé malgré la création entre-temps, le 25 septembre 1972, du secteur sauvegardé du septième arrondissement, permettant à l'administration de surseoir à statuer, ce qu'elle ne fait pas.*

Plusieurs procédures sont entamées devant le tribunal administratif qui désavouent plus ou moins l'administration. Résultat : celle-ci refuse de proroger, en juin et en juillet 1974, les autorisations délivrées précédemment.

De cet imbroglio juridico-administratif, que retenir. Les déclarations des intéressés devant la commission d'enquête montrent que le promoteur est pressé d'obtenir son permis. Il craint au départ la création prévue du secteur sauvegardé.

L'administration juge de son côté dès le début que la démolition de l'immeuble ancien peut être acceptée. M. Alain Bacquet, directeur de l'architecture au secrétariat d'Etat à la culture, se rend sur place, en avril 1972, et estime que l'immeuble n'est pas un « joyau particulier ». Pour l'administration chargée d'apprécier l'esthétique (« notre rôle n'est pas facile », *rappelle M. Bacquet), la seule question sera alors celle de la qualité architecturale de l'immeuble proposé par le promoteur. Le projet de façade n'est pas satisfaisant et de nouvelles études sont demandées tandis qu'un permis* « sans façade » *est accordé.* « C'est un permis que je n'aurais pas dû donner », *admet M. André Roussilhe, directeur de l'urbanisme et du logement à la préfecture de Paris.* « Cela permet de gagner du temps », *ajoute M. Roussilhe. Car le souci constant des fonctionnaires semble être de tenir les délais, pour éviter que le permis ne soit délivré tacitement, une fois les délais dépassés.*

Mais personne ne songe à user du « sursis à statuer », possibilité ouverte par la création du secteur sauvegardé en septembre 1972. Cette décision serait pourtant justifiée par l'appréciation de M. Gaston Leclaire, architecte, chargé d'établir le plan de sauvegarde du septième arrondissement, qui considère que l'immeuble du 23, rue Oudinot, son jardin et ses ateliers présentent un charme archaïque certain « à préserver ».

Dans son rapport la commission d'enquête regrette que les avis de l'administration aient été donnés dans ces conditions, tout en reconnaissant combien il est difficile d'apprécier ce qui est beau et ce qui n'est pas beau. La commission souhaite aussi que l'architecte qui prépare le plan de sauvegarde puisse donner officiellement son avis sur les permis de construire. La loi du 4 août 1962 ne l'a pas prévu. Seule une circulaire récente du secrétaire d'Etat à la culture recommande cette méthode.

Enfin, et surtout, les députés demandent avec insistance que les élus parisiens participent à l'instruction des permis de construire, comme c'est le cas dans toutes les autres villes de France. Le statut de la capitale est tel que le préfet joue à la fois le rôle de maire et de directeur de l'équipement. Sans attendre que ce statut soit modifié, les élus veulent qu'une commission permanente comprenant les représentants des administrations et eux-mêmes examine avec vigilance les permis de construire.

Ainsi, les responsabilités de chacun seront plus claires.

MICHÈLE CHAMPENOIS.



P.T.T.

Douze millions de lignes téléphoniques en 1978

Au cours d'une conférence de presse réunie le 24 avril, M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a indiqué qu'il allait mettre au point, au cours des prochains jours, la façon dont dans le détail seraient utilisés les 4,2 milliards de francs affectés par le président de la République au téléphone.

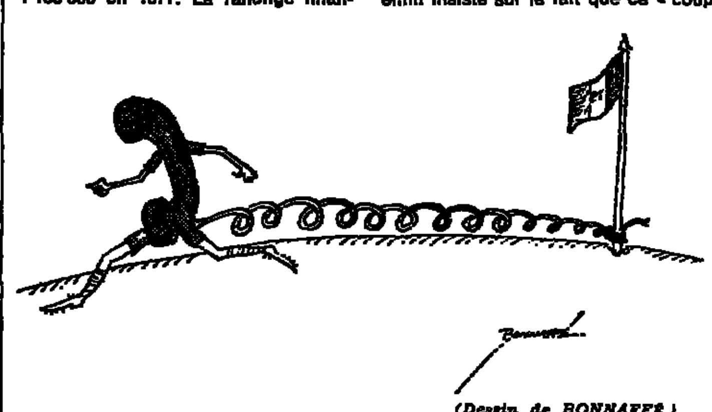
Les P.T.T. ont installé 580 000 lignes téléphoniques en 1974. Le programme budgétaire établi jusqu'à présent prévoyait qu'elles en installeraient 800 000 en 1975, 900 000 en 1976, 1 100 000 en 1977. La rallonge financière qui vient d'être obtenue permettra d'installer au total 900 000 lignes supplémentaires : sans doute 50 000 en 1975, 400 000 en 1976, 450 000 en 1977.

On arriverait ainsi à rattraper dans les trois ans qui viennent une partie du retard accumulé ces dernières années (plus d'un million deux cent mille Français attendent actuellement le téléphone) et à réaliser à peu de chose près le programme de Provins, qui, en 1973, prévoyait qu'il y aurait douze millions de lignes principales en 1978. En outre, le téléphone automatique va pouvoir être généralisé dans six ou sept régions supplémentaires.

Cette relance des investissements devrait permettre, selon M. Achille-Fould, de créer de trente mille à quarante mille emplois dans les trois ans qui viennent : de dix mille à quinze mille chez les fabricants ; de trois mille à trois mille cinq cents chez les sous-traitants ; de quinze mille à vingt mille dans le génie civil ou chez les spécialistes du raccordement.

Le secrétaire d'Etat aux P.T.T. a enfin insisté sur le fait que ce « coup de fouet » devait profiter non seulement au téléphone mais à l'ensemble des P.T.T. Ainsi, des actions sont prévues pour l'amélioration des conditions de travail ou la modernisation du tri postal.

De son côté, l'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (A.F.U.T.T.) déclare, dans un communiqué, que l'effort gouvernemental en matière de télécommunications est « encourageant », mais elle rappelle que ce progrès financier doit être « *assorti d'une qualité de service irréprochable et d'une concertation avec les usagers* ».



(Dessin de BONNAFFÉ.)

Faits et projets

Aménagement du territoire

● UNE PLATE-FORME CHIMIQUE EN ALSACE. — Le conseil régional d'Alsace vient de se prononcer pour l'édification d'une plate-forme chimique dans le bassin potassique du Haut-Rhin. Le projet, présenté par l'entreprise minière et chimique (E.M.C.), doit constituer le point de départ d'un complément d'industrialisation de la région et demandera un investissement total de l'ordre de 1,7 milliard de francs.

● UNE NOUVELLE USINE A SAINT-ETIENNE. — La compagnie Dowell Schlumberger vient de signer un compromis de vente pour l'acquisition d'un terrain de 6 hectares dans la zone industrielle de Molina - Chazotte, à Saint-Etienne. Elle compte y installer une unité de production de compresseurs et de produits de chaudronnerie qui emploiera cent vingt personnes à terme et confiera surtout d'importants travaux de sous-traitance aux usines locales. — *(Corresp.)*

● FERMETURE RETARDEE A CHATEAUROUX. — La Confédération F.O. et la Fédération des métaux F.O. annoncent, dans un communiqué, que le premier ministre vient de leur faire savoir que la date de fermeture de la SNIAS de Châteauroux (Indre), prévue pour le 31 décembre 1975, est reportée au 30 juin 1976. Cette usine emploie six cent cinquante personnes. *(Le Monde du 16 avril.)*

Transports

LETTRE DE RECOMMANDATION

Après avoir partagé ses routes aériennes avec une autre compagnie américaine, T.W.A., Pan Am a abandonné ses escales de Paris et de Nice. Elle est donc obligée de liquider une partie de son personnel. Non sans avoir fait un dernier geste : cette lettre de recommandation du directeur général de la Pan Am France publiée sous forme de placard publicitaire : « Nos employés sont tous de vrais professionnels. Ils se trouvent aujourd'hui sur le marché du travail. Je vous les recommande. »

Manière élégante de vanter le dynamisme de Pan Am en soulignant la compétence de ses agents.

● U.T.A. : DEFICIT DE 21 MILLIONS. — La compagnie aérienne privée U.T.A. (Union des transports aériens) annonce qu'elle a enregistré, en 1974, un déficit de 20 millions 881 000 francs malgré un chiffre d'affaires en augmentation de 36 % (1 415 millions de francs au lieu de 1 035 millions en 1973). Cette perte, indique la compagnie, est due essentiellement à l'augmentation du prix du carburant.

Le trafic de l'U.T.A. a nettement augmenté : de 16,6 % pour les passagers, de 13,8 % pour le fret. Le coefficient moyen d'occupation des avions de passagers a été de 59,3 %, soit une hausse de près de 3 points par rapport à 1973.

Lorraine

UN BILAN DE L'INDUSTRIALISATION

Des nuages noirs sur la sidérurgie

De notre correspondant

Metz. — M. Hubert Cousin, président de la Société Pont-à-Mousson S.A., vient d'être nommé président de l'APEILOR (Association pour l'expansion industrielle de la Lorraine). A l'occasion de cette nomination, un bilan de l'industrialisation en Lorraine a été dressé.

La désignation de M. Hubert Cousin, sans être une surprise, est pourtant un événement en Lorraine. Pour la première fois depuis sa création en 1967, l'APEILOR est dirigée par un homme qui exerce des responsabilités directes dans la marche d'une entreprise et d'une entreprise du secteur privé. Lorsque l'on sait que cette candidature était fortement appuyée par le responsable de la DATAR, M. Jérôme Monod, on peut se demander s'il ne s'agit pas de donner à l'APEILOR un nouveau visage, au moment même où la crise frappe de plein fouet les industries lorraines. Il était temps. Ces derniers mois les critiques à l'égard de l'Association s'étaient faites de plus en plus nombreuses. Les élus et les industriels regrettaient de ne pas être suffisamment associés aux actions d'industrialisation dans la région.

Le seront-ils maintenant ? On peut le croire, d'autant plus qu'il apparaît que le « pari industriel lorrain » pourrait être réexaminé du fait de la situation économique. Péchant peut-être par un excès d'optimisme, les responsables de l'industrialisation avaient estimé, au moment du lancement du VI[e] Plan, en 1970, que l'équilibre ne pourrait être réalisé que par la création de 7 000 emplois industriels par an (5 000 par des installations nouvelles et 2 000 par la croissance des entreprises existantes).

Très rapidement il était apparu qu'un tel objectif ne pourrait être atteint. Par chance, la conjoncture exceptionnelle en 1973 et en 1974, en particulier dans la sidérurgie, eut pour conséquence de freiner la déflation des effectifs dans les industries de base (1), et d'accélérer les créations d'emplois dans divers secteurs. C'est ce qui explique que, dès l'année dernière, les services préfectoraux, lors de la rédaction du bilan du Programme régional de développement et d'équipement, pouvaient écrire avec une étonnante assurance que la création de 2 000 emplois industriels par an correspondait à l'objectif annuel du plan lorrain. Grâce à ces correctifs, le bilan présenté lundi 21 avril à Metz par l'APEILOR n'est pas trop négatif. Ainsi, pour les années 1972, 1973 et 1974, ce sont au total 87,6 millions de francs de primes qui ont été accordées par l'Etat pour la création, dans les trois années à venir, de 8 356 emplois.

Mais il semble évident aujourd'hui que les moyens mis en œuvre pour assurer la conversion industrielle de la région semblent ne pas avoir été à la mesure des problèmes qui se posent. Ainsi de profonds déséquilibres apparaissent dans la carte industrielle. Le secteur de Longwy, en Meurthe-et-Moselle, gravement touché par la restructuration de la sidérurgie, se transforme petit à petit en désert. Dans le bassin sidérurgique, malgré quelques succès spectaculaires, la conversion est à peine amorcée. Enfin, la bande frontalière n'a pas encore accueilli une seule entreprise.

Cependant, entre 1964 et 1975, les entreprises étrangères ont créé 25 288 emplois, dont près de la moitié (12 097) l'ont été par des sociétés allemandes.

Les responsables de l'APEILOR, nécessité faisant loi, ne vont-ils pas être dans l'obligation de changer leur fusil d'épaule, c'est-à-dire donner la priorité des priorités au renforcement du tissu industriel existant, et cela peut-être au détriment de la chasse aux entrepreneurs. Mais, comme à la fin de 1971, une incertitude interdit de faire toute prospective pour les mois à venir : que va-t-il se passer dans la sidérurgie ?

L'idée de procéder à des licenciements au cas où aucune relance de l'activité n'interviendrait dans les deux à trois mois, n'est plus écartée par les dirigeants des entreprises concernées. Une telle éventualité pourrait porter un sérieux coup à l'effort en matière d'industrialisation réalisé ces dernières années.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

(1) Entre 1968 et 1975, les effectifs dans les activités de base ont perdu 2 832 emplois dans les houillères, 2 704 dans la sidérurgie, 2 979 dans les mines de fer et 1 280 dans le textile.

Région parisienne

LES COMMUNISTES PRÉSENTENT UN « PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DÉMOCRATIQUE » EN CINQ POINTS.

M. Paul Laurent, député, membre du secrétariat du parti communiste français, a présenté jeudi 24 avril un programme en cinq points « *pour un aménagement régional démocratique de la région parisienne* ».

Ce programme demande notamment :

● La création de zones de desserrement industriel (de Gennevilliers vers Argenteuil, de La Plaine-Saint-Denis vers Le Bourget et Roissy, d'Ivry vers Villeneuve-Saint-Georges et de Boulogne-Billancourt vers Vélizy) ;

● La priorité au logement social, en donnant aux communes et à la Ville de Paris le moyen de faire jouer leurs droits de préemption sur les terrains et le développement des opérations de rénovation ;

● La réalisation totale des rocades A-86 et A-87 ;

● La démocratisation et la gestion des villes nouvelles par l'abrogation de la loi Boscher et « *l'octroi de moyens financiers faisant l'objet d'enveloppe budgétaire particulière* » ;

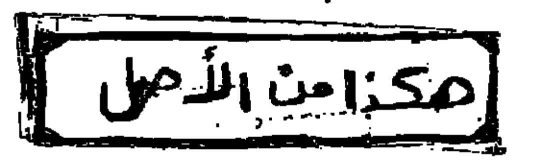
● Le développement et la réorientation des investissements publics de l'Etat.

« GRÈVE » DES CONSTRUCTEURS, A MARNE-LA-VALLÉE, SI L'AUTOROUTE A-4 EST A PÉAGE.

L'Union des constructeurs pour l'aménagement du secteur de Noisiel (UCAN) de Marne-la-Vallée a décidé de « suspendre » la réalisation de leurs programmes dans la ville nouvelle si le gouvernement maintient sa décision d'instaurer un péage sur l'autoroute A-4 dès la sortie de Paris, à partir de la porte de Bercy.

L'UCAN estime qu'ainsi 80 % des programmes à réaliser dans les trois ans à venir (soit 10 000 logements) seraient remis en cause. M. Henry Meyer, président des constructeurs du secteur de Noisiel, a déclaré, jeudi 24 avril : « *Si la nouvelle d'un péage sur l'autoroute A-4 à partir de Paris devait être confirmée, cela signifierait que la politique de rééquilibrage de l'Est parisien n'est plus, pour le gouvernement, cette priorité absolue qui a été proclamée depuis sept ans.* »

● UNE EXPOSITION SUR LES POS. — Une exposition consacrée au plan d'occupation des sols (POS) de la capitale est organisée jusqu'au 28 juin dans le salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli, 75001 Paris (ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 9 heures à 18 h. 30, et le samedi de 9 heures à 18 heures).



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

M. Fourcade : une forte reprise se produira en 1976 avec ses risques d'inflation

« Je suis persuadé qu'une forte reprise mondiale se produira l'année prochaine et je crains que les prix du pétrole ne recommencent à augmenter. Nous aurons peut-être de nouveau de graves problèmes d'inflation à combattre », a déclaré, jeudi 24 avril, M. Jean-Pierre Fourcade au cours d'une conférence de presse consacrée au plan de relance des investissements.

Le ministre de l'économie et des finances a apporté les précisions suivantes aux mesures que nous avons décrites dans nos éditions d'hier (*le Monde* daté du 25 avril).

● TELEPHONE. — Le programme complémentaire d'investissement pour les télécommunications permettra l'automatisation intégrale de la Lorraine dès la fin de 1976 et des régions Centre, Champagne-Ardennes, Languedoc-Rousillon, Limousin, Normandie, Pays de la Loire et Poitou-Charentes pour la fin de 1977.

● PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES NATIONALES. — Des investissements privés pour cette année ont été relevés de 1 milliard de francs et passent de 18,5 à 19,5 milliards de francs. Une partie de ces investissements est financée grâce à des prêts du F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) qui sont augmentés de 1 milliard et passent de 700 millions de francs à 1,7 milliard de francs. La dotation du F.D.E.S. passe à cet effet de 2,8 à 3,8 milliards de francs.

● EMPRUNT GROUPE DE 5 MILLIARDS DE F. — Garanti par l'Etat, il sera destiné au financement d'investissements à caractère productif (y compris le matériel de bâtiment et de travaux publics) *engagés avant le 31 décembre par les entreprises.* Les dossiers devront être déposés auprès des établissements prêteurs *avant le 1er octobre.*

Les fonds collectés seront mis à la disposition des firmes à des conditions particulièrement favorables. Ces prêts seront accordés pour quinze ans avec un différé d'amortissement de cinq ans (et non de quinze ans comme une erreur typographique nous l'a fait écrire dans nos éditions d'hier). Ces prêts pourront couvrir jusqu'à 60 % du montant de la dépense d'investissement.

● AIDE FISCALE A L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF. — Pour accélérer les effets de la déduction (sur T.V.A.) de 10 % de la valeur du matériel, le fait générateur de l'aide sera non pas la livraison, mais la commande du matériel. Les commandes fermes, accompagnées d'un acompte — passées entre le 30 avril et le 31 décembre, — bénéficieront de cette aide, à concurrence du montant de l'acompte, dans la limite de 10 % de la commande. Pour permettre à l'industrie française de biens d'équipement de répondre sans à-coups à ces commandes, des délais de livraison très larges, pouvant aller jusqu'à trois ans, seraient admis. Le matériel étranger importé bénéficiera de cette mesure.

Si cette aide est complètement utilisée, elle correspondra à des commandes de 20 milliards de francs de biens d'équipement. L'objectif visé est un accroissement de 4 % du volume des investissements en 1975 par rapport à 1974.

● CREDITS POUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL. — On peut, selon M. Fourcade, les considérer comme des crédits du budget français, puisque notre pays devra verser au Fonds européen de développement régional plus que celui-ci n'accordera à la France pour l'aménagement du territoire.

En conclusion, M. Fourcade a déclaré que les aides accordées seraient très sélectives : par région et par entreprises. Le ministre a enfin rappelé que 1,3 milliard de francs allaient être remboursés par chèque aux contribuables français avant le 15 juillet prochain sur l'impôt exceptionnel payé l'année dernière sur leurs revenus.

LES INVESTISSEMENTS QUI BÉNÉFICIENT DE LA DÉDUCTION FISCALE DE 10 %

Voici la liste des biens d'équipement qui pourront bénéficier de la déduction de 10 % sur la T.V.A. :

— Matériel et outillage utilisés pour des opérations industrielles de fabrication, de transformation, de transport ;

— Matériel de manutention;

— Installations destinées à l'épuration des eaux et à l'assainissement de l'atmosphère;

— Installations productrices de vapeur, chaleur ou énergie ;

— Installations de sécurité et installations à caractère médico-social ;

— Machines de bureau, à l'exclusion de machines à écrire ;

— Matériel et outillage utilisés à des opérations de recherche scientifique technique ;

— Installations de magasinage et de stockage sans que puissent y être compris les locaux servant à l'exercice de la profession ;

— Immeubles et matériel des entreprises hôtelières ;

— Véhicules employés au transport en commun de personnes et de matériel de remontées mécaniques (à l'exception des éléments de caractère immobilier).

L'ALLOCUTION DU CHEF DE L'ÉTAT

LES MESURES DE RELANCE

CE QUE SUPPORTERA L'ÉTAT : 4,6 MILLIARDS DE F SUR 15,5 MILLIARDS

	En millions de francs
Prêts du F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) aux :	
— Entreprises publiques	1.000
— Entreprises privées	250
Déduction fiscale sur T.V.A. pour les investissements	2.000
Remboursement partiel du butoir T.V.A. aux agriculteurs	110
Bonification de taux d'intérêts sur emprunts	150
Relèvement de l'abattement fiscal sur les revenus des obligations	60
Mesure en faveur du logement	800
Crédits pour le développement régional	240
	4.610

DES MESURES VONT ÊTRE PRISES POUR LES LOGEMENTS NON AIDÉS PAR L'ÉTAT

Des mesures seront prises rapidement en faveur du secteur de la construction de logements non aidés par l'Etat, a annoncé, vendredi 25 avril, M. Jean-Pierre Fourcade.

Le ministre a précisé, qu'en ce qui concerne le secteur des logements aidés par l'Etat, les mesures adoptées en mars permettront le lancement de quarante-trois mille logements supplémentaires. Au total, a-t-il dit, l'activité du bâtiment pour le logement aidé sera supérieure en 1975 de 10 % à celle de 1974. *« Il reste à soutenir le secteur non aidé »*, a-t-il conclu, sans préciser quelles étaient les mesures envisagées.

● M. JEAN RIPERT, commissaire général du Plan, a présenté jeudi 24 avril à la presse le projet de rapport sur l'orientation préliminaire du VIIe Plan. Nous publierons ces prochains jours des extraits de ce rapport, que nous avons analysé dans ses grandes lignes le 24 avril dernier.

● ERRATUM. — Dans l'encadré consacré au collectif budgétaire dans nos éditions du 25 avril, il fallait lire au deuxième paragraphe : « *Le rétablissement de crédits annulés pour la Délégation générale à l'information* » et non pas « *à l'informatique* », comme nous l'avions écrit par erreur.

AFFAIRES

M. Marcel Boussac a rejeté le plan de M. Claude-Alain Sarre

Il apparaît désormais certain que M. Marcel Boussac a pris la décision d'accepter la démission de M. Claude-Alain Sarre de la présidence du directoire du Comptoir de l'industrie textile. M. Marcel Boussac aurait en effet choisi, en dépit des pressions qui sont exercées sur lui (*le Monde* du 24 avril), de conserver la direction de son groupe. Une certaine incertitude continue néanmoins à régner. La conférence de presse que devait tenir ce 24 avril M. Jean-Claude Boussac, afin d'expliquer les raisons du refus du plan Sarre par M. Marcel Boussac, a été annulée en dernière heure.

Toutefois, dans la mesure où les pouvoirs publics semblent déterminés à voir appliquer le plan de redressement mis au point par M. Sarre, on peut s'interroger sur la suite de l'affaire. En tout état de cause, la décision ne pourra être retardée très longtemps. Les banques du groupe pourraient, en effet, décider de supprimer les concours à la fin du mois. On s'orienterait alors vers la mise en cessation de paiement du groupe Boussac, à moins que M. Marcel Boussac n'injecte une nouvelle fois dans l'entreprise une partie de sa fortune personnelle. Il s'efforcerait actuellement, selon certaines informations, de réunir les sommes nécessaires, en tentant notamment de céder sa participation dans l'*Aurore*.

Si cette opération s'avérait impossible, le groupe Boussac pourrait demander à bénéficier de la suspension provisoire de paiements. Dans ce cas, un délai de trois mois lui serait accordé pour mettre sur pied, avec l'aide d'un curateur, un plan de redressement, qui pourrait s'inspirer du plan Sarre. Les pouvoirs publics et les milieux industriels sembleraient pour l'heure favorables à une solution de ce type.

Le groupe Willot sur les rangs

Par ailleurs, des rumeurs ont circulé selon lesquelles le groupe Agache-Willot aurait pris contact avec M Marcel Boussac en vue d'un éventuel rachat du groupe. M. Jean-Pierre Willot, que nous avons interrogé, a démenti cette information, en affirmant cependant qu' « *il était prêt, si les pouvoirs publics, en accord avec les banques et la famille Boussac, le lui demandaient, à reprendre le groupe Boussac* ».

Il estime que « *le groupe Agache-Willot est le plus à même de le faire* ». Dans l'immédiat, cette possibilité ne semble pas être envisagée.

SÉCURITÉ SOCIALE

LES ASSURÉS REMBOURSÉS A 100 % N'AURONT PLUS A PAYER D'AVANCE LEURS MÉDICAMENTS.

Au cours d'une assemblée générale extraordinaire, le 24 avril, le syndicat des pharmaciens a décidé de signer avec les caisses d'assurance-maladie un accord sur la délivrance gratuite des médicaments pour tous les assurés qui bénéficient d'un remboursement à 100 %, c'est-à-dire qui souffrent d'une des vingt et une maladies ouvrant droit à un taux de 100 %.

Ces discussions, dont « le Monde » du 28 janvier a fait état, ont quelque peu traîné en raison de difficultés techniques, les pharmaciens réclamant des facilités de trésorerie (un acompte leur sera versé au départ par les caisses). Cette nouvelle formule n'entrera vraisemblablement en application qu'en octobre prochain.

ACTION SOCIALE

MAJORATION DE CERTAINES AIDES AUX PERSONNES AGÉES ET AUX INFIRMES.

Le *Journal officiel* du 24 avril publie le décret modifiant le texte du 15 novembre 1954 portant majoration de certaines allocations d'aide sociale.

Ce décret, signé conjointement par le premier ministre et par les ministres de la santé, de l'intérieur et de l'économie et des finances, stipule que la somme minimum laissée chaque mois à la disposition des personnes placées dans un établissement au titre de l'aide aux personnes âgées, de l'aide aux aveugles et grands infirmes est fixée, lorsque le placement comporte l'entretien, à 70 F à compter du 1er janvier 1975.

Cette allocation, qui constitue « l'argent de poche » des pensionnaires sans ressources, s'élevait jusqu'à présent à 50 F.

● A NANTES, LA C.G.T. refuse de participer à la journée d'action de la C.F.D.T., le 29 avril, dans les Pays de Loire, avec la participation d'Edmond Maire. Les cégétistes estiment que cette journée (grève de vingt-quatre heures et marche sur Nantes) est une « *opération anti-C.G.T. à caractère publicitaire et anti-unitaire* ».

AGRICULTURE

LES ORGANISATIONS PAYSANNES SONT OPPOSÉES AUX IMPORTATIONS DE BOVINS DANS LA C.E.E.

Dès qu'elle a été connue, la décision d'« entrebâiller » les frontières de la C.E.E. aux importations de bovins a provoqué une vive réaction des organisations paysannes, qui ont évoqué ce problème jeudi 24 avril avec M. Bonnet.

Certes, la situation des éleveurs s'est améliorée, depuis la vague de manifestations de l'été dernier, grâce au redressement assez sensible des cours. Mais les stocks communautaires atteignent encore 250 000 tonnes, en dépit des opérations de dégagement vers les pays de l'Est. En outre, des abattages importants d'animaux sont prévus pour le second semestre de 1975. Bref, le redressement reste fragile.

« *Les éleveurs français sont, une fois de plus, provoqués par une décision aveugle de la Commission de Bruxelles*, a déclaré M. Lauga, président des Jeunes Agriculteurs, commentant la décision de la C.E.E. *A défaut d'une prise en considération des demandes du gouvernement français, les éleveurs, s'ils constatent une baisse des prix due aux importations, sauront réagir comme il se doit.* »

Le ton n'est pas différent à la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.) ou à la Fédération nationale bovine (F.N.B.). Les deux organisations demandent que l'importation d'animaux vivants « soit rejetée » par les Neuf. Elles craignent en outre que le mécanisme d'intervention permanente, qui permet de stabiliser les cours grâce au stockage, ne soit remis en cause par la Grande-Bretagne et l'Allemagne qui trouvent son financement trop onéreux.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Une modification des classifications des O.S. est mise au point à la régie Renault

Les discussions sur les classifications, qui ont eu lieu le 24 avril à la regie Renault, ont porté sur l'application de l'accord du 14 avril aux O.S. L'augmentation de 140 F accordée a conduit à une redistribution des niveaux, sans modifier la conception de la grille et la valeur du point.

Désormais trois niveaux d'O.S. — au lieu de quatre — et deux taux pour chaque niveau — un taux d'essai pour trois mois et un taux unique ensuite au lieu des trois taux précédents — se traduisent par un gain de 1 à 15 points selon les O.S. Une prochaine rencontre, consacrée aux professionnels, aura lieu le mardi 30 avril.

Ce même jour la C.G.T. organise une journée d'action pour la réintégration des quatorze travailleurs immigrés licenciés. La C.F.D.T. de Billancourt pressentie annonce pour sa part qu'elle se rendra le 28 avril auprès du ministre du travail pour qu'il intervienne auprès de la direction de la Régie ; elle appelle les travailleurs « *à décider en assemblées des meilleures formes d'action pour obtenir la réintégration des quatorze travailleurs licenciés* ».

Lundi 24 avril, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont été reçues par M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à l'immigration qui leur aurait promis d'intervenir pour demander la levée des sanctions.

M. Aimé Halbeher, responsable du secteur automobile de la Fédération de la métallurgie C.G.T. a précisé, le 24 avril, que « *si la direction maintenait sa décision vis-à-vis des quatorze licenciés, ce serait une manifestation de caractère raciste, consistant à exploiter la relative faiblesse des travailleurs immigrés en France en tant que salariés étrangers* ». Il a d'autre part signalé, qu'outre des débrayages dans divers ateliers, une pétition en faveur des licenciés circulait parmi les ingénieurs, cadres et techniciens et avait déjà recueilli cinq cents signatures.

EN GRÈVE AVEC OCCUPATION DEPUIS LE 18 MARS

Les ouvriers de Teppaz tentent de relancer eux-mêmes la production

La liste des grèves actives avec occupation, production et ventes sauvages, vient de s'allonger : aux conflits de la société SOCOMATEC, à Pézenas (Hérault), et d'Everwear, à Saint-Quentin (Aisne) s'ajoute celui de l'usine Teppaz, à Craponne, près de Lyon. La majorité des deux cent trente ouvriers de cet établissement a, en effet, décidé, le 23 avril, de relancer la production d'électrophones et de procéder à des ventes sauvages. Le personnel était en grève avec occupation, depuis le 18 mars, pour s'opposer aux licenciements. Mise en règlement judiciaire en 1971, la société Teppaz avait été reprise par Fantasia, mais, en raison de nouvelles difficultés, le dépôt de bilan a été prononcé en décembre 1974.

L'administrateur provisoire qui avait eu l'autorisation de poursuivre l'exploitation a décidé, le 14 mars, de procéder au licenciement de l'ensemble du personnel, décision qui provoqua la grève avec occupation.

* * *

A Rouen, les quelque quatre cents ouvriers de la Compagnie française d'entreprise métallurgique, qui pratiquaient, depuis deux semaines, des débrayages, ont décidé, jeudi 24 avril, d'occuper les locaux. Cette décision a été prise après l'assignation en référé, par la direction, de dix cégétistes, pour « *incitation à la grève ayant entraîné une perturbation de la production* ». Récemment, des grévistes s'étaient opposés à la livraison de matériel en gardant les portes de l'atelier.

En revanche, le travail a repris à l'usine de fermetures Périer, après dix semaines d'occupation, et au service des décolleteurs de l'usine Kelton, à Besançon, après cinquante-trois jours de conflit.

AUTOMOBILE

Le gouvernement britannique consacrera 7,45 milliards de francs en trois ans à British Leyland dont l'Etat prend le contrôle

De notre correspondant

Londres. — British Leyland, le géant de l'industrie automobile britannique, qui se trouvait au bord de la faillite, va passer sous le contrôle du gouvernement. Celui-ci a évité de recourir à une nationalisation pure et simple. Par l'intermédiaire du Conseil national d'entreprises, l'Etat entend devenir le principal actionnaire de la société, dont il détiendra sans doute près de 75 % des titres. Les détenteurs actuels se voient offrir 10 pence par action alors que leur valeur au Stock Exchange était tombée ces jours-ci à 6,5 pence avant la suspension de la cotation.

L'étendue de l'opération de sauvetage a stupéfié aussi bien les experts que les membres des Communes, lorsque le premier ministre a annoncé le plan gouvernemental. D'ici à 1978, près de 760 millions de livres (7,45 milliards de francs environ) devront être injectées dans la compagnie. Quelque 500 millions de livres (soit 4,9 milliards de francs) de fonds gouvernementaux seront encore nécessaires entre 1978 et 1982. Selon le rapport de Sir Don Ryder, conseiller industriel du gouvernement, qui a analysé les problèmes de British Leyland, ces sommes sont nécessaires pour rééquiper les usines de la société et garantir sa viabilité. Des emprunts de source non gouvernementale et le réinvestissement des bénéfices éventuels devraient permettre à l'entreprise de consacrer un total de 2,8 milliards de livres (27,4 milliards de francs) à sa modernisation pendant les huit prochaines années.

Le principal exportateur britannique

British Leyland avait été formée en 1968 par le regroupement de l'ancienne société Leyland spécialisée dans les poids lourds et la British Motor Corporation qui fabriquait toute une gamme de voitures allant des Austin et des Morriss jusqu'aux Jaguar en passant par les Daimler et les Rover. La société emploie directement cent soixante dix mille personnes et fournit du travail à une grande partie de l'industrie des Middlands par l'intermédiaire de ses fournisseurs et sous-traitants. Comme elle est aussi le plus important des exportateurs britanniques, il ne pouvait guère être question pour le gouvernement de l'abandonner à son sort.

L'intervention officielle dépendra cependant d'une réorganisation profonde de la société. Son directeur, lord Stokes, qui a longtemps été considéré comme l'homme le plus brillant dans l'industrie britannique, va être écarté de la direction réelle et ne sera plus que le président d'honneur de la nouvelle société. Le contrôle effectif est confié à M. Alex Park, qui est nommé directeur adjoint. Après avoir fait carrière chez Rank-Xerox, il était devenu directeur financier de British Leyland l'année dernière.

Le rapport Ryder propose, d'autre part, un abandon du centralisme qui avait les faveurs de lord Stokes. Quatre divisions relativement autonomes sont prévues : voitures, camions et autobus, produits spéciaux et département international. Le rapport recommande également des mesures de rationalisation, notamment la réduction du nombre de modèles actuellement produits par British Leyland. Même ainsi, Sir Don Ryder ne prévoit pas une remontée rapide du groupe : il espère seulement que British Leyland pourra élargir sa part du marché européen en la portant de moins de 3 % à plus de 4 %, mais il estime que la firme n'a aucune chance de redevenir rentable avant 1980.

C'est toutefois le problème des rapports avec la main-d'œuvre qui, durant ces dernières années, a été à l'origine des plus graves déboires de British Leyland. Aucune enterprise n'a été aussi constamment troublée par des grèves officielles ou sauvages, à tel point qu'une journée normale de travail y était devenue exceptionnelle. Aussi le gouvernement ne cache-t-il pas qu'il est en train d'offrir un marché aux syndicats: l'aide financière de l'Etat dépendra à chaque stade des progrès qui seront accomplis sur le plan de la productivité, des relations industrielles et d'un aménagement raisonnable de la force de travail. « *C'est là*, a précisé M. Wilson devant les Communes, *une condition à laquelle nous attachons la plus grande importance.* »

LA MOITIÉ DE LA PRODUCTION BRITANNIQUE

Premier constructeur britannique d'automobiles, British Leyland Motor Corporation (B.L.M.C.) est né en 1968 de la fusion de British Motor Corporation et de Leyland, les deux derniers constructeurs britanniques. Employant environ cent soixante-dix mille salariés dans cinquante-neuf usines disséminées dans le pays, B.L.M.C. a produit, en 1974, 1 112 000 véhicules, soit la moitié environ de la production totale du Royaume-Uni. Elle couvre un peu plus de 30 % du marché intérieur britannique.

La firme a perdu, au cours de l'exercice se terminant le 30 septembre 1974, près de 24 millions de livres (235 millions de francs), pour un bénéfice de 27,3 millions de livres (267,5 millions de francs) l'année précédente.

Suppression de vingt mille emplois ?

Pour l'instant, personne ne fait directement allusion à des licenciements ou à des fermetures d'ateliers. En fait, il est peu probable, selon les experts, qu'une remise en ordre de British Leyland soit possible sans diminuer son personnel de vingt mille travailleurs au moins. C'est sans aucun doute avec l'espoir d'entretenir la coopération syndicale dans cette tâche que le gouvernement propose d'établir un nouveau système de consultation qui devrait assurer une meilleure participation ouvrière au fonctionnement de la société.

A plusieurs égards, la prise en main de British Leyland par le gouvernement marque un tournant dans l'évolution de l'industrie britannique. Les autres sociétés nationalisées (gaz, chemins de fer, électricité, sidérurgie) disposent toutes d'un monopole, alors que British Leyland doit défendre sa place contre une concurrence extrêmement vive. Mais c'est peut-être sur le plan politique que l'expérience engagée aujourd'hui est la plus délicate. Il s'agit en effet de démontrer que l'intervention gouvernementale peut rétablir une atmosphère plus saine au sein d'une industrie en proie à d'incessants conflits sociaux.

JEAN WETZ.

IMMOBANQUE

Les actionnaires d'Immobanque se sont réunis en assemblée générale ordinaire, le 17 avril 1975, afin d'approuver les comptes de l'exercice 1974.

Malgré la hausse des taux et le ralentissement de l'activité économique surtout sensible à partir du second semestre, la rentabilité d'Immobanque n'a pas été affectée en 1974, en raison du principe appliqué depuis l'origine de couverture systématique des engagements par des fonds à long terme.

Les opérations engagées au cours de l'exercice sont au nombre de vingt (dont dix-neuf opérations de crédit-bail et une de location simple) représentant un montant total d'investissements de 83,24 millions.

Depuis sa création, Immobanque a engagé quatre-vingt-dix opérations portant sur un montant global d'investissements de 569,49 millions. Le patrimoine affecté à la location simple représente près des trois quarts du capital social et celui qui est destiné au crédit-bail est composé pour près de 50 % d'immeubles à usage de bureaux.

Immobanque a enregistré en 1974 une augmentation très appréciable de son patrimoine en exploitation, le nombre des immeubles achevés ou acquis passant de quarante-neuf à soixante-dix-sept, ce qui se traduit au bilan par un montant net d'immobilisation de 428,77 millions contre 301 millions précédemment et correspond à une progression de 42 % en douze mois.

Sur les treize immeubles qui restent à achever au cours des années à venir, représentant un montant d'investissements H.T. de 108,7 millions, onze d'entre eux, représentant un prix de revient de l'ordre de 85 millions, seront achevés en 1975. On peut noter que l'entrée en exploitation de ces immeubles se réalisera sans qu'Immobanque soit amené à constituer des réserves obligatoires auprès de la Banque de France.

Le montant des recettes locatives s'est élevé à 75,45 millions contre 54,28, soit une progression de 39 % due essentiellement à la mise en exploitation de ces nouveaux immeubles.

Les produits de l'exercice s'élèvent à 79,33 millions, tandis que les charges se montent, de leur côté, à 67,63 millions, laissant un bénéfice d'exploitation de 1,70 million contre 10,43 millions au titre de l'exercice 1973.

La marge brute d'autofinancement est passée de 20,25 millions à 30,34, ce qui représente respectivement 25,31 F et 37,92 F par action.

L'assemblée générale a décidé la distribution de 85,53 % du bénéfice net de l'exercice, ce qui permet de donner un dividende de 12,50 F à chacune des huit cent mille actions contre 11,10 F l'an dernier.

BANQUE DUPONT

Banque Dupont & Cie et Banque Journel & Cie réunies

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 23 avril 1975 sous la présidence de M. Jean Roquerbe a approuvé les comptes de l'exercice 1974 se soldant par un bénéfice net de 4 385 322,58 F et adopté à l'unanimité toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration.

Elle a décidé la mise en distribution d'un dividende de 11 F par action assorti d'un avoir fiscal de 5,50 F contre 10 F avec un avoir fiscal de 5 F au titre de 1973. Ce dividende, qui rémunère un capital porté en cours d'exercice de 22 687 500 F à 25 323 400 F par incorporation de réserves, sera mis en paiement à partir du 6 mai 1975.

Après les affectations décidées par l'assemblée, les réserves figurent au bilan pour 12 110 891,39 F et le report à nouveau pour 759 260,87 F.

Le mandat de M. Jacques Journel, administrateur sortant et rééligible, a été renouvelé. M. Alain de Grimoüard a été nommé commissaire aux comptes titulaire et M. Jacques Spanreut, commissaire aux comptes suppléant.

FROMAGERIES BEL - LA VACHE QUI RIT

La situation provisoire au 31 décembre 1974 de la société mère fait ressortir un bénéfice net de 10,1 millions de francs contre 14,2 en 1973. Ce résultat s'entend après 23,2 millions d'amortissements (contre 22,6), après 5,7 millions de provisions (contre 1,7) et après la contribution fiscale exceptionnelle de 2,4 millions.

La marge nette d'autofinancement se situe donc au même niveau que pour l'année 1973 : 38,9 millions (contre 38,5).

Pour la division fromagère, la marge nette d'autofinancement sera du même ordre : également 53 millions.

Le tonnage de produits de marque commercialisé au cours du premier trimestre 1975 est en légère progression par rapport à celui de la période correspondante de 1974, grâce, notamment, à l'exportation.

Compte tenu de la quote-part détenue dans la Carboxyque française, le groupe Bel consolidé aura dégagé une marge d'autofinancement approchant les 60 millions, soit à 5 % près le montant de l'exercice précédent.

Le conseil a donc estimé raisonnable de proposer à la prochaine assemblée de maintenir la distribution au même niveau que pour 1973, c'est-à-dire un revenu total par action de 7,05 F dont 4,70 F à titre de dividende et 2,35 F à titre d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

ALSACIENNE DE SUPERMARCHÉS

Le conseil d'administration de la S.A.S.M. vient d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

Le chiffre d'affaires T.T.C. est de 786 490 000 francs contre 596 238 000 francs en 1973.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 14 633 000 francs contre 12 millions 839 000 francs en 1973. Cependant, après déduction, notamment du prélèvement exceptionnel de 18 % sur l'impôt sur les sociétés de 1973 pour une somme de 1 082 622 francs, de l'impôt sur les sociétés au titre de 1974 pour une somme de 6 millions 895 875 francs, et de la participation du personnel pour un montant de 1 219 029 francs, le bénéfice net ressort à 4 287 318 francs contre 5 132 496 francs en 1973.

La marge brute d'autofinancement, qui comporte, entre autres, un montant de 10 322 801 francs, au titre des amortissements, s'élève à 17 310 000 francs contre 16 486 000 francs en 1973.

Le directoire et le conseil de surveillance proposeront à l'assemblée générale du 6 juin 1975 la distribution d'un dividende de 5,80 F par action augmenté d'un dividende complémentaire de 1 F par action prélevé sur le report à nouveau bénéficiaire de l'exercice 1973. Le revenu global sera donc de 10,20 F (dont 3,40 F d'avoir fiscal) contre 8,70 F pour l'exercice précédent.
atteint 312 643 000 F.et le bénéfice

SEGIC

La SEGIC (Société d'exploitation et de gestion industrielle et commerciale) dont le Groupe des assurances nationales (GAN) vient d'acquérir le contrôle en achetant, le 18 avril 1975, trente mille actions au prix unitaire de 130 F, représentant 51,52 % du capital, est une société qui contrôle principalement la Société immobilière du Var, la Société immobilière de la place du Palais, la S.C.I. Albert-Ier, et possède en propre plusieurs immeubles et centres commerciaux.

Le total du bilan de la SEGIC atteignait au 31 décembre 1974 le montant de 6 848 290,97 F. Le bénéfice net pour l'exercice 1974 s'élève à 507 236,95 F.

La prise de participation majoritaire du GAN, 3e groupe national de l'assurance française, va accélérer le développement de la SEGIC et on peut raisonnablement attendre un accroissement des bénéfices.

L'action SEGIC est cotée en bourse de Marseille, à la rubrique « Sociétés foncières et immobilières ».

Rappelons que la Banque pour l'industrie française, 26, rue Laffitte, Paris-9e, agissant pour le compte du GAN, s'est engagée auprès de la chambre syndicale des agents de change à se porter acquéreur, au même prix unitaire de 130 F, des actions de la SEGIC qui seraient présentées à la vente entre le 21 avril et le 13 mai 1975 inclus.

ENTREPRISES ALBERT COCHERY

Dans sa séance du 17 avril 1975, le conseil a arrêté les comptes de l'exercice 1974, qui font apparaître, après 8 438 000 F d'amortissements, un bénéfice d'exploitation de 17 147 000 F (contre 3 529 000 F en 1973).

Après provisions hors exploitation et, dans la conjoncture actuelle, après prélèvement d'une somme de 2 millions de francs pour éventualités diverses, le solde du compte de pertes et profits présente un solde créditeur de 7 696 000 F. Il sera proposé à l'assemblée générale du 11 juin de le reporter à nouveau.

Au niveau du groupe, le résultat d'exploitation consolidé provisoire est de 21 millions de francs, après 26 millions de francs d'amortissements, pour un chiffre d'affaires de 850 millions de francs.

SOCIÉTÉ DES MAGASINS PRISUNIC - S.M.P.

Au cours de sa séance du 21 avril 1975, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1974 et décidé de convoquer l'assemblée générale de la société pour le mercredi 17 juin 1975.

Le bénéfice de l'exercice 1974 s'élève à 2 544 000 F contre un bénéfice de 11 084 000 F dont 10 370 000 F de plus-value nette à long terme en 1973.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 2,50 F + 1,25 F (impôt déjà payé au Trésor), soit un dividende global de 3,75 F.

CDC

Compagnie générale des produits Dubonnet-Cinzano-Byrrh

Dans sa séance du 15 avril 1975, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1974.

Le chiffre d'affaires hors T.V.A. a progressé de 9,5 %, passant de 246 222 856 F à 269 570 088 F.

Le compte d'exploitation se solde par un bénéfice de 14 356 771 F après 4 040 590 F d'amortissement contre respectivement 17 143 144 F et 3 876 835 F pour l'exercice précédent.

Le résultat net s'élève à 13 825 869 F contre 13 545 819 F pour 1973. Ce résultat s'entend après constitution d'une provision pour impôt de 845 059 F, le solde des reports déficitaires provenant de l'absorption de la société D.M.S. étant inférieur au bénéfice de l'exercice.

Le dividende qui sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée pour le 26 juin prochain, a été fixé, comme l'année précédente à 8,40 F ce qui, augmenté de l'impôt déjà versé au Trésor, correspond à un revenu global de 12,60 F.

Il sera également proposé de porter à la réserve générale une somme de 7 500 000 F.

TRAILOR

BÉNÉFICE NET 1974 (CONSOLIDÉ)

Le conseil d'administration du 21 avril vient d'approuver les comptes de l'exercice 1974.

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé de 411 958 000 F (+ 25,4 %) comprend pour neuf mois d'activité celui de Trailor U. K., soit 20 378 000 F (5 % du total groupe).

Après amortissement de 6 084 000 F et frais financiers de 5 038 000 F, le résultat d'exploitation ressort à 30 748 000 F (7,3 % du chiffre d'affaires), contre 47 728 000 F en 1973.

Du fait des circonstances économiques générales et conjoncturelles propres aux secteurs transport et construction poids lourds (marché en régression d'environ 50 %), le conseil a estimé nécessaire de constituer d'importantes « Provisions pour pertes et charges » s'élevant à 9 515 000 F (contre respectivement 2 568 000 F en 1972 et 3 502 000 F en 1973), et notamment une provision pour hausse de prix de 5 162 000 F.

Compte tenu du résultat déficitaire des deux nouvelles filiales étrangères ressortant à 2 564 000 F, après provision pour impôt (13 476 000 F) et provision pour participation des salariés (1 576 000 F), le bénéfice net consolidé s'élève à 7 082 000 F (1,7 % du chiffre d'affaires) et, après provision pour investissements à 4 598 000 F.

En ce qui concerne Trailor S.A., le chiffre d'affaires hors taxes a net après impôts et provisions s'élève à 8 936 000 F.

Le conseil, poursuivant sa politique de distribution de dividendes en harmonie avec les résultats du groupe, a décidé de proposer à l'assemblée un dividende de 10 F par action, soit un avoir fiscal inclus, un revenu global de 15 F.

Pour 1975, si l'exercice s'annonce satisfaisant dans le domaine des containers, le marché de la semi-remorque reste très dépressif dans l'ensemble de l'Europe. L'activité de Trailor et de ses filiales a de ce fait été nettement inférieure au potentiel du groupe au cours du premier trimestre. Mais les importantes commandes prises à l'exportation hors de l'Europe depuis le 1er janvier assurent une bonne activité pour les prochains mois, et bien que l'incertitude demeure quant à la date de reprise du marché français, le conseil a tenu à réaffirmer sa confiance dans les années à venir.

GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER

CHANTIERS DE FRANCE - DUNKERQUE

Le conseil d'administration s'est réuni le 22 avril 1975. Il a arrêté les comptes de l'exercice 1974 et a décidé la convocation de l'assemblée générale annuelle pour le 10 juin 1975.

Le chiffre des ventes, corrigé de la variation des travaux en cours, s'établit à 547 millions contre 348 millions pour 1973.

Après une dotation aux amortissements de 10 millions, et après diverses écritures de pertes et profits, notamment une provision de 29,7 millions pour créances à l'exportation, le bénéfice net de l'exercice ressort à 63,1 millions.

Ce résultat bénéficiaire atteste de la poursuite du redressement que le conseil avait laissé escompter l'an dernier ; les résultats des prochains exercices devraient achever ce redressement.

Au cours de l'exercice 1974, la société a enregistré de remarquables succès à l'exportation avec les commandes : d'un transporteur de gaz de pétrole pour une compagnie libérienne, filiale d'un armement britannique ; de deux grands porte-conteneurs pour l'Afrique du Sud et de trois méthaniers de 130.000 m3 pour un armement malaisien. Pour les commandes d'exportation de biens d'équipement enregistrées en 1974, la société s'inscrit au premier rang des sociétés françaises.

Au 31 décembre 1974, le carnet de commandes dont la dernière livraison est prévue en septembre 1980 se monte à environ 5 800 millions dont 74 % à l'exportation.

IMMOFFICE

L'assemblée du 10 avril 1975 a approuvé les comptes de l'exercice 1974, qui se soldent, après 4 532 650 F d'amortissements (3 021 940 F en 1973) par un bénéfice de 18 681 158,35 F contre 13 375 382,48 F en 1973.

Le dividende fixé à 11 F par action contre 9,50 F en 1973 sera mis en paiement à partir du 15 mai 1975.

Les recette totales T.T.C. ont atteint 33 091 305,67 F en 1974, contre 20 575 868,04 F en 1973.

Au 31 décembre 1974, les investissements atteignent 213 655 914 F contre 156 438 349,09 F, marquant une progression de 57 217 565,78 F. On note à l'intérieur de ces investissements un accroissement très sensible (+ 75 %) du patrimoine en location simple.

Les perspectives de l'exercice en cours sont favorables, tant en raison de la situation financière de la société qu'en raison de la progression attendue des recettes.

UIS

L'assemblée générale, réunie le 23 avril 1975 sous la présidence de M. Chauchat, a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui se soldent par un bénéfice net de 28 155 426,17 francs contre 25.995.745,74 F en 1973 (+ 8,3 %).

Elle a fixé le dividende par action à 14 F, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 0,10 F formant un revenu global de 14,10 F contre 13 F un an auparavant (+ 8,46 %).

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 5 mai 1975.

Dans son allocution, le président a annoncé que le montant total des engagements de la société s'élève, à ce jour, à environ un milliard de francs

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ NATIONALE DE SIDÉRURGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Nationale de Sidérurgie lance un appel d'offres international pour l'étude, la conception, la réalisation, l'équipement et le démarrage de plusieurs centres techniques spécialisés représentant une tranche de dix mille (10.000) postes de formation (O.P., A.M., A.T.) dans les différentes spécialités des secteurs métallurgique, mécanique et construction métallique.

La capacité instantanée de chaque centre sera de 1.000 places ou 2.000 places suivant localisation.

Les prestations attendues comprennent :

1 - Les études préliminaires relatives à la création des différents centres de formation.

2 - La conception, la réalisation et l'équipement (y compris installation et contrôle) de chaque centre.

3 - La définition du projet didactique et des programmes d'enseignement.

4 - La définition de l'organisation pédagogique et administrative des centres ainsi que celle des besoins en personnel nécessaires à chaque centre.

5 - La formation des formateurs.

6 - L'assistance technique au démarrage de chaque centre.

Les entreprises intéressées peuvent retirer ou consulter le cahier des charges à la Société Nationale de Sidérurgie - Division du Personnel - Division Emploi et Formation - Le Paradou - HYDRA - ALGER - à partir du 13 mai 1975, la date limite de réception des offres est fixée au 15 juin 1975, délai de rigueur.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES PROBLÈMES DE L'EMPLOI

Les objectifs de l'Agence nationale : trente et une antennes nouvelles dans la région parisienne en 1975

Au premier étage de la nouvelle et moderne Agence de l'emploi de Paris-Centre, 50, rue de Malte, qui remplace l'ancien et « rébarbatif » bureau de la rue de la Jussienne, des chômeurs consultent les rares offres d'emplois de manutentionnaire ou O.S. Au rez-de-chaussée les propositions sont plus nombreuses pour les employés de bureau, mais les salaires avancés sont souvent de 15 à 20 % inférieurs à ceux qui étaient affichés il y a un an.

Après la visite, par les journalistes de l'information sociale, de cette antenne qui s'est ouverte en décembre dernier, le directeur de l'Agence nationale, M. Puissochet, a dressé le bilan de 1974 et présenté les orientations pour 1975 et celles en préparation pour le VIIe Plan.

En 1974, les demandes d'emplois déposées toutes catégories ont augmenté de 21 % : 2 628 800 au lieu de 2 172 000 en 1973. Les accroissements les plus élevés ont été observés dans la région de Nantes (+ 39,4 %), celle de Dijon (+ 35,1 %) et de Bordeaux (+ 30 %). Les offres, elles, ont diminué de 8,7 % (938 300 au lieu de 965 000) et le fléchissement a surtout touché l'industrie et notamment la mécanique électrique (— 18,6 %) et le bâtiment (— 19,8 %).

Pour faire face à la montée du chômage, l'Agence nationale pour l'emploi, qui a accru son audience, manque cependant de moyens. Selon un sondage effectué au début de 1975, les Français connaissent certes beaucoup mieux l'Agence qu'en 1972 (85 % au lieu de 66 %), mais les placements effectués par l'institution sont loin d'atteindre ceux qui avaient été prévus au début du VIe Plan : 18 % des placements par l'intermédiaire de l'Agence en 1974 au lieu des 30 % prévus, pourcentage atteint par l'organisation allemande de l'emploi. Comme le note le directeur de l'Agence, à la meilleure implantation (500 agences ou antennes en France), il convient d'opposer le chiffre « troublant » des organisations de travail temporaire : 2 000, c'est-à-dire à peu près cinq fois plus.

Comme le ministre du travail l'a annoncé dans une interview publiée dans *le Monde* du 11 avril, l'Agence va développer son potentiel d'ici à la fin de cette année : sept cent dix postes vont être créés, et la plupart d'entre eux permettront de faire fonctionner cinquante-quatre nouvelles agences, dont trente et une seront installées dans la région parisienne (onze à Paris, vingt en banlieue).

D'ici à 1980, l'objectif de l'Agence est de jouer « *un rôle comparable aux institutions du même type qui existent en Allemagne ou en Suède* ». Cela veut dire que le nombre des implantations de l'institution passerait de cinq cents à sept cents environ et que le nombre des placements pourrait atteindre 25 % du total. Nos efforts, a encore indiqué M. Puissochet, porteront sur le développement de l'informatique, afin de mieux diffuser les offres dans toutes les régions ainsi que sur l'accueil, l'information et les conseils professionnels. Alors que l'Agence compte trois mille prospecteurs placiers, qui vont dans les entreprises rechercher des offres d'emplois, et seulement trois cents conseillers, M. Puissochet entend rééquilibrer la mission des services de main-d'œuvre, qui est de trouver du travail mais aussi de renseigner les chômeurs. — J.-P. D.

Cinq cent mille jeunes en quête de travail

L'enquête que nous avons publiée sous le titre « 500 000 jeunes en quête d'emploi » (« le Monde » des 18, 19, 20 et 21 mars) nous a valu de nombreux témoignages de jeunes lecteurs. Nous citons ci-dessous quelques extraits de cette correspondance. En outre, plusieurs médecins s'étonnent d'un des cas que nous avons cités dans le premier article, celui d'Evelyne, titulaire d'un bac F 7, qui déclarait ne pas trouver de travail. Ils affirment que de nombreux postes de laborantines ou de techniciennes de laboratoires sont disponibles faute de candidat. Pourtant notre reporter avait pu vérifier à Rennes que le cas d'Evelyne, aussi paradoxal que cela paraisse, n'était pas unique.

Le « mal emploi » n'est pas dans les statistiques

Mme Frèrejacque, responsable de l'emploi au club Universités-Entreprises, à Paris :

Vous faites allusion à la participation des universités à la formation de jeunes chômeurs, on serait tenté de penser que c'est un jeu de mots, car l'Université y participe déjà très activement en lâchant chaque année sur le marché du travail des milliers de jeunes scientifiques, pour ne parler que de ceux-là, hautement qualifiés, en nombre supérieur à ce que peut absorber le marché du travail.

Je n'en veux pour exemple que le cas des docteurs 3e cycle en sciences exactes et naturelles, étant journellement confrontée à leur problème d'insertion dans la vie active. Les U.E.R. de Paris, Lyon, Marseille, Montpellier, etc., en fabriquent allègrement près de deux mille chaque année. Leur thèse leur ouvre bien peu de portes. (On ne conduit pas une thèse sans l'intervention d'un professeur, alors qui est responsable ?)

Une chose est certaine, aucune mesure n'est prévue pour eux. Ils ne font pas partie des prioritaires, ils ne sont ni immigrés, ni femmes désireuses de reprendre une activité professionnelle, ni jeunes en quête de leur premier emploi (ils sont trop vieux, vingt-quatre - vingt-cinq ans) ; ils sont trop peu nombreux pour motiver l'intervention du ministère du travail, qui laisse ce soin à l'éducation nationale qui les ignore ou compte sur les « structures d'accueil » traditionnelles. Or, à Paris, l'ANPE les reçoit mal quand elle les reçoit, l'APEC, si elle les accueille de façon plus civile, avoue aussi son impuissance... Alors que faire ?

Certes, ils ne sont pas deux mille chaque année sans emploi. Mais ils sont trop nombreux à devoir accepter n'importe quel travail à n'importe quel prix.

Le « mal emploi » ne figure pas dans les statistiques du chômage.

Des réponses contradictoires

Une jeune lecteur des Landes, qui demande à garder l'anonymat :

J'ai un D.E.S. et deux licences, j'ai préparé une grande école. J'avais « tout fini » à vingt-deux ans tout juste (j'ai passé mon bac à quinze ans et demi).

J'ai cherché du travail. Il me fut répondu que l'on préférait les gens dégagés des obligations militaires.

Je suis parti accomplir « l'intermède - patriotique - qui - fait - de - vous - un - homme ».

J'ai recommencé mes recherches en août 1974. Les réponses furent contradictoires mais toujours négatives.

Je parle l'anglais et l'espagnol et on m'a souvent reproché de ne pas savoir l'allemand.

Je suis diplômé de Sciences Po et on m'a souvent répondu : « Ah! si vous aviez fait H.E.C. ou Sup de Co ! » on m'aurait peut-être répondu le contraire si j'avais fait H.E.C.

Alors quand je lis vos petites annonces, je rigole. On demande souvent « homme jeune, dynamique, vingt-cinq ans minimum, au moins deux ans d'expérience ».

Alors, comment peut-on faire pour avoir deux ans d'expérience si personne ne veut nous prendre à vingt-trois ans ?

J'ajouterai que je spécifie dans mes *curriculum vitae* que je suis célibataire, immédiatement disponible, même pour un poste à l'étranger.

Et il paraît que les jeunes manquent de souplesse !

Enfin, pour terminer ce petit témoignage, je vous dirai que j'ai dépensé près de 2 500 F en frais divers et de déplacement.

La seule chose qu'une entreprise ne m'ait jamais offerte, ce fut un jus d'orange !

Les journalistes aussi...

Mlle Monique Loubeski, de Paris, écrit :

Il est bien de parler du chômage des jeunes, encore ne faudrait-il pas oublier celui des jeunes journalistes.

Comme une bonne partie de mes camarades (sortis des écoles reconnues par la profession) je suis actuellement sans travail. Quand nous sommes entrés dans une école de journalisme, nous espérions trouver, à la sortie, un travail intéressant puisque nous avons reçu une formation professionnelle, ce qui est encore rare dans cette profession. La désillusion est grande à la sortie. Quelques-uns trouvent certes ce qu'ils espéraient. D'autres prennent un travail aussi alimentaire qu'épisodique. D'autres encore vont de stage en stage (deux ou trois mois à chaque fois, ce qui ne permet jamais d'obtenir la carte professionnelle) ou trouvent une pige par-ci par-là. Le reste est réduit au chômage.

L'école garantit le placement, en théorie. En fait, elle s'en soucie d'une façon un peu molle. La disparition de *Combat*, les licenciements à l'O.R.T.F., à *France-Soir*, etc., ont mis des dizaines de journalistes au chômage et pendant ce temps, les directeurs d'école de journalisme disent : « *Nous ne formons pas de chômeurs !* » Et pourtant...

Libres opinions

LES FRUITS AMERS

par ANDRÉ ALLAMY (*)

CINQ CENT MILLE jeunes en quête d'emploi a mis en relief la situation dramatique de filles et de garçons qui, à l'aurore de leur existence, goûtent les fruits amers de la politique d'un régime qui a leur âge : dix-sept ans ! Que l'on ne nous raconte pas d'histoires, ce sont bien les dix-sept années d'un régime sans partage « des mêmes » qui ont conduit le pays là où il est.

Il faut bien constater que les faits s'inscrivent en faux contre les déclarations « *sécurisantes* » du ministre du travail. Incompétence ? Inconscience ? Méthode ? Les trois à la fois, prétendent d'aucuns. En effet, M. Durafour affirme que « le chômage n'est pas la question numéro 1 » au moment où le président de l'UNIDEC annonce (chiffres officiels) 1 400 000 chômeurs pour septembre prochain et au moment où la Communauté européenne compte 4 300 000 chômeurs, alors que M. Valéry Giscard d'Estaing porte ses espoirs sur une reprise chez nos partenaires ! Incroyable mais vrai !

***

Voir le chômage des jeunes en soi risque de faire perdre de vue la réalité des choses. D'abord, la société actuelle s'avère incapable d'assurer tout simplement le droit au travail de sa jeunesse ; ensuite, 50 % des chômeurs sont des moins de vingt-cinq ans (dont 60 % de jeunes filles).

Où sont-ils ? Dans les petites et moyennes entreprises, où la cadence des fermetures prend allure de catastrophe depuis... six mois. Ils sont évidemment dans les grands secteurs touchés par le chômage total et partiel, en particulier dans les industries de biens de consommation (textile, habillement, cuirs et peaux, etc.), où ils sont d'ailleurs particulièrement exploités. Et l'on notera que, dans le même temps où le chômage devient la hantise de la jeunesse, la grande grève des P.T.T., dans laquelle les jeunes prirent une part décisive, a posé comme une des questions essentielles celle d'avoir des effectifs suffisants pour assurer un service correct. Même question dans les services de santé !

C'est dire que la solution au chômage des jeunes tient aussi dans les solutions à caractère plus général préconisées par la C.G.T., à savoir : relance du marché intérieur par l'augmentation nécessaire du pouvoir d'achat des salaires ; retraite à soixante ans, dont l'application libérerait environ 400 000 emplois ; quarante heures sans diminution de salaire. Si l'on en juge de par leur participation massive au combat syndical, les jeunes travailleurs et les jeunes travailleuses sont extrêmement sensibles à ces objectifs communs aux deux confédérations C.G.T. et C.F.D.T.

Le second aspect du chômage des jeunes tient aux problèmes de l'enseignement et de la formation. Quand on parle inadéquation entre offre et demande d'emploi, cela tient à quoi, sinon aux problèmes de formation ?

Quand, chaque année, 250 000 jeunes entrent sur le marché du travail sans *aucune formation*, ils sont naturellement les plus exposés au chômage. Qui est responsable ? Incapacité du pouvoir ? Non, il s'agit de préméditation pure et simple quand on sait que les techniciens de ce pouvoir prévoient, dès le plus jeune âge, que « *30 % des enfants seront des manœuvres-balais* ». Cela, personne n'en parle ! Voilà un froid raisonnement qui en dit long sur les intentions du pouvoir quant à *l'égalité des chances !*

Quand les lycéens et les collégiens manifestent, ils le font pour deux raisons : d'abord, contre la réforme Haby, dont ils pressentent ou dont ils savent qu'elle consacre désormais une ségrégation de classe dans l'enseignement qui handicape les enfants des travailleurs. Ensuite, parce qu'ils sont bien persuadés qu'en juin ils seront chômeurs.

C'est également un des aspects de la lutte des étudiants des I.U.T.

Là encore tiennent les raisons de la solidarité active de la C.G.T. à ces jeunes en lutte pour leur avenir professionnel et leur avenir tout court.

***

Le 8 juin 1974, le 17 juillet, le 24 septembre, la C.G.T. a soumis au gouvernement des propositions précises de nature à apporter des solutions concrètes au chômage des jeunes, avec trois objectifs : enrayer le processus mettant chaque année des milliers de jeunes sans formation sur le marché du travail ; créer des emplois nouveaux et répondre à la situation existante et aux problèmes des jeunes sans travail.

L'attitude du patronat et du pouvoir est nette : refus de discuter !

Or, en dehors de ces dispositions concrètes, le reste n'est que bavardage et poudre aux yeux. Les dispositions Durafour pour les jeunes sans métier font suite aux dispositions Fontanet. Elles se succèdent et sont inefficaces eu égard à l'ampleur du problème posé.

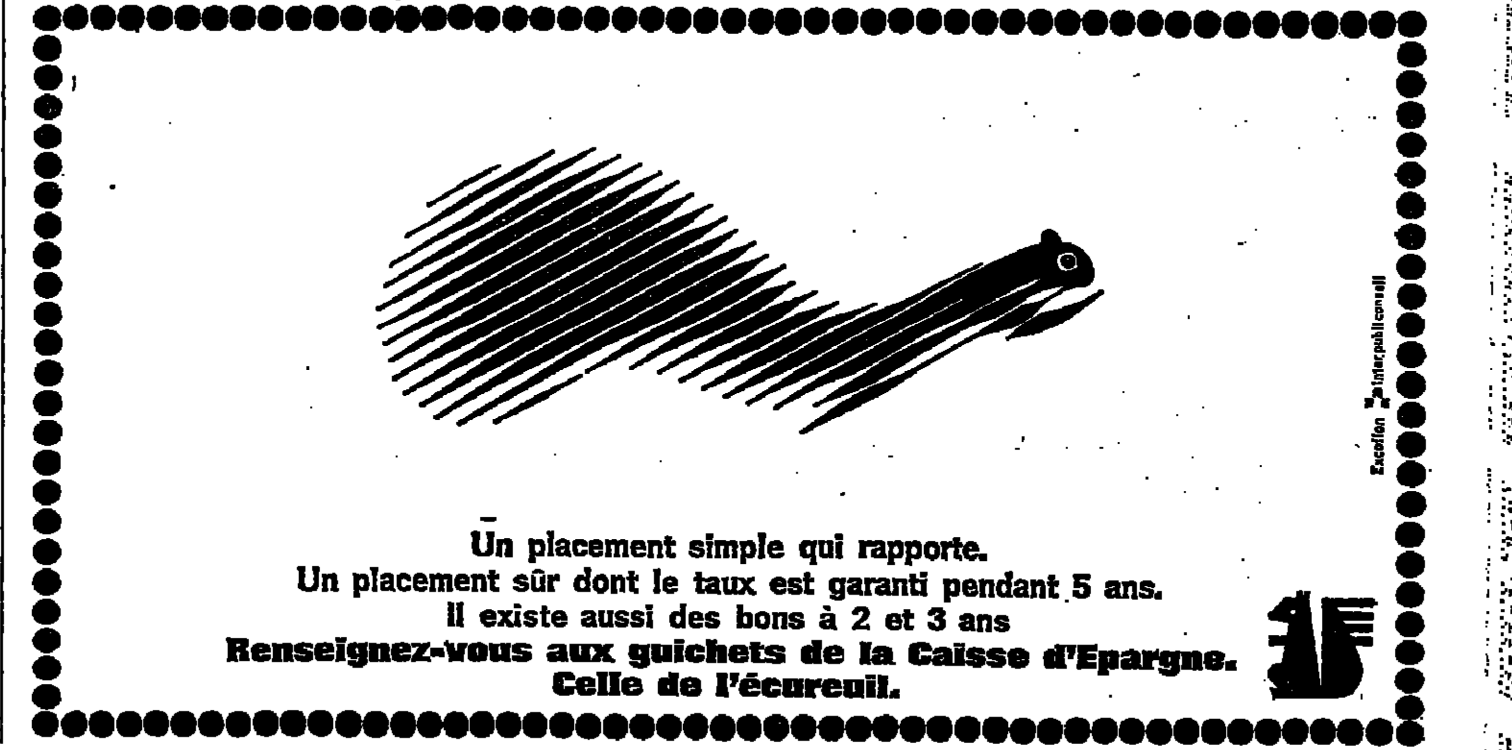
C'est dans ces conditions que nous engageons un travail particulier vers l'organisation des chômeurs et des jeunes pour la défense de leurs droits.

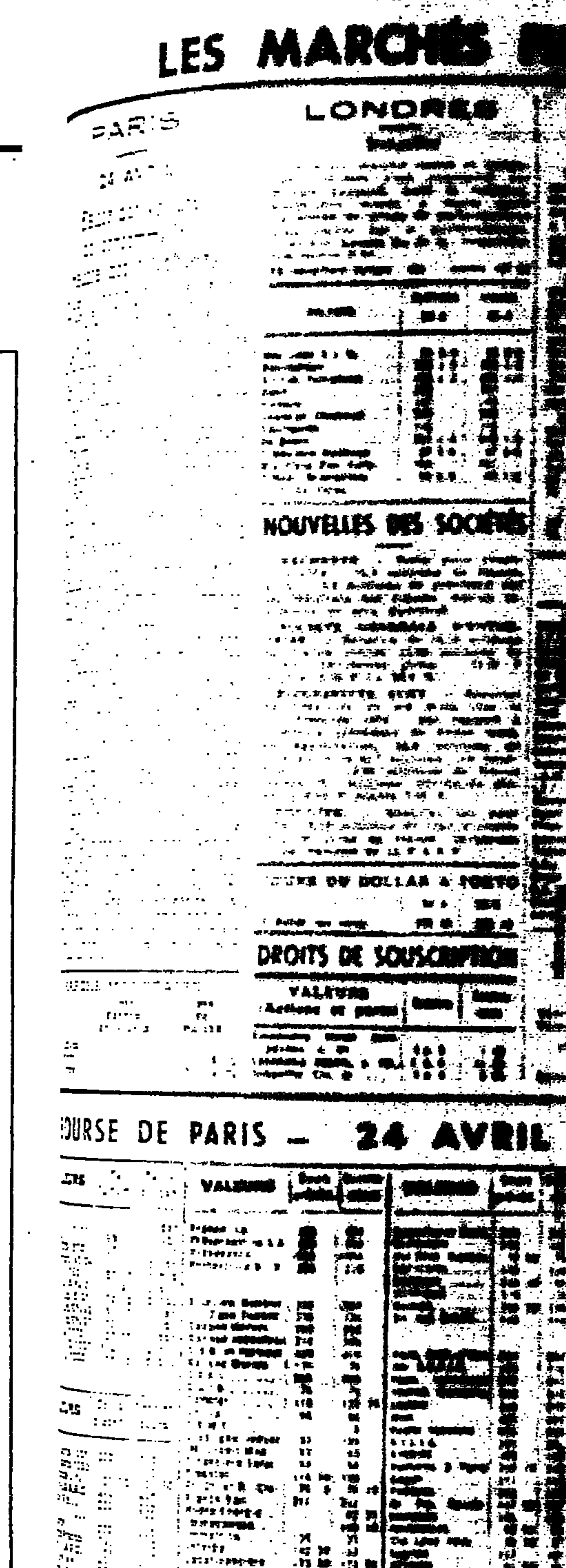
Dans dix-huit départements se préparent des assises locales de la jeunesse pour l'emploi, souvent dans l'unité avec la C.F.D.T. et les organisations de jeunesse. Nous ferons connaître ces situations à la population, les assises iront jusqu'aux décisions d'actions.

Les jeunes, de plus en plus, jugent ce pouvoir sur son incapacité à régler inflation et chômage. Au lieu de combattre ces deux fléaux, sa politique les nourrit. La conséquence devient claire : il faut lutter et aller vers des changements profonds dans le pays.

(*) Secrétaire de la C.G.T.







SOCIALE

L'EMPLOI

jeunes en quête de travail

Libres opinions

LES FRUITS AMERS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 AVRIL

Baisse des valeurs de consommation
Hausse des téléphones

Deux événements majeurs ont marqué la séance de jeudi : la baisse, parfois brutale, des valeurs dites de « consommation » et la forte hausse des valeurs appartenant au secteur téléphonique et à la construction électrique lourde.

Dans la première catégorie se rangent les magasins (B.H.V., Printemps, Paris-France, Redoute et Galeries Lafayette, dont la cotation a dû être différée devant l'abondance de l'offre), les grandes surfaces (Carrefour), l'alimentation (Olida, J. Borel), les pneumatiques (Michelin), le petit matériel électrique (Radiotechnique, Moulinex), la pharmacie (Roussel-Uclaf) et dans la seconde des titres comme S.A.T., Electromécanique, C.G.E., L.M.T., C.I.T.-Alcatel, T.R.T., Signaux électriques, C.S.F., Alsthom, D.B.A. Les trois derniers ont vu aussi leurs cotations réservées, mais cette fois à cause de l'afflux de la demande.

Sur le reste du marché, la tendance était plutôt orientée à la baisse. L'on a ainsi noté le recul des pétroles, notamment d'Aquitaine, et d'une quinzaine d'actions de premier plan (Crédit foncier, C.C.F., Locindus, Creusot, Poclain, Générale de fonderie, Bouygues, Générale des eaux). Progrès marqués, mais néanmoins isolés de qués, mais néanmoins isolés, de Lafarge, Générale d'entreprises et.

Ainsi, le phénomène du fait accompli a joué une fois de plus, et la Bourse qui, par vocation, anticipe toujours l'événement a, en bonne logique, tourné ses regards vers les secteurs industriels favorisés par le plan de relance gouvernementale.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics ..	....	....
Effets privés ..	....	8 %
Moyen terme ..	....	7 1/4 %

LONDRES

Irrégulier

Dans un marché calme et irrégulier, l'intérêt s'est concentré sur British Leyland, dont la cotation, suspendue mardi, a repris après l'annonce de prises de participations majoritaires par le gouvernement, avec une hausse de 30 %. Indécision des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 166 .. contre 167 20

VALEURS	CLOTURE 24 4	COURS 25/4
War Loan 3 ½ %	25 3/8	25 3/8
Beechamps	256 1/2	255 1/2
British Petroleum	422 1/2	435 1/4
Shell	288 ...	287 ..
Vickers	147 ...	146 ...
Imperial Chemical	245	242 ..
Courtaulds	116 ...	112 ..
De Beers	287 1/2	288 1/2
* Western Holdings ...	37 7/8	37 3/8
Rio Tinto Zinc Corp. .	184 .	181
* West Driefontein	50 5/8	48 1/8

(*) En livres

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

HACHETTE. — Perte pour l'exercice 1974 : 78,3 millions de francs, après 115,8 millions de provision sur les résultats des filiales. Aucun dividende ne sera distribué.

SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISE. — Bénéfice de 16,16 millions de francs contre 13,09 millions de francs. Dividende global : 12,30 F contre 10,20 F (+ 20,6 %).

PIERREFITTE AUBY. — Résultat de l'exercice de six mois clos le 31 décembre 1974 : par rapport à l'exercice précédent de douze mois, en exploitation, 28,6 millions de francs contre 40,7 millions ; en bénéfice net : 13,66 millions de francs contre 28,1 millions. Dividende global : 4,50 F contre 7,50 F.

ROUGIER. — Résultat net pour 1974 : 6,68 millions de francs contre 11,53 millions de francs. Dividende global ramené de 15 F à 9 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/4	25/4
1 dollar (en yens)	292 85	295 10

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Financière Union européenne, c. 61	1 p. 5	1 40
Lyonnaise dépôts, c. 40.	1 p. 8	11 25
Schaeffer Cie, dr.	1 p. 4	0 85

NEW YORK

Léger redressement

Le marché de New-York s'est légèrement redressé jeudi, après deux séances de ventes bénéficiaires. Un repli initial de près de 5 points a été suivi d'une remontée, de sorte que l'indice Dow Jones s'est établi en clôture à 803,66, en gain de 1,17 point.

Les opérateurs ont continué à être défavorablement impressionnés par l'ampleur du déficit budgétaire et la déception des constructeurs d'automobiles, dont les ventes ne reprennent guère. En revanche, ils ont favorablement accueilli la stabilité du taux à court terme (Bons du Trésor) et le léger accroissement de la productivité au premier trimestre 1975.

Une faible majorité de compartiments ont clôturé en hausse, tels les pétroles (Exxon), la sidérurgie (U.S. Steel) et les pneumatiques. Le volume d'affaires a diminué, avec 19 millions de titres échangés, contre 20 millions.

Indice Dow Jones : transports, 167,67 (+ 0,62) ; services publics, 75,19 (— 0,31).

VALEURS	COURS 23 4	COURS 24 4
Alcoa	45 3/4	45 5/8
A.T.T.	48 5/8	48 1/2
Boeing..............	23 ...	24 1/8
Chase Manhattan Bank	32 5/8	32 3/4
Du Pont de Nemours....	120 3/8	120 ...
Eastman Kodak........	99 3/4	100 ...
Exxon	78 3/8	78 3/8
Ford	37 3/8	36 3/4
General Electric........	45 ...	44 7/8
General Foods	23 1/4	23 ...
General Motors..........	42 3/4	42 5/8
Goodyear..............	18 1/8	18 3/8
I.B.M.	208 ...	208 7/8
I.T.T.	20 ...	20 1/8
Kennecott	36 5/8	37 3/8
Mobil Oil..............	39 3/4	39 1/2
Pfizer	32 3/8	32 7/8
Schlumberger	82 3/4	82 7/8
Texaco.	23 3/4	24 1/4
U.A.L. Inc.	20 5/8	21 ...
Union Carbide	62 1/4	62 1/4
U.S. Steel	62 1/4	63 1/4
Westinghouse	14 5/8	14 1/4
Xerox..............	73 5/8	71 3/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	23 avr.	24 avr.
Valeurs françaises ..	138,7	138,5
Valeurs étrangères ..	128,1	126,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	79,3	79,6

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

*Cours précédent

BOURSE DE PARIS — 24 AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]														

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	352	360
— parts 1959	...	362
Ch. France 3 %.	125 50	125 50
Abeille-I.G.A.R.D.	484	486
Abeille (Vie).....	222	222
A.G.P.	...	398
Concorde.	222	220
Epargne France.	346	340
Fonc. T.I.A.R.D..	98	98
Foncière (Vie).	241	244
France (I.A.R.D.)	320	322

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
514	4,50 % 1973	528	522	522	523 80
1100	C.N.E. 3 %	1190	1183 ..	1182 90	1177 .
360	Afrique Occ.	364	360 10	362	358
360	Air Liquide.	369	367	358 80	365
72	Als. Part. Ind	75 ..	78 80	75 .	74 80
82	Alsthom....	89 50	98 ..	99 .	97 ..
690	Cie Gle Eaux	707	690	692	686 .
107	Electro-Méc.	109	116	116	115
296	Eng. Matra	292	294 80	306	294 80
172	E. J. Lefebvre	191	200	200 50	200 ..
65	Esso S.A.F.	68 50	65 05	68 40	65 05
178	Eurafrance.	180	182 20	184	182 20
315	Europe N° 1.	324 50	320 20	320 20	315
195	Olida-Caby..	200 ..	195	195	195 ..
81	Opfi-Paribas.	82 .	81 60	81 50	82 80
128	Paris-France	134	131	131	128 50
140	Patern. S.A.	144 90	144	145	141 20
72	Pechelbronn	72 50	72	73	70 80
265	Jaeger-Luz...	265	268 .	269	265 .
360	I.B.I.	376	397	397	397
970	Tél. Electr..	972	995	999	995
770	Tél. Ericss.	820	920	910	920
86	Terres Roug.	89	89 50	89 50	88 50
210	Thomson-Br.	211	211 60	213	211 50
158	U.I.S.	156 50	158 50	160 50	158
355	U.C.B.	363	358	359 50	355 .
195	Gen. Electric	191 ..	189 80	188 80	188
179	Gen. Motors.	180 50	178 50	178 50	175
24	Goldfields.	25	25	24 80	24 80
43	• Harm. Go	46 40	45 90	45 10	45 70
25	Hoechst Akti	254	251 50	252 50	252 50
24	Imp. Chem.	24 75	24 ..	24	23 50
113	Imperial Oil	115	111 40	111 40	112 80
895	I.B.M.	890	864	858	858
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
225	Bayer......	223	221 50	220	217 10
104	Buffelsfont	109 80	108 50	105 10	108 90
17	Charter..	17 55	17 25	17 20	17 .
142	Chase Manh	140	139 30	138 60	141
385	C.F Fr.-Can.	407	142	395	392
15	De Beers (S)	15 80	15 60	15 35	15 40
198	Dome Mines	202	204 .	202	203
515	DuPont Nem	510	519	502	493 .
615	East. Kodak.	427	429	415	419 .
59	East Rand	65 90	64 50	64 ..	65 .
220	Ericsson	228	228	*227	223 50
325	Exxon Corp	327	324 .	324	321
158	Ford Motor.	159	158	166	164 .
160	Free State..	168 90	167 30	164 ..	170 .
176	St-Helena.	186 50	188 ..	184 90	189
345	Schlumberger	350 .	345 80	348 .	*348
28	Shell Tr (S.).	29 15	28 20	28 20	28
475	Siemens A.G.	476	475	475	*475
42	Sony.	43 20	42 75	43 ..	42
14	Tanganyika..	14 65	14 60	14 20	14 35
187	Unilever	186 90	185 50	185 ..	185 50
27	Union Corp	26 55	26 30	25 30	25 75
169	U. Min. 1/10	166	166 50	165 50	165 30
260	West Drief	265 50	264 90	259 90	264 90
107	West Deep	112 50	110 10	107 .	109 90
210	West Hold.	212	211 50	208 10	214
3 50	Zambia Cop.	3 55	3 60	3 55	3 55

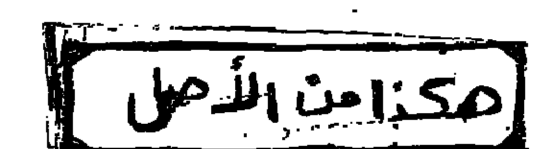
* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24 4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 165	4 156	4 13
Canada ($ can. 1)	4 100	4 093	4 08
Allemagne (100 DM) ...	175 650	176 425	174 80
Belgique (100 fr.)	11 881	11 882	11 47
Danemark (100 krd.) .	75 720	75 400	76 50
Espagne (100 pes.) .	7 413	7 407	7 32
Grande-Bretagne (£ 1)	9 827	9 803	9 88
Italie (100 lires) . .	0 659	0 658	0 68
Norvège (100 krn.)	83 470	83 300	83 50
Pays-Bas (100 fl.)	172 075	172 ...	173
Portugal (100 esc.) ...	16 980	16 960	15 90
Suède (100 krs.)	105 220	105 180	104 50
Suisse (100 fr.)	163 200	163 300	162 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/4
Or fin (kilo en barre)	22780	22800
Or fin (kilo en lingot)	22785	22850
Pièce française (20 fr.)	237 40	237 30
Pièce française (10 fr.)	167 50	164 60
Pièce suisse (20 fr.) .	228	229 10
Union latine (20 fr.)	208 80	209 90
Souverain	215 10	214 50
Pièce de 20 dollars ...	1002	998 20
Pièce de 10 dollars	517	514 40
Pièce de 5 dollars ...	380 50	355
Pièce de 50 pesos	918	919 50
Pièce de 10 florins	199 50	199 50



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 25 avril 1975 a tiré à 559 140 exemplaires.

A B C D E F G

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE DANS LE NORD

« Tout ralentissement trop marqué de l'activité serait injuste et dangereux », déclare M. Chirac

Dunkerque. — M. Jacques Chirac est arrivé vendredi matin sur l'aérodrome du Touquet pour la visite de la région Nord qu'il effectue pendant deux jours. Accompagné par MM. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie ; Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur ; et Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, le premier ministre a été accueilli par le préfet de la région, M. André Chadeau, M. Denizot, préfet du dépatement, ainsi que par M. Deprez, maire du Touquet.

Le premier ministre devait, après avoir déjeuné à Dunkerque, prononcer en fin d'après-midi, à Lille, un discours sur l'ensemble des problèmes économiques. A Dunkerque, il a traité de la politique de relance et, à Boulogne-sur-Mer et à Calais, il n'a évoqué que les problèmes locaux.

M. Chirac n'a pas innové en choisissant les deux départements du Pas-de-Calais et du Nord pour effectuer son premier voyage officiel dans une province française depuis son installation à l'hôtel Matignon, il y a onze mois. Avant lui, tout au long de la Ve République, tous les chefs de gouvernement et tous les présidents de la République, sauf jusqu'à présent M. Giscard d'Estaing, ont effectué — et pour certains plusieurs fois, — une visite dans cette région. Cette attirance du pouvoir par le Nord est due à des causes tant politiques qu'économiques (*le Monde* du 25 avril). Pour mieux souligner l'importance qu'il attachait à ce déplacement, M. Chirac s'est fait accompagner de plusieurs membres du gouvernement, MM. d'Ornano, Mazeaud et Ségard, vendredi, alors qu'il devait être rejoint, samedi notamment, par MM. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, et Galley, ministre de l'équipement.

Certes, cette région est particulièrement intéressée par le commerce extérieur dont M. Ségard a la responsabilité au sein du gouvernement, mais l'ancien député (apparenté U.D.R.) de Valenciennes apparaît de plus en plus ici comme le leader, sinon confirmé du moins espéré, de la majorité face aux oppositions. Les rivalités politiques traditionnelles entre gaullistes et socialistes sont un peu plus encore affirmées avec la perspective des élections municipales, puisque M. Ségard pourrait bien être le candidat de la majorité à Lille contre M. Mauroy, et puisque la renonciation de M. Guy Mollet à la mairie d'Arras, qu'il dirige depuis 1945, pourrait ouvrir un champ nouveau mais âpre à la compétition électorale. En attendant, les élus communistes et socialistes ont accepté de rencontrer le premier ministre à l'occasion de ses visites dans des municipalités détenues par eux.

Le voyage a commencé sous de bons auspices, puisque, à Boulogne, le maire de la ville,

De notre envoyé spécial

M. Henri Henneguelle, socialiste, ancien sénateur, a accueilli longuement à la mairie M. Chirac, dans la ville haute. M. Henneguelle a indiqué que le nombre des chômeurs de Boulogne s'élevait à 659 pour la ville et 1 117 pour l'agglomération en décembre 1973 ; il est respectivement aujourd'hui de 1 466 et 2 259. Le maire, après avoir présenté un certain nombre de revendications, a entendu M. Chirac annoncer que le gouvernement s'emploierait à prendre de nouvelles mesures en faveur des pêcheurs, qu'il était décidé à maintenir à Boulogne sa qualité de premier port de pêche de l'Europe continentale, et qu'il aiderait l'installation d'une industrie frigorifique et de produits surgelés importante.

Enfin M. Chirac a annoncé le financement par l'Etat dès cette année d'un hôpital de cinq cents lits. Tandis que le premier ministre répondait avec plus de précision à la description de l'économie locale faite à la chambre de commerce par le président de celle-ci, M. Jean Delpierre, une manifestation pacifique se déroulait sous les fenêtres de ce bâtiment, quai Gambetta. La C.G.T., la C.F.D.T. et la Fédération Cornec de l'éducation nationale avaient appelé à manifester, tandis que le parti communiste et le parti socialiste, dans un communiqué, avaient dénoncé *« l'opération séduction »* du voyage du premier ministre.

A Calais, le cortège officiel a été accueilli dans le port par M. Jean-Jacques Barthe, député communiste du Pas-de-Calais, et qui préside la municipalité de Calais depuis que M. Jacques Vendroux, beau-frère du général de Gaulle et ancien député U.D.R., a abandonné ses mandats. Entouré des adjoints, M. Barthe a, lui aussi, insisté sur le chômage et les handicaps que connaît Calais pour son développement. M. Chirac, dans sa réponse, a annoncé l'aide de l'Etat pour un quatrième poste de navires transbordeurs et décrit les projets de liaisons routières et autoroutières qui ont été arrêtés par le conseil interministériel d'aménagement du territoire qui a été consacré à l'étude de la région.

Dans son discours de Dunkerque, M. Chirac a surtout repris les thèmes de l'intervention télévisée de M. Giscard d'Estaing sur la relance des investissements productifs, et développé les grandes lignes du VIIe Plan telles qu'elles ont été arrêtées par le dernier conseil des ministres. Il a notamment déclaré : *« Notre principale préoccupation est désormais la conséquence sur l'évolution de l'emploi de la stagnation de certains secteurs d'activité. Tout ralentissement trop marqué, toute diminution de l'activité, serait à la fois injuste et dangereux. »*

Le premier ministre a annoncé que quarante-cinq mille logements aidés supplémentaires seraient financés. Il a précisé que les prêts destinés aux entreprises exportatrices, dits *« crédits Ségard »*, seraient portés de 4 à 7 milliards de francs et bonifiés. Il a indiqué que, parmi les programmes d'investissement qui seront aidés, une priorité sera accordée à ceux qui seront présentés *« tout prêts »* par les entreprises. Il a conclu sur ce point : *« En mettant en place cette action cohérente de l'investissement productif, le gouvernement démontre sa confiance dans la vitalité et le dynamisme de notre économie. Il devrait en résulter progressivement une activité plus soutenue et une reprise des offres d'emploi, donc une amélioration notable du marché de l'emploi. »*

Enfin, M. Chirac a traité des problèmes particuliers à l'arrondissement de Dunkerque, tandis qu'à l'extérieur du bâtiment quelques centaines de manifestants brandissaient des pancartes, entonnaient *l'Internationale* et scandaient divers slogans, tels que : *« Chirac, chômage ! »*, *« Non à la misère ! »*, *« La petite pêche veut vivre ! »*, mais aussi : *« Giscard, du pognon, pas d'accordéon ! »*

ANDRÉ PASSERON.

Elections professionnelles à l'usine Renault du Mans

NOUVEAU RECUL DE LA C.G.T.

Le recul de la C.G.T. enregistré aux élections des délégués du personnel ouvrier à l'usine Renault du Mans (« le Monde » du 25 avril) s'est confirmé aux élections concernant les ETAM (employés, techniciens et agents de maîtrise) et les cadres. Outre une très forte augmentation des abstentions, on note une importante progression de F.O., qui semble bénéficier de l'absence de candidature C.G.C., et une amélioration de l'influence de la C.F.D.T.

RESULTATS. — Inscrits : 1 496 (1 388 en 1974). Votants : 1 197 (1 092). Nuls et blancs : 226 (28). Exprimés : 971 (1 064). Ont obtenu : C.G.T., 495 voix, soit 50,98 % (52,73 % en 1974) ; C.F.D.T., 309 voix, soit 31,82 % (28,57 %) ; F.O., 167 voix, soit 17,20 % (6,39 %). En 1974 la C.G.C. avait obtenu 131 voix (12,31 %).

NOUVELLES BRÈVES

● *Le gouvernement helvétique* a décidé, mercredi 23 avril, de supprimer les mesures qui limitaient l'accroissement des crédits bancaires et restreignaient les ventes à tempérament et les prêts personnels.

● *Débrayage au centre de tri de Paris-Austerlitz.* — Les postiers d'une « brigade » du centre de tri de Paris-Austerlitz ont cessé le travail jeudi 24 avril après-midi à l'appel de la C.F.D.T. après-midi à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O. pour protester contre une sanction infligée à un militant C.F.D.T. pour distribution de tracts dans un service. Ce débrayage momentané est, selon les syndicalistes, révélateur de l'effervescence qui se manifeste à nouveau dans un certain nombre de centres de tri de la région parisienne notamment où des arrêts de travail ont eu lieu ces dernières semaines.

● *Le chanteur israélien Mike Brant*, dont les disques ont été plusieurs fois en tête des hit-parades en France ces dernières années, est mort, ce vendredi matin, en tombant par la fenêtre de son appartement parisien. Il avait tenté, l'an passé, de se suicider de façon analogue.

DE LA BOURSE A LA RUBRIQUE SCIENTIFIQUE

La carrière de Nicolas Vichney

Décédé jeudi 24 avril, Nicolas Vichnevetzky, nom qu'il avait abrégé en Vichney, était né le 21 décembre 1925 à Neuilly-sur-Seine. Après des études au lycée Jeanson-de-Sailly, il poursuit ses études à la faculté des sciences de Toulouse, mais la guerre éclate.

Bien qu'encore très jeune, il choisit d'abandonner ses études pour participer à la Résistance, et il terminera sa licence de sciences à la fin de la guerre à Toulouse, puis à Paris.

Il enseigne ensuite la physique au lycée Lakanal, mais son dynamisme le porte bientôt vers le journalisme et il entre au Monde *en 1955 où il fait ses premier pas comme rédacteur à la rubrique de la Bourse. Il quitte* le Monde *en 1956 pour* l'Information.

En 1958, Hubert Beuve-Méry lui demandera de revenir au Monde *pour tenir la rubrique scientifique. Il lance, en 1962, le « Courrier des sciences » plus tard élargi en « Monde des sciences et des techniques ». Chef de la rubrique scientifique, il devient, en 1969, chef du département sciences-médecine et, finalement, grand reporter scientifique en 1973.*

Nicolas Vichney devient rapidement l'un des journalistes scientifiques les plus connus dans notre pays, notamment par ses articles sur la force de dissuasion française et les premiers essais nucléaires en Algérie. Travail suffisamment bien documenté pour lui valoir quelques ennuis avec le gouvernement. En 1964, il se fait remarquer par une grande série portant sur la science, la technique et l'industrie françaises devant la force de dissuasion nucléaire ».

Puis il se lance à corps perdu dans l'histoire de l'aventure spatiale. Après une série publiée en 1961 sur « Les Etats-Unis face à l'espace », il rédige de remarquables articles, notamment au moment du premier débarquement sur la Lune et du lancement du plan-calcul. Depuis 1969, il avait continué de suivre de près les problèmes d'informatique et dirigeait le supplément que le Monde *publiait chaque année au moment du Salon du SICOB. Récemment, il était revenu sur les problèmes et la controverse nucléaires, et, après plusieurs voyages aux Etats-Unis, avait tenté de présenter les programmes nucléaires du monde occidental et ceux de la sécurité de l'industrie nucléaire dans deux longues séries, « La peur nucléaire » et « Le pari nucléaire ».*

Nicolas Vichney avait également participé à des émissions de radio et de télévision, dirigé maints débats publics et plusieurs collections scientifiques, dont une Encyclopédie parallèle Etats-Unis-Union soviétique avec son collègue M. Rouzé, ainsi qu'une collection d'ouvrages complétés par des diapositives aux éditions Rencontres de Lausanne.

En octobre 1969, il avait repris la direction de la revue scientifique la Nature, Sciences, Progrès, *comme le lui avait demandé son ami Paul Ostoya, qui en était responsable depuis 1952. Malheureusement, cette revue, qui prit le titre de* Science, Progrès, Découverte, *devait disparaître en 1972.*

Nicolas Vichney avait publié peu d'ouvrages. Le plus connu était le Péril atomique, *en 1962. Il avait enfin contribué à relancer l'Association scientifique de la presse d'information, dont il fut le vice-président en 1971 et qu'il présida en 1972.*

● *A propos du projet de fusion entre* Entreprise *et* les Informations. — M. Bernard Loiseau, directeur général délégué de la SEPE, nous prie d'indiquer que *« la fusion entre les titres* Entreprise *et* les Informations *n'est aucunement réalisée, et qu'aucun accord n'a été signé entre le groupe Usine Publications et la société »* qu'il dirige. *« Il est exact par ailleurs,* précise M. Loiseau, *que je suis en pourparlers avec le groupe Usine Publications pour mener une opération de fusion entre ces deux titres, que ces pourparlers sont très avancés. »*

